LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXV — No 89 | Nuageux avec averses. Max.: 14. **(détail en page 32)** | Montréal, samedi 14 avril 1984 | Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBail
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

culture et société

Le quotidien sublimé

Jusqu'au 13 mai, le Musée d'art de Philadelphie accueille une des plus importantes expositions qui se soient jamais tenues en Amérique, sur la peinture de genre hollandaise du XVIIe siècle. Notre correspondant à New York, Maurice Tourigny, s'est rendu sur place pour l'admirer et nous en rendre témoignage.
Page 19



La vie est un scénario

Pour Jean Gruault, scénariste du dernier film de Resnais, *La Vie est un roman*, qui a pris l'affiche cette semaine à Montréal, la vie est plutôt une succession de scénarios. Il en a produit, en effet, pour plusieurs grands noms du cinéma, notamment Rossellini, Godard, Truffaut et Resnais, comme il le raconte à Richard Gay.
Page 19



VLB et le hockey

À partir d'aujourd'hui, Victor-Lévy Beaulieu signera une chronique régulière sur la radio et la télévision dans nos pages culturelles. Il a choisi, de prime abord, de circonscrire tout ce qui peut se brasser de bière, d'argent et de politique autour du hockey télévisé, qui est l'une de nos deux «mamelles collectives», selon lui.
Page 25

Immobilisations des universités

Québec coupe le budget en catimini

par Gilles Provost

Le Conseil du trésor a sabré en catimini dans le plan quinquennal d'investissement des universités, qu'il a ramené à $16.5 millions pour 1984, de $44 millions qu'il devait être.

Voilà ce qu'a révélé le Conseil des universités, hier, en s'objectant à cette mesure avec la plus vive énergie: «Nous demandons au conseil des ministres de renverser cette décision qui aurait des conséquences très graves, surtout pour la région de Montréal», a déclaré au DEVOIR le président du Conseil, M. Jacques Lecuyer.

«On se demande, dit-il, quel jeu joue le gouvernement: il annonce qu'il va mettre fin aux compressions budgétaires des universités pour sauver son virage technologique et, au même moment, il coupe en secret dans des travaux de construction stratégiques pour les institutions de Montréal.»

Le Conseil des universités trouvait insuffisant le budget de $44 millions et il l'avait clairement indiqué au gouvernement, dit M. Lecuyer. Cette coupure est d'autant plus inacceptable que Québec n'a tenu aucun compte des besoins réels du réseau universitaire; il s'est contenté d'appliquer aveuglément un principe comptable en vertu duquel le service de la dette du réseau universitaire ne doit pas croître plus rapidement que l'inflation.

Voir page 18: Budget

Les profs vieillissent, page 5

St-Malo à l'heure du Canada

Avec ses inévitables tensions

SAINT-MALO (AFP) — Saint-Malo, la ville corsaire, vit à l'heure canadienne à la veille du coup d'envoi des festivités du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier vers le Nouveau Monde.

Hier, des milliers de touristes avaient déjà envahi la cité recroquevillée à l'ombre de ses remparts. Plus de 500,000 personnes sont attendues au cours du prochain week-end.

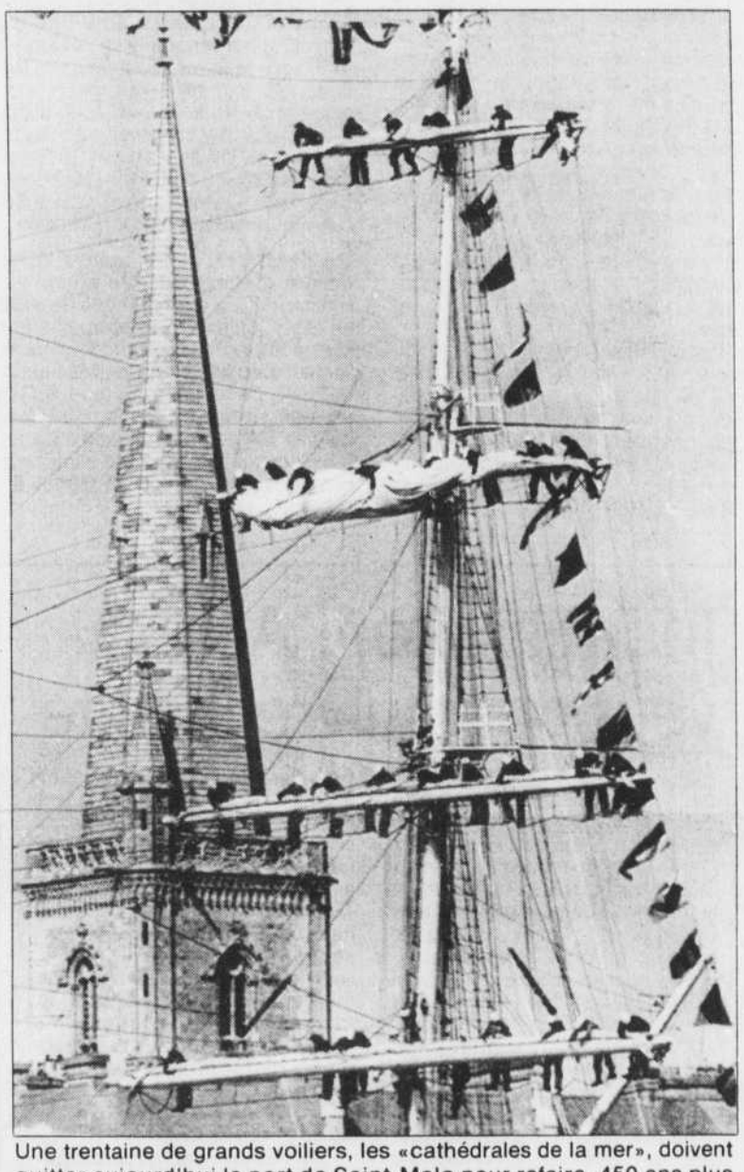
Le premier ministre du Québec, qui est arrivé hier à Paris pour une visite privée de quatre jours en France, s'est immédiatement rendu à Saint-Malo où il asiste aujourd'hui au départ d'une trentaine de grands voiliers de plusieurs pays qui rallieront le Québec en suivant la rute empruntée par Jacques-Cartier.

Le ministre d'État des relations extérieures du Canada, M. Jean-Luc Pepin, se trouve également à Saint-Malo où il a regretté hier «que la célébration du 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier donne lieu à de petits accrochages entre les représentants du pouvoir fédéral et ceux de la province du Québec».

Selon M. Pepin, «ces petits accrochages sont inévitables tant que le gouvernement de la province de Québec restera séparatiste, mais je fais de mon possible pour les éviter».

À quelques heures du départ officiel du premier ministre René Lévesque au pays de Jacques Cartier, on n'a pas ménagé les efforts pour que l'événement rayonne à l'avantage du Québec.

Voir page 18: St-Malo



Une trentaine de grands voiliers, les «cathédrales de la mer», doivent quitter aujourd'hui le port de Saint-Malo pour refaire, 450 ans plus tard, le voyage de Jacques Cartier vers le Nouveau monde. Autres informations en page 9. (Photolaser AP)

La bataille pour le choix des délégués au Québec

Une lutte à deux dominée par Turner

par Bernard Descôteaux

OTTAWA — La bataille des délégués qui commence demain au Québec en prévision du congrès à l'investiture libérale se joue entre seulement deux candidats, MM. Jean Chrétien et John Turner, et ce dernier jouit déjà d'une certaine avance.

L'enjeu de la bataille du Québec est crucial pour les deux hommes. Pour M. Turner, il s'agit de préserver une avance qui ne peut que s'effriter. Pour M. Chrétien, le seul candidat francophone, l'appui de sa base naturelle lui est indispensable pour faire contrepoids aux gains que son rival enregistre déjà dans les autres provinces. Ne serait-ce que pour cette raison, la bataille risque d'être féroce.

L'avance de John Turner ne décourage pas les organisateurs de Jean Chrétien qui prétendent à l'égalité des forces. Toutefois, une enquête du DEVOIR auprès de plusieurs présidents d'associations libérales et d'organisateurs libéraux restés neutres laisse entrevoir que M. Chrétien est désavantagé pour le moment. Quant aux autres candidats, ils sont tout simplement absents du paysage québécois. Personne n'en parle.

En théorie les deux candidats peuvent être considérés d'égale force. Tous deux se partagent déjà les quelque 200 délégués d'office du Québec. Tout probablement, le ministre de l'Énergie détient-il une légère avance. Par exemple, un pointage serré lui donne l'appui de 29 députés, contre 27 à John Turner. Cela ne signifie pas que 29 comtés sont acquis à Jean Chrétien. C'est même là le principal problème du « p'tit gars de Shawinigan ».

Certes dans des comtés comme

Voir page 18: Une lutte

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

À COMPTER de lundi prochain, le DEVOIR publiera un cahier économique tous les jours. Réclamé par nos lecteurs, répondant aux besoins manifestes et aux préoccupations de nos concitoyens, ce développement majeur pousse loin ses racines dans l'histoire de ce journal. Si le langage a vieilli, le message initial demeure étonnament moderne: « maintien de l'équilibre économique du pays, analyse des projets législatifs pour s'assurer qu'ils assurent à l'industrie et au commerce une alimentation féconde, diffusion des connaissances appliquées à l'industrie. »

Dans les termes actuels, ces préoccupations se nomment fiscalité, politique monétaire, tarifs, règlementation, cotes boursières, tamisage des investissements étrangers, innovations technologiques, financement de la recherche et du développement, formation de la main-d'oeuvre, stratégie industrielle, compétitivité, recherche de marchés nouveaux, développement économique régional.

Une équipe élargie de rédacteurs permanents, aidés par des collaborateurs réguliers, feront le point quotidiennement dans le cahier économique sur cet ensemble complexe de questions et de situations aujourd'hui centrales dans toutes les sociétés avancées.

Informations et analyses seront axées d'abord sur le Québec mais tiendront un compte rigoureux de sa situation au sein du Canada et sur ce continent. La crise récente a permis de mesurer une fois de plus la profonde interdépendance des économies. Ce fait central marquera le contenu du cahier économique.

Cet élargissement répond aux besoins du Québec. Il est anormal que les lecteurs francophones ne trouvent pas, dans les quotidiens publiés ici, et dans leur langue, les informations économiques et financières dont ils ont besoin. Nous sollicitons les réactions de nos lecteurs. Nous les assurons qu'elles seront accueillies avec grand intérêt.

Pour souligner ces temps de renouveau, et nous l'espérons pour le plaisir esthétique de nos lecteurs, LE DEVOIR a aussi rajeuni, retouché sa présentation, dans toutes ses pages, et on en verra aussi le résultat lundi.

Les combats font rage dans le sud et le nord du Nicaragua

SAN JOSE (d'après AFP, PC et Reuter) — Les rebelles nicaraguayens ont affirmé hier avoir pris le port de San Juan Del Norte, sur l'Atlantique, après trois jours de violents combats.

La radio sandiniste *Voix du Nicaragua* a démenti la prise du port et indiqué que les combats se poursuivaient vers midi et que les forces gouvernementales avaient réussi à repousser plusieurs vagues d'attaques venues du Costa Rica.

La veille, le gouvernement nicaraguayen avait reconnu pour la première fois que des combats importants opposaient les forces gouvernementales aux rebelles soutenus par les États-Unis dans le nord et le sud du pays, parlant notamment de « l'offensive la plus importante déclenchée par la CIA (Services secrets américains) pour tenter de renverser le gouvernement sandiniste du Nicaragua ».

À Washington, le président Reagan doit faire face à une hostilité de plus en plus grande du Congrès contre sa politique en Amérique centrale. Après le Sénat 48 heures plus tôt, la Chambre des représentants des États-Unis a dénoncé jeudi soir l'implication américaine dans les opérations de minage des ports nicaraguayens.

Par ailleurs, le cargo canadien *La Mésange* a accosté sans problème jeudi soir à Puerto Corinto, au Nicaragua, a révélé hier un porte-parole de la compagnie Boréal Navigation, de Sainte-Foy.

« Ça c'est très bien déroulé. Selon le capitaine, les bateaux entrent et sortent du port avec facilité, a précisé M. Régis Cauchon.

Puerto Corinto est une des trois zones portuaires du Nicaragua où des mines ont été posées par des rebelles antisanditistes.

Selon M. Cauchon, la manoeuvre s'est faite de façon normale et il n'a pas été nécessaire de faire précéder le navire par des bateaux de pêche munis de filets détecteurs.

Le bateau, qui a à son bord 17 ca-

Voir page 18: Combats

Salvador: une guerre sans fin

En quatre ans, 50,000 morts

par Marcel Niedergang
Le Monde

SAN SALVADOR — Une colonne de soldats, en uniforme kaki, apparaît près de la piste qui mène à Conception-Quetzaltepeque, au nord de la ville de Chalatenango. Tous portent le M.16, le fusil d'assaut américain, et des bandes de cartouches en travers de la poitrine. Il y a trois filles dans le groupe. Armées comme les garçons, les mèches brunes serrées par un bandeau, l'air sévère. Il n'y a pas de femmes dans l'armée salvadorienne. C'est une colonne de la guérilla. Elle a surgi du bled, silencieuse, tranquille. Le premier poste de l'armée est à une dizaine de kilomètres.

La guerre dure depuis quatre ans au Salvador et elle a fait près de cinquante mille morts. Mais c'est une guerre sans front. Les zones de conflit n'ont pas de limites précises. Elles grandissent ou se réduisent selon les époques, les offensives de l'armée ou les mouvements de redéploiement de la guérilla. Beaucoup dépend de la pugnacité des colonels responsables de départements ou de régions. Ainsi le lieutenant-colonel Ochoa avait réussi à repousser la guérilla sur ses bases frontalières, dans le département de Cabanas. Il a été victime d'une intrigue d'état-major, exilé aux États-Unis.

Depuis, la guérilla reconquiert une à une les positions provisoirement abandonnées autour de Sensuntepeque et d'Ilobasco. La semaine dernière, un bus a été stoppé près de cette dernière bourgade et une trentaine de jeunes gens ont été emmenés par les guérilleros dans la «montagne» pour combattre avec eux. Un signe qui ne trompe pas et qui confirme une donnée importante: la guérilla, comme l'armée, enrôle de force pour combler ses pertes.

Dans le nord du Morazan, à San Francisco (Gotera), bourgade poussiéreuse et somnolente, le lieutenant-colonel Cruz est en train de gagner une réputation de baroudeur par ses coups de main au nord de la rivière Torola, où commence le « no man's land ». Le lieutenant-colonel n'est pas un politique. Il s'est attiré les foudres de la démocratie-chrétienne pour avoir fait obstacle à un meeting du parti de M. Duarte, avant le 25 mars. Il n'en a cure. Il interpelle les gens à la manière des slogans que l'on voit sur les murs: « L'armée est prête à donner sa vie pour la patrie. Que fais-tu, toi, pour le Salvador ? ».

Autre vedette militaire, le lieutenant-colonel Domingo Monterrosa, basé à San-Miguel, mais également responsable des opérations dans le Morazan, et dans le département de la Union, frontalier du Honduras. Le lieutenant Monterrosa intrigue. C'est un bon chef de guerre, qui a fait ses classes aux États-Unis et dispose d'une unité d'élite ayant fait la preuve de sa combativité depuis trois mois. Il a aussi révélé des qualités politiques à l'occasion de l'élection présidentielle. Il a, sans se faire prier, multiplié les déclarations à la presse étrangère. « La solution de ce conflit, dit-il, n'est pas militaire mais politique ». Il faudra bien un jour « envisager une discussion avec l'adversaire ».

Voir page 18: Salvador

Une enquête passionnante et rigoureuse sur le noyau initial de la communauté italienne du Canada



Bruno Ramirez
LES PREMIERS ITALIENS DE MONTRÉAL

«Un bon livre, sérieux et intéressant (...) Vous y apprenez des tas de choses.»
Daniel Latouche, *Livre d'ici*

«Je suis reconnaissant à l'auteur de m'avoir fait partager, avec une authenticité indéniable, tous ces témoignages.»
Roch Poisson, *La Presse*

Volume illustré de 144 pages, 9,95$

Boréal Express

Fiscalité: Parizeau refuse de commenter la fuite du projet de livre blanc

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a refusé, hier, de commenter la nouvelle selon laquelle le conseil des ministres serait divisé au sujet de son livre blanc sur la fiscalité, et notamment que les ministres à tendance social-démocrate s'opposeraient à de nombreuses propositions contenues dans ce livre blanc.

Hier matin, le quotidien *Le Soleil* publiait en manchette un résumé des principales recommandations du livre blanc sur la fiscalité sous le titre «Les riches favorisés».

Selon le document dont aurait obtenu copie le quotidien de Québec, M. Parizeau envisagerait de diminuer substantiellement le fardeau fiscal qui pèse sur les contribuables à revenus moyens et élevés, mais aussi, en contre-partie, de créer un nouveau programme d'assistance sociale, poussant les assistés sociaux à s'engager dans une démarche de réinsertion sur le marché du travail.

M. Parizeau a réagi en avertissant la population d'attendre la publication officielle du livre blanc sur la fiscalité avant de se lancer dans des débats. Il y aurait, selon lui, une dizaine de versions très différentes les unes les autres et la version finale n'a pas encore été approuvée par le conseil des ministres. Le ministre des Finances reconnaît, cependant, qu'il a des discussions intenses avec ses collègues. La publication du livre blanc a déjà été plusieurs fois retardée.

Selon *Le Soleil*, les mesures envisagées par M. Parizeau seraient les suivantes:

— création d'un nouveau programme d'assistance-chômage où le montant de l'aide de l'État varierait en fonction de la participation à une démarche de réinsertion sociale: formation en entreprise, retour aux études, travaux communautaires, etc. Les personnes inaptes au travail demeureraient à l'aide sociale. Selon la version obtenue par *Le Soleil*, les 18-20 seraient exclus de l'assistance-chômage;

— réduction des taux d'imposition des contribuables à revenus moyens et élevés. On sait que la fiscalité québécoise est plus légère que la fiscalité ontarienne pour les revenus inférieurs à environ $20,000 mais qu'elle s'alourdit progressivement et pèse lourdement sur les hauts salaires;

— réforme du régime des exemptions personnelles. On définirait alors les «besoins essentiels» de chaque type de ménage et l'imposition ne débuterait qu'une fois assumés ces besoins essentiels;

— remplacement du programme d'allocations familiales et de l'allocation de disponibilité par une exemption fiscale pour la prise en charge des enfants;

— hausse des déductions fiscales afin d'augmenter l'incitation de retourner au travail. Par exemple, la déduction pour frais de garde d'enfants serait haussée de $2,000 à $3,120;

— nouveau système de crédit d'impôts pour compenser les taxes foncières et les taxes de vente payées par les contribuables à faible revenu. Le seuil de «pauvreté» serait fixé à $13,720 en 1983.

Outre ces mesures, le document cité par *Le Soleil* contiendrait trois hypothèses de scénarios:

— une philosophie plus traditionnelle, comptant sur des incitations monétaires pour inciter les assistés sociaux à s'inscrire à une activité de réinsertion sur le marché du travail. Dans ce cas, cependant, les trois quarts des revenus supplémentaires que tirerait de son travail un ex-assisté social seraient absorbés par l'impôt, dans le cas des plus de 30 ans et des familles avec un enfant. Aussi, ce scénario ne créerait, à moyen terme, que 20,000 à 32,000 emplois;

— une philosophie moyennement incitative, dans laquelle l'aide de l'État diminuerait sensiblement pour les aptes au travail qui ne seraient pas réellement disponibles ou inscrits à une activité de réinsertion. Alors, le «taux marginal implicite de taxation» des travailleurs tomberait à 50 % et on pourrait créer jusqu'à 50,000 et même 73,000 emplois;

— enfin, un scénario plus ambitieux dans lequel le «taux marginal implicite de taxation» pour les faibles revenus serait ramené à 40 %. Une autre hypothèse envisage «une réduction d'impôt additionnelle de $1 milliard répartie sur l'ensemble des contribuables. On viserait alors une création d'emplois entre 63,000 et 103,000.



Jacques Parizeau

La version du livre blanc qui a fait l'objet d'une fuite envisage aussi l'abolition de toutes les exemptions aux taxes de ventes, sauf dans le cas de l'alimentation, des médicaments prescrits et des services essentiels: on sait que certains «secteurs mous» comme le meuble ou la chaussure ont obtenu une suppression de la taxe de vente il y a quelques années. Cependant, il y aurait une sorte de remboursement de ces taxes sur les biens essentiels pour les contribuables à faible revenu.

L'ensemble des mesures coûterait environ $500 millions mais, à moyen terme, avec la création de 20,000 à 103,000 emplois, des revenus additionnels seraient perçus par l'État québécois.

Par ailleurs, LE DEVOIR a pu obtenir, hier, les réactions de Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, citée comme s'opposant à certaines vues de M. Parizeau, comme ses collègues Camille Laurin (Affaires sociales) et Robert Dean (Revenu).

Mme Marois confirme qu'il y a eu des discussions «viriles» parfois au sein du comité *ad hoc* sur la fiscalité mais, à ses yeux, ces discussions «très intéressantes» sont saines et il ne faut pas les dramatiser.

Actuellement, selon Mme Marois, les débats porteraient notamment sur le contenu du livre blanc et de ses annexes: faut-il présenter différentes hypothèses allant dans différentes directions sans privilégier l'une ou l'autre de ces hypothèses avant la consultation? Ou, au contraire, faut-il ne présenter qu'une seule proposition gouvernementale, assortie cependant de différentes hypothèses visant le même résultat, avec des philosophies différentes?

Le livre blanc sur la fiscalité n'aurait pas encore été soumis au conseil des ministres, mais les quatre ou cinq hypothèses envisagées par M. Parizeau font l'objet de débats au sein de plusieurs comités ministériels: outre le comité *ad hoc*, le comité ministériel du développement social, le comité ministériel du développement économique et le comité des priorités.

Le comité *ad hoc* pour le livre blanc comprend le ministre des Affaires sociales (M. Camille Laurin, qui a remplacé M. Pierre-Marc Johnson lors du dernier remaniement), le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (Mme Pauline Marois, qui a remplacé en novembre M. Pierre Marois), le ministre du Revenu (M. Robert Dean, qui a remplacé M. Alain Marcoux), le ministre responsable des relations avec les citoyens (M. Denis Lazure), le président du Conseil du trésor (M. Michel Clair, qui a remplacé M. Yves Bérubé) et, évidemment, M. Parizeau.

La sortie du livre blanc sur la fiscalité, d'abord prévue pour l'automne 1983, a été retardée de mois en mois: on parle maintenant d'une sortie en mai ou en juin. Dernièrement, interrogé à l'Assemblée nationale, M. Parizeau a reconnu que la tâche était beaucoup plus complexe qu'il ne l'avait imaginé lorsqu'il a annoncé la parution du livre blanc dans son discours du budget de 1983-84, il y a bientôt un an.

Nouveau scandale chez De Havilland

OTTAWA (PC) — La Corporation canadienne d'aide aux investissements (CDC) a dévoilé, hier, dans son rapport annuel, qu'une enquête policière était en cours sur une fraude qui aurait pu être commise par un ancien employé de l'aérospatiale De Havilland Aircraft of Canada, Ltd, fraude qui pourrait coûter $15 millions à la compagnie déjà chancelante.

La CDC a, en effet, rapporté que la société d'État avait perdu $236.5 millions en 1983. De Havilland et Canadair Ltd ont ensemble enregistré des pertes de $571 millions l'an dernier. Eldorado Nuclear Ltd, l'autre société importante administrée par la corporation, a, pour sa part, réalisé un bénéfice de $10 millions.

Plus tôt cette semaine, l'agence fédérale avait indiqué qu'elle devrait probablement verser jusqu'à $200 millions supplémentaires à De Havilland, au cours des dix prochaines années, pour l'aider à mener à terme la fabrication de son appareil *Dash-8*.

Tous ces résultats financiers et ces prévisions sur l'avenir de De Havilland ont été relégués au second plan avec l'annonce qu'un scandale pourrait secouer la société. L'agence a parlé, dans un communiqué, d'une dette pouvant découler d'un faux rapport à l'appui d'un contrat de ventes d'appareils conclus avant 1983.

Tout indique en plus que, par la suite, après la découverte des faux détails fournis, une enquête interne sur l'affaire aurait été entravée par la dissimulation inappropriée de renseignements par un ancien administrateur de la compagnie, a, de son côté, précisé De Havilland. «Cet homme a été relevé de ses fonctions, dès qu'on a pris connaissance de sa conduite, et il n'est plus au service de la compagnie.»

Lors d'une interview, hier de Toronto, le président de la Corporation d'aide aux investissements, M. Joel Bell, a refusé d'en dire plus sur l'affaire. Il s'est contenté de rappeler qu'elle était entre les mains de la police. Il a tout de même noté que la compagnie était satisfaite de savoir qu'il s'était agi d'un cas isolé et qu'il ne s'agissait aucunement de la pointe d'un iceberg pouvant présager une situation beaucoup plus désastreuse.

L'agence fédérale a conclu que l'enquête menée jusqu'ici permettait de croire qu'aucun employé de De Havilland n'avait retiré de profits personnels de cette affaire.

M. Bell n'a pas voulu identifier qui était en cause: un ancien employé de De Havilland, un représentant des ventes ou un distributeur. L'enquête suit son cours et aucune accusation n'a encore été portée.

Le mois dernier, la corporation avait rapporté que les pertes de Canadair avaient été de $334.1 millions en 1983. L'année précédente, cette compagnie avait enregistré un déficit de $1.4 milliard, le plus imposant jamais enregistré par une société au Canada.

Canadair a été restructurée depuis, la nouvelle compagnie repartant à neuf avec tous les actifs de l'ancienne Canadair, entièrement débarrassée de ses dettes.

Les pertes attribuées hier à De Havilland comprennent un endossement de $87.3 millions pour la réalisation du *Dash-8*, un appareil de 36 sièges à décollage et atterrissage courts, généralement très loué par l'industrie aéronautique.

L'an dernier, la société torontoise a attribué $113.2 millions aux coûts de la mise au point du *Dash-8*, qui devrait être mis sur le marché avant la fin de l'année.

Hier, la CDC, qui administre De Havilland, Canadair et Eldorado depuis novembre 1982, a indiqué que le gouvernement accorderait son plein appui au *Dash-8*, y compris le financement d'une campagne publicitaire bien agencée afin d'exporter l'appareil.

De Havilland recevra toute l'aide nécessaire pour aller de l'avant face à cinq grands compétiteurs dont certains doivent entrer sur le marché au même moment.

Sylvain Simard ne sollicitera pas un nouveau mandat

Le vice-président du Parti québécois et président du conseil exécutif national, M. Sylvain Simard, a annoncé, hier, qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat lors du congrès du parti, en juin.

Ce sont essentiellement des raisons professionnelles qui l'ont incité à prendre cette décision: «La direction d'un parti aussi important que le nôtre exige de celui qui l'assume une complète disponibilité de son temps, écrit-il aux membres du conseil exécutif national pour annoncer sa décision.

«La préparation des dossiers, la présence auprès des militants dans les régions et les comtés, les nécessaires relations avec les médias, les innombrables réunions dans un parti qui, tout en étant au pouvoir, veut garder intacte son autonomie de pensée et d'action ne peuvent se conjuguer avec la poursuite d'une carrière universitaire. La recherche et l'enseignement ne peuvent être indéfiniment subordonnés aux exigences d'une vie politique aussi active.»

M. Simard a ssuré le président du parti, M. René Lévesque, de son entier appui, «là ou les militants le jugeront à propos», dans les prochains combats «qui mèneront le Québec vers l'obtention de sa souveraineté nationale».

Insatisfaite, l'ANEQ veut poursuivre la lutte

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Insatisfaite de sa rencontre avec le ministre de l'Éducation, l'Association nationale des étudiants (ANÉQ) veut poursuivre et même intensifier sa lutte contre le nouveau règlement des études collégiales et la révision du régime de prêts et bourses.

Réunis en conseil central élargi, jeudi soir, les délégués de l'ANÉQ ont mis au point un programme d'action: continuation de la lutte; tenue d'un référendum dans tous les collèges; occupation des bureaux de députés, le jour de la présentation du budget; sensibilisation de l'opinion en vue d'une grève générale en septembre prochain; congrès général, probablement au début de mai, pour donner suite à ces objectifs.

À l'issue d'un entretien de plusieurs heures avec M. Yves Bérubé, les dirigeants étudiants ont dit qu'ils avaient été «ridiculisés et méprisés» par le ministre qui, selon eux, ne connaissait pas ses dossiers. La «consultation-bidon», a rapporté le secrétaire général, M. Patrice Legendre, s'est faite dans un «véritable climat de brasserie», le ministre faisant la sourde oreille aux revendications qui paralysent plusieurs cégeps affiliés à l'ANÉQ: commission d'enquête sur le nouveau règlement; moratoire sur les prêts et bourses; abrogation de la loi relative à l'accréditation des associations étudiantes.

En raison des nombreuses pommes de discorde et de la complexité des dossiers, M. Bérubé souhaite, pour sa part, que les pourparlers se poursuivent la semaine prochaine, avec l'ANÉQ et deux associations rivales et plus modérées.

Les citoyens de Sacré-Coeur suspendent les moyens de pression

QUÉBEC (PC) — Les citoyens de Sacré-Coeur ont suspendu temporairement, hier, les moyens de pression visant à forcer le gouvernement à intervenir pour rouvrir l'usine de sciage des Produits forestiers Saguenay.

À l'issue d'une réunion du comité d'action, le président du syndicat (CSN) des travailleurs de l'usine, M. Daniel Hovington, a annoncé la tenue pour lundi d'une nouvelle manifestation qui prendra la forme d'un défilé d'automobiles devant effectuer une tournée des villes et villages situés entre Tadoussac et Forestville.

On veut ainsi sensibiliser les populations environnantes et les divers intervenants sociaux de la région de la Haute-Côte-Nord aux problèmes vécus à Sacré-Coeur depuis la fermeture de la scierie il y a 16 mois.

Les citoyens de Sacré-Coeur ont bloqué la route 138 conduisant vers la Côte-Nord à plusieurs reprises cette semaine. La plus importante manifestation a eu lieu jeudi quand plusieurs centaines de citoyens ont maintenu le blocus pendant quelque 15 heures.

Faisant allusion à la forte présence policière, M. Hovington a déclaré que la manifestation de lundi ne pourra toutefois avoir lieu que «si on peut sortir de Sacré-Coeur». Selon lui, les manifestations sont, à toutes fins utiles, bannies à Sacré-Coeur en raison de la surveillance serrée effectuée par la Sûreté du Québec, qui a dépêché d'importants renforts à son poste de Tadoussac.

Hier, des policiers étaient postés aux deux entrées du village de Sacré-Coeur pour surveiller les allées et venues.

Jeudi soir, quelque 900 citoyens réunis à la salle municipale de l'endroit ont réaffirmé leur appui au comité d'action et leur intention de poursuivre les démarches pour obtenir la réouverture de la scierie.

Condition féminine: c'est l'harmonie en Chambre

QUÉBEC (PC) — La plus parfaite harmonie a régné, hier, durant l'étude en commission parlementaire des crédits du ministère de la Condition féminine.

L'étude de ces crédits a été complétée rapidement grâce à l'exceptionnelle unanimité qu'ont démontré les parlementaires des deux formations politiques relativement aux divers problèmes qui confrontent les femmes dans la société et sur les remèdes à apporter pour corriger la situation.

Le ministre Denise Leblanc-Bantey a même salué la contribution positive des députés «mâles» qui sont intervenus durant les travaux de la commission. Elle a constaté que lorsqu'on aborde le sujet de la condition féminine, les interventions dépassent la partisanerie politique.

Mme Leblanc-Bantey n'a pas manqué l'occasion, cependant, de dénoncer une fois de plus l'inertie de certains de ses collègues du cabinet et a promis de les rappeler constamment à l'ordre pour continuer de faire avancer ses dossiers.

Le député des Îles-de-la-Madeleine a dit partager toutes les préoccupations des intervenantes libérales, Mmes Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie) et Aline Saint-Amand (Jonquière), et a trouvé réconfortante la réflexion faite par son collègue, député de Shefford, M. Roger Paré.

Celui-ci a fait un vibrant plaidoyer en faveur de la femme au foyer dont il a voulu revaloriser le statut. La femme au foyer, a-t-il dit en substance, a toutes les raisons de se sentir heureuse si elle demeure à la maison par choix. Elle apporte généralement une contribution très importante à la société parce qu'elle manifeste sa présence par des actions bénévoles dans son milieu.

Si elle est tellement dévalorisée, a-t-il ajouté, c'est parce qu'elle n'est pas assez organisée structurée pour se faire entendre.

Le député de Jonquière, Mme Saint-Amand, a observé que l'utilisation de l'expresion «travailleuse au foyer» contribuerait à revaloriser son statut.

guérin l'éditeur qui édite

Arc-en-ciel Mathématique
Raymond Paquet
Hilaire des Lauriers

En vente dans toutes les librairies



Guide méthodologique et corrigé
15BN-2-7601-1002-8
293 pages — **27,95$**

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

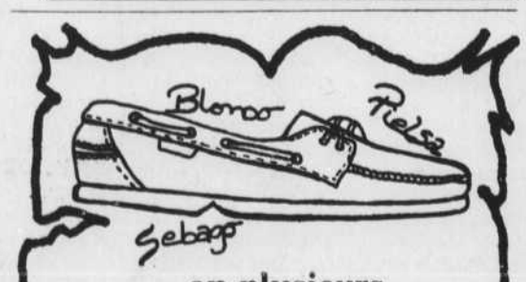
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

Abat-jour de Paris

Haute couture • Un atelier venu de France



Créations exclusives sur mesures, fait main. Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.
Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.
700 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide
804 Rockland (coin Van Horne), Outremont
Tél.: 276-9795 (Lundi sur rendez-vous)



... en plusieurs couleurs, modèles et grandeurs. Ces chaussures pour bateau sont aussi confortable pour la rue. Disponibles chez

BINNACLE
2055 Peel
843-8866



Sur Lacombe, crépite un insolite feu de bois et à l'ancienne, cuit une appétissante Pizza dont l'arôme se répand envoûtant... Invitant...

PIZZAFIORE
3518 Lacombe,(coin Côte-des-Neiges) tél. 735-1556

MONTRÉAL - PARIS - MONTRÉAL
GRAND SPÉCIAL PARIS: $439
ÂGE D'OR à partir de $419 Can.
TOURING CLUB DE FRANCE
2050, rue Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel - Tél.: 281-1040 Permis du Québec

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
Institut d'urbanisme

LA FORMATION CONTINUE À L'INSTITUT D'URBANISME

Une série de 3 sessions organisées par des spécialistes à l'intention des intervenants en aménagement et en urbanisme.

1) Politiques municipales d'habitation les 18 et 19 mai 1984

2) Méthodes de simulation appliquées aux projets municiaux les 24 et 25 mai 1984

3) Revitalisation des zones commerciales les 8 et 9 juin 1984

Frais d'inscription: 150,000 $ pour chacune des sessions

Pour informations: téléphoner à (514) 343-6865 343-6386

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Sur les traces de Freud... et des autres

Trimestre d'été 1984

Psychologie générale (PSY 1970)
3 crédits
Définitions, objets et méthodes. Présentation des différentes écoles: dynamique, expérimentale, différentielle, génétique, etc. Emotions et motivation.

Psychologie de l'apprentissage (PSY 1953)
3 crédits
Un cours essentiel à la compréhension des principes et des lois de l'apprentissage, des mécanismes du conditionnement, du contrôle et de la modification du comportement.

Renseignements et inscription:
Secrétariat des étudiants libres
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
3150, rue Jean-Brillant
Bureau 1114
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: 343-7338

Les traitements aux malades psychiatriques

La CSN affirme que le cas de l'hôpital Hyppolite-Lafontaine n'est pas unique

MONTREAL (PC, LE DEVOIR) — Les cas de surmédicalisation et de traitements douteux dénoncés à l'hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine, de Montréal, ne sont pas isolés; d'autres centres ont vécu des situations semblables, souvent provoquées par le manque de personnel et des compressions budgétaires appliquées aveuglément.

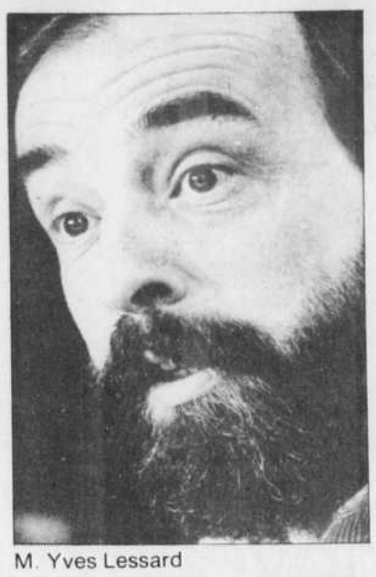
C'est la situation qu'a dénoncée vendredi, en conférence de presse, la Fédération des affaires sociales de la CSN et le Syndicat des employés de l'hôpital, représentant les préposés aux malades.

Le syndicat réclame qu'on enquête non pas sur des faits isolés et dénoncés sporadiquement, mais de façon générale, sur la qualité des soins en institutions psychiatriques.

La présidente du syndical local, Mme Francine Breton, expliquait hier qu'en raison des compressions budgétaires, l'administration ne remplace que partiellement le personnel et ne comble pas les postes vacants. Par exemple, une équipe moyenne à Louis-Hyppolite Lafontaine réunit de quatre à cinq préposés aux malades pour 40 patients atteints de déficience mentale.

« Il en coûte moins cher d'asseoir un patient dans une chaise et de le gaver de pilules pour le calmer que d'assurer sa réinsertion sociale », dénonçait la présidente du syndicat.

Le président de la Fédération des affaires sociales, M. Yves Lessard, cite de son côté d'autres cas « odieux »: au Centre pour jeunes handicapés Le Renfort, à Saint-Luc, le virus de l'hépatite B a atteint cinq professeurs, en contact direct avec de jeunes malades. Au Centre Pavillon du parc Aylmer, on tenterait de placer en foyer familial régulier des « déficients lourds », en faisant miroiter aux parents d'accueil une source de revenus.



M. Yves Lessard

Mme Breton pointe aussi du doigt les psychiatres, qu'elle juge responsables en partie des contrôles physiques et chimiques parfois abusifs qui prévalent à Louis-Hyppolite Lafontaine.

« De leur bureau, les psychiatres prescrivent un contrôle physique ou des médicaments, et les préposés sont pris pour les appliquer. Les contrôles physiques qu'on fait, on nous les ordonne », assurait Mme Breton, présidente du syndicat de l'hôpital.

Les syndiqués confirment ce qui avait été révélé par le rapport confidentiel de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec: « La fumée, le bruit, les salles de bain sont souvent inadéquates, les bains sont donnés collectivement, sans cloison. L'asile est toujours là; ce n'est que le nom qui a changé », décriait de son côté le vice-président du syndicat et lui-même préposé aux malades, M. Paul Bibeau. Le centre Louis-Hyppolite Lafontaine est l'ancien hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Le syndicat va encore plus loin et réclame pour les patients le droit de refuser tout traitement ou médicament qui ne lui convient pas. La présidente du syndicat estime que « les déficients mentaux sont moins fous qu'on le croit » et que lorsqu'il s'agit du corps et de la sa santé, « il sait mieux que quiconque ce qui ne lui convient pas ».

Le Syndicat des employés de l'hôpital Louis-H. Lafontaine revendique aussi que les syndiqués puissent participer aux prises de décision devant être assumées auprès des patients. « C'est nous, les préposés, les plus proches du patient. Et plus on est près, plus on est méprisé. »

Mme Francine Breton exige aussi qu'on diminue le nombre de patients pas unité de soins, qu'on pose des cloisons entre les bains et lits, qu'on améliore l'hygiène des lieux.

Les préposés sollicitent de plus une meilleure formation, et qu'on leur permette, notamment, d'assister aux conférences du midi sur les soins psychiatriques.

Parallèlement, dans une mise au point de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ,la présidente, Mme Jeannine Pelland Baudry, rappelle que l'Ordre ne dispose d'aucun pouvoir de coercition envers l'établissement concerné.

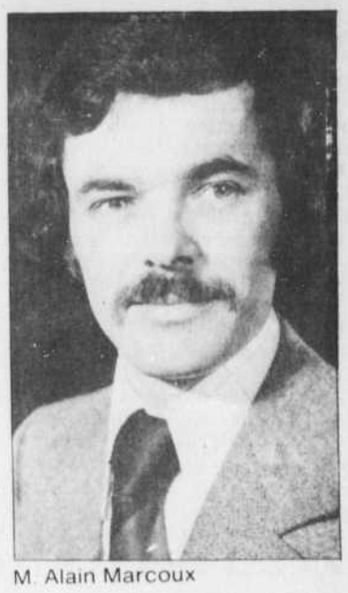
Dans un communiqué émis hier, l'Ordre remarque que dans leur rôle professionnel, les infirmières sont parfois en contradiction flagrante avec leur rôle d'employée d'un établissement donné où les structures, l'environnement et l'encadrement sont parfois insuffisant ou inadéquat. Si l'Ordre ne dispose d'aucun pouvoir de coercition, en revanche, dans le suivi d'un dossier de cette nature, il se fait un devoir d'aviser le ministre des Affaires sociales advenant que la situation ne s'améliore pas.

Suite à la réception du rapport du comité d'inspection professionnel, un plan d'action a été préparé par des infirmières du centre Louis-H. Lafontaine et soumis au comité d'inspection professionnelle en mars 1983. Le suivi de ce dossier a été par la suite assuré selon un calendrier pré établi par le comité d'inspection professionnelle en tenant compte du type d'établissement concerné. Un rapport d'évolution est attendu en mai prochain.

Selon la présidente, les communications entre le service de l'inspection professionnelle et les infirmières du centre hospitalier ont été maintenues depuis la visite de surveillance générale. Elles ont permis à l'Ordre de croire que des améliorations étaient en voie de réalisation.

Au congrès de l'UMQ, l'autonomie reste la préoccupation

par Alain Duhamel



M. Alain Marcoux

Après avoir acquis l'autonomie municipale à la faveur de la réforme sur la fiscalité municipale, les élus municipaux du Québec se préoccupent désormais de la sauvegarder face à un gouvernement dont le discours à cet égard ne leur apparaît plus aussi clair.

« Pourquoi donc faut-il toujours que le contenu des lois adoptées par l'Assemblées nationales soit si différent des conclusions et des résultats obtenus lors des consultations? » se demande le maire de Saint-Eustache, M. Guy Belisle, panéliste à l'un des ateliers de travail du congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). « C'est que le gouvernement du Québec est devenu un gouvernement extrêmement centralisateur grugeant loi après loi, réforme après réforme, l'autonomie municipale. »

Le maire de Beauport, M. Michel Rivard, président de la Communauté urbaine de Québec, conclut plutôt que la réforme de la fiscalité municipale, la loi sur la démocratie municipale et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme constituent toutes des progrès importants dans le sens de la valorisation du pouvoir municipal.

« Les réformes municipales de la fiscalité, de l'aménagement du territoire et de la démocratie municipale ont marqué profondément et d'une façon positive notre pouvoir municipal local. L'autonomie fiscale basée sur l'impôt foncier (...), la planification rationnelle et concertée de l'aménagement du territoire par les élus municipaux et la participation plus grande des citoyens à la vie politique municipale sont autant d'éléments qui indiquent que la revalorisation de notre pouvoir municipal se dirige vers l'objectif visé. »

Le maire de Valcourt, M. Camille Rouillard, ne concluera vraiment que lorsque les réformes auront passé l'épreuve de l'histoire et de plusieurs gouvernements. « Nous aurons progressé si nous pouvons démontrer qu'à travers des formules présentées par différents gouvernements successifs, nous avons su maintenir et protéger l'équilibre de la démocratie et de l'autonomie des municipalités qui sont la défense des liberetés locales. Du même coup, nous aurons évité l'illusion du pouvoir local. »

Un ancien sous-ministre des Affaires municipales, M. Roch Bolduc, propose même une charte des droits municipaux à être enchassé dans la constitution canadienne.

Pour peu qu'elle puisse compter sur le concours du ministre des Affaires municipales dans la coordination des interventions du gouvernement québécois dans le champ d'activité des administrations municipales, l'UMQ souhaite développer avec lui des rapports de partenaires, plus propices à la sauvegarde de l'autonomie locale, et plus productifs, que ne le sont les rapports d'autorité.

Les propos que tient M. Alain Marcoux depuis qu'il est ministre des Affaires municipales, l'esprit des entretiens qu'il a eus avec les porte-parole municipaux, incitent l'UMQ à penser que le climat de confrontation qui a présidé à leurs rapports depuis deux ans ne surgira pas de si tôt. Elle aura l'occasion de s'en rendre compte au cours des négociations à venir sur le projet de concordat au sujet des subventions du gouvernement fédéral et sur la refonte de l'ensemble des lois municipales.

Le contrat de Monterrey dans quelques semaines

Le BTM international contrôlera la qualité des voitures du métro de NY

par Alain Duhamel



M. Pierre Des Marais

Le Bureau de transport métropolitain international (BTMI) agira à titre de contrôleur de la qualité des voitures du métro de New York, fabriquées par la société Bombardier.

En effet, la firme new-yorkaise Parsons, Brinkerhoff, Inc., Gibbs & Hill, agissant comme principal conseiller auprès de la *New York City Transit Authority*, a confié au BTMI la tâche de contrôler la qualité de la fabrication, de la construction, de l'assemblage et des essais des 825 voitures *R-62- A* que Bombardier livrera d'ici 1987. Cet accord de sous-traitance est évalué à $1.6 million.

Il s'agit d'une transaction relativement modeste qui témoigne, néammoins, de la bonne réputation du BTM international et de ses progrès sur les marchés étrangers. M. Henry L. Michel, président de Parsons Brickerhoff, Inc., a indiqué que l'expertise du BTM l'avait incité à élargir la portée du contrat.

Dans quelques semaines, d'autre part, le BTM international devrait être en mesure de conclure un accord pour la construction d'un métro pour la ville de Monterrey, dans l'État de Nuevo Leon, au Mexique.

Il y a une quinzaine de jours, le BTM international, qui a réalisé l'étude de faisabilité, a déposé un projet auprès du gouvernement de l'État qui a suscité le plus grand intérêt. «Nous en sommes à régler le programme de financement. C'est une affaire de quelques semaines», a déclaré M. Pierre Des Marais II. Il s'agit d'un contrat évalué à $450 millions.

Bien que le BTM international ait eu des pourparlers avec plusieurs États américains, c'est la première fois qu'il obtient un contrat aux États-Unis. C'est aussi la première fois qu'il obtient un contrat à l'étranger dans un autre pays que le Mexique, où il a dirigé des travaux de prolongement du métro de Mexico.

«C'est une étape vers la conclusion d'autres contrats, vers un rythme de croisière beaucoup plus rapide», a dit M. Pierre Des Marais II, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal et du BTM international, créé en 1980 pour favoriser l'exportation de l'expertise acquise dans la construction du métro de Montréal.

BTM international a déjà fourni une assistance technique à la compagnie Bombardier lorsqu'elle a fabriqué les 180 voitures du métro de Mexico en 1982. Le BTMI avait alors mis au point une procédure d'essais dynamiques en laboratoire des *bogies* et effectué les calculs de masse des voitures.

Pour le métro de New York, Bombardier doit fabriquer une version améliorée de la voiture *R-62* mise au point par la société japonaise Kawasaki, qui équipe déjà une partie du parc de voitures de la métropole américaine. Le prix de chaque voiture revient à environ $1 million en devises canadiennes.

Jeunes d'ici grandit... à Outremont!

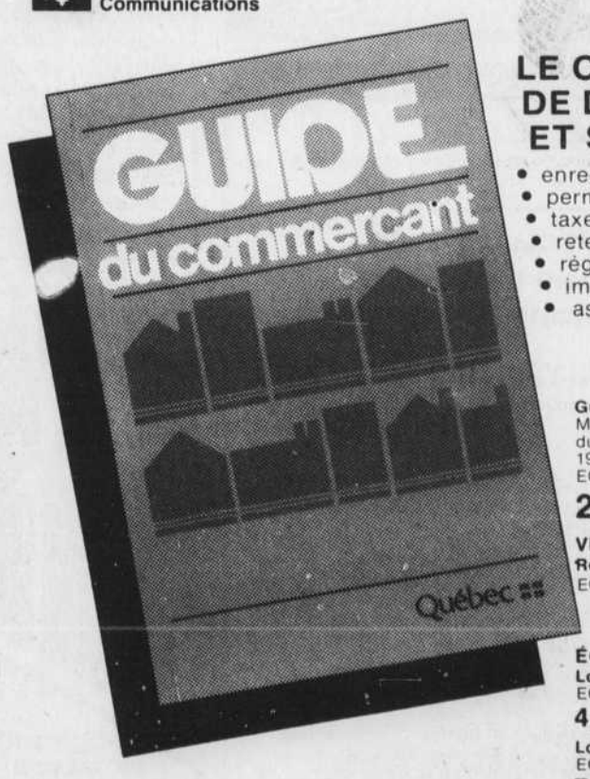
A compter d'aujourd'hui, au 1124 rue Laurier ouest (coin Querbes), nous aurons l'occasion d'offrir aux résidents d'Outremont et aux habitués de la rue Laurier une gamme complète de meubles d'enfants et de juvéniles, de literie, de papier peint, de lampes, de layette, d'articles de puériculture, de jouets, de livres...

Né à Westmount, nous avons choisi de grandir à Outremont.
Une naissance, ça se fête.
Venez nous visiter, une surprise vous attend.

Plaza Alexis Nihon, Westmount
1124, rue Laurier ouest, Outremont

Jeunes d'ici

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



LE COMMERCE DE DÉTAIL ET SES OBLIGATIONS

- enregistrement du commerce
- permis d'exploitation
- taxe de vente
- retenue à la source
- régime de rentes
- impôts
- assurance-maladie, etc.

Guide du commerçant
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
1984, 78 pages
EOQ 21011-2
2,50 $

VERSION ANGLAISE:
Retail merchant's guide
EOQ 21012-0

ÉGALEMENT OFFERTS:
Loi sur les normes du travail
EOQ 21167-2
4,50 $

Loi sur la protection du consommateur
EOQ 19690-7
7,50 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

8711

Québec

Économisez cette saison à Miami Beach

ENCORE DES CHAMBRES FACE À LA MER DISPONIBLES

Profitez de nos plus bas prix du 5 avril au 5 mai. Le Best Western Sahara Ocean-front Resort a Sunny Isles (le centre des activites a Miami Beach) a reduit ses prix. A partir de seulement $19.50 par jour, par personne, en occupation double, vous séjournez dans un hôtel par excellence, offrant toutes commodités... Piscine, plage ensoillée, bar-patio, spectacles, activités du matin au soir, tennis et golf gratuits. Cuisinettes sont disponibles: Ajoutez $3.50 par jour. Réservez sans delai. Voyez votre agent de voyages.

Au Québec, téléphonez sans frais 647-3775 ou a Montréal 931-0717.
Ou écrivez à:
Best Western Sahara Resort
Dept. MLD, P.O. Box 6725
Miami Beach, Florida 33154

d'un succès à l'autre!

Le Sanctuaire du Mont-Royal continue de battre tous les records! Records de ventes... record d'acheteurs satisfaits... record de distinctions honorifiques... record de qualité... record d'avantages... Et la phase II qui s'est enlevée en un temps record! Venez vous aussi voir pourquoi tant de gens préfèrent le succès... et choisissent le Sanctuaire de préférence à tout autre condominium.

Phase 3... 131 résidences d'une qualité incomparable dans un environnement incomparable.

le sanctuaire du mont-royal

phase III
phase II
phase I

LANCEMENT OFFICIEL – PHASE 3

OCCUPATION: PRINTEMPS 1985.

1 ch. à coucher – 1056 pi ca net et plus À compter de 99 500 $
2 ch. à coucher – 1329 pi ca net et plus À compter de 129 000 $
3 ch. à coucher – 1729 pi ca net et plus À compter de 169 000 $
Penthouses – 2242 pi ca net et plus À compter de 352 000 $

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL
(514) 738-6000 (De préférence sur rendez-vous)

Écrasement d'un F-18: Blais annonce une enquête mais garde confiance en l'appareil

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale, M. Jean-Jacques Blais, a indiqué, hier, que les nouveaux avions *CF-18* des Forces armées canadiennes ne seraient pas cloués au sol à la suite de l'écrasement d'un de ces appareils, jeudi, à Cold Lake en Alberta.

À la sortie des Communes, le ministre a souligné que la confiance des militaires canadiens dans l'efficacité et la performance de cet appareil n'était pas encore altérée par ce malheureux accident, qui a coûté la vie au pilote. «Pour l'instant, a-t-il ajouté, nous attendrons les résultats de l'enquête avant de prendre d'autres décisions.»

Pressé de questions sur les performances du *CF-18*, M. Blais a semblé impatient et a demandé aux reporters qui insistaient «de ne pas faire de spéculations sur les qualités de l'appareil et d'attendre les résultats de l'enquête».

«Les *CF-18*, a-t-il dit, sont présentement utilisés pour l'entraînement des pilotes. Il y des avions qui, durant les entraînements, malheureusement, s'écrasent; c'est regrettable, c'est une tragédie. J'ai offert mes condoléances à la famille du pilote, mais il faudra attendre les résultats de l'enquête.»

Pour l'instant, M. Blais n'est pas inquiet des performances de l'appareil et il n'est pas question pour lui de remettre en cause la décision du gouvernement fédéral d'acheter 137 *CF-18* en 1980 pour plus de $3 milliards.

«C'est un avion sécuritaire jusqu'à preuve du contraire, a indiqué M. Blais, et d'ici là, les opérations d'entraînement avec les *CF-18* se poursuivront.»

Cet entraînement, selon le ministre, se déroule dans des conditions bien spéciales «qui ressemblent à des situations de combat» et les risques sont évidemment plus grands: «Le pilote assume ces risques.»


Jean-Jacques Blais

M. Blais a tenu a rappeler qu'il ne voyait pas de raison de s'inquiéter des qualités des *CF-18*: «C'est un appareil, a-t-il dit, capable de très hautes performances, les pilotes ont confiance et ils sont les premiers à admettre que lorsque vous utilisez ce type d'avion vous devez accepter les risques.»

L'automne dernier, les spécialistes mécaniciens des Forces armées canadiennes avaient découvert des fissures dans les systèmes d'ancrage des moteurs de l'appareil, mais il semble que ce problème ait été résolu.

Dans une courte déclaration aux Communes, hier, le ministre de la Défense a offert ses condoléances au pilote tué dans l'accident, le capitaine Gerald Milligan, 28 ans, et il a annoncé la tenue d'une enquête.

David Berger appuie Johnston et critique le programme fédéral de formation

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le député de Laurier, M. David Berger, est devenu, hier, le premier député fédéral à appuyer le candidat Donald Johnston, qui aspire à devenir le prochain chef du Parti libéral du Canada.

Les deux hommes sont montréalais et se connaissent depuis longtemps, puisque M. Johnston a enseigné le droit fiscal à M. Berger il y a 10 ans. M. Berger ne garde aucun souvenir particulier de l'enseignement du député de Westmount: «La matière était plutôt terne», mais il pense qu'un gouvernement dirigé par son candidat saurait adopter les politiques fiscales sociales et économiques qui, à son avis, s'imposent.

«Nous n'avons pas à accepter le taux de chômage que nous connaissons présentement», a dit M. Berger, hier. Il a annoncé son appui à l'issue d'une conférence de presse sur la formation professionnelle pour laquelle un seul journaliste s'était déplacé.

Après avoir critiqué, plus tôt cette semaine, l'ébauche de politique des conservateurs en matière de recyclage, M. Berger s'en est pris, hier, à son propre gouvernement et à son programme national de formation «qui contient de nombreuses lacunes».

Ce programme permet aux provinces de recevoir de l'argent pour le perfectionnement et la formation professionnelle, dans certains secteurs, que les provinces et le fédéral ont identifiés, où il y a pénurie de main-d'oeuvre.

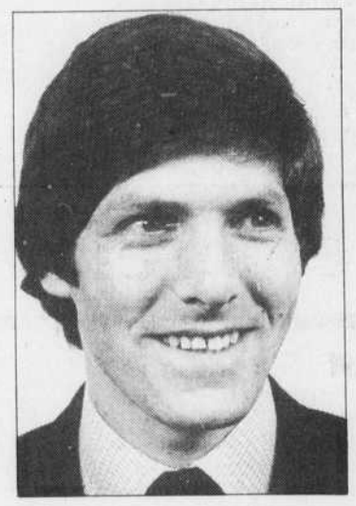
M. Berger rejette cette approche, car en favorisant la formation spécialisée, «la formation de base a été largement oubliée» dit-il. Il croit, par ailleurs, que c'est à l'individu qu'il revient de choisir sa formation.

La position de M. Berger se rapproche de celle qu'avait défendue au Québec la commission d'étude sur la formation des adultes (commission présidée par Mme Michèle Jean). Quant au gouvernement québécois, il a souvent dénoncé la marge de manoeuvre sur les choix de cours que s'arrogeait Ottawa, mais présentement les deux gouvernements s'entendent assez bien sur le fonctionnement du programme national de formation.

Ce programme est un des divers projets de formation professionnelle que les deux niveaux de gouvernement administrent conjointement.

Hier, par ailleurs, en tournée en Ontario, le candidat de M. Berger a, lui aussi, parlé d'éducation en souhaitant que les provinces et Ottawa collaborent davantage.

M. Johnston croit, cependant, que le gouvernement fédéral devrait jouer un plus grand rôle dans la formation des enseignants — domaine dont les provinces sont responsables — et aussi dans l'achat du matériel scolaire.



Ottawa n'a pas les moyens d'accroître le nombre de soldats (Blais)

par Gilles Provost

Les forces armées canadiennes consacreront plus de $2 milliards à l'achat d'équipement en 1984 et c'est pourquoi le gouvernement n'a pas les moyens d'accroître le nombre des soldats sur sa liste de paie, a expliqué, hier, le ministre de la Défense du Canada, M. Jean-Jacques Blais, à l'occasion du dîner régimentaire annuel des Fusiliers du Mont-Royal.

«Cela coûte cher, très cher», a-t-il reconnu. Par contre, il a aussi réconforté son auditoire avec une «bonne nouvelle»: le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a encore répété récemment qu'il s'engage à accroître le budget canadien de la Défense de 3 % par année, en termes réels, après l'avoir pleinement indexé pour tenir compte de l'inflation.

Parmi les nouvelles acquisitions, M. Blais a surtout insisté sur le programme d'achat d'armes portatives, annoncé en février. D'une valeur de $231 millions, cet achat inclut à la fois de nouveaux fusils, des carabines, des mitrailleuses légères de conception belge et, évidemment, les munitions standard de calibre 5.56 que ces armes requièrent. Ce contrat de munitions a été alloué aux Industries Valcartier, près de Québec.

Malgré les contraintes budgétaires, M. Blais a enfin rappelé que son gouvernement a décidé de lutter contre le chômage en augmentant de $12.9 millions le budget des unités de réserve et de $3.7 millions celui des corps de cadets.

Tout en admettant que les effectifs réguliers de l'armée candienne sont au minimum, M. Blais a soutenu que cela n'en rend que plus crucial le rôle que ces soldats devraient jouer si le Canada devait faire face à une urgence nationale. «Oui, a-t-il conclu, si la fierté a une ville, elle a aussi un régiment: celui des fusiliers Mont-Royal.»

Trudeau refuse de préciser les règles d'éthique des attachés politiques

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a refusé, hier, de préciser des règles d'éthique qui régiraient la participation des attachés politiques rétribués par l'État dans les campagnes des différents candidats à l'investiture libérale.

Un attaché politique de ministre peut travailler pour son ministre mais «s'il recrute des délégués, s'il organise la campagne au leadership, j'ai clairement dit qu'il devrait demander un permis d'absence ou démissionner», a dit M. Trudeau, interrogé à nouveau aux Communes par les conservateurs.

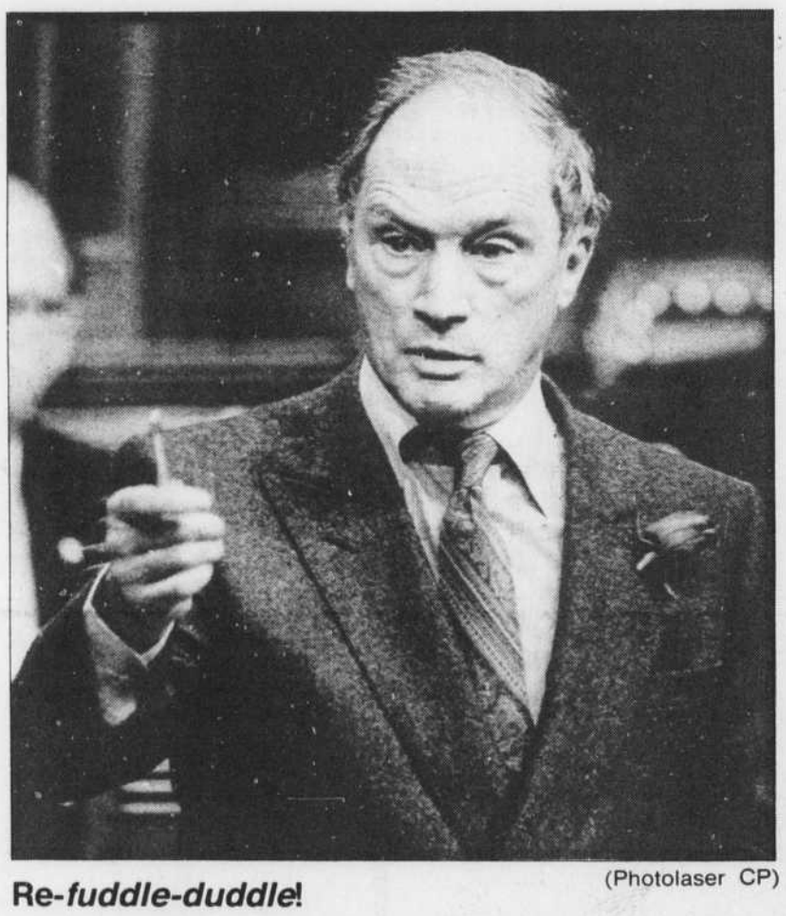
Si le chef de l'opposition, M. Brian Mulroney, était prêt à rendre public un code d'éthique pour son propre personnel, «je suis prêt à obéir aux mêmes règles et avec plus de sévérité pour les candidats au leadership», a dit M. Trudeau.

A plusieurs reprises, cette semaine, l'opposition conservatrice a soulevé aux Communes la participation du personnel des cabinets, rétribués à même les taxes des contribuables, dans les campagnes des différents candidats à la succession de M. Trudeau.

Mercredi soir, une importante réunion des partisans de M. John Turner à Montréal avait été organisée par M. Paul Lamontagne, chef de cabinet du ministre des Sports amateurs, M. Jacques Olivier. Dans les cercles libéraux, on ne se cache pas pour souligner que M. Lamontagne consacre beaucoup de son temps à la campagne de l'avocat torontois, ayant même accepté d'être cité dans les médias comme «l'organisateur» de la réunion de mercredi.

«C'est moi qui ai organisé cette réunion», a cependant affirmé le ministre Jacques Olivier, ajoutant toutefois que «M. Lamontagne travaille pour moi».

Plusieurs personnes du cabinet du ministre des Communications, M. Francis Fox, s'occupent aussi de l'avenir de l'ancien ministre des Finances, M. Turner. «Il n'y a pas un adjoint politique à Ottawa qui ne travaille pas au leadership en *side-line*, a lancé M. Jean-François Thibault, chef de cabinet de M. Fox et militant Turner. Mais il faut que le travail continue de se faire au ministère», a-t-il ajouté.


(Photolaser CP)

Re-*fuddle-duddle*!

Le premier ministre Pierre Trudeau a répété, hier, à l'intention d'un journaliste de Colombie-Britannique, son désormais célèbre «fuddle duddle». En Chambre, il a pris prétexte de ce qu'il aurait été mal cité sur son sentiment quant à l'hypothétique tenue de l'Expo 86 de Vancouver pour annoncer qu'il n'assisterait pas au dîner annuel de la tribune parlementaire à Ottawa.

Feu vert à l'Expo 86

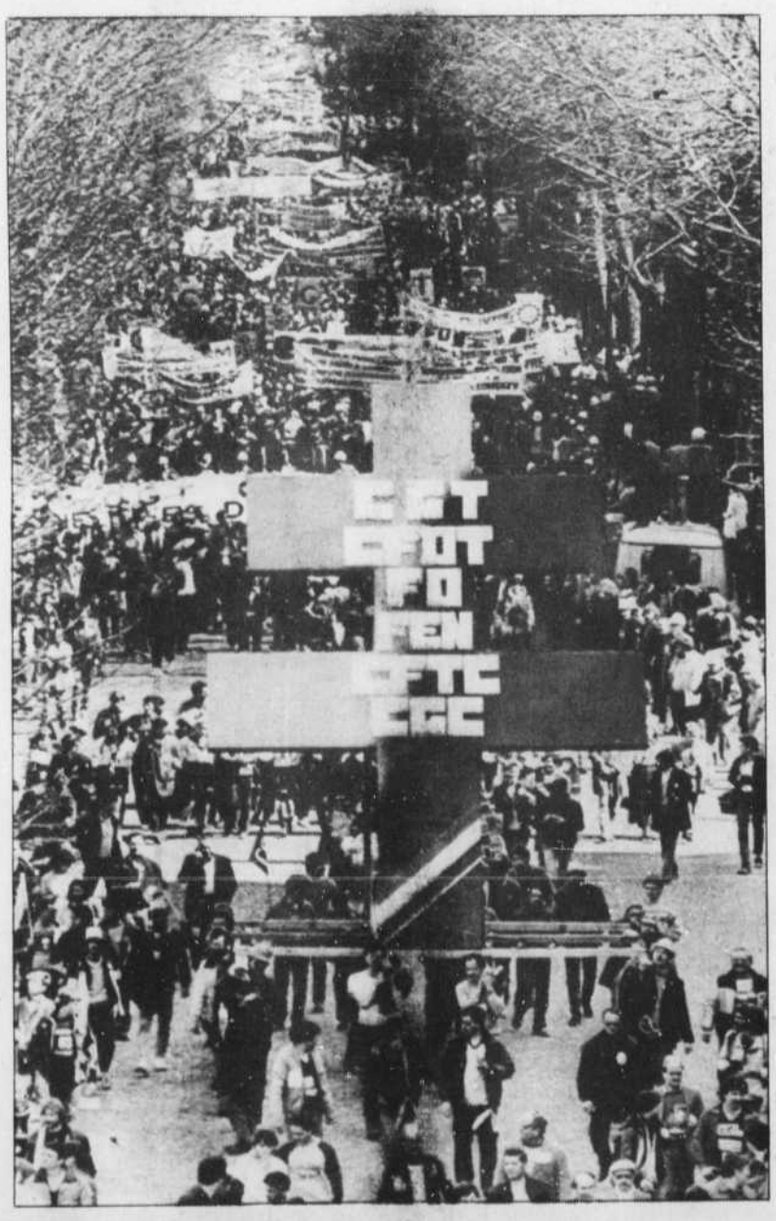
VANCOUVER (PC) — Le premier ministre William Bennett a finalement donné le feu vert, hier, à la réalisation de l'Expo 86, l'exposition mondiale des transports et communications qui doit se tenir à Vancouver en 1986.

Il en a fait l'annonce en conférence de presse, indiquant que le gouvernement légiférera contre toute menace d'arrêt des travaux lors de la période de construction de l'exposition.

L'annonce a suivi une rencontre avec le sénateur Jack Austin, qui représente le gouvernement fédéral dans la réalisation de cette entreprise de $1.2 milliard, à False Creek, dans le centre-ville de Vancouver, et une conversation téléphonique de dernière minute avec le cabinet créditiste, à Victoria.

M. Bennett a déclaré que le montant de $114 millions pour les contrats de construction qui avait été gelé en raison de disputes ouvrières sera distribué aux entrepreneurs, qu'ils embauchent ou non des syndiqués. Un nuage avait plané sur le sort de l'exposition depuis que M. Bennett s'était adressé à la population, par le truchement de la télévision le 29 mars, et avait demandé au président d'Expo 86, M. James Pattison, de s'enquérir si les travaux de l'exposition pourraient se dérouler normalement jusqu'à la fin.

M. Pattison a rapporté, la semaine dernière, qu'il avait été incapable d'obtenir des garanties des syndicats de la construction de la province et avait par la suite recommandé que le projet soit abandonné.



En passant par la Lorraine . . .

Plus de 30,000 ouvriers de l'acier de la région de Lorraine ont déferlé sur Paris, hier, pour manifester leur mécontentement à l'égard du plan du gouvernement Mitterrand de restructurer l'aciérie française, au prix d'importantes pertes d'emplois. Quelque 2,500 gendarmes ont dû être mobilisés pour éviter la violence. Au premier plan: une immense croix «de Lorraine» portant les sigles des six syndicats qui ont organisé la montée sur Paris. **Autres informations en page 6.** (Photolaser AP)

UNIVERSITE CONCORDIA

COLLEGE DES SCIENCES

SERIE DE CONFERENCES PUBLIQUES

L'ACOUSTIQUE DU VIOLON: HIER ET AUJOURD'HUI

par
Carleen M. Hutchins
Acoustical Society of America

HEURE: 20 h 30
DATE: le jeudi 19 avril 1984
ENDROIT: salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve ouest

Renseignements: 879-4160

La conférence aura lieu en anglais.

CONFERENCE HAROLD NEWMAN

VOYAGES TRAVELAIDE

LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

ÉCOLE PRIVÉE

Une école privée de niveau secondaire située à Montréal recherche:

— **Un professeur de français**
— **Un professeur d'enseignement religieux catholique**
— **Un professeur d'écologie à temps partiel**
— **Un appariteur de laboratoire de sciences à temps partiel.**

Les candidats pour les postes de professeurs doivent posséder un brevet d'enseignement et avoir au moins deux années d'expérience.

Ces tâches sont disponibles à compter de septembre 1984.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 577
Snowdon
Montréal (Québec)
H3X 3T7

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Une suggestion:
avant les vacances, initiez-vous à l'informatique

Début des cours: semaine du 14 mai 1984
Fin des cours: semaine du 9 juillet 1984

Initiation à l'informatique
(IFT 1800)
Survol de différents aspects de l'informatique. Concepts et vocabulaire de base. Applications dans les domaines des arts, de la science et de la gestion.

Initiation à la programmation
(IFT 1810)
Algorithmes et organigrammes. Etude d'un langage de programmation. Ecriture et exécution de programmes.

Programmation avec pascal
(IFT 1140)
Perfectionnement en programmation. Etude du langage PASCAL avec applications. Prérequis: IFT 1010 ou 1810 ou 1911.

Ouverts à tous

Tous les cours comportent des travaux pratiques. Aucun prérequis en mathématiques n'est exigé.

Horaires au choix, le jour ou le soir

Renseignements
Direction des enseignements de service en informatique: 343-5805
ou
Secrétariat des étudiants libres: 343-7338
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
3150, rue Jean-Brillant, bureau 1114
Montréal (Québec)
H3T 1N8

CAMELOT DEMANDÉ

POUR LA RUE HUTCHISON

(5138 à 5731)
OUTREMONT

COMMUNIQUEZ AVEC

MONIQUE FALARDEAU

642-4763



POURQUOI PAYER PLUS CHER!!!

Les plus belles collections de modes européennes vous seront désormais offertes directement de l'importateur à des prix de gros.

diffusion stephanie bis

Du nouveau à la rue Crescent

SALLE DE MONTRE STÉPHANIE MARTIN
2015 Drummond
Suite 651, Mtl
849-9887

BOUTIQUE STÉPHANIE BIS
2030 Crescent
Montréal
844-0063

Le Conseil des universités s'inquiète du «vieillissement» des professeurs

par Gilles Provost

«Le vieillissement accéléré des professeurs d'université, lié au faible recrutement et aux contraintes budgétaires, mène à une stagnation et même à un recul totalement inacceptable de la capacité scientifique québécoise», a soutenu, hier, le Conseil des universités dans un volumineux rapport effectué à la demande du gouvernement.

Le Conseil soutient aussi, dans son «avis», que le Québec sera incapable de trouver tous les professeurs d'université dont il aura besoin quand ceux qui sont en place arriveront presque ensemble à la fin de leur carrière, dans les années '90. Dans la plupart des universités québécoises, environ le tiers des professeurs aura alors plus de 55 ans.

Voilà pourquoi le Conseil a insisté hier, en conférence de presse, sur l'urgence d'entamer dès maintenant ce renouvellement des équipes de recherche et d'enseignement. Pour une période de transition de dix ans, ce rajeunissement imposera aux universités d'augmenter leurs effectifs de 80 professeurs par année.

Les programmes fédéraux et provinciaux actuels permettent déjà l'addition annuelle d'une quarantaine de professeurs dans les secteurs liés au virage technologique, dit le Conseil. C'est pourquoi le gouvernement devra maintenant mettre fin aux compressions budgétaires et fournir aux universités les sommes requises pour créer une quarantaine d'autres postes supplémentaires dans des domaines plus traditionnels, par exemple en lettres et en sciences sociales, où le renouvellement des effectifs est presque nul depuis des années.

Un tel effort exigera d'augmenter le budget des universités de $1.5 million par année, de façon cumulative, a expliqué le président du Conseil, M. Jacques Lecuyer. Cela coûterait donc $1.5 million la première année, $3 millions la seconde, $4.5 millions la troisième ... et ainsi de suite pendant dix ans. Après quoi la situation se stabiliserait d'elle-même.

Le Conseil des universités demande aussi à ces institutions de faire leur part en remplaçant leurs chargés de cours en surnombre par de jeunes professeurs, en réduisant l'éventail trop large de leurs cours spécialisés, en prêtant leurs professeurs expérimentés à l'industrie, en établissant des politiques de retraite anticipée, etc.

Sur la foi de plusieurs études, le Conseil soutient que le vieillissement actuel des professeurs a de très graves conséquences pour la qualité de la recherche québécoise. En matière de subventions de recherche et de direction de thèses, il y a des différences marquées entre la performance des jeunes et celle des professeurs plus âgés, dit-il.

«Une proportion importante des plus âgés décrochent et ne font plus de recherche. Ce fardeau, comme celui de la formation des chercheurs, incombe alors à un nombre de plus en plus restreint d'individus. En l'absence de recrutement de jeunes, l'éventail de la recherche ne se renouvelle plus. Comme les jeunes sont souvent plus enclins aux remises en cause, il y a lieu de s'inquiéter non seulement du volume et de la qualité de la recherche dans les prochaines années, mais également de sa pertinence.»

Encore plus grave à ses yeux, cette désaffection des professeurs âgés privera bientôt plusieurs départements de la masse critique de chercheurs actifs qui est essentielle à la floraison de recherches de qualité.

Le Conseil reconnaît que les chercheurs éminents voient souvent augmenter leur productivité avec l'âge, si bien que le petit nombre d'entre eux qui persistent peut équilibrer la désaffection de plusieurs de leurs collègues. Cependant, dit-il, même les meilleurs ont besoin d'un environnement stimulant et du contact quotidien avec des chercheurs plus jeunes. C'est ce milieu qui est en voie de disparition au Québec.

De façon générale, le Conseil des universités soutient qu'il faut toujours au moins 20 % de jeunes chercheurs (moins de 35 ans) dans une institution. Or, depuis 1973, cette proportion de jeunes est tombée de 35 % à 11 % dans les sciences pures et appliquées et elle tombera à 9 % dans trois ans. En lettres, le pourcentage de jeunes est déjà tombé à 7 % et il faudra attendre en 1990 pour que le départ des plus vieux permette de ramener la proportion à 10 %.

«En somme, dit-il, la situation des lettres, des sciences pures et appliquées, des arts et des sciences humaines demeurera si grave jusqu'en 1992-93 que le portrait ne pourrait plus être substantiellement changé par des prévisions moins pessimistes en matière de recrutement.»

Le portrait par université n'est guère plus rose: déjà, McGill, Concordia et Laval ont à peine 11 % de professeurs de moins de 35 ans et la proportion tombe même à 4 % à la petite université Bishop. Dans trois ans, Laval et Sherbrooke auront chuté jusqu'à 7 % ou 8 %.

Dans ce contexte, la loi 15 sur l'abolition de la retraite obligatoire vient compliquer le tableau en réduisant encore davantage les ouvertures disponibles aux jeunes professeurs. Le Conseil estime pourtant que l'effet à long terme sera beaucoup moins tragique et il conclut que l'on n'a pas vraiment besoin de suspendre l'application de cette législation pour permettre aux universités de traverser la crise.

La hausse des frais de scolarité serait préjudiciable (le Conseil)

(**Gilles Provost**) — La décision de Québec de hausser de 33 % (à $5,800) les frais universitaires des étudiants des autres pays pourrait être très préjudiciable aux universités francophones, a indiqué, hier au DEVOIR, M. Jacques Lecuyer, même si le Conseil des universités, dont il est le président, n'a pas encore pris formellement position à ce sujet.

«Je m'inquiète surtout pour les étudiants à la maîtrise et au doctorat, dit-il, parce que ces derniers représentent un apport très important à notre effort de recherche. Ler présence contribue aussi à ouvrir nos équipes de chercheurs sur l'étranger puisque les liens ainsi établis demeurent souvent pendant la vie entière, même une fois que ces étudiants sont retournés chez eux. Cela peut même avoir des retombées commerciales substantielles puisque ces personnes instruites et familières avec le Québec occuperont généralement des fonctions importantes dans leur pays par la suite.»

Sur le plan strictement scientifique, dit-il, l'accueil d'étudiants étrangers augmente le rayonnement de nos chercheurs à travers le monde. Cela leur permet aussi d'exploiter plus facilement le potentiel scientifique des laboratoires étrangers où leurs anciens étudiants constitueront autant de contacts utiles.

«L'Angleterre avait d'abord établi une politique semblable à celle du Québec pour des raisons budgétaires, mais elle est en train de faire marche arrière à l'instigation surtout des milieux d'affaires qui voyaient l'intérêt d'une stratégie de communication plus ouverte ...» Pour leur part, plusieurs universités américaines pratiquent une prospection et un écrémage systématiques des étudiants étrangers les plus prometteurs, à qui ils offrent des bourses particulièrement généreuses.

Un nouveau pénitencier

DRUMMONDVILLE (PC) — Drummondville sera dotée, d'ici 1988, d'un des plus grands pénitenciers au Québec dont la capacité d'hébergement passera de 240 à 400 détenus. Le pénitencier, présentement à sécurité intermédiaire, deviendra un centre à sécurité multiple.

L'orientation sexuelle revient

OTTAWA (PC) — Dans son rapport annuel, rendu public hier, la Commission canadienne des droits de la personne demande, une fois de plus, au Parlement d'éliminer la retraite obligatoire, d'interdire la discrimination basée sur l'orientation sexuelle ou les croyances politiques et de renforcer les lois contre la littérature haineuse.

Pour la Commission, le moment de la retraite devrait être déterminé par «la compétence et non l'âge».

Quant à la discrimination à cause des tendances sexuelles et des convictions politiques, la commission ne peut la combattre, parce qu'elle n'est pas interdite selon la loi.

La loi sur la littérature haineuse existe, elle, mais elle est si mal formulée qu'elle n'est pas efficace.

en bref...

■ *Gardés à l'oeil*

HOUSTON (PC) — Un juge d'une cour de Houston, au Texas, a refusé, hier, tout cautionnement à quatre Québécois, arrêtés mercredi en rapport avec une tentative de vol à main armée. Les cautionnements ont été refusés à Yves Lasalle, 29 ans, ainsi qu'à Diane Normandin, Danielle Barolet et Guylaine Blais. D'autre part, les policiers américains assurent une surveillance étroite auprès de Mario Valiquette, 28 ans, et Dorès Gatien, 39 ans, hospitalisés à la suite de la fusillade survenue lors de la tentative de vol à Houston. Les trois hommes sont recherchés au Québec en rapport avec la mort d'Yvan Charland, tué lors d'un vol à main armée au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie, le 22 décembre à Sherbrooke. Ils devront toutefois répondre auparavant des accusations portées par la justice américaine.

■ *Appel du CSF*

QUÉBEC (PC) — Le Conseil du statut de la femme a lancé un appel un gouvernement canadien, hier, l'invitant à faire toutes les pressions qui s'imposent auprès du gouvernement polonais en faveur de Mmes Ewa Szypura et Kazimiera Cebula. Les deux Polonaises jeûnent depuis 19 jours devant le consulat général de Pologne à Montréal pour obtenir que des membres de la famille de Mme Cebula puissent venir les rejoindre au Canada. La présidente du CSF, Mme Francine C.-McKenzie, souligne que le gouvernement canadien se devait d'intervenir de façon à ce que les deux femmes aient entièrement gain de cause dans leurs revendications. C'est d'ailleurs un droit prévu dans la législation canadienne, précise Mme McKenzie.

■ *La non-association*

Dix-huit chercheurs et techniciens de l'usine Goodyear de Valleyfield contestent, en Cour supérieure, l'obligation de se syndiquer en s'appuyant sur les chartes fédérale et québécoise des droits et libertés. Ce groupe de travailleurs demande au juge Paul Reeves de rejeter la demande d'accréditation syndicale dont ils sont l'objet. Ils prétendent que si les chartes de droits et libertés reconnaissent le droit d'association comme une liberté fondamentale, ce droit doit signifier du même coup le droit de non-association. Le magistrat aura à décider si les droits fondamentaux édictés dans les chartes des droits et libertés ont préséance sur certains articles d'autres lois, dont le code du travail du Québec; le juge Reeves devra aussi évaluer si le droit de non-association est acceptable dans une société libre et démocratique comme la nôtre, en 1984. Le représentant des requérants, Me Pierre Beaudoin, a fait valoir que le droit de non-association était reconnu dans l'interprétation de la Constitution américaine et dans la Conventioin européenne des droits de l'homme.

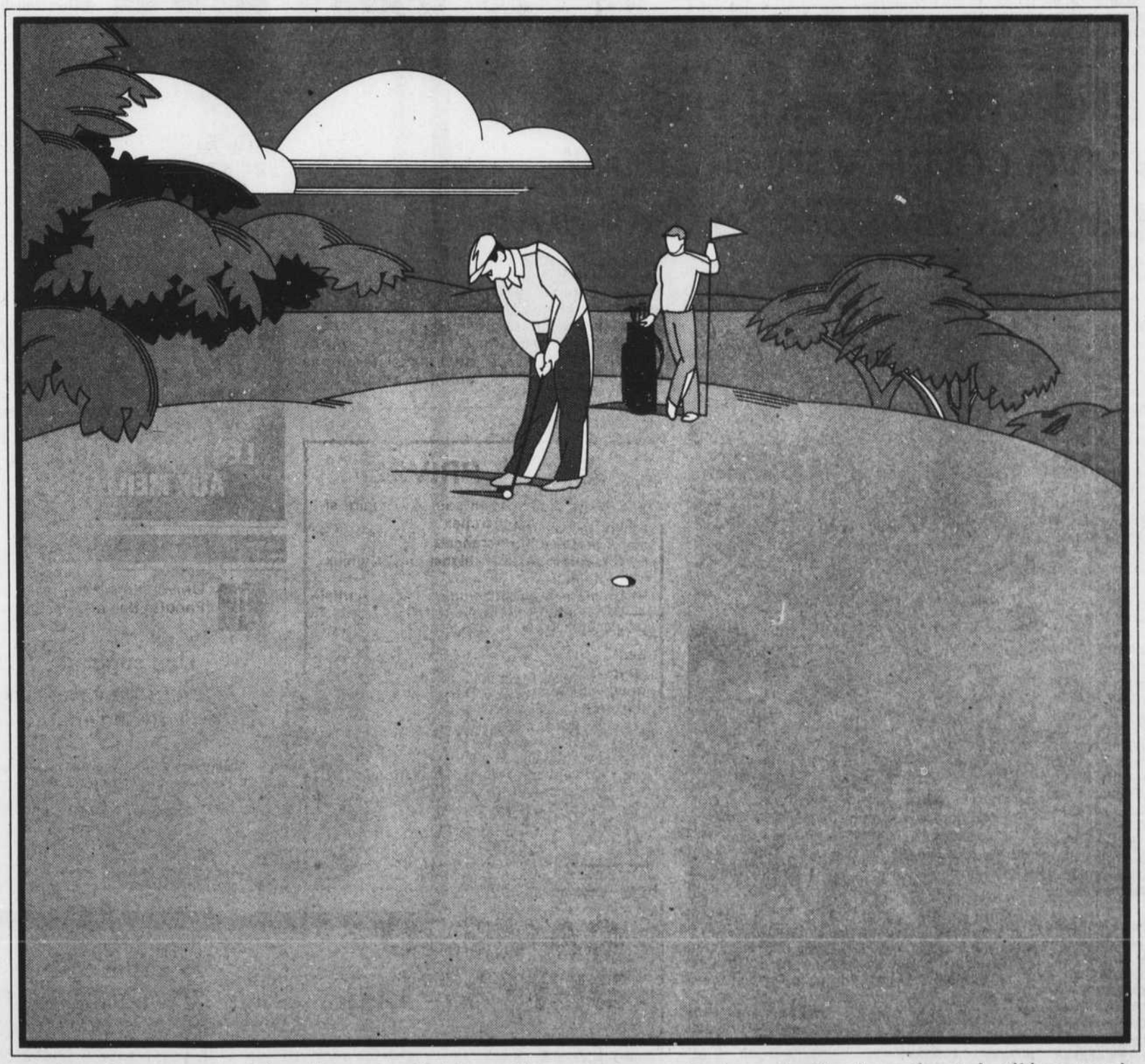
■ *Grands Montréalais*

La société ferroviaire Canadien National et la Chambre de commerce de Montréal viennent de mettre sur pied l'Académie des grands Montréalais du monde des arts, de la science, du commerce et du service public. Cette académie prendra la relève des dîners des grands Montréalais qui ont eu lieu au cours des cinq dernières années pour rendre hommage aux hommes et femmes qui ont apporté d'importantes contributions à la vie montréalaise. Le prochain dîner annuel se tiendra en novembre.

■ *L'opinion de la SSJB-M*

Le président de la SSJB-M considère que le candidat à la direction du Parti libéral, M. John Turner, est un véritable caméléon politique qui «doit rectifier au début de chacun de ses discours les propos qu'il a tenus devant l'auditoire précédent». De l'avis de M. Gilles Rhéaume, c'est le désir de se faire remarquer et admirer par tous les groupes auxquels il s'adresse qui rend M. Turner si incohérent dans ses déclarations. Le président de la SSJB-M fait remarquer que, lors de son passage à Montréal, M. Turner a tenu des propos élogieux sur la charte de la langue française, mercredi, mais qu'il les a sérieusement atténués le lendemain, «parce que la communauté anglophone a réagi fortement à ces propos élogieux», a expliqué M. Rhéaume.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, le contrat qui décontracte.



Au golf comme en affaires, il est essentiel de se décontracter... afin de pouvoir se concentrer sur l'essentiel.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell vous donne la possibilité de louer, avec option d'achat, selon vos besoins, votre équipement de télécommunications. À des prix très compétitifs.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell met à votre disposition la gamme la plus complète de systèmes de télécommunications. Systèmes des plus performants.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell assure aussi la maintenance de votre système de télécommunications. Le service Bell Canada, au service de l'efficacité.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, c'est le contrat qui décontracte.

L'efficacité passe par Bell

Bell

Des dizaines de milliers de Lorrains défilent dans les rues de Paris

PARIS (d'après AFP et Reuter) — « La Lorraine vivra » : plus de 30,000 sidérurgistes et mineurs de fer de cette région du nord-est de la France, particulièrement touchée par les restructurations de leur branche, ont scandé ce slogan hier dans les rues de Paris pour manifester leur hostilité au plan acier du gouvernement français.

Hier soir, une délégation de syndicalistes a été reçue à l'Élysée après la manifestation. Les représentants de six organisations syndicales ont demandé à M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint de la présidence, et à plusieurs conseillers du président François Mitterrand de faire connaître à ce dernier leur détermination à obtenir la révision des décisions concernant la sidérurgie.

« Il appartient maintenant au président de la République d'apporter la réponse qui convient », ont-ils dit en sortant.

Venus en autocars et en trains spéciaux des grands bassins sidérurgiques de la Lorraine, les manifestants ont défilé pendant plus de cinq heures sous un soleil printanier, de la Place de la Nation, à l'est de Paris, jusqu'au pied de la tour Eiffel, symbole de la sidérurgie triomphante du siècle dernier.

M. Georges Marchais, secrétaire général du PC français, a créé la surprise en se joignant au dernier moment au cortège, conduit notamment par M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT (à direction communiste). M. Marchais a souligné que sa présence n'avait pas un caractère d'hostilité à l'égard du gouvernement, qui compte quatre ministres communistes. Ma participation vise, a déclaré M. Marchais, « à affirmer la nécessité de négocier pour trouver des solutions meilleures pour la France ».

Le PCF et la CGT, qui avaient mobilisé leurs membres hier, avaient déjà à plusieurs reprises manifesté leur hostilité au plan acier du gouvernement, qui prévoit la suppression de 25,000 emplois, dont 16,000 en Lorraine.

Derrière une immense croix de Lorraine, symbole de cette région, portée par une quinzaine de sidérurgistes, les manifestants ont scandé des slogans le plus souvent syndicaux, mais parfois aussi plus directement politiques comme « Mitterrand démission », « Mitterrand trahison », « Mitterrand t'es foutu, la Lorraine est dans la rue ».

Un service d'ordre syndical omniprésent a réussi à empêcher tout débordement important, dans la crainte de voir des « provocateurs » créer des incidents pour faire dégénérer la manifestation.

Toutefois, sans que l'on sache encore hier soir si l'incident était lié ou non à la manifestation de Lorraine, du gaz a été répandu en début d'après-midi dans le quartier des Champs Élysées, en plein centre de la capitale, action revendiquée par téléphone par un « sidérurgiste ».

Bien que ce gaz — vraisemblablement du mercaptan contenu dans de petites fioles, utilisé notamment pour odoriser le gaz dans les hauts-fourneaux — ne présente aucun danger, une centaine de personnes ont été soignées sur place pour des nausées et des malaises, et 23 hospitalisées.

Plusieurs stations de métro ont été temporairement fermées et des immeubles évacués, dont ceux des stations de radio Europe-1 et RTL, tandis qu'une certaine panique gagnait le quartier.

La manifestation des Lorrains s'est dispersée peu après 17 heures0 gmt dans le calme.

Les quartiers résidentiels est et ouest sont bombardés

Les combats font encore rage à Beyrouth

BEYROUTH (Reuter) — Les quartiers résidentiels de Beyrouth-Est et Ouest ont subi hier après-midi d'intenses bombardements à la suite de la recrudescence des combats le long de la ligne verte, ont rapporté des témoins et les radios.

Sept personnes ont été tuées et une trentaines d'autres blessées au cours du pilonnage. Quatre autres ont été blessées dans les secteurs essentiellement musulmans du sud-ouest de la capitale où, selon la radio druze *Voix de la montagne*, les obus et les roquettes pleuvaient à un rythme très soutenu.

« Les obus tombent tout autour de nous, la plupart des habitants sont dans les abris », a déclaré un résident interrogé par téléphone.

Des quartiers chrétiens du sud de Beyrouth ont également été bombardés et les milices chrétiennes ont riposté, a rapporté pour sa part la radio des Forces libanaises de la droite chrétienne.

Selon un militant du mouvement chiite Amal cité par Radio-Beyrouth, certaines forces relancent les combats pour ruiner le plan de désengagement des combattants sur la ligne verte.

En outre, un homme au volant d'un camion bourré d'explosifs a foncé hier dans une position israélienne au Sud-Liban, tuant six soldats et détruisant deux chars, a annoncé Radio-Beyrouth.

Des « combattants de la résistance nationale », selon la radio émettant du secteur musulman de Beyrouth, ont mené l'attaque contre une position située près de Deir Qanoun an Nahr, village à 10 kms de Tyr.

La nouvelle n'a pu être confirmée de source militaire israélienne, les télécommunications étant coupées entre le nord et le sud.

Le kamikaze a profité d'une relève des unités pour lancer son véhicule sur la position. Il a été tué, a ajouté la radio.

Alors que la guerre libanaise entrait dans sa dixième année et que le bilan des 100,000 morts continuait à s'alourdir, un quotidien beyrouthin écrivait hier : « Il n'y que nuages et sang à l'horizon ».

Le président Amine Gemayel s'est pour sa part rendu dans le nord du Liban pour rencontrer l'ancien président Souleiman Franjié, un de ses opposants, chrétien comme lui, afin de tenter de rapprocher les points de vue des différentes factions.

M. Franjié a été membre du Front de salut national à prédominance musulmane mais il a semblé prendre ses distances lors de la conférence de réconciliation de Lausanne en s'opposant à un plan visant à limiter les pouvoirs du président.

M. Gemayel a reçu hier une lettre du président Ronald Reagan réaffirmant la poursuite du soutien américain dans la recherche de solution pour mettre fin à la crise et assurer l'indépendance, l'unité et la souveraineté territoriale du pays.

Le gouvernement français a pour sa part annoncé son accord de principe à l'envoi d'observateurs supplémentaires pour contrôler le désengagement des forces sur la ligne verte, rapporte l'agence de presse libanaise.

Une quarantaine d'observateurs français sont déjà installés sur la ligne verte sur les positions précédemment occupées par le contingent français de la Force multinationale.

Mais le comité de sécurité regroupant l'armée et les différentes milices a annoncé n'avoir pu constituer la force d'observation de 110 hommes nécessaire au plan de désengagement pour lequel il a établi un calendrier.

Radio-Beyrouth a pour sa part fait état de la mise sur pied d'une force tampon de 2,000 policiers libanais pour ce plan.

En conséquence et alors que le mandat des casques bleus expire dans six jours, aucune réunion du Conseil de sécurité n'a été convoquée.

Un porte-parole de l'ONU a déclaré que M. Javier Perez de Cuellar devait partir pour trois semaines dimanche mais pourrait interrompre sa tournée et rentrer à New York pour une éventuelle session du Conseil.

Dans un rapport au Conseil diffusé mardi, le secrétaire général de l'organisation mondiale recommandait l'extension du mandat et précisait que le gouvernement libanais souhaitait que la FINUL — forte de 5,688 hommes — reste six mois de plus.

Il recommandait également un rôle accru pour cette force « au moment opportun ».

Un allié encombrant suscite une vive controverse autour du pasteur noir Jesse Jackson

NEW YORK (Reuter) — En faisant l'éloge d'Adolf Hitler, un allié politique de M. Jesse Jackson a suscité une nouvelle controverse sur la candidature du pasteur noir qui dit vouloir réconcilier Noirs et Blancs au sein d'une « coalition arc-en-ciel ».

M. Jackson continue de recueillir un nombre sans précédent de vote noirs au cours des primaires et « caucus » (petites assemblées) en vue de l'investiture démocrate mais l'attention de la presse se concentre désormais surtout sur les propos tenus par son allié, M. Louis Farrakhan.

Des journaux aussi prestigieux que le *Washington Post*, le *New York Times* ou le *Philadelphia Inquirer* ont critiqué le refus de M. Jackson de désavouer sans réserves M. Farrakhan, chef de file du petit groupe séparatiste musulman noir « Nation d'islam », et le vice-président George Bush les a accusés tous deux d'avoir introduit des relents d'antisémistisme dans la campagne.

M. Jackson s'est dissocié de certaines remarques de M. Farrakhan, mais il a déclaré : « Je n'ai aucun droit moral d'enterrer quelqu'un les yeux grand ouverts ».

Dans un discours prononcé le mois dernier, M. Farrakhan s'en est violemment pris à un journaliste noir du *Washington Post* qui rapportait que M. Jackson avait utilisé le terme péjoratif de « hymie » (youpin) pour parler des Juifs de New York.

Il a qualifié le journaliste Milton Coleman, de « traitre » de « Judas » et d'« Oncle Tom », ajoutant même : « Un jour nous te punirons par la mort ».

M. Jackson a d'abord nié avoir utilisé le mot « hymie », puis il s'en était excusé. Finalement, il a tenté de se disculper en disant que les Juifs l'employaient eux-mêmes.

C'est au cours d'une conférence de presse prononcée mercredi que M. Farrakhan a fait sensation en présentant Hitler comme un « grand homme ».

« Ici, les Juifs n'aiment pas Farrakhan, donc ils l'appellent Hitler. C'est une très bonne appellation. Hitler était un très grand homme. Il n'était pas grand pour moi en tant que noir, mais c'était un grand Allemand qui a relevé l'Allemagne des cendres de sa défaite...dans la Première Guerre mondiale », a-t-il dit.



Le pasteur Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles de novembre prochain, se réjouit du résultat obtenu lors des élections primaires en Pennsylvanie. (Photolaser AP)

Il a également nié avoir menacé Milton Coleman, affirmant même qu'il considérait la vie de celui-ci comme sacrée.

Dès le début de sa campagne, M. Jackson a accepté l'aide de M. Farrakhan. Il a recours à ses gardes du corps et le fait intervenir en « lever de rideau » dans ses réunions électorales.

Il a même convaincu son encombrant allié, qui en tant que séparatiste proclame son mépris pour la politique américaine, de se faire inscrire sur les listes électorales et il l'a emmené à Damas pour une visite au cours de laquelle il a obtenu la libération d'un pilote américain emprisonné en Syrie.

Les commentaires du dirigeant musulman sur Hitler ont provoqué la colère de la communauté juive, généralement favorable aux candidatures noires mais qui fait preuve de la plus grande réserve à l'égard de M. Jackson, dont elle désapprouve la position sur le conflit du Proche-Orient.

« M. Farrakhan a assombri la coalition arc-en-ciel de M. Jackson, et cela jette une ombre très importune sur l'échiquier politique américain », a déclaré le rabbin Alexander Schindler, figure éminente de la communauté juive.

Un collaborateur de l'ex-vice président Walter Mondale, principal candidat à l'investiture démocrate, a estimé en privé que les commentaires de M. Farrakhan avaient coûté 5% des voix à M. Jackson lors de la primaire de Pennsylvanie mardi dernier.

M. Jackson a obtenu 75% des votes noirs et 4% des votes blancs dans cette consultation.

La communauté noire reproche à la presse d'accorder trop de place aux déclarations de M. Farrakhan et pas assez au plaidoyer pour la justice sociale de M. Jackson.

« Nous sommes tous soutenus par des éléments extrémistes entre autres, a déclaré le pasteur noir. Tout ce qu'on peut faire, c'est de distinguer entre le pécheur et le péché ».

Mais comme l'écrivait mercredi le *Philadelphia Inquirer* dans un éditorial, « les réponses faites par M. Jackson ont laissé sur leur faim de nombreux électeurs, et elles ne manquent pas de susciter des interrogations sur la manière dont, en tant que leader national, il réagirait à dautres bavures ».

le monde

■ *Reagan et le fisc*

WASHINGTON (Reuter) — Le président Reagan a perçu en 1983 des revenus s'élevant à $422,834 sur lesquels il a payé $128,639 d'impôts fédéraux. Le président des États-Unis a également payé $60,469 d'impôts en Californie, État où il est domicilié, d'après une copie de sa déclaration d'impôts rendue publique par la Maison-Blanche. Les revenus de M. Reagan comprenaient notamment $200,000 représentant son traitement de président.

■ *Les non-grévistes pourront travailler*

LONDRES (AFP) — Tout sera fait pour permettre aux mineurs non-grévistes « d'exercer leur droit au travail », a déclaré hier le président des Charbonnages nationalisés britanniques, M. Ian MacGregor. M. MacGregor répondait à la décision prise la veille par le comité exécutif du syndicat des mineurs de remettre à plus tard un vote national sur la grève qui paralyse depuis cinq semaines une très grande partie de l'industrie charbonnière en guise de protestation contre un plan de restructuration des charbonnages.

■ *Grève générale en Bolivie*

LA PAZ (Reuter) — La Confédération des syndicats boliviens (COB-d'obédience communiste) a décrété hier une grève générale jusqu'à lundi pour protester contre les dernières mesures d'austérité du gouvernement. Les commerçants ont fermé boutique et les transports en commun étaient paralysés hier. Le peso s'échange maintenant à 2,000 au dollar et à 3,000 sur le marché noir. Le prix de l'essence a quadruplé. Le sucre, le pain, le fuel et le riz ont augmenté de 110 à 460 %. L'inflation a atteint 328 % l'an dernier en Bolivie.

■ *M. Begin absent aux élections*

JÉRUSALEM (AFP) — L'ancien premier ministre israélien Menahem Begin a indiqué hier à la radio israélienne qu'il n'avait pas l'intention de participer aux prochaines élections législatives du 23 juillet prochain. M. Begin, qui n'a pas réapparu en public depuis sa démission en septembre dernier, a estimé que les résultats des élections de jeudi pour désigner le candidat tête de liste de son parti au poste de premier ministre constituent une victoire pour M. Yitzhak Shamir et une défaite pour M. Ariel Sharon. L'actuel premier ministre a été désigné tête de liste du Herouth, principal parti du Likoud, la coalition au pouvoir, par 56 % des suffrages.

■ *Grève dans la presse marocaine*

RABAT (Reuter) — Dix quotidiens marocains n'ont pas paru hier pour protester contre l'autorisation donnée par le gouvernement à l'impression de journaux étrangers, un saoudien et cinq français, dans le royaume. Trois hebdomadaires paraissant habituellement le vendredi étaient également absents des kiosques conformément au mot d'ordre de grève de 24 heures lancé par le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM). Seuls le quotidien officiel de langue arabe *Al-Anbaa* et les deux francophones *Le matin* et *Maroc-soir* ont paru normalement hier bien que le SNPM les ait invités à se joindre au mouvement.

La 50 innove !



Une nouvelle bouteille moderne qui s'empoigne bien. Qui a du style et de la gueule.

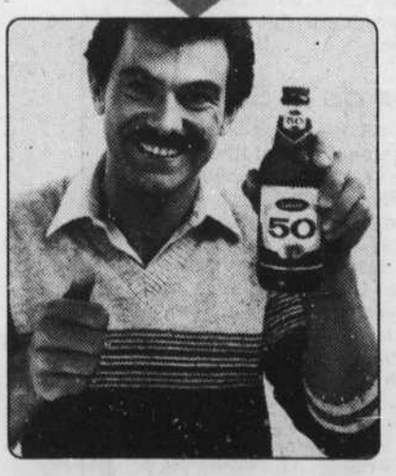
Toujours à prix populaire.



Une nouvelle capsule dévissable qui s'enlève en un tour de main.

Depuis plus de 20 ans, la grande Labatt 50, unique par sa saveur et sa douceur, est l'une des bières les plus vendues au Québec. S'en offrir une dans sa nouvelle bouteille, c'est s'offrir un plaisir de plus. C'est être capable de se dire...

Tu l'as l'affaire!



Labatt 50



Des policiers et des soldats israéliens s'attardent devant l'autobus détourné jeudi soir par des terroristes palestiniens non loin de Gaza. Les quatre membres du commando ont été tués lorsque l'armée israélienne a pris le véhicule d'assaut. (Photolaser AP)

Après l'opération spectaculaire d'un commando palestinien

Le terrorisme devient la préoccupation majeure en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — À 102 jours des élections générales en Israël, la multiplication des attentats spectaculaires contre des objectifs civils au coeur d'Israël est redevenue une préoccupation majeure pour le gouvernement et la population israélienne.

Si pour l'opposition la première prise d'otages dans un autobus depuis six ans survenue jeudi soir est l'illustration de l'échec de l'opération de destruction des bases palestiniennes au Liban, pour la majorité, et en premier lieu sa frange radicale conduite par le général Ariel Sharon, elle exige au contraire des mesures préventives toujours plus dures contre l'OLP.

« La lutte contre le terrorisme » se retrouve spectaculairement placée au coeur de la campagne électorale, comme l'a d'ailleurs prouvé le surprenant succès remporté par le général Sharon au sein de son parti. Ce dernier, qui fait ouvertement campagne pour une politique plus musclée, que ce soit au Liban face à la Syrie ou dans les territoires occupés, a en effet obtenu jeudi soir 42 % des suffrages du comité directeur du Herout face au premier ministre.

L'opposition travailliste, qui a vigoureusement dénoncé le détournement et l'OLP considérée par elle comme une organisation « terroriste et irresponsable », ne peut que regretter que la joute électorale se déplace du terrain intérieur économique et social vers des préoccupations de sécurité sur lesquelles existent un large consensus en Israël, notent les observateurs.

L'attaque, la quatrième de ce type en moins de six mois, a causé une vive émotion au sein de l'opinion publique dont une partie réclame de plus en plus ouvertement de nouvelles mesures de protection pour les civils et pour certains, la distribution massive d'armes à tous les Israéliens.

Le général Sharon, mis en cause par la Commission Kahane pour les massacres de Sabra et de Chatila à Beyrouth, apparaît aux yeux de ces Israéliens comme le seul décidé à frapper vraiment le premier l'OLP.

Il est aussi le seul ministre du gouvernement à revendiquer encore toute la responsabilité de la guerre du Liban, même dans ses échecs, en affirmant que ceux-ci sont dûs, en premier lieu à une attitude trop timide d'Israël vis-à-vis des États-Unis, de la Syrie ou du gouvernement central du Liban.

Selon plusieurs commentateurs politiques, chaque attentat terroriste en Israël renforce le camp de M. Sharon, et désarme un peu plus les pacifistes israéliens ou palestiniens partisans d'un dialogue réaliste entre les communautés juives et arabes.

Si de très nombreux Israeliens ont abouti à la conclusion que l'occupation du Sud-Liban pour une période indéfinie aboutit à une impasse, un nombre tout aussi important voit dans chaque attentat la preuve qu'Israël n'a pas d'interlocuteurs pour faire la paix et qu'il convient donc de serrer les rangs « face au terrorisme ».

La revendication à Damas du détournement de l'autobus par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. George Habache a pour autre effet de mettre le gouvernement de M. Shamir au pied du mur. Les responsables israéliens ont en effet multiplié au cours des derniers jours les mises en garde à Damas — qualifiée de « capitale du terrorisme » — tout en affirmant qu'Israël ne voulait pas la guerre avec la Syrie.

Compte tenu du modeste effet psychologique de la dernière opération de représailles contre les auteurs de la fusillade de Jérusalem le 2 avril — la presse israélienne a souligné que l'objectif visé était vide au moment de l'attaque aérienne lancée par l'armée de l'air — les observateurs n'excluent pas des représailles à plus grande échelle.

M. Shamir a réaffirmé hier qu'il entendait « frapper les terroristes avant même qu'ils ne frappent Israël » mais n'a pas expliqué comment il allait atteindre cet objectif, note-t-on encore à Jérusalem.



Des secouristes prodiguent les premiers soins aux huit passagers blessés dans la charge donnée tôt hier matin contre un autobus israélien détourné par des terroristes palestiniens dans le territorire de Gaza. (Photolaser AP)

L'Iran est appelé à élire un nouveau Parlement

BAHREIN (Reuter) — Les Iraniens se rendent aux urnes demain pour élire un nouveau parlement destiné à remplacer celui de 1980, qui avait été élu un an après le renversement de la monarchie par la révolution islamique.

Tout donne à penser que le clergé musulman, ferme soutien de l'ayatollah Khomeiny, le guide spirituel de la révolution, restera la force dominante du « Majlis ».

La majorité des 270 députés sortants se représentent, et tout changement dans la composition de la future assemblée traduira davantage l'évolution même de la pensée du clergé qu'une quelconque opposition à l'ayatollah Khomeiny ou à son régime axé sur l'islam, estiment les diplomates.

Bien que les classes moyennes tendent à trouver pesante la domination du clergé dans la vie politique de leur pays, la population soutient généralement l'effort de guerre contre l'Irak, jugé responsable d'avoir déclenché le conflit en attaquant l'Iran en septembre 1980.

La plupart des décisions relatives à la guerre sont toutefois prises par l'ayatollah Khomeiny, chef suprême des armées, et par ses proches collaborateurs militaires et religieux. Le Majlis traite essentiellement des affaires intérieures.

Les élections sont présentées par les dirigeants et les médias comme une grande étape du progrès de la révolution, le devoir électoral étant lui-même « une obligation religieuse et morale ».

Les opposants au rôle du clergé dans la politique n'en déclarent pas moins que les candidats ont été choisis par des groupes islamiques ou soigneusement triés par toute une série d'organes révolutionnaires, qui ont barré la route à tous les « éléments contre-révolutionnaires ».

Ils mettent aussi en doute le rôle du Parlement, insistant sur le fait que toute législation doit d'abord être approuvée par le Conseil de tutelle, chargé de veiller à ce qu'aucune loi ne contredise les principes de l'islam. Six des douze membres de ce conseil sont nommés directement par l'ayatollah Khomeiny, alors que les autres sont choisis par l'appareil judiciaire et approuvés par le Parlement.

L'hodjatoleslam Hashemi Rafsanjani, président de l'actuel Parlement, pose de nouveau sa candidature de député, et paraît bien parti pour être réélu et conserver son poste. Il s'est rendu très populaire par ses discours nationalistes pendant les prières du vendredi dans les mosquées. La plupart des diplomates à Téhéran s'attendent que le clergé, et particulièrement le Parti républicain islamique, conservera le contrôle de l'assemblée.

À Paris, l'opposition iranienne incarnée dans le groupe révolutionnaire islamique les « moudjahedine du peuple » a déclaré hier qu'elle utilisait des « bombes publicitaires » pour disperser des tracts et appeler les Iraniens à boycotter les élections de demain.

Selon les moudjahedine, plus d'une trentaine de ces engins, dont la nature n'est pas précisée, ont dispersé leurs tracts cette semaine à Téhéran et dans d'autres villes iraniennes.

Le groupe des opposants en exil ajoute que le gouvernement iranien a renforcé les patrouilles dans les rues de Téhéran pour en faire disparaître tous les slogans anti-électoraux, et ajoute que des sympathisants des moudjahedin ont été arrêtés à Ispahan.

M. Massoud Rajavi, le chef des moudjahedine, a qualifié le scrutin de demain de parodie de procédure électorale démocratique.

Le Comecon tiendra un juin son premier sommet en 13 ans

MOSCOU (AFP) — Une réunion au sommet du Comecon, l'Association économique des pays socialistes alliés de l'URSS, aura lieu au mois de juin à Moscou, a annoncé hier à Moscou le premier vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gueorgui Kornienko.

M. Kornienko, qui a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, n'a pas donné de précision quant à la date exacte de cette réunion.

Le Comecon regroupe dix pays: URSS, Hongrie, Bulgarie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Cuba, Mongolie et Vietnam.

Jeudi, le premier ministre soviétique Nikolai Tikhonov avait déjà annoncé implicitement cette réunion devant le Parlement soviétique.

Ce sommet serait destiné, de l'avis des spécialistes, à apporter une solution au problème de la détérioration des termes de l'échange entre l'URSS et ses partenaires, due principalement à l'évolution des prix des matières premières que Moscou livre aux autres membres du Comecon.

Des calculs de source ouest-allemande ont établi que l'excédent de la balance commerciale en faveur de l'URSS avec cinq de ses alliés européens (Bulgarie, RDA, Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie) pour l'échange énergie-marchandisess est passé de 6,2 milliards de roubles transférables en 1980 à 12,6 milliards en 1982, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles.

Le rouble transférable est l'unité de compte inter-Comecon et vaut environ 1,35 dollar, mais n'est pas librement convertible.

M. Tikhonov avait déjà annoncé en octobre 1983 à Berlin, lors d'une réunion du Comecon, l'achèvement des préparatifs en vue d'un sommet, mais la maladie de Youri Andropov devait conduire à un nouveau report sine die.

Seule une telle réunion permettrait, selon les spécialistes occidentaux, de réviser éventuellement certains des principes de fonctionnement qui, adoptés au sommet de Sofia en 1971, remontent à une époque où les prix de l'énergie n'étaient en rien comparables aux tarifs actuels.

Depuis plusieurs années, Moscou libelle en effet ses prix de pétrole en fonction de la moyenne mondiale des cinq années précédentes, ce qui a progressivement conduit à un alignement sur les tarifs de l'OPEP. Les livraisons de marchandises effectuées en contrepartie par les autres pays du Comecon ne suivent évidemment pas une évolution comparable des prix.

Sur l'ensemble des pays du Comecon, l'économie mondiale exerce dans une certaine mesure une influence négative, reconnaissait l'agence soviétique TASS en novembre dernier. Dans le langage officiel des pays du Comecon, la solution miracle est un renforcement de l'intégration économique socialiste, c'est-à-dire une meilleure coordination de la planification nationale et supranationale.

Mitterrand se rendra à Moscou

MOSCOU (AFP) — L'URSS a pour la première fois réagi officiellement au projet du président français, M. François Mitterrand, de se rendre en visite à Moscou, en indiquant que ce voyage aurait lieu « bien avant la fin de l'année ».

Cette formule a été employée hier par le premier vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gueorgui Kornienko, au cours d'une conférence de presse à Moscou. M. Kornienko s'est toutefois refusé à indiquer la date précise de ce voyage en affirmant qu'elle serait rendue publique en temps voulu par un communiqué commun.

L'ambassade de France à Moscou, interrogée par l'AFP, s'est refusée à tout commentaire sur les déclarations de M. Kornienko.

Les premières informations sur un voyage à Moscou de M. Mitterrand datent du 23 mars. Lors d'un séjour officiel à Washington, le chef de l'État français avait déclaré qu'un tel déplacement était « probable » avant la fin de l'année, confirmant des propos publiés la veille par l'hebdomadaire français *Paris Match* selon lesquels il irait en URSS « cette année, sans doute ».

Protocolairement, relèvent les analystes, il n'appartiendrait pas à M. Mitterrand de faire le voyage de Moscou, mais au numéro un soviétique Konstantin Tchernenko, élu avant-hier chef de l'État, de se rendre à Paris.

MONTRÉAL
PARIS
Concorde
AIR FRANCE
1737$ (comprend le retour en B747)

Vol unique, le 14 juillet 1984
retour en B747.
Tarif promotionnel 14 jours/ 3 mois, sujet à l'approbation gouvernementale.
Consultez votre agent de voyages.

LE LAIT AU QUÉBEC

DE LA FERME À VOTRE TABLE

Nos ancêtres allaient chercher leur lait chez le fermier. Cette époque est bien révolue.

De nos jours, la mise en marché du lait au Québec doit franchir quatre étapes importantes:

● **SECTEUR PRODUCTION**
Plus de 6,000 **fermiers** québécois se consacrent à la production du lait de consommation.

● **SECTEUR TRANSFORMATION**
Arrivé à la **laiterie**, le lait est soumis à différents conditionnements afin de vous assurer un produit de très grande qualité.

● **SECTEUR DISTRIBUTION**
La livraison du lait à domicile, à l'épicerie ou dans les institutions est assurée par près de 1,500 **livreurs de lait**.

● **SECTEUR VENTE AU DÉTAIL**
Au Québec, environ 60% du lait de consommation est vendu en **épicerie**. On compte quelque 12,000 points de vente de lait au détail.

C'est la Régie des marchés agricoles du Québec qui détermine le prix du lait. Elle décrète un prix pour l'ensemble du réseau ou pour un seul secteur.

Ainsi, une augmentation de prix accordée uniquement à un de ces secteurs pourra affecter le prix du lait vendu en épicerie ou à domicile. Mais c'est ce secteur seulement qui bénéficiera de l'augmentation décrétée par la Régie, non les autres.

CONSEIL DE LA COOPÉRATION LAITIÈRE DU QUÉBEC
Regroupement des laiteries coopératives du Québec

CONSEIL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC INC.
Regroupement de laiteries privées du Québec

Un comité interministériel coordonnera l'action de l'État dans la métropole

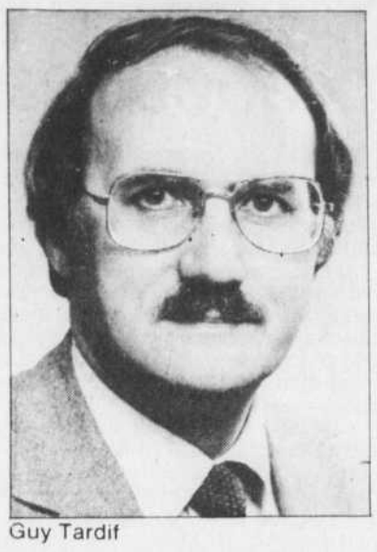
Les péquistes montréalais font un bilan de leurs réalisations

Un comité interministériel, présidé par M. Guy Tardif (Habitation et Protection du consommateur), verra désormais à coordonner l'ensemble des actions du gouvernement dans la région montréalaise. La formation du comité a été approuvée mercredi, au dernier conseil des ministres. Ce fait rend «fiers» les députés péquistes de Montréal qui dressaient cette semaine, en conférence de presse, leur bilan face aux engagements pris lors de la campagne électorale de 1981.

Cinq ministres font partie du comité dont le secrétariat est confié à l'Office de planification et de développement (OPDQ): MM. Tardif, Godin (Immigration et communautés culturelles), Paquette (Science et Technologie), Biron (Industrie, Commerce et Tourisme) et Léonard (Transports). Le mandat confié à ce comité a trait à la présentation de projets nouveaux et la formulation de «propositions, observations, recommandations sur les rapports, mémoires ou projets de décret» touchant la région de Montréal.

L'équipe montréalaise des députés péquistes affirme avoir respecté ses engagements de 1981. En neuf pages, en effet, se succèdent les points d'intervention que voulaient privilégier les dix candidats d'alors; ces point sont «réalisés ou en voie de réalisation» sauf celui de la création d'une société de gestion autonome du port de Montréal («à cause de l'opposition du fédéral», précise le groupe).

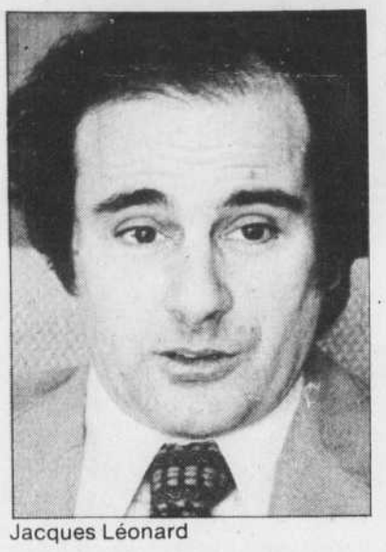
Le volet «développement économique» de ce bilan positif, disent les députés péquistes (dont trois sont ministres et membres du comité nouvellement créé), a trait à la modernisation de l'industrie des textiles (par exemple, le centre de productivité pour le textile et le vêtement); à la revitalisation de zones industrielles ($10 millions *prévus* au plan de relance); financement à 40 % du parc scientifique Royal-Mont et mise sur pied de plusieurs centres de recherche *prévus* au plan de relance; par le biais de la SGF, injection de $10 millions dans le projet Pétromont (valorisation des huiles lourdes), etc. On se félicite que la concertation ait mené, de plus, à un consensus sur la création d'un centre de recherche sur le matériel de transport.


Guy Tardif

Ce bilan offre encore des notes optimistes sur trois chapitres: santé, habitation et qualité de la vie. La création d'Urgences-Santé (représentant plus de $26 millions de déboursés par an) et l'amélioration du réseau de comités d'admission pour les centres d'accueil sont des promesses tenues, de même que l'introduction d'une formule nouvelle: des centres de jour reliés à six centres d'accueil pour personnes âgées qui jouissent aussi de l'accès quotidien à six hôpitaux (là où, en 1976, il ne s'en trouvait qu'un pour les servir).

«À ce jour, le bilan de l'intervention du gouvernement du Parti québécois à Montréal dans le domaine de l'habitation» permet de toucher 50,400 ménages (pour des sommes atteignant $122 millions tant pour les HLM que pour la restauration ou les coopératives d'habitation). La consultation prévue sur la vocation domiciliaire du terrain Angus s'est tenue; ces terrains ont été acquis et l'on a créé la Sotan, qui a suscité un vif intérêt avec son plan d'aménagement. Au même chapitre, l'équipe péquiste attribue à Corvée-Habitation (il ne s'agit pas là d'une promesse de 1981) plus de 6,000 mises en chantier générant $325 millions dans l'économie montréalaise.

Et la qualité de la vie? Les préoccupations émises par les candidats de 1981 ont mené, poursuit le bilan des 10 députés péquistes,à la relocalisation du Musée d'art contemporain, à une Maison des sciences et des techniques (*prévue* dans le plan de relance); à la création d'une Maison du cinéma et à $13 millions consacrés par Québec aux arrondissements et monuments historiques (générant $60 millions d'investissements). On fait état des structures mobilisant les intervenants régionaux à propos du Palais des congrès et du concept déjà approuvé d'un Centre d'accueil et d'information international (dont le ministre Biron devrait dévoiler sous peu les étapes de la mise en oeuvre). Deux engagements touchant le cyclisme ont également été réalisés: permission aux cyclistes d'utiliser les derniers wagons du métro et poursuite de l'aménagement de pistes cyclables.


Jacques Léonard

En 1981, les candidats péquistes à Montréal promettaient d'en développer l'économie et de stimuler l'emploi en confortant la vocation portuaire de la métropole; en aidant à moderniser les textiles pour mieux soutenir la concurrence des importations; en faisant profiter la plus grande ville du Québec de retombées économiques d'investissements reliés au transport, etc. Ce projet globalisant et ambitieux a pu subir le contrechoc d'une récession tenace, mais les élus disent avoir respecté l'ensemble des axes d'intervention et s'offrent à poursuivre leurs efforts.

Les hôpitaux déplorent à leur tour les compressions

par Lia Lévesque
de la Presse canadienne

À leur tour, les hôpitaux ont dénoncé, hier, la nouvelle vague de compressions budgétaires qui s'abattra bientôt sur le réseau des affaires sociales.

Jusqu'à présent, divers groupements reliés aux affaires sociales ont dénoncé les compressions de budget, qui toucheront les 1,000 établissements du réseau. Personne ne s'entend, pourtant, sur les chiffres réels de ces restrictions.

Hier, en conférence de presse, l'Association des hôpitaux a dénoncé des compressions de l'ordre de $27 millions pour les 200 hôpitaux du Québec. À ces restrictions s'ajoutent un déficit de $35 millions, pour l'année d'opération 1983-84, et un remboursement de $3.5 millions pour mars 1983, exigé par le gouvernement. Au total, c'est la somme de $65 millions que les centres hospitaliers devront résorber en 1984-85.

Le président de l'Association des hôpitaux, M. André Brousseau, pousse les hauts cris, avertissant qu'on ne peut plus compresser «sans compromettre la qualité du sytème de santé».

Récemment, la conférence des CRSSS avait détaillé des compressions de l'ordre de $34 millions pour tout le réseau: CLSC, hôpitaux, CSS et départements de santé communautaire, partagé également en dépenses salariales et non salariales. De ce nombre, $27 millions sont réservés aux hôpitaux.

M. Brousseau rejette catégoriquement toute diminution de budget ou réduction du taux de croissance des hôpitaux. «Depuis sept ans, les centres hospitaliers ont fait des effort soutenus au niveau de l'efficacité de production et au niveau de la rationalisation des services. L'effort de guerre est fait.»

Toute compression supplémentaire, rappelle-t-il, affectera «de façon sérieuse l'accessibilité et la qualité des services à la population». Le personnel est réduit au minimum, les achats sont rationalisés, de même que l'utilisation d'équipement, le principe de la «chirurgie d'un jour» est instauré et on a diminué de façon générale la durée de séjour des patients.

M. Brousseau va même plus loin: non seulement il faut s'abstenir de couper, mais il faut augmenter le budget des centres hospitaliers, afin que ceux-ci rattrapent le terrain perdu, à cause des compressions passées.

Le directeur général et vice-président exécutif de l'Association des hôpitaux, M. Jacques Nadeau, a estimé à $225 millions ces besoins pour les 200 hôpitaux québécois.

Cette somme, assure-t-il, s'avère nécessaire pour compenser les dommages causés par les compressions passées, le manque de personnel et la nécessité de rénover certains établissements. «Le virage technologique, ça existe aussi pour les hôpitaux, pour moderniser l'équipement», insiste M. Nadeau.

M. Brousseau, de son côté, blâme ces décisions gouvernementales mais ne s'en prend pas expressément au ministre. «On profite du changement de ministre pour lui demander d'appliquer les mesures décidées avant. C'est inacceptable. Se taire, pour l'Association des hôpitaux, ce serait se rendre complice d'une situation qui va nuire à la population.»

Claude Major devient directeur de l'INP

QUÉBEC **(Marie-Agnès Thellier)** — M. Claude Major, directeur des recherches de l'Institut national de productivité (INP) depuis la fin de 1981, vient d'en être nommé directeur général, en remplacement de M. Fernand Gauthier. Le conseil des ministres a, en effet, entériné mercredi le choix de M. Major, proposé par le ministre responsable, M. Rodrigue Biron. D'abord journaliste, M. Major est entré dans la fonction publique fédérale où il a été successivement nommé directeur de l'élaboration des politiques à la Commission de l'emploi et de l'immigration et directeur du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. M. Major est économiste et il est âgé de 42 ans. On ne connaît pas encore la nouvelle affectation de M. Gauthier qui, avant de devenir le premier directeur général de l'INP à la fin de 1978, était directeur du bureau de recherche sur la rémunération au Conseil du trésor. Le président du conseil d'administration de l'Institut est M. Raymond Bachand, de la compagnie des Épiciers unis-Métro-Richelieu.

Tout est en place pour la visite du pape à Montréal

Les personnes désireuses d'assister à la messe célébrée au parc Jarry de Montréal, le 11 septembre prochain, par le pape Jean-Paul II pourront s'inscrire dans leur paroisse dès le 23 avril et jusqu'au 1er juin. Les laissez-passer leur seront ensuite remis gratuitement au cours du mois d'août.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le directeur des communications pour la visite du pape à Montréal, M. André Lamoureux.

On attend environ 500,000 personnes au parc Jarry et, pour le moment, aucun quota n'a été fixé pour l'émission des laissez-passer.

L'invitation de se rendre dans sa paroisse pour s'inscrire s'applique aux diocèses de la grande région métropolitaine mais s'étend aussi aux diocèses de Sherbrooke et Saint-Hyacinthe au sud, et Mont-Laurier, Amos et Rouyn-Noranda dans le nord-ouest. Les paroisses de ces diocèses seront jumelées à celles de Montréal pour faciliter l'accueil des visiteurs.

De même, les visiteurs en provenance de diocèses ontariens et américains pourront se procurer des laissez-passer pour la messe au parc Jarry en s'inscrivant dans leur évêché respectif. Ces diocèses sont jumelés aux paroisses anglophones de Montréal.

affaires sociales

■ *Santé et sécurité au travail*

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) vient de publier, à l'intention des travailleurs et travailleuses du Québec, une brochure de 16 pages sur certains de leurs droits et obligations en matière de santé et de sécurité au travail. Tirée à 250,000 exemplaires, cette brochure de consultation facile et rapide explique la protection dont bénéficient les travailleurs et travailleuses, les démarches à suivre pour exercer leurs droits et les services qui leur sont offerts par la CSST. On peut se procurer gratuitement la brochure dans tous les bureaux régionaux de la Commission, dans les départements de santé communautaire, les centres locaux de santé communautaire, dans le réseau de Communication-Québec, dans les présentoirs de 178 supermarchés et dans 85 entreprises de plus de 500 travailleurs.

■ *6,000 à 7,000 «parkinsoniens»*

La maladie de Parkinson, qui se caractérise par le tremblement, la rigidité et une lenteur des mouvements pouvant mener éventuellement à l'invalidité, fait au Québec de 6,000 à 7,000 victimes. C'est la deuxième maladie neurologique en importance chez les personnes âgées, la première étant la maladie cérébro-vasculaire. À cause de cette incidence et du vieillissement de la population, la recherche dans ce domaine s'impose. La Fondation Parkinson du Québec subventionne une unité de recherches sur la maladie de Parkinson, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Mais, pour cela, elle a besoin de fonds. L'objectif de sa campagne de financement, qui se poursuit jusqu'au 15 avril, est de $100,000. Tout don doit être adressé à la Fondation Parkinson du Québec, 110 ouest, avenue des Pins, Montréal, H2W 1R7.

■ *Chez les médecins spécialistes*

Le Dr Paul Desjardins a été reporté à la présidence de la Fédération des médecins spécialistes lors de l'assemblée générale des délégués. Les Drs François Couture et Raymond Thériault occupent les postes de premier et deuxième vice-présidents.

Renée Rowan

Condition enseignante: il faut retrouver le sentiment de l'acte professionnel

par Jean-Pierre Proulx

«Tant et aussi longtemps que les enseignants n'auront pas le sentiment d'exercer un acte professionnel de première importance dont la responsabilité leur incombe en propre, et tant et aussi longtemps que l'image qu'ils projettent collectivement ne sera par conforme à cet idéal, la condition enseignante en sera d'autant difficile.»

Voilà la conclusion à laquelle aboutit l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires dans son analyse de la condition enseignante qu'elle a transmise, mercredi, au Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ).

Les directeurs généraux relèvent plusieurs causes de la «déresponsabilisation des enseignants». Il y a d'abord le modèle même d'organisation pédagogique qui, disent-ils, par la spécialisation des enseignants, a «diminué l'intensité et la fréquence des interrelations entre l'enseignant et ses élèves».

Les luttes syndicales et les conventions collectives constituent, à leurs yeux, une seconde hypothèque très lourde. «Il faut constater que le lien essentiel entre l'enseignant et la société est rompu. La population n'identifie plus les enseignants comme des professionnels, mais plutôt comme des salariés de l'école qu'elle considère privilégiés en regard de leurs condition de travail.» De même, au plan des contenus, les conventions collectives sont, à leurs yeux, trop tatillonnes.

L'absence d'exigence et de reconnaissance en regard de la performance des enseignants constitue une troisième cause de l'absence de responsabilisation des enseignants.

Les directeurs généraux sont plutôt critiques quant à l'attitude des enseignants par rapport à la participation des enseignants aux décisions concernant l'école. Tout en se déclarant pleinement d'accord avec cette participation, ils font observer que les enseignants ont eux-mêmes refusé toute participation qui ne passait pas par le canal syndical. Tout cela, disent-ils, a contribué à susciter chez beaucoup «un sentiment de dévalorisation par rapport à leur rôle, à leur statut, à la valeur de leur contribution sociale et, par conséquent, une diminution de leur influence dans l'acte d'enseigner».

Les directeurs généraux proposent donc, en conclusion, de clarifier l'ambivalence syndicale-professionnelle, de rétablir le lien social entre l'enseignant et le milieu éducatif, de favoriser l'établisement d'un modèle d'organisation de l'enseignement plus responsabilisant, d'établir des exigences de performance des enseignants et d'en contrôler la réalisation, de rendre la relation maître-élèves plus signifiante, de stabiliser les changements, enfin de favoriser une participation à la mesure du degré de responsabilisation professionnelle.

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras.844-3361

L'ALLEMAND
ça vous intéresse?
...venez l'apprendre à
L'INSTITUT-GOETHE
COURS INTENSIFS
9.5. — 7.6. 1984 — au Goethe-Institut Montréal
23.4 - 26.7. 1984 — au Goethe-Institut Ottawa
Renseignements:
à Montréal — Tél.: **866-6189**
à Ottawa — Tél.: **235-5124**
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université

ANGLAIS
IMMERSION — 25 h. semaine
Du 30 avril au 25 mai
142$ par semaine
ANGLAIS - ESPAGNOL
SOIRS — 5 h. semaine, 2 soirs, 18 à 20h30
Du 30 avril au 21 juin
228$ pour la session
Stationnement gratuit
Pour les deux programmes:
Test de classement gratuit
Autres Sessions disponibles plus tard
Demandez notre documentation à:
Centre Linguistique Bouchereau inc.
465, rue Saint-Jean, bureau 708
(Vieux) Montréal, Qué. H2Y 2R6
(Métro Place d'Armes et Place Victoria)
Tél.: 842-3847

Centre Interculturel Monchanin
4917 st-urbain, montréal H2T 2W1
téléphone: (514) 288-7229
ATELIER SUR LES VALEURS DES LATINO-AMÉRICAINS
CONTENU:
- Introduction: géographique et historique; composition de la population
- Spécificité socio-culturelle des régions
- La réalité de la lutte en Amérique Latine
- Une rencontre avec une famille
- Valeurs caractéristiques des peuples

PARTICIPANTS:
- Doivent comprendre le français et l'anglais

HORAIRE:
- Chaque lundi soir de 19h à 22h du 30 avril au 28 mai (5 semaines)

COÛT:
- $25

***Nombre de participants limité. Inscrivez-vous avant le 26 avril.*

ROTHESAY COLLEGIATE — NETHERWOOD SCHOOL
depuis 1877
L'école secondaire indépendante dont le programme s'axe, en particulier, sur:
- ☐ La scolarité de niveau secondaire (7è - 12è) pour garçons et filles, externes et pensionnaires,
- ☐ L'épanouissement d'une maturité qui permette l'accès aux programmes universitaires les plus exigeants,
- ☐ 96% de nos diplômés de 1983 ont été admis à l'université de leur choix,
- ☐ Groupes scolaires restreints,
- ☐ Équipement technologique, ordinatrices, etc...,
- ☐ Milieu multi-culturel,
- ☐ Sports, corps de cadets, expression orale, musicale, dramatique et artistique,
- ☐ Épanouissement des valeurs morales et intellectuelles, du respect-de-soi et de la collectivité,
- ☐ Campus de 140 acres en milieu rural, à proximité de St. Jean, N.B.,

Si l'option d'un cours secondaire en anglais vous intéresse, communiquez avec:
IAN C ROWE, M.Ed., HEADMASTER
ROTHESAY, N.B., E0G 2W0
1-506-847-8224.

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE
COURS OFFERTS AU PRINTEMPS 1984
(Cours du soir)

ANTHROPOLOGIE 902 Int. à l'Anth. soc. et cult.	**MATHÉMATIQUES 101** Compl. de Mathématiques
ASTRONOMIE 926 Init. à l'Astronomie	**MATHÉMATIQUES 103** Calcul diff. et intégr. I
ÉCONOMIQUE 935 L'Économie du Québec	**MATHÉMATIQUES 105** Alg. vec. lin. Géométrie
ESPAGNOL 101 Élémentaire I	**MATHÉMATIQUES 203** Calcul diff. et intégral II
ESPAGNOL 201 Élémentaire II	**MATHÉMATIQUES 307** Probabilités et statistiques
FRANÇAIS 302 Roman	**PHILOSOPHIE 101** La connaissance et ses instruments
FRANÇAIS 402 Essai	**PHILOSOPHIE 201** L'homme et l'univers
FRANÇAIS 938 Cinéma et Littérature	**PHILOSOPHIE 301** L'homme et la société
GÉOGRAPHIE 216 Géo. et tourisme	**PHILOSOPHIE 401** Éthique et Politique
HISTOIRE 971 De la Russie et de l'URSS	**POLITIQUE 944** Idées politiques modernes
HIST. DE L'ART 909 L'Art grec	**PSYCHOLOGIE 214** Relations humaines
INFORMATIQUE 918 Int. au Langage Basic	**SOCIOLOGIE 976** Soc. de l'Éducation

Début des cours: le 16 mai
Prospectus, renseignements, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293 (poste 108)

« Un traité serait impossible à vérifier »

Reagan refuse de négocier en vue de limiter les armes antisatellites

par Pierre Rousselin

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a franchi un nouveau pas dans la militarisation de l'espace en rejetant toute négociation en vue d'un traité bannissant les armes antisatellites proposé par l'Union soviétique.

Dans un rapport transmis au Congrès, le président américain justifie son refus en estimant qu'un tel traité serait impossible à vérifier dans les circonstances actuelles. Dans une lettre accompagnant le rapport, M. Reagan met en doute l'utilité de tout nouvel accord limitant la course aux armements dans l'espace.

« Aucun accord allant au-delà de ceux qui gouvernent déjà les activités militaires dans l'espace n'a été jugé à cette date dans l'intérêt global des Etats-Unis et de leurs alliés » écrit M. Reagan.

L'URSS avait le 23 mars déposé à la Confçrence sur le désarmement de Genève un projet de traité visant à interdire les essais et le déploiement d'armes anti-missiles. Constantin Tchernenko, Numéro Un soviétique, avait présenté ce projet commme l'un des domaines où les Etats-Unis devraient prouver leur bonne foi en matière de désarmement.

Le président américain a catégoriquement rejeté cette proposition en affirmant: « Tant que nous n'avons pas déterminé s'il existe des solutions pratiques aux problèmes de vérification je ne pense pas que ce serait productif d'engager des négociations formelles internationales dans ce domaine. »

La prise de position du président Reagan intervient quelques jours après le lancement de son projet de réalisation d'un système de défense antimissiles à base de technologies révolutionnaires (laser, faisceaux de particules) qui pourrait, selon lui, mettre un jour lès Etats-Unis à l'abri de toute attaque nucléaire.

Le rapport laisse la porte ouverte à ce projet — baptisé par la presse américaine La Guerre des Etoiles — qui pourrait requérir la mise en orbite d'armes antimissiles. Récemment, le responsable du programme de la navette spatiale à la NASA, le général James Abrahamson, a été chargé de diriger le nouveau projet.

Le président Reagan se garde de couper les ponts en matière de limitation de la course aux armements dans l'espace. Il assure au Congrès que les États-Unis continueront à étudier les problèmes et les possilités du contrôle des armements dans l'espace à la Conférence de Genève sur le désarmement.

Le rapport juge plus souhaitable des accords interdisant certains types d'armes antisatellites qu'un traité global. Pour expliquer les problèmes de vérification de tels accords un haut responsable américain a estimé que tout engin susceptible de mettre un satellite en orbite peut être utilisé pour endommager un satellite.

Sa mission accomplie, Challenger se pose en Californie

Déjà, la NASA envisage de se porter vers d'autres satellites-problèmes

BASE AERIENNE D'EDWARDS (D'après AFP) — Devant le succès de son opération de sauvetage du satellite Solar Max, la navette spatiale était à peine immobilisée sur la piste de la base aérienne d'Edwards que la NASA évoquait la possibilité de se porter vers d'autres satellites-problèmes.

Le contrôleur en chef de la mission, M. John Cox, évoquait hier cette hypothèse en affirmant qu'après avoir examiné certains projets, « Nous sommes confiants d'y arriver ». Les prochaines cibles, a-t-il ajouté, pourraient être les deux satellites de communication Westar VI et Palapa-B, qui ne se sont pas stabilité sur la bonne orbite lors de l'avant-dernière mission de la navette spatiale.

Les moteurs de ces deux satellites n'ont pas réussi à les élever à la bonne distance de la Terre. Ils voguent actuellement dans l'espace, inutiles, sur des orbites elliptiques qui vont de 265 à 1,050 km. Ces deux satellites ont coûté $75 millions chacun. La Westerne Union, propriétaire du Westar VI, ne semble pas intéressée pour l'instant par un éventuel sauvetage de son satellite. Mais le gouvernement indonésien, qui a commandité le Palapa-B, a demandé à la NASA d'examiner la faisabilité d'un sauvetage de son engin spatial.

Le principal problème, a expliqué M. Cox, serait d'attacher le satellite assez bien pour le changer d'orbite. Un satellite de ce type est construit en matériau extrêmement minces, n'est doté d'aucune poignée ou attaches permettant de l'amarrer à la navette et sa faible structure pourrait même s'en ressentir. On examine toutefois la possibilité qu'un astronaute installe un système d'ancrage sur le satellite à l'occasion d'un vol libre.

C'est dans ce contexte de prospective optimiste que les cinq astronautes de Challenger se sont posés hier sur la base d'Edwards, en Californie, à l'issue d'un vol historique qui a marqué le début d'une nouvelle étape dans la maîtrise de l'espace par l'homme.



La navette s'est finalement posée à 13h38 GMT sur la piste 17 d'Edwards, dans le désert de Mojave. Une soudaine détérioration des conditions météorologiques au-dessus de la Floride a contraint la NASA à annuler l'atterrissage prévu au Cap Canaveral, d'où Challenger avait été lancée le vendredi 6 avril.

Au cours de ces 6 jours, 23 heures, 40 minutes et 05 secondes passés autour de la terre, Robert Crippen (le commandant), Francis Scobee (le co-pilote), Terry Hart, George Nelson et James Van Hoften auront réalisé une impressionnante collection de premières:

- la plus lourde charge jamais transportée par une navette (le satellite scientifique LDEF, largué le samedi 7, près de 10 tonnes);
- prœmier rendez-vous dans l'espace effectué avec la navette;
- première cueillette, réparation et redéploiement d'un satellite;
- plus long séjour de deux astronautes hors d'un vaisseau spatial;
- record d'altitude pour une navette (558 km).

Le plus spectaculaire de ces accomplissements est bien sûr la pêche au satellite d'étude du soleil Solar Max, réalisée mardi.

Lancé en février 1980, ce satellite n'avait en effet fonctionné qu'une dizaine de mois et la NASA, qui n'aura pas d'autre engin de ce type avant la décennie prochaine, tenait absolument à le remettre en état. Après plusieurs tentatives malheureuses dimanche, Terry Hart, le spécialiste du bras articulé canadien, a réussi à le saisir au vol et à le ramener dans la soute de la navette, sur un bâti spécial. Mercredi, les deux mécanos de l'espace, George Nelson et James Van Hoften, sont entrés en action: pendant 7 heures et 07 minutes, ils ont successivement remplacé un boîtier d'instruments servant au pointage du Solar Max vers le soleil ainsi qu'une plaquette électronique défectueuse.

Cette chirurgie en gants de boxe, selon les mots emloyés par Van Hoften, a été payante et le Solar Max fonctionne à nouveau. Après plus de trois ans d'errance, le satellite - long de six mètres et pesant 2,2 tonnes - transmet à nouveau ses informations au centre spatial Goddard, dans la banlieue de Washington.

La traversée des grands voilers

Une aventure qui ne se compare pas aux traversées du temps de Cartier

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Les marins des voiliers qui partent de Saint-Malo aujourd'hui pour traverser l'Atlantique vivent une aventure extraordinaire, mais sont loin de courir les mêmes risques que les marins du temps de Jacques Cartier.

Les voiliers qui s'aventurent à traverser l'océan de nos jours, ne le font jamais dans des conditions aussi pénibles qu'au temps des découvreurs.

Grâce au radar, l'obscurité et les brouillards ne réservent plus de surprise, l'écho-sondeur permet de connaître la profondeur de la mer, des moteurs auxiliaires mettent les voiliers à l'abri d'une accalmie prolongée, un appareil avertit des heures à l'avance des baisses de pression atmosphérique, la radio garde le contact avec le reste du monde et un refrigérateur conserve les aliments de l'équipage.

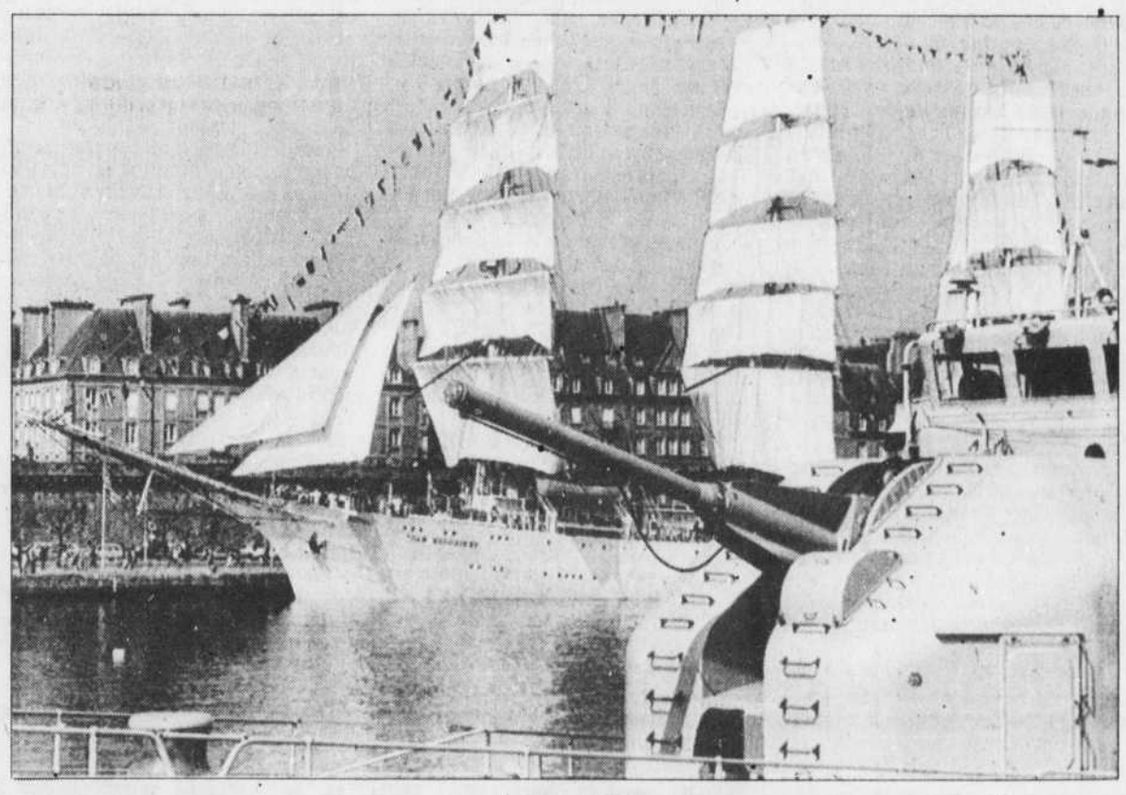
Si la traversée de l'Atlantique à voile demeure une aventure avec ces raffinements que dire des traversées au temps des découvertes.

Marc Blais, qui vient de refaire la traversée de Jacques Cartier à bord du voilier Bel Espoir II, souligne que les marins du 16e siècle ne possédaient que cinq instruments de navigation: le sablier, pour mesurer le temps; la boussole, pour leur montrer le nord; le fil à plomb pour sonder la profondeur des fonds; le bâton de Jacob, pour établir la latitude et l'astrolabe, pour établir les longitudes.

Les boussoles de cette époque étaient peu perfectionnées et perdaient rapidement leur propriété. Il fallait donc les frotter fréquemment à une « pierre aimantée ».

En partant pour une tel voyage, dit Marc Blais, le marin fait face à trois grandes difficultés: la mauvaise nourriture, la maladie et la promiscuité.

Au départ, on embarquait des animaux vivants qu'on abattait ensuite pour les consommer. Au bout d'une dizaine de jours, il fallait se rabattre sur les provisions. La pomme de terre n'étant pas encore connue, l'ordinaire était formé exclusivement d'oignons et de betteraves. Un tel régime, entraînait inévitablement le scorbut après quelques semaines, dû au manque de vitamines. Mais la diététique n'était pas encore connue.



Toutes voiles dehors, le grand voilier polonais *Dar Mlodziezy*, mouillant dans le port de Saint-Malo tout près d'un navire aviseur de la marine française (à l'avant plan), se prépare à refaire la traversée qu'a faite Jacques-Cartier, il y a 450 ans.

Tout au plus finira-t-on pas découvrir que les marins consommant du rhum n'avaient pas le scorbut. A ce moment, l'amiral Drake rendra obligatoire sur tous les navires britanniques la ration quotidienne de rhum.

Au bout d'une semaine, l'eau transportée dans des barils devenait à peu près imbuvable. On se rabattait alors sur le vin.

La vigie, marin posté continuellement dans le nid-de-pie en haut du grand mât, était en quelque sorte un radar vivant. La sécurité du navire dépendait souvent de la vigie, en devoir quatre heures d'affilée, et le code de la mer prévoyait des peines pouvant aller jusqu'à la mort pour une vigie qui s'endormait au poste.

Les navires de ce temps ne dépassaient guère 50 pieds de longueur de sorte que le tangage y était infernal. Quand le navire montait sur une vague, le marin voyait soudain le ciel et les nuages lui apparaître et, la minute suivante, quand le navire piquait dans la vague, c'était les vagues écumantes qui s'offraient à ses yeux.

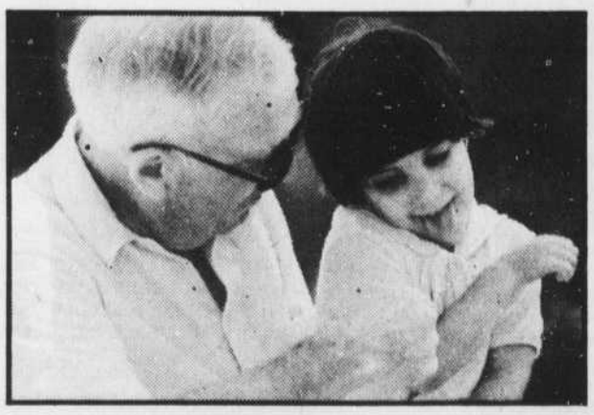
Lors des premiers voyages au Canada, les marins européens n'étaient pas vêtus pour faire face à la rigueur de la température. En 1694, lors d'un voyage à la baie d'Hudson, Iberville a écrit que son équipage était malade, les matelots étant « habillés comme s'ils alloient aux illes ».

Dans sa biographie de d'Iberville, l'historien Guy Frégault cite la fameux capitaine qui dit: « Quand les matelots descendoient des hunes ils tomboient raides de froid sur le pont et il n'y avait que les fomentations (applications d'un médicament chaud sur la poitrine) qui pouvoient les faire un peu revenir. »

Lors de la traversée de la baie d'Hudson, les deux navires de d'Iberville se sont trouvés encalminés par une température très froide. « La situation est inquiétante, chacun fait un voeu, » dit Frégault.

Les voeux, à cette époque, constituaient le dernier recours des marins. Par deux fois, les marins du Nina de Christophe Colomb ont recouru à des voeux lors du retour du premier voyage en Amérique.

Parties de Haiti le 4 janvier 1493, la Nina, portant un équipage de 80 marins et la Pinta, de 40 marins, essuyèrent une tempête le 14 février.



«Quand j'étais petit, je demandais souvent à mon grand-père s'il allait mourir un jour».

Il me répondait en riant, «Peut-être». Longtemps plus tard, avant de me quitter pour de bon, il me dit: «Nous sommes devenus une belle paire d'amis et c'est seulement maintenant que je peux te dire que je ne mourrai pas tout à fait puisque tu me survis et que t'es un peu moi. Quand tu étais petit, je ne le savais pas encore...»

Cet extrait des «Mémoires» de David Paul nous dit que la mort est beaucoup plus une histoire tendre et humaine qu'une histoire triste.

Depuis quatre générations, les familles québécoises font confiance aux maisons funéraires Urgel Bourgie. Nous avons appris que tous les comportements sont nobles devant la mort et qu'il nous faut respecter les moindres demandes de ceux qui font appel à nos services.

Nous avons 55 maisons funéraires et nous sommes également reconnus pour nos **pré-arrangements funéraires**.

LES MAISONS FUNÉRAIRES
URGEL BOURGIE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services. (LD-14-04-84)

NOM: _____ Urgel Bourgie Limitée
ADRESSE: _____ 2630, rue Notre-Dame O.,
VILLE: _____ Montréal (Québec) H3J 1N8
CODE POSTAL: _____ TÉL.: _____ (514) 932-2225

Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir...



...La porte est ouverte!

Oasis de St-Sauveur-des-Monts
Centre de Réadaptation (Alcool - médicaments - drogues)
Claude Bourgeault, directeur
Adrien Bertrand, thérapeute
1-(514) 227-2740
Demandez notre brochure
c.p. 742
J0R 1R0

1er prix concours PME • UQAM 82
l'autotestament
La façon sûre, simple et légale de faire vous-même votre testament:
— Conçu par un notaire pour les situations courantes.
— Prix modéré.
— Enregistré et confidentiel.
Protégez vos héritiers des problèmes et des contestations de testament.
Informations gratuites à:
(514) 669-3510
ou à: 15 Boul. Lévesque, Laval (Pont-Viau), H7G 1B3

L'INSTITUT DE FORMATION D'AIDE • COMMUNAUTAIRE • A L'ENFANT ET À LA FAMILLE
L'entête organise un Camp Éducatif et Thérapeutique pour garçons et filles en difficultés d'adaptation (de 6 à 16 ans)
— du 25 juin au 13 juillet
— encadrement par un personnel hautement qualifié (psycho-éducateur).
— Activités diverses: nature, équitation, natation, art dramatique, ordinateur...
I F A C E F
1013 Laurier Ouest
Outremont
Tél.: 273-6797

Avec ses 375 ans, elle est une jeune branche de l'Église catholique deux fois millénaires

L'Église québécoise, de l'héroïque mise en place aux bouleversements de la révolution tranquille

par Bernard Racine
de la Presse canadienne

QUEBEC — L'Eglise québécoise que Sa Sainteté Jean-Paul II s'apprête à visiter, avec ses 375 ans, n'est qu'une jeune branche de l'Eglise catholique deux fois millénaire.

Les historiens distinguent dans cette histoire quatre périodes distinctes, a expliqué récemment l'historien Yves Tessier, professeur au Cegep François-Xavier Garneau, de Québec, au cours d'une série de causeries à la télévision de Radio-Canada.

La première période, qui va de la fondation de Québec en 1608 jusqu'à 1760, année de la conquête, est celle de la mise en place de l'Eglise.

C'est l'époque héroïque où les Récollets, arrivés en 1615, et les Jésuites, arrivés en 1625, sont à la fois missionnaires, explorateurs et chroniqueurs et paient souvent de leur vie leur apostolat auprès des Indiens.

Fait peu connu, a souligné l'historien, sous le régime français, il y avait de 500 à 600 non-catholiques en Nouvelle-France. Leur présence était dûe au fait qu'au tout début de la colonie, on s'était donné des objectifs de christianisation sans cependant préciser si elle allait être catholique ou protestante.

Les premiers arrivés comprenaient donc aussi bien des protestants que des catholiques. Ce n'est qu'en 1627 qu'on a commencé à préciser en faveur de la religion catholique.

Mais même après cette date, des protestants ont été acceptés quand ils étaient des hommes de métier, dont on avait grand besoin.

«Les relations entre les deux groupes religieux étaient souvent assez tendues même si protestants et catholiques en sont venus à se respecter mutuellement,» a dit M. Tessier.

Il est facile de comprendre que la vie des protestants à Québec était difficile quand on sait que la population de la ville de Québec, en 1660, était de 500 âmes et comprenait une centaine de religieux.

Autre fait peu connu rappelé par M. Tessier:

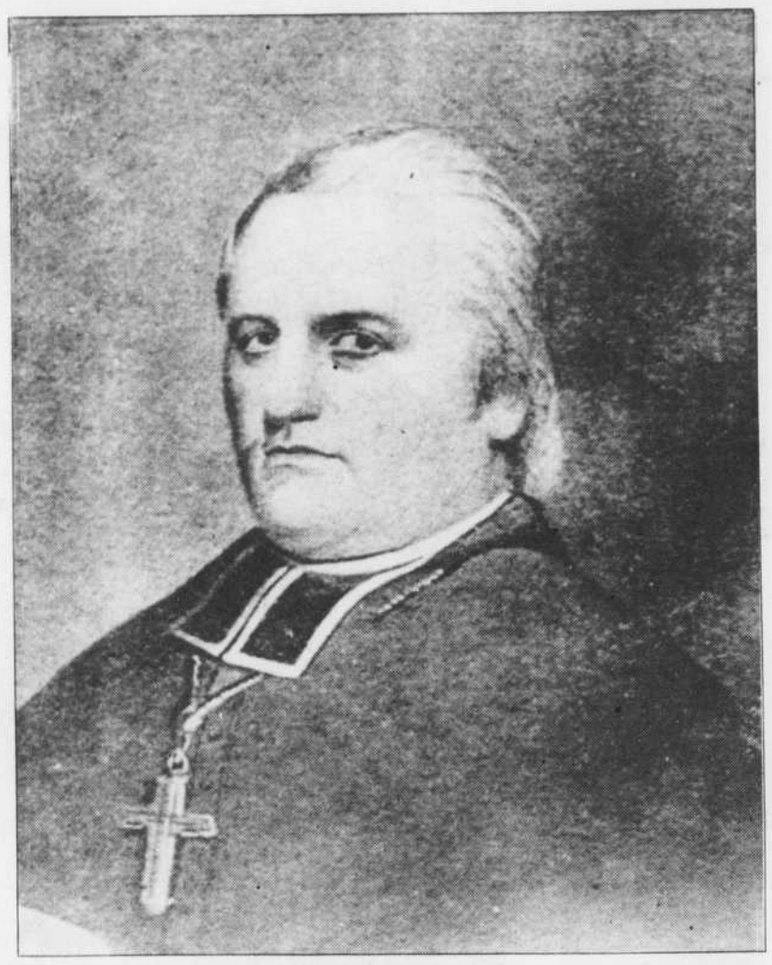
«De 1629 à 1632, alors que Québec avait été prise par les frères Kirk, la ville était devenue majoritairement non-catholique à tel point que Louis Hébert, le premier colon, a dû faire baptiser sa fille par un pasteur protestant.»

La première paroisse du Québec, Notre-Dame de Québec, est fondée en 1621. La première paroisse hors de Québec a été celle de l'Immaculée Conception fondée à Trois-Rivières en 1634. En tout, 101 paroisses ont été fondées au Québec avant la conquête.

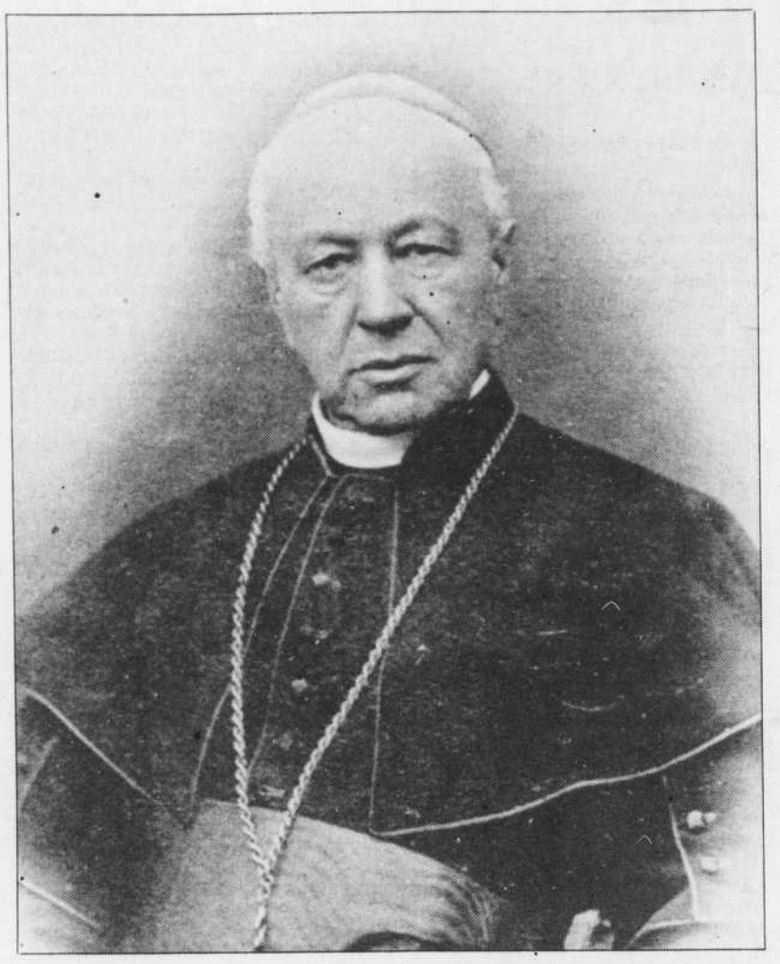
Les Jésuites ont ouvert une école primaire pour garçons dès 1615 et les Ursulines en ont fondé une pour les filles en 1629. La même année, les Augustines viendront établir un hôpital.

Mgr de Laval, d'abord préfet apostolique de la Nouvelle-France en 1658, devient en 1674 évêque d'un des plus vastes diocèses de toute l'histoire du monde, comprenant toutes les possessions françaises de l'Amérique du Nord.

En fait, son diocèse, limité au sud par le golfe du Mexique et au nord par la mer Arctique, comprenait tout le territoire actuel du Canada jusqu'au Pacifique, incluant Terre-Neuve, l'Acadie et les îles formant aujourd'hui les provinces maritimes, ainsi que le territoire actuel des Etats-Unis, sauf les états de Nouvelle-Angleterre.



Il a fallu 11 ans à Mgr Octave Plessis pour être reconnu officiellement évêque de Québec par le gouverneur Sherbrooke. Mais à ce moment il fut nommé membre du Conseil législatif tout comme l'avait été l'évêque anglican Mountain.



Son excellence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, premier cardinal canadien, était originaire de Ste-Marie de Beauce et avait rêvé dans son jeune âge de se faire bénédictin.

Les frontières de ce diocèse recouvrant un continent seront stables. Elles changeront une première fois en 1713 quand Terre-Neuve deviendra une colonie anglaise. Quand l'Acadie et la Baie d'Hudson passeront aux mains des Anglais, toutes deux continueront à faire partie du diocèse de Québec.

Après la prise de la Nouvelle-France par l'Angleterre, le diocèse perdra les îles St-Pierre et Miquelon. Après l'indépendance américaine, il perdra le territoire actuel des Etats-Unis.

Mgr de Laval fonde en 1668 le Petit Séminaire de Québec. Les Sulpiciens, arrivés à Montréal, en 1657, fondent peu après le Petit séminaire de Montréal devenu le Collège de Montréal.

En 1737, Mère d'Youville fonde à Montréal les Soeurs de la Charité qui ne tarderont pas à s'étendre à Hull, à St-Hyacinthe et à Québec. La congrégation a pris une telle ampleur que, dans les années 1950-60, 500,000 élèves sont passées dans leurs écoles et de 400,000 à 500 malades, dans les hôpitaux qu'elles dirigent.

Cette période de mise en place des structures de l'Eglise, qui prendra fin en 1760, avec la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, sera suivie par une période de lutte pour la reconnaissance de l'Eglise sous le nouveau régime.

■

Après que la Nouvelle-France eût passé aux mains de l'Angleterre en 1760, l'Eglise catholique a dû lutter au Québec pour se faire reconnaître.

Cette période de reconnaissance de son statut a duré jusque vers les années 1850 et constitue la deuxième période de l'histoire du catholicisme au Québec.

Au lendemain de la conquête arrivent au pays un grand nombre de non-catholiques et l'Eglise se retrouve dans une période extrêmement difficile parce que l'exercice de la religion va devoir se faire suivant les lois anglaises.

L'obligation faite aux fonctionnaires de prêter le serment du test (qui leur faisait renoncer à leur foi) empêchait les catholiques d'accéder à des postes importants.

Mais les Anglais, en forte minorité, ont reconnu qu'ils ne pouvaient pas gouverner sans l'aide de l'Eglise. Après la guerre de l'Indépendance en 1776, et plus encore en 1812, ils en sont venus à craindre les Etats-Unis. Dans le but de ménager les francophones, ils ont accordé l'Acte de Québec en 1774.

Le début de la période a été marqué par une dure lutte autour du clergé. L'Angleterre considérait comme une ingérence du pape dans les affaires de l'Etat le fait que c'était Rome qui choisissait les évêques et que celui-ci nommait les curés. Elle voulait que les uns et les autres soient choisis par le gouverneur.

Le conflit s'est envenimé avec l'arrivée au pays en 1793 de Jacob Mountain, permier évêque anglican de Québec, qui a commencé à intriguer afin d'être le seul à porter le titre d'évêque de Québec. De sorte que Mgr Plessis, sacré évêque en 1801, n'a été reconnu civilement qu'en 1812.

Le gouverneur Sherbrooke a reconnu officiellement l'évêque de Québec en raison des appels au patriotisme lancés par Mgr Plessis dans ses lettres circulaires et ses mandements à l'occasion de l'invasion américaine.

Ces problèmes n'empêchent pas Mgr Plessis de s'occuper de son diocèse. Vingt Canadiens français, installés à la Rivière Rouge, territoire actuel du Manitoba, réclamaient la visite d'un prêtre. L'évêque a décidé de leur en envoyer un en permanence et il choisit pour cela le curé de Kamouraska, l'abbé Norbert Provencher. Les paroisses ont recueilli l'argent nécessaire aux frais de cette mission.

L'abbé, ainsi qu'un séminariste et un autre missionnaire, ont quitté Québec en canot, à midi le 19 mai 1818, et, après un voyage de 58 jours et de 1800 milles, sont arrivés à la Rivière Rouge le 16 juillet.

L'insurrection de 1837, a marqué un peu la fin du laïcisme ce qui a permis à l'Eglise d'émerger. Entre 1840 et 1860, une certaine moralité a facilité la montée de l'Eglise. Sa présence devient éventuellement de plus en plus importante à mesure qu'on se rapproche du milieu du 19e siècle.

«De tous les groupes sociaux, c'est l'Eglise qui a réussi à faire le consensus et c'est comme ça qu'elle a atteint son apogée vers 1850,» a expliqué M. Tessier.

Le diocèse de Québec est devenu archevêché en 1819 et métropole ecclésiastique en 1844. Le deuxième diocèse du Québec, Montréal, a été fondé en 1836, avec Mgr Bourget comme évêque. Des diocèses ont aussi été fondés à Kingston et à Ottawa.

En 1827, le Parlement adopté une loi établissant légalement les paroisses, ce qui n'avait jamais été fait.

Durant cette période, la communauté catholique va s'augmenter d'un nombre important d'Irlandais catholiques arrivés au pays entre 1830 et 1840.

Cette période de l'Eglise québécoise coïncide avec celle d'une série de défections de prêtres catholiques, a souligné M. Tessier. La plus connue est celle de l'abbé Chiniquy, mais il y a aussi eu celle de l'abbé Côté, dans la vallée du Richelieu et celle de l'abbé Normandeau, de Québec qui, après quatre ans de prêtrise, choisit de devenir pasteur protestant.

Les besoins sociaux sont grands: la population est pauvre et trois épidémies de choléra ravagent la province en moins de 20 ans: en 1830, 1832 et 1849. Mgr Bourget, qui ne réussit pas à attirer aux pays les congrégations dont il a besoin, fonde en 1843 les Soeurs de la Providence. Il fondera éventuellement une demi-douzaine de congrégations de femmes pour répondre aux besoins de son diocèse.

■

L'Eglise catholique québécoise a atteint son apogée au Québec au cours des années 1850 à 1950, qui constituent la période triomphaliste, troisième période de son histoire.

La période a été marquée par une remarquable progression de communautés religieuses, qui comptaient environ 1000 membres en 1850 et 10,000 en 1900.

Tandis qu'au 19e siècle les congréations religieuses étrangères hésitaient souvent à venir s'installer au pays, la situation change au début du siècle alors que bon nombre de congrégations chassées de France viennent se sont établies au Québec.

Les effectifs de l'Eglise québécoise augmentent donc considérablement, passant d'un prêtre pour environ 500 paroissiens, en 1850, à un prêtre par 1000 paroissiens, en 1900.

Par deux fois, au cours de cette période, le Saint Siège a eu à arbitrer des conflits québécois.

La fondation en 1852, de l'Université Laval, première université française en Amérique, ne tarde pas à susciter entre Mgr Taschereau, évêque de Québec et Mgr Bourget, évêque de Montréal, un long conflit que même Rome aura peine à régler.

Montréal veut une université et l'évêque de Québec s'y oppose afin de ne pas affaiblir l'université naissante. L'affaire est portée d'abord devant le Parlement de Québec et ensuite à Rome où chacun des évêques envoie à tour de rôle des émissaires pour expliquer son point de vue.

Léon XIII charge trois cardinaux d'étudier l'affaire qui est plaidée devant la Sacrée Congrégation. Mgr Bourget démissionne — à l'âge de 77 ans — et son successeur Mgr Fabre continue la lutte. Pour régler l'imbroglio, le Saint Siège envoie en 1877 un délégué apostolique, Mgr Conroy, prélat irlandais, qui recommande l'ouverture à Montréal d'une succursale de Laval avec quatre facultés.

La bataille reprendra quelques années plus tard après la fondation à Montréal d'une Ecole de Médecine. Le conflit ne sera réglé que par l'envoi par le Saint Siège, en 1883, d'un autre délégué apostolique: Mgr Smeulders, cistercien belge.

Onze diocèses sont créés durant cette période et les diocèses de Montréal, Sherbrooke et Rimouski deviennent des archidiocèses.

En 1867, un contingent de zouaves pontificaux est formé et envoyé en Italie pour participer à la défense des Etats pontificaux.

Autres faits marquants de la période:

Nomination en 1886 du premier cardinal, Mgr Taschereau, évêque de Québec. Jusqu'en 1953, les cardinaux canadiens seront les évêques de Québec.

L'ouverture en 1899 d'une délégation apostolique avec l'arrivée au pays du premier délégué apostolique Mgr Falconio.

Des congrès eucharistiques sont tenus à Québec en 1920 et en 1938. Ce dernier d'envergure nationale attire environ 200,000 personnes.

C'est l'époque des mouvements d'action catholique, JOC, JEC, ACJC, Ligue catholique féminine et autres, ainsi que du quotidien *L'Action catholique*, de Québec, qui, dans les années 1950, avait un tirage d'environ 80,000 copies.

Pour favoriser une syndicalisation catholique, l'Eglise s'occupe du travail et fonde, en 1921, la CTCC — Confédération des travailleurs catholiques du Canada — devenue la CSN.

En 1937, le père Georges-Henri Lévesque fonde à l'Université Laval une Faculté de sciences sociales qui deviendra un moteur de la Révolution tranquille.

Enfin, vers 1960, l'Eglise catholique du Québec entre dans la quatrième période de son histoire, celle de la Révolution tranquille et de Vatican II, que nous vivons actuellement.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LES COOPÉRATIVES

LE DEVOIR publiera un cahier spécial sur les coopératives le 27 avril prochain. Il y sera question, bien entendu, des grandes coopératives financières, des géants de l'agro-alimentaire, mais aussi des nouvelles coopératives qui offrent un potentiel de développement économique et de création d'emplois: coopératives d'habitation, coopératives ouvrières...

LE DEVOIR fera le point sur l'ensemble du mouvement coopératif et sur les voies de l'avenir. Ce cahier spécial sera un excellent véhicule publicitaire pour toutes les entreprises du mouvement coopératif.

Pour renseignements et réservations, contactez:

Francine Gingras ou Jean D. Codère: 844-3361

Date de tombée: **le 16 avril 1984**
Parution: le 27 avril 1984

LE DEVOIR
toujours mieux informer

LE DEVOIR

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Pour raccorder à son réseau un marché potentiel de 18,000 nouveaux clients

Gaz Métropolitain investira $126 millions en 4 ans

par Paul Durivage

Gaz Métropolitain a devancé de trois ans son programme d'investissements à la faveur du programme d'Aide gouvernementale pour l'accélération des travaux d'expansion (A.G.A.T.E.). L'annonce en a été faite hier par M. Jean Gaulin, président et chef de la direction, en compagnie de M. Yves Duhaime, ministre de l'énergie et des ressources du Québec.

Le programme d'investissement de Gaz Métropolitain représente des dépenses en immobilisations de $ 126 millions d'ici 1988, dont $ 85 millions seront engagés avant le 30 septembre 1985. Le programme susciterait par ailleurs des investissements additionnels de $ 30 millions de la part des clients.

Selon M. Gaulin, les investissements prévus généreront quelque 3 150 emplois pour les cinq prochaines années, dont 1 250 emplois directs et 1 775 emplois indirects.

Quarante municipalités profiteront du programme. Par ailleurs, 43% des investissements seront réalisés à Montréal.

Le projet d'immobilisation vise à raccorder au réseau de distribution de gaz naturel 8 000 nouveaux clients potentiels de type commercial et industriel plus quelque 10 000 résidences se trouvant sur le prolongement du gazoduc. La vente possible de 100 millions de mètres cubes à ces clients ferait grimper les revenus du distributeur de $ 35 à 40 millions par année.

Les invesssements qui seront réalisés au cours des prochaines années ne modifieront pas la rentabilité de la société règlementée. «Le projet vise d'abord l'autofinancement. Les économies d'échelle que nous pourrions réaliser pourraient par ailleurs signifier une baisse de tarifs pour les usagers», d'ajouter M. Gaulin.

Le financement du plan d'investissement sera réalisé par deux émissions prochaines de $ 40 millions sur les marchés obligataires canadiens et européens. A ce propos, M. Gaulin a précisé au DEVOIR que la cote de crédit de la société québécoise était présentement révisée par le Canadian Bond Review Service (CBRS) et pourrait passer de 'BBB' à 'A'. Ceci signifierait de meilleures conditions de crédit pour Gaz Métropolitain.

La société avait émis l'an dernier $ 21,9 millions en actions ordinaires lors d'un financement public. Au 31 décembre dernier, la structure du capital s'établissait à 46% de dette à long teme, 12% d'actions privilégiées et 42% d'avoir des détenteurs d'actions ordinaires. Gaz Métropolitain vise à augmenter son ratio d'endettement à 55%

Le distributeur gazier bénéficie d'une subvention de $ neuf millions du gouvernement du Québec pour effectuer la première phase des travaux qui s'étend jusqu'au 30 septembre 1985. Une subvention de $ onze millions a été demandé au gouvernement fédéral aux termes du Programme d'expansion des réseaux de distribution de gaz naturel.

Pour le ministre Duhaime, le devancement des investissements permettra au Québec d'atteindre son objectif de réduire à moins de 40 pour cent d'ici l'an 2000 la part du pétrole dans la facture énergétique québécoise. Le gaz devrait fournir entre 11 et 18 pour cent de l'énergie et l'électricité, la moitié.

De cette façon, a dit M. Duhaime, le Québec atteindra un certain équilibre dans la balance énergétique: les ventes d'électricité aux Etats-Unis permettront de payer pour le pétrole et le gaz importés, "ce qui peut être l'assurance d'avoir une monnaie solide".

Gaz Métropolitain est contrôlée en majorité par Soquip et la Caisse de dépôt et placement.

mercredi
Le Devoir économique



Huit nouvelles villes se joindront au réseau de Gaz Métropolitain d'ici septembre 1985 à la faveur de l'accélération du programme d'investissement de la société. Il s'agit de St-Jérome, Dorion, l'Assomption-Repentigny, Rougemont-St-Césaire, Châteauguay, Iberville, St-Luc et Terrebonne.

L'aide au tiers-monde

Le FMI n'a encore rien décidé

WASHINGTON (AFP) — Les principaux responsables monétaires internationaux se sont penchés vendredi à Washington sur le problème crucial de l'aide aux pays les plus pauvres fournie notamment par l'Agence internationale pour le développement (AID).

Le problème du financement de cette filiale de la Banque mondiale devait être au centre de la réunion du comité de développement qui a clôturé une semaine de discussions monétaires au cours desquelles le tiers-monde n'a guère réussi à faire avancer ses principales revendications.

Les ressources de l'AID ont été fixées en janvier dernier à $9 milliards pour une période de 3 ans débutant le 1er juillet prochain, les Etats-Unis refusant obstinement de fournir plus de $2,25 milliards, pour leur participation de 25 p.c. à ce financement.

Les pays en développement et de nombreux autres pays industriels estiment que ce total est nettement insuffisant et devrait atteindre au moins $12 milliards.

La possibilité d'un financement supplémentaire de $3 milliards, sans les Etats-Unis, devait être étudiée vendredi par le comité de développement, organe conjoint au FMI et à la Banque mondiale.

Tous les pays de la communauté européenne, en dehors de l'Allemagne fédérale, se sont montrés disposés à verser environ 60 p.c. de cette somme, le solde venant du Japon (25 p.c.) et des autres donateurs sur les 33 pays riches qui assurent le financement de l'AID.

Ce problème est compliqué par le fait qu'il est plus ou moins lié à une augmentation dite sélective d'environ $8 milliards du capital de la Banque mondiale dont le principe a été décidé en septembre dernier.

En outre, le gouvernement américain semble maintenant pencher pour une augmentation moins importante du capital de la banque, ce qui inquiète sérieusement les pays en développement.

Ces derniers ont déjà vu jeudi le comité intérimaire du FMI répondre par la négative à leur demande d'une allocation immédiate de droits de tirages spéciaux (DTS), instruments de réserve du fonds, afin de faire face à une situation financière extrêmement délicate.

Le comité de développement devait par ailleurs réaffirmer la nécessité de promouvoir une forte expansion du commerce mondial, sans barrières protectionnistes, afin de permettre aux pays les plus lourdement endettés de faire face à leurs échéances.

Les pays endettés doivent rembourser $100 milliards cette année. Les exportations des pays en développement totalisant environ $700 milliards par an, il faudrait qu'elles puissent s'accroître de 14 p.c. en 1984 (contre 12 p.c. en 1983) pour leur permettre de dégager des ressources supplémentaires suffisantes, selon les experts de la banque.

Ces derniers s'inquiètent par ailleurs de la forte diminution (10 p.c. cette année par rapport à 1983) des importations dans les pays les plusendettés, ce qui risque de compromettre leur reprise économique.

Concurrence France-Canada

TOULOUSE (AFP) — La France et le Canada sont déjà en concurrence pour préparer les satellites du futur système mondial de recherche et de sauvetage par satellites des années 1990 et au delà. C'est ce qu'il ressort de deux communications faites vendredi à Toulouse devant un symposium international sur cette utilisation particulière des satellites.

Les firmes " Matra-Espace " (France) et " Telesat " (Canada) ont en effet presenté, l'une la plate-forme autonome " janus ", l'autre un système qui porte son nom, et qui ne sont ni plus ni moins que deux sortes de satellites susceptibles d'être emportés par des fusées classiques genre " Ariane " ou " scout " en même temps que d'autres satellites plus lourds, vers des orbites comprises entre 830 et 1.200 km d'altitude.

Chacun des systemes prévoit que les satellites fonctionneront une dizaine d'années en orbite, pourront y être changés de place grâce à des réserves de carburant et que quatre à sept d'entre eux, en orbite géostationnaire (36.000 km) ou polaire, suffiront pour assurer une surveillance complète du globe, donner l'alerte en moins d'une heure et localiser les naufrages avec une très bonne précision.

Le but des deux firmes est de présenter un système aussi efficace que possible avec un coût minimum pour tenter de se placer au mieux face au marché qui s'ouvrira dans deux à trois ans lorsqu'il s'agira de prendre le relais de l'actuel système international " Sarsat-cospas " fonctionnant avec quatre satellites américains et soviétiques.

UN ACTIF DE 20 MILLIARDS

C'est tous ensemble qu'on y est arrivé.



«Cette réussite, c'est celle de chacun et chacune des trois millions et demi de membres-propriétaires des caisses populaires et des caisses d'économie; ils peuvent à juste titre en être fiers, tout comme les 19 000 dirigeants et dirigeantes bénévoles et les 22 600 employés du Mouvement. L'éclatante santé du réseau coopératif intégré qu'ils administrent constitue un gage d'avenir.

Bien sûr, le nombre est impressionnant; mais ce qui compte davantage que la seule dimension financière d'un actif, ce sont les réalisations concrètes qu'il permet. L'argent des membres est constamment réinvesti dans les communautés locales et dans l'ensemble de notre collectivité. Des familles accèdent à la propriété, des projets individuels et collectifs voient le jour, des entreprises démarrent ou s'agrandissent, des dizaines de milliers d'emplois sont soutenus, des organismes du milieu sont appuyés, faisant des caisses et des institutions du Mouvement Desjardins une véritable ressource naturelle pour tout le Québec.

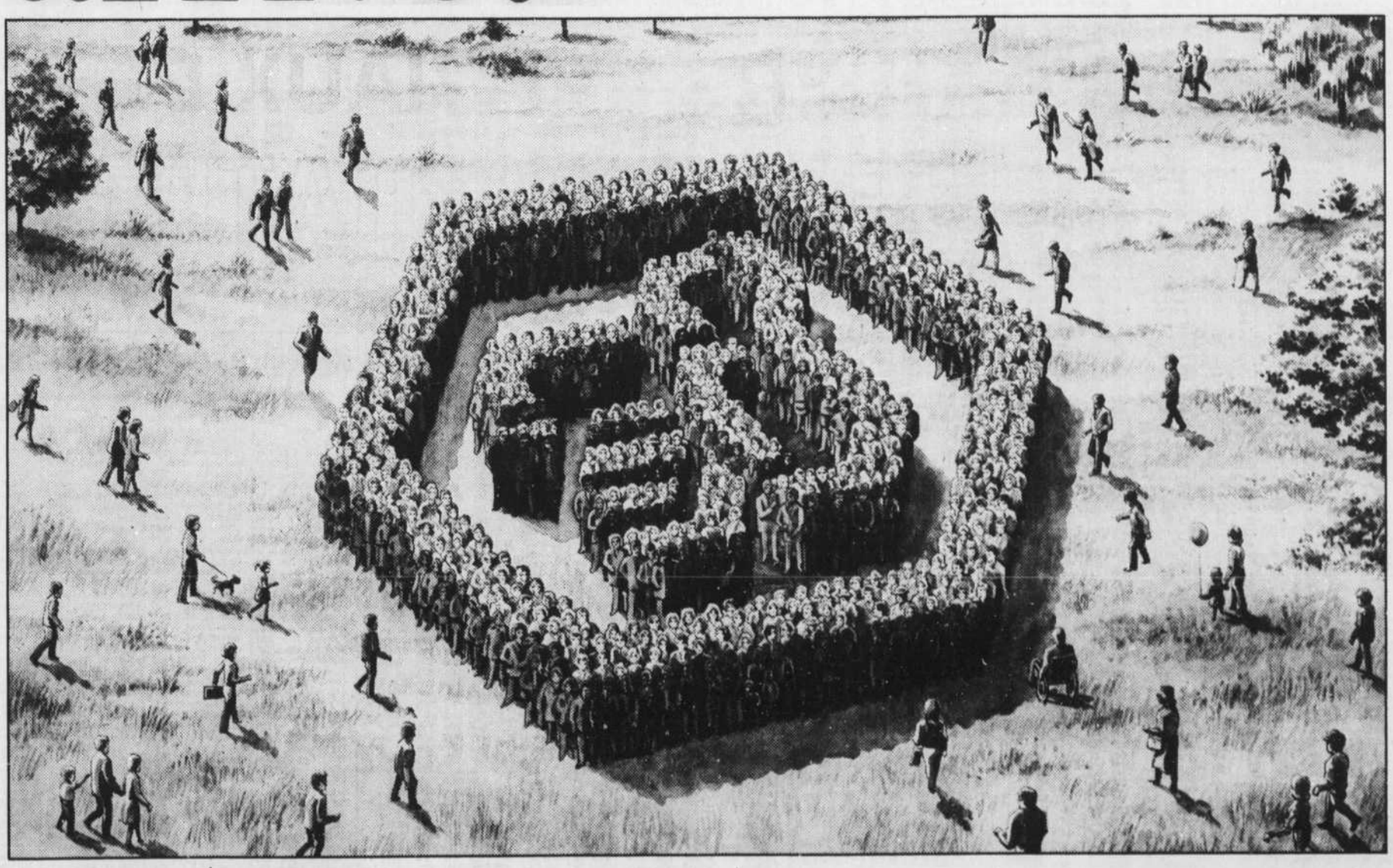
Toujours soucieux de respecter la pensée du fondateur Alphonse Desjardins, les dirigeants et les dirigeantes ont ainsi formulé, en 1983, la mission du Mouvement:

«Le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action:

• en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux;

• en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.»

Raymond Blais, c.a.
Président



desjardins
Une ressource naturelle.

TORONTO

Resserrement

Les cours se sont tassés hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la séance à 2328.49 soit une baisse de 3.15.

Le volume des échanges a gonflé à 8.10 millions d'actions, au regard de 7.59 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Alcan perd 1 1-2 à $39 1-4, Bell Enterprises 1-4 à $29 1-4, B.C. Sugar A 1 1-8 à $19 1-2, Silverwood A 1 à $25 1-2 et Peoples Jewellers 3-4 à $11 1-4. Thomson News A gagne 7-8 à $38 7-8, Finning A 3-4 à $9 3-4, Maclean-Hunter X 1-2 à $17, Newfoundland Capital A 3-8 à $9 et Dome Pete cinq cents à $3.95.

Dans les mines, Echo Bay cède 1-4 à $10 7-8, Silver Lake 15 cents à $3.20 et Gowganda Resources 10 cents à $3.55. Rio Algom gagne 1-8 à $19 et Breakwater Resources 1-8 à $9 1-8.

Dans les pétroles, Blake Resources abandonne un cent à 15 cents, Drummond Pete un cent à 44 cents et Omega Hydrocarbons 1-8 à $11 1-2. Ranger Oil gagne 1-2 à $11 1-8 et Pominex trois cents à 69 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	12390	$22	21⅜	22	+ ¼
Abitibi	21400	58⅜	8	8¼	+ ⅛
Abitibi w	600	150	150	150	
Abti Prce	5100	$25½	25½	25½	
Abitbi 7½p	100	$39½	39½	39½	
Abitbi 10	241	$49⅞	49⅞	49⅞	
Ackiands	1000	$18½	18½	18½	+ ½
Agassiz	1520	189	189	189	+ 4
Agnico E	3227	$17⅝	17½	17⅝	
Agra Ind A	700	480	475	475	+ 5
Agra B f	300	430	430	430	—10
Aiguebel o	600	$7	7	7	— ⅛
Albany o	2200	77	76	77	
Alt Energy	15335	$21¼	20⅞	21¼	+ ⅜
Alt Enr A	1500	$30¾	30½	30¾	+ ¼
Al Enr 1125	z24	$37⅛	37⅛	37⅛	
Alta Nat	200	$32	32	32	
Alcan	317382	$40⅞	39¼	39¼	—1½
Alcan w	25250	$15½	14⅛	14⅜	— ⅛
Algo Cent	900	$19½	19½	19½	
Algoma St	664	$26½	26¼	26½	+ ¾
AStel p	500	$24	23½	23½	— ½
Algma St B	2000	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Altex o	4400	100	95	100	— 5
Alum A	1100	$26	25¾	25¾	— ⅛
Alum B	see below				
Amco o	2400	62	62	62	— 1
Am Eagle o	1500	185	182	182	— 3
Am Leduc	20200	34	31	34	+ 2
Andrs WA f	z50	$23	23	23	
Andres W B	200	$22½	22½	22½	— ½
Ang CT 265	100	$26½	26½	26½	+ ¼
Arbor B f	z25	$9¾	9¾	9¾	
Argus B pr	760	$25½	25½	25½	
Argus C pr	1928	$9½	9½	9½	
Argyll A f	20000	250	242	245	
Asamera	11200	$11⅛	11⅛	11¼	— ⅛
Asbestos	z50	$8⅞	8⅞	8⅞	
Asoc Porc o	600	300	300	300	—10
Atco I f	46770	$6⅛	6⅛	6¼	
Atco II	8400	$6⅛	6	6	— ⅛
Atco 11½	600	$28¼	28	28	— ¼
Atco w	35850	125	110	125	+ 15
Atl C Cop	600	200	200	200	
Atlas Yk o	1324	28½	28½	28½	
Augmitto o	700	180	178	180	+ 5
Aur Res o	1100	115	115	115	
Avinda	48500	179	175	175	— 5
Avinda w	44300	58	53	55	
BC Sugar A	3900	$20¾	19½	19½	—1⅛
BGR A	2750	$7⅜	7⅜	7½	
BGR w	2150	245	240	245	+ 5
BMB Comp	8900	385	355	355	—15
BP Res	z20	$20⅝	20⅛	20⅝	
Bachelor o	5300	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Banister C	100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Bank BC	473	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
Bk BC 228	200	$24	24	24	
Bk BC 222	900	$23⅛	23⅛	23⅛	
Bank Mtl	66111	$25⅛	24⅞	25	
Bk Mtl 285	1750	$32⅜	31¾	32E	+ ½
Bk Mtl 250	3530	$28⅞	28⅝	28¾	+ ⅛
Bk Mtl 3p	600	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
Bk Mtl w	12200	460	450	460	+ 10
Bank N S	38648	$12	11¾	11⅞	
Bankeno o	581	270	270	270	+ 4
Bankeno w	13040	25	23	23	— 2
Barbcon A f	1060	$5½	5½	5½	+ ½
Barbcon B	300	$5¼	5	5	
Barrick o	2962	183	180	180	— 5
Baton A f	2000	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Baton B	1525	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Baxter	3200	145	140	140	
Baxter w	14200	25	25	25	
Beauty C o	5200	80	76	76	
Bell Ent	92842	$29⅞	29¼	29¼	— ¼
Bell 1.80	105600	$21¾	21½	21½	— ¼
Bell 1.96	200	$35½	35½	35½	+ ½
Bell 2.05	1350	$29¾	29½	29½	
Bell 2.70	12158	$32⅜	32⅛	32¼	+ ⅛
Black Phot	1140	$17	17	17	+ ¼
Blkdom o	2000	265	265	265	— 5
Blake Res o	35000	16	15	15	— 1
Bluesky	7501	445	440	440	— 5
Bluesky pr	17400	475	475	475	—10
Bomac A f	300	$17½	17½	17½	+ ¼
Bombdr A	100	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Bombdr B f	200	$16½	16½	16½	
Bonanza R	9197	395	390	390	+ 5
Bonza R w	14337	80	75	80	+ 5
Bnza RA w	z1000				
Bow Valy	9100	$24	23⅝	23⅞	+ ¼
Bow Vly 205	680	$32	31⅞	32	+ ½
Bow Vly R	700	$7	6⅞	7	+ ¼
Briorn	112150	$6¼	6½	6⅝	
Bralor 8.75	1350	$23½	23¼	23½	+ ½
Bralorn w	3300	185	180	185	
Bramalea	49805	$14⅜	14¼	14⅜	
Brscade p	2833	$40⅝	40⅜	40½	+ ⅛
Brascan A	8720	$38	37¾	37⅞	+ ⅛
Brscn 1981	900	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Brkwater o	31545	$9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
Brenda M	7650	$14¼	14	14¼	
Br Am Bnk	400	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
BCFP	5362	$11⅞	11⅜	11⅜	
BC Pack B	z4	$38¾	38¾	38¾	
BC Res	32400	385	375	380	+ 5
BC Res p	3200	$27¼	26⅞	27¼	+ ¼
BC Phone	4053	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ¼
BCPh 4⅛ p	100	$46½	46½	46½	+ ⅛
BCPh 4.84	200	$12¼	12¼	12¼	— ¼
BCPh 5.15	100	$50½	50½	50½	
BCP 7.04 p	100	$18	18	18	+ ¼
BCP 11.24 p	900	$28⅛	28	28	+ ¼
Braulan	700	121	121	121	
Brunswk	330	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Budd Can	500	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Bytec	26200	425	410	415	+ 5
CAE	3500	$19	18¾	19	+ ⅜
CB Pak	3650	$11¾	11¾	11¾	
CB Pak w	3725	210	200	200	
CCL B f	5400	$16¼	16	16	+ ⅛
CIL	12012	$30¼	30⅛	30¼	+ ¼
CIL pr	z28	$36¾	36¾	36¾	
CSA A f	6100	$6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Cableshar	900	195	195	195	
Cabre	3400	315	310	315	+ 5
Cad Frv	4712	$11¼	11⅛	11⅜	+ ⅛
Cad Frv A	1905	$8	8	8	+ ⅛
Cad Frv w	79150	$5¼	5	5	
Calvert o	600	40	40	40	
Cmbridg w	3400	315	300	305	+ 5
Camco Inc	500	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Camel O G	16300	115	100	110	— 4
Camflo	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Cmino	41200	154	148	150	+ 3
Camp RL	18188	$34¼	33¾	34	— ½
Camp Res	1601	$11½	11¼	11¼	
Cam Res p	2209	380	375	375	—10
Camp Soup	1550	$15¼	15¼	15¼	
Campeau f	3200	$20½	20¼	20½	+ ½
Cmpeau w	500	$5¼	5¼	5¼	
CCem ex p	356	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
C Cem 6½	150	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
CCem 2 p	415	$16⅞	16¾	16¾	
CDC f	182	$5½	5½	5½	— ¼
CDC pr B	1852	$93½	93	93¼	— ⅛
CDC 1980	8340	$13¼	13	13	— ¼
CDC 1983	5050	$22⅝	22⅜	22½	— ⅛
C Nor West	3950	$33¼	32⅞	33¼	+ ¼
CanP Ent	16784	$20¼	20¼	20¼	— ½
C Packrs	1300	$26¼	26⅛	26⅛	+ ⅛
CPerm 8	800	$20⅜	20⅛	20⅛	
CS Pete f	2900	355	350	350	—10
CTrst	125600	$22	21½	21½	+ ½
C Trust 11	200	$23¼	23¼	23¼	
CTrust w A	800	$20	19	20	+ 1½
C Tung	100	$15½	15½	15½	
Canadex o	5500	62	62	62	+ 2
CCmrcl p	2000	$22⅛	21⅞	22	— ¼
CForms A f	2500	282	282	282	+ 11
C Formst B	1000	290	290	290	
CG Invest	z2	$34¾	34¾	34¾	
CI Bk Com	20871	$26¾	26½	26½	— ⅛
CIBC 250 p	1200	$25⅝	25⅝	25⅝	
CIBC 2.05 p	3020	$24¼	24	24⅛	+ ⅛
CIBC 3.65	30620	$39⅜	29¾	29¾	+ ⅛
CIBC 3 p	20200	$100	99⅞	100	+ ⅛
CIBC w	4000	475	465	475	— 5
C Manoir	200	$6¼	6	6	
C Marconi	1700	$22	21⅝	21⅝	+ ⅛
CNat R	4700	40	36	40	
C Occidental	66712	$29½	29	29	
C Qcdntl p	200	$25¼	25¼	25¼	
CP Ltd	22895	$44	42⅞	42⅞	— ⅜
CPL 4 p	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
C Satelit o	100	370	370	370	
Cdn Tire	400	$14½	14¼	14¼	
CTire A f	12110	$11⅜	11½	11½	
CUtil A f	2605	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
C Util B	1100	$14⅜	14¼	14⅜	+ ¼
C Util 9.24	400	$24¼	23¾	24⅛	+ ⅛
CUtil 2nd E	20200	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
CUtil 2nd G	666	$30	29⅝	29⅝	— ⅛
CUtil 2nd H	2700	$22⅜	22¼	22½	+ ¼
CUtil 2nd I	1900	$25	24⅝	25	+ ⅜
CUtil A w	7167	225	225	225	+ 13
CUtil B w	20280	225	205	225	+ 25
CWN G 4 pr	200	$8	7¾	8	+ ⅛
C Wrld	300	$6⅛	6⅛	6⅛	
C Wrldwd p	1000	$22¾	22⅜	22¾	
Cnamax o	244	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Conbra	7200	$9¾	9⅜	9⅝	— ¼
Cantor	79500	$23¾	23¼	23¾	+ ½
Canron A	920	$13	13	13	— ¼
Canuc o	3500	58	53	58	— 2
Cara	150	$10⅝	10⅝	10⅝	
Cara A f	1400	$10½	10¼	10¼	
Carl OK	13105	$17½	17⅛	17¼	— ⅛
Carl A p	130	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Carl B p	z50	$28¼	28¼	28¼	
Carlyle o	5250	120	116	116	— 4
Carma A	27900	45	42	45	+ 3
Carolin o	500	$9¾	9¾	9¾	— ⅜
Crtier w o	2000	3	3	3	
Celanese	z55	$8⅝	8⅝	8⅝	
Celanes 1 p	230	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
CFund A f	5800	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
CFund w	8600	16	15	16	+ 1
Centri Tr	13510	$11½	11⅜	11½	
Cntri Tr p	700	$24	23¾	23¾	— ¼
Chateau A f	300	$12	12	12	
Chvco A	500	350	350	350	
Chieftan	1100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Chieftan B	200	$56	56	56	— ¼
Chieftain C	550	$52	51½	52	+ ¾
Chrysler	7500	$32¼	31⅛	31½	+ ⅜
CHUM	z30	$22¾	22¾	22¾	
Cimaron o	5100	450	430	440	+ 10
Cineplex o	1066	300	290	300	+ 10
Coastl A f	53100	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Coho A f	1421	410	400	400	—10
Colonial o	17700	210	190	210	+ 10
Cmpix	8300	270	265	269	— 1
Cominco	5596	$55	54¼	54½	+ ½
Cominco D	11240	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Cmrcl OG	2200	195	195	195	— 5
Cmplg	5719	$12	12	12	
Cmp Inv o	8600	200	190	200	—10
Comstate o	16000	28	28	28	
Coniagas o	500	$9	9	9	— ¼
Con Bath A	741	$27¾	27½	27⅝	+ ⅛
Con Bath B	z1	$27½	27½	27½	
C Bath 575	400	$55	54½	55	+ ⅛
C Bath 525	see below				
Cons Pipe	200	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅜
Con Prof o	1000	195	195	195	+ 5
C Distb A	375	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
CDistb B f	1500	$6¼	6⅛	6¼	
Cons Gas	2300	$18¼	18⅛	18¼	— ⅛
C Gas 13½	300	$31½	31½	31½	
C Gas 9¼	100	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Cons Gas w	4850	315	310	315	+ 10
Con Glass	200	$14	14	14	
CTL Bank	4827	$11⅜	11⅜	11⅜	
Conventrs	23853	405	400	400	+ 5
Conwest A	z24	$9⅞	9⅞	9⅞	
Conwst B f	300	$9¾	9¾	9¾	
Conwst 12	129	$33¼	33¼	33¼	
Corby vt	1747	$35	35	35	
Cor Mark f	825	$12½	12¼	12¼	— ¼
Core Mrk w	1800	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅜
C Falcon C	1500	$18⅜	18⅛	18⅜	
Corrida o	z400	51	45	51	
Coseka R	8911	390	385	390	
Coseka 7 p	1300	$6⅛	6⅛	6⅛	
Costain Ltd	1751	$10	10	10	— ⅛
Courvan o	2000	82	82	82	— 1
Craigmt	3250	135	135	135	
Crain RL f	1100	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Crestbrk	100	530	30	30	+ 2½
Crownx	1365	$15¾	15½	15½	— ⅛
Crownx A f	2490	$15⅜	15½	15⅜	— ⅛
Crnx w	300	460	450	460	+ 10
Cullaton o	5985	289	285	289	+ 4
Culaton 10	17400	470	455	465	
Cuvier o	5000	31	31	31	
Czar Res	4500	194	190	192	+ 2
DRG A f	400	$8⅞	8½	8½	— ¼
Daon Dev	53807	175	160	175	+ 15
Daon A	3000	95	93	95	+ 5
Daon 8⅝ p	1100	160	160	160	
Daon 9½ p	6700	165	155	165	+ 20
Dejour o	3600	35	35	35	+ 2
Delhi Pac o	20000	19	19	19	— 1
Denison A	17701	$20½	19¾	19⅞	— ⅛
Denison B f	19863	$19	18¼	18⅞	+ ⅜
Denison p	500	$26¼	26	26	— ¼
Develcon	6925	$12⅝	12¼	12½	+ ⅛
Dicknsn A f	8635	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Dicknsn B	135	$6¼	6¼	6¼	
Digitech	10500	40	38	38	— 1
Discovry f	1500	210	205	205	— 7
Dist Tr A	4000	12	12	12	
Dofasco A	22401	$20⅜	20⅛	20¼	+ ⅛
Dofasco B	z7	$20½	20½	20½	
Dfs 4¾	125	$48	48	48	+ ⅛
Dfs 235	2700	$24	23¾	23¾	— ⅛
Dofasco wt	520	$20½	20½	20½	— ⅜
Doman A	12900	385	380	380	
Doman B f	800	300	300	300	
Dome Cda	59945	$5⅛	5	5⅛	
Dome Mine	3800	$18⅜	18⅛	18¼	— ⅛
D Pete	121256	400	385	395	+ 5
DPete A p	200	$13¾	13¾	13¾	
DPete B p	866	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
D Pete w	72333	1½	1	1½	+ ½
D Explor o	10000	63	60	60	— 3
Dom Store	150	20	20	20	— ¼
D Textie	11300	$15¾	15½	15½	— ¼
Domtar	7020	$33	32⅝	32¾	— ⅛
Donohue	500	$29¼	29¼	29¼	
Dorset	193525	49	44	45	
Drm Pete o	32275	47	44	44	— 1
Dunraine o	1000	85	80	85	+ 5
Du Pont A	400	$37½	37	37	— 1
Durham o f	19014	310	290	300	+ 3
Durham w	58565	135	125	131	— 2
Dylex A	14200	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅛
Dynamar	4500	119	112	119	— 1
Dynmr 105	600	$9⅜	9¼	9¼	
Dynex A	5500	32	32	32	+ 2
Eaglet o	300	310	310	310	
Echo Bay	37505	$11⅛	10⅞	10⅞	— ¼
Echo B 300	3000	$25⅝	25½	25½	
Echo 1986 w	4000	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Echo 1987 w	1900	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅜
Elcthom X	1150	495	495	495	+ 5
Elcthm Y f	1400	485	485	485	+ 5
Empire A f	2437	$11½	11½	11½	
Epitek	2700	66	62	66	+ 3
Equity Svr	800	$11½	11½	11½	+ ¼
Erickson	5600	$9	8⅞	9	
Erickson L	1800	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Exall o	346	130	130	130	
Fahrig	1100	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜
Fairmont	5510	$69¾	69½	69¾	+ ¾
FSSears A	900	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅜
FSpar Aer	1200	$20⅜	20½	20⅜	+ ⅜
FSparCap	7000	50	50	50	
FSteinb A	500	$26¾	26¾	26¾	— ½
Fsteico A	2800	$26¼	25⅞	25⅞	+ ¼
Fsteico Wts	700	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Stel 1.94	500	$24¾	24¾	24¾	
Stelco pd	500	$25½	25½	25½	—1¼
Stelc 3.625	500	$30	30	30	
Sullvn.Min	3000	$5½	5¼	5¼	
Systemhse	5550	140	135	140	+ 5
fTeck B	500	$10¾	10⅜	10⅜	
Tembec.A	1300	455	450	455	—5
TbecWt	1516	125	125	125	
Texaco	500	$37½	37½	37½	
Thomsn A	5200	$38¾	38	38½	+ ½
TIE feleco	8700	$13	12⅞	13	
Tor Dm Bk	12512	$15⅝	15⅜	15½	+ ⅜
TDm 1.83	800	$20½	20½	20½	+ ⅜
Total.P.wt	1000	285	280	280	—5
Tot Pet pr	866	$33	32¾	32¾	
TrAlta A	1944	$21	20¾	20¾	+ ⅛
TrnsAlta.9	5000	$25½	25½	25½	— ⅛
TrCan Pl	235	$15⅜	15⅜	15⅜	
TrCan pre	100	$53¼	53¼	53¼	+ 1¼
Trust Gen	z50	$20½	20½	20½	— ⅛
fUAP InA	225	$28¼	28¼	28¼	+ ¾
UAP Wt	662	$5½	5½	5½	+ ½
Union Gas	2250	$11½	10⅞	11½	+ ½
fVTICIA	2300	$7¾	7¾	7¾	— ½
Warnton	500	107	107	107	
Wcsl Trn	2000	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
WcsIT 8.5	z25	$50⅞	50⅞	50⅞	— ⅜
Westmin	500	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛

Junior Mines Oils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi As	1000	37	37	37	—3
AbitibiRes	z167	37	37	37	—10
Bachelor	300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Barexor	5000	50	50	50	
Borelis Ex	2700	$20½	19	20	+ ¼
Brosnan	12000	80	75	80	—1
BrosWt	28000	9½	6	9½	+ ½
Bruneau	2000	24½	24½	24½	
Cartier Re	220	15	15	15	—9
Cons I Rs	885	180	175	180	+ 5
C.Imp. 10	3380	280	280	280	—5
D'Or Val	500	250	250	250	—10
Dumagami	8100	6	5⅞	6	
Explo Que	2000	35½	35½	35½	+ 1
G Knight	1000	290	290	290	+ 11
Humboldt	3000	12	12	12	
Lyna Exp	2500	105	98	98	—5
Massval	500	12	12	12	
Mnra Res	25000	60	47	60	+ 15
Midespa	11500	45	43	43	—8
Mscach	13300	224	221	224	+ 1
Musco pr	1650	9¾	9½	9¾	
Oakw Intl	10000	14	14	14	—1
Oakiwt	8000	4	4	4	+ 4
OrmicoEx	3000	22	21	22	
Talisman	2000	35	35	35	+ 2
W Q Mnes	1000	100	100	100	+ 1

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	4000	9.32	9.32	9.32
Grdn gld	15	380.70	380.50	380.70

MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Agnico E	100	$17½	17½	17½	
Aiguebelle	1450	$7	6¾	6¾	— ¼
Alta energ	3400	$21¼	21	21¼	+ ½
Alcan Alu	49626	$40¾	39½	39¾	—1½
Alcan Wt	6970	$15⅝	14⅜	14⅜	— ⅜
Aldona M	z333	20	20	20	—5
Algoma St	z2	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Alum 2.312	100	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
AMCA int	1600	$22	21⅞	22	
Amusecor	200	170	170	170	
Amuse Wt	2000	30	30	30	
Asamera	900	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
fAstral B	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
B C Forst	1918	$11⅝	11⅜	11⅝	
BGRpMt A	800	$7½	7⅜	7½	
BC Phone	1400	$20	19¾	20	+ ½
Bank NS	8870	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Baue Cont	980	$11½	11½	11½	— ¼
Bq Mercn	500	$12¼	12	12¼	
Baue Mtl	12626	$25⅛	24⅞	25	
BMO 2.85	830	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅜
BMO $2.50	100	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
BMO Wts	5100	465	455	460	+ 10
Bq Epargs	825	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
BqEp 2.62	500	$26½	26½	26½	
Baue Nat	7880	$12⅝	12¼	12⅜	
BqNat 2.94	700	$32⅞	32⅝	32⅞	+ ⅜
Bq Nat B	831	$29¾	29⅜	29¾	+ ⅛
Bq Royale	17657	$30⅝	30	30½	+ ½
Bq Rv Wt	4250	$5½	490	5	+ 5
BqRy 1.45	600	$16⅝	16⅜	16⅜	
BqRy 1.88	1500	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
BqRy 2.75	1967	$32	31⅞	32	
Bracter Tc	2000	145	140	140	—10
fBomb A	356	$17½	17½	17½	+ ¼
fBomb B	400	$16½	16½	16½	
Bow Val	3500	$24	23⅞	23⅞	+ ⅛
BowV12.05	200	$31¾	31¾	31¾	
Brascade	1721	$40½	40½	40½	+ ⅛
Brascan A	2100	$38	37¾	37⅞	+ ⅛
Brcan 812	300	$25	25	25	+ ¼
Brcan prF	400	$27	27	27	+ ¾
Brinco	z50	230	230	230	—6
By—Com	35500	425	410	420	+ 5
CAE Ind	950	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
CCL Ind.B	200	$16	16	16	—2
CIL	300	$30¼	30¼	30¼	+ ¾
C T G Inc	2325	$5⅜	5¼	5¼	
Cad Frvw	23600	$11¾	11⅜	11⅝	— ⅛
Ca.f.wt	1300	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Camp R	z95	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
fCampeau	850	$20½	20¼	20½	+ ½
Cda Pack	5800	$26¾	26¾	26¾	—2½
fCDC	200	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
CDC Pr B	250	$93½	93½	93½	+ ½
CDC 1980	1100	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
C Imp Bk	5899	$26¾	12⅝	26½	— ⅛
CiBa 2.50	300	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
CiBa 2.05	400	$24⅛	24⅛	24⅛	
CIBQ 3.562	100	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ¼
CiBa wt	700	475	465	475	+ 15
CP Ltee	5132	$43¾	42⅞	42⅞	+ ⅛
Cdn Tire	400	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
fC Tire A

Dome déclare une perte nette de $1,1 milliard

Dome Petroleum Limited a enregistré une perte nette de $ 1,1 milliard ou $4,72 par action ordinaire au cours de son dernier exercice. Celle-ci est attribuable principalement aux dévaluations de près de $ un milliard de certains éléments d'actif de la société ainsi qu'aux pertes sur alination de certains éléments d'actif. En 1982, la société avait enregistré une perte de $ 369,3 millions ou $1,71 par action ordinaire.

En 1983, les revenus ont totalisé $594,6millions soit une baisse de 30% par rapport aux $ 849,8 millions $ enregistrés en 1982.

Même si la société a enregistré une importante perte pour 1983, plusieurs actions visant la restructuration financière ont été prises au cours de l'année. Des progrès ont par ailleurs été accomplis dans les discussions avec les prêteurs de la société en ce qui a trait au plan de rééchelonnement du remboursement de la dette de façon à mieux les agencer aux rentrées de fonds prévues.

La dette à long terme de Dome, y compris les montants dus en deçà d'un an, s'élevait au 31 décembre 1983 à $ 6,0 milliards, une diminution par rapport aux $6,1 milliards dus à la fin de l'exercice 1982.

■ CANCOM

Résultats décevants pour la société Les Communications par satellitte canadien Inc. (Cancom) qui publiait hier ses premiers résultats financiers intérimaires à titre de compagnie publique.

L'entreprise montréalaise a réalisé une perte de $ 5,3 millions $ ou $1,03 par action pour la période de six mois terminée le 29 février dernier, comparativement à une perte de $ 4,4 millions pour la même période de l'année dernière. Les recettes se sont par ailleurs accrues entretemps de 178% pour atteindre $ 2,9 millions, ce qui est néanmoins demeuré encore nettement insuffisant compte tenu des côuts élevés d'exploitation.

Selon M. Pierre Morissette, président et directeur général de Cancom, la croissance régulière des revenus sur une base mensuelle et les programmes de réduction des coûts sont des facteurs positifs pour l'entreprise qui pourrait devenir rentable dès le prochain exercice débutant en septembre 1984.

Cancom est devenue une entreprise cotée en bourse après une première émission publique d'actions en décembre dernier. Le produit de celle-ci visait à rembourser les dettes bancaires. Le titre se transigeait récemment à $3,30 l'action.

Les Communications par satellitte canadien Inc. assure la diffusion par satellitte de signaux de télévision et de radio dans les régions excentriques. L'entreprise privée de radiodiffusion Télémédia est l'un des actionnaires fondateurs de Cancom.

■ IMASCO

L'offre d'achat de Peoples Drug Stores Inc. par Imasco Ltée s'est soldée par une réussite. Au 10 avril dernier, Imasco avait acquis 8,9 millions ou 96,2% de toutes les actions ordinaire en circulation en plus de 99,3% des débentures convertibles de la chaîne de distribution américaine.

L'offre d'achat au comptant avait été entreprise le 29 février dernier. Les actionnaires d'Imasco seront invités à approuver la fusion de Peoples et I.L. Holdings, filiale en propriété exclusive d'Imasco, au cours d'une assemblée extraordinaire le trois mai prochain.

■ Bonus de $US 900 000

La forte reprise dans les ventes d'automobiles américaines l'an dernier a profité aux présidents du conseil des sociétés General Motors Corp. et Ford Motors Co. qui ont reçu des primes substantielles.

Le président de GM, M. Roger B. Smith, s'est mérité une récompense de $US 865 490 en argent et en actions s'ajoutant à ses gains réguliers de $US 625 000 par année. Pour sa part, M. Philip Caldwell de Ford s'est vu octroyé une prime de $US 900 000 en plus de ses gains réguliers annuels de $US 520 534, pour un total de plus de $US 1,4 million.

GM a réalisé l'an dernier un profit record de $US 3,73 milliards tandis que Ford accumulait des bénéfices nets de $US 153 millions comparativement à un déficit $US 108 millions l'année précédente.

Le président du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile, M. Owen Bieber a qualifié ces avantages d'exessifs au cours d'une conférence de presse tenue hier.

D'ici trois ans

Le libre échange entre le Canada et les États-Unis deviendra réalité.

Une analyse de Ken Smith
de la Presse canadienne

D'ici trois ans, plus de 90% des marchandises qui font l'objet de commerce entre le Canada et les États-Unis pourront traverser les frontières sans être frappées de tarifs douaniers, ou tout au plus seront sujettes à des frais de douanes de moins de cinq pour cent.

Cette situation s'approche du libre échange, deux mots qui ont allumé des querelles sanglantes dans le passé et qui inspirent encore les pires clichés aux politiciens.

Tout indique que cette plus grande liberté de commerce s'étendra non seulement au Canada et aux États-Unis, mais à d'autres pays. C'est un développement qui devrait, en théorie, être bien accueilli. Chaque nation, sans exception, reconnaît que cette plus grande liberté de commerce est esentielle à la prospérité.

On reconnaît, par exemple, que la dépression des années 30 a été provoquée en grande partie par la fermeture des frontières des pays qui cherchaient ainsi à protéger les industries.

Ce protectionnisme, bien sûr, a eu comme résultat de réduire la demande mondiale de biens manufacturés et a plongé les économies internationales dans un marasme encore plus profond.

La reconnaissance de cet état de choses a résulté en la signature, après la deuxième guerre mondiale, de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), accord destiné à réduire les barrières artificielles limitant le commerce international.

Le GATT a produit de bons résultats pendant quelques décades après la guerre en permettant une réduction des tarifs et à plusieurs pays de connaître une croissance certaine par le biais du commerce international.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui?

Malgré le bien qu'on peut dire du commerce international, on décèle à l'horizon de plus en plus de d'indices de protectionnisme régional et national.

Un bon exemple de cette situation est celui de la Communauté économique européenne. Le Canada et les États-Unis s'échangent réciproquement chaque année pour quelque $150 milliards de denrées et de services. Il s'agit de libre échange entre ces deux nations, mais les autres pays en sont écartés.

Les pays peuvent facilement contenir de réduire les restrictions au commerce international en acceptant des réductions de tarifs pour ensuite, comme le Canada l'a fait, annuler à toutes fins utiles cette entente en imposant des conditions spéciales comme des contingentements sur les importations, et en exigeant un contenu canadien.

Qu'en résulte-t-il pour le consommateur?

Tout tend à démontrer que les détaillants canadiens pourraient importer des souliers du Brésil, par exemple, et les revendre $25 la paire. Les importations sont toutefois limitées par des contingentements qui ont été mis en place pour protéger l'industrie canadienne de la chaussure, ce qui signifie qu'un consommateur pourra payer $50 pour se procurer cette paire de souliers.

Les contingentements sur les importations de voitures japonaises sont un autre exemple de cette situation.

Les arguments en faveur des contingentements et des autres méthodes utilisées pour contourner les accords du GATT sont simples. Il suffit de dire qu'ils sont nécessaires à la protection de l'industrie nationale.

C'est l'argument que les pays membres de la CEE invoquent pour écarter les denrées canadiennes de leurs marchés. On pourrait se demander si cet argument est valide pour le Canada, pour qui le commerce international représente 30% de ses revenus.

Il est évident qu'un commerce international libre de toute entrave dérangera certaines industries au Canada, en France, au Japon et aux États-Unis notamment.

Il sera difficile de s'adapter à ces bouleversements, compte tenu de l'incertitude économique et du haut taux de chômage.

L'histoire nous démontre cependant qu'il n'est pas possible de régler ces problèmes en se retranchant derrière le protectionnisme des années 30.



La Belgique veut commercer davantage avec le Canada

Le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur de la Belgique, M. André Kempinaire, considère Montréal comme « la tête de pont pour l'ensemble nord-américain » des liens commerciaux et économiques de son pays avec ce continent, mais il déplore en même temps qu'au fil des années la part du commerce de la Belgique vers le Canada et vice versa ait diminuée par rapport aux échanges avec d'autres pays.

Cette visite au Québec et dans l'est du Canada de M. Kempinaire avec une mission commerciale de 27 hommes d'affaires de son pays coïncide avec le 50ième anniversaire de la Chambre de commerce belge et luxembourgeoise au Canada. C'est devant les membres de cette Chambre qu'il a prononcé son allocution hier midi.

Il y a 50 ans les importations canadiennes en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) représentaient 0.85 % de l'ensemble, comparativement à 0.5 % actuellement; les exportations du Canada vers l'UEBL constituaient 1.3 % des ventes totales contre 0.8 % présentement. Le ministre a expliqué en partie ce phénomène par le fait qu'il s'agit surtout de livraisons de matières brutes ou semi-finies et par l'émergence sur la scène mondiale des pays exportateurs de pétrole et de d'autres pays nouvellement industrialisés.

Comme élément de solution pour pallier à cette situation, M. Kempinaire a énoncé notamment la proposition suivante: « Vous avez acquis une avance dans le domaine aérospatial et dans plusieurs branches de la micro-électronique. Peut-être sommes-nous meilleurs en biotechnologie et dans le développement d'énergies renouvelables (par exemple les éoliennes). Des coopérations ne pourraient-elles pas intervenir ou s'amplifier entre firmes canadiennes et belges, notamment dans le domaine de la bureautique, de la chimie biologique, du matériel de transport public, ainsi que dans le secteur financier ».

L'an passé, les exportations du Canada en Belgique ont été en deça de $700 millions, en baisse de 9.8 % par rapport à 1982. Au cours des 10 dernières années, l'UEBL a augmenté ses fournitures de 104 % sur le marché canadien, soit plus que les Britanniques, mais moins que l'Allemagne fédérale (160 %), la France (157 %) et l'Italie (225 %).

Dans l'ensemble des exportations canadiennes, les achats de l'UEBL se sont accrus de 146 %, alors que les achats de la Grande-Bretagne augmentaient de 54 %, ceux de l'Italie (86 %), de l'Allemagne fédérale (162 %), des Pays-Bas (239 %) et de la France (197 %).

Une nouveauté

L'entreprise du 3e type

Après le film "Rencontre du troisième type" de Spielberg, après le bouquin de A.Tofler sur la troisième vague, voici maintenant " l'entreprise du 3e type " des Français Georges Archier et Hervé Sérieyx, un ouvrage publié aux éditions du Seuil.

C'est dans un décor relax et pas du tout corporatif oÙ les odeurs du café express voisinaient celles des croissants fraîchement sortis du four qu'un des auteurs de l'ouvrage, M. Hervé Sérieyx a choisi de présenter son produit à la presse. Produit nouveau né de l'expérience des réussites industrielles françaises, américaines et japonaises, l'entreprise du 3e type serait la réponse aux difficultés que connaissent les économies occidentales depuis les années 70.

L'entreprise du 3e type est celle qui, en pleine crise, augmente sa pénétration des marchés, accroît sa productivité et ne cesse d'innover.Un exemple que M. Sérieyx aime bien citer est celui de la Nippon Steel Corporation, cette grande entreprise japonaise sidérurgique -maintenant diversifiée dans les domaines de l'agriculture, de l'immobilier, de l'imprimerie, etc - qui réussit à concilier récession, productivité et plein emploi. Ses secrets: contrôle de la qualité et création de cercles de qualité, humanisation des rapports au sein de l'organisation et flexibilité.

A ceux qui demeurent sceptiques sur les remèdes proposés pour résoudre les difficultés de croissance des sociétés nord-américaines, M. Serieyx a plus d'une expression dans sa gibecière pour convaincre les interlocuteurs blasés par les solutions miracles. L''entreprise du 3e type est celle qui « est branchée sur le monde réel, plus soucieuse de maîtriser les technologies d'avant-garde, plus encline à rechercher l'aventure associative, plus sensible à l'autorité d'animation...»

JUSQU'À 75% D'ESCOMPTE VÉRITABLE

Disnat, Le courtier-escompteur classé AAA

Actions Canadiennes	commission régulière	DISNAT	vous épargnez*
1000 actions à 4$	120$	60$	60$
1000 actions à 16$	335$	117$	218$
1000 actions à 35$	479$	167$	312$

*plus super escompte sur volume et nbre. de transactions/ an

Solidité financière AAA
Nous sommes l'un des courtiers exécutants les mieux capitalisés au Canada, et c'est ce qui nous permet d'offrir à la fois des facilités de réglement uniques dans notre industrie et des économies sur commissions considérables. Tout compte fait, notre escompte **véritable** qui peut atteindre **75%**, est le produit le plus attrayant dans tout le pays.

Une expérience AAA
Chez DISNAT, chaque commande est traitée avec efficacité, et revêt la même priorité. Nous servons plus de **3000 clients**, et ouvrons plusieurs centaines de comptes chaque mois.

Des Services AAA
Exécution rapide sur les principaux marchés nord-américains, réglement à cinq jours ouvrables, bas intérêt sur compte-marge, intérêt quotidien élevé sur solde créditeur, **aucun frais** d'enregistrement et de livraison de titres, une gamme complète de comptes dont le compte options, U.S., REER, club d'investissement, fiduciaire, corporatif, etc.

les économies que vous recherchez
les services que vous méritez

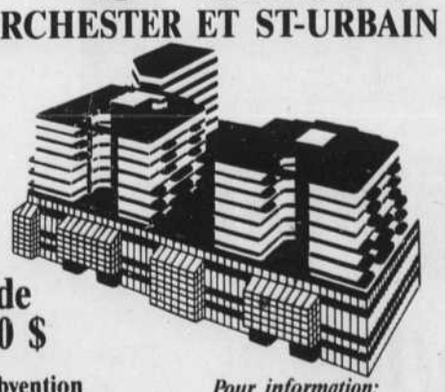
Les Investissements Disnat Inc.
Appelez à Montréal: 842-9483
Sans frais au Québec:
1-800-361-8462

VEUILLEZ M'ENVOYER VOTRE DOCUMENTATION:
Nom:
Adresse:
Ville: Code Postal:
Province:

Les Investissements Disnat Inc.
filiale de McNeil, Mantha, Inc., transactions U.S. par Q&R Clearing Corp., membres du New York Stock Exchange, 373 rue St. Paul Ouest, Montréal, Québec H2Y 2A7

Condominiums
Vivre avec style au centre-ville

Place du Quartier
CONDOMINIUMS
DORCHESTER ET ST-URBAIN



À partir de 71 500,00 $

Moins une subvention municipale de 1 000,00 $

Luxueux condominiums situés dans un prestigieux complexe résidentiel, commercial et à bureaux. Plus de 25 boutiques, restaurants et magasins.

Pour information:
Claude Allard
Fabiola Gomez de la Serna
Place du Quartier
le Permanent Courtier
875-7632 (jour)
382-4330 (soir)



Le 1600 Ouest Henri-Bourassa
(près de l'Acadie)
OUVERTURE: AVRIL 84

— ÉDIFICE À BUREAUX de classe A pour professionnels. Services commerciaux au rez-de-chaussée.
— Secteur décongestionné avec grande facilité d'accès et de stationnement.

DÉJÀ LOUÉ À 50%
Venez vous joindre à nos principaux locataires:

- **La Prévoyance** Cie d'Assurances
- Drouin, Papineau & Assoc., Avocats
- Bélanger & Assoc., C.A.
- Construction Château St-Marc Inc.
- Corp. d'Investissements Rodican Inc.
- Desmarais, Lapratte & Assoc., C.A.
- Decarufel, L'Espérance & Assoc., C.A.
- Barron, Geoffrion, Beauchamp, Avocats
- Les Entretiens City Crown Ltée
- Investissement Pro-Canada Inc.
- Télé Performance D.M. Inc.

Services commerciaux au rez-de-chaussée

- Caisse Populaire St-Joseph de Bordeaux
- Restaurant Au Bon Goût
- Salon de Coiffure L'Unique
- Voyages Laser Inc.
- Cordonnerie Bois de Boulogne
- Saribo, Vidéo et Photo
- Institut de Beauté Marlène
- Tabagie 1600
- Lubar, Nettoyeur.

Et si on vous annonçait, quelle date choisiriez-vous?
Bien entendu, à **$7.95**/pi. car.
N'y a-t-il pas économie de temps et d'argent?
CONRAD BERTHIAUME 334-0538/336-1811
Bienvenue aux courtiers

au jour le jour

■ Maison de l'OSM: $130 millions

La société Cadillac Fairview entreprendra dès cet été la contruction d'un centre culturel et commercial devant abriter l'Orchestre Symphonique de Montréal, dans le centre de la métropole. Le projet nécessite un investissement global de $130 millions, dont $30 millions viendront du gouvernement du Québec pour la salle de concert. L'accord que Cadillac Fairview s'apprête à signer avec la ville de Montréal stipule que celle-ci cédera les terrains nécessaires à cette réalisation par bail emphytéotique. Le centre sera construit dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Catherine, McGill College, Mansfield ainsi que le boulevard de Maisonneuve. La construction devrait être terminée en septembre 1986.

■ Emprunt de $460 millions US en Suisse

Le Canada empruntera $460 millions US sur le marché financier suisse afin de soutenir le niveau de ses réserves monétaires, a appris hier l'agence France Presse. Les réserves étaient de $3,7 milliards US à la fin du mois de mars. Ottawa, qui a déjà bénéficié d'un prêt de $400 millions US des banques canadiennes, a dépensé en mars dernier environ $800 millions de devises américaines pour endiguer le mouvement en baisse de sa monnaie. Le dollar canadien, rappelons-le, a perdu en quelques semaines près de 3 cents face au dollar américain, de 81 cents à 78,14 cents hier, en baisse de onze centième. Le nouvel emprunt doit servir en partie ($132 millions) à reconstituer les réserves utilisées pour le remboursement d'un prêt du Japon venu à échéance le 29 mars. Quelque $190 millions faciliteront par ailleurs le remboursement d'un autre prêt prévu pour le 10 mai. En 1983, Ottawa s'est acquitté pour $892 millions US de dettes alors qu'il empruntait $500 millions US sur les marchés étrangers.

■ Pêcheurs de saumon mécontents

Les pêcheurs commerciaux de saumon du Québec sont mécontents de la décision du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, d'interdire la pêche commerciale en 1984. Le président de l'association, M. Maurice Gagné, considère que la décision du ministre a permis aux pêcheurs sportifs de saumons de poursuivre leur saison de pêche. Lors d'une rencontre à New Richmond jeudi soir, les pêcheurs ont demandé aux députés libéraux Clifford Lincoln et Ghislain Maltais d'organiser une rencontre avec les ministres Jean Garon et Guy Chevrette.

■ Auto: baisse des ventes en France . . .

Le marché automobile français a diminué de 14,5 % en mars, avec 176,830 immatriculations contre 206,795 un an auparavant, selon les statistiques provisoires de la chambre syndicale des constructeurs dautomobiles.Cette chute a surtout affecté.l'ensemble Peugeot/Talbot qui, avec 34,700 (44,515) ventes, se replie de 22« . Cette baisse est imputable à la marque Talbot qui fléchit de 54,7 % alors que Peugeot seule est en retrait de 13,7 %. Citroën, avec 23,880 (30,430) immatriculations cède 21,5 % tandis que Renault résiste mieux avec 60,850 (65,705) véhicules (moins 7,4 %).Les voitures étrangères suivent la tendance générale du marché et, avec 57,400 (66,140) immatriculations, se replient de 13,2 %, et leur taux de pénétration s'établit à 32,5 %. Pour le premier trimestre 84, le marché total est en recul de 11,3 %, avec 446,710 (503,765) véhicules. Témoin du mauvais état de l'automobile française: Citroën a annoncé hier qu'elle allait procéder à quelque 6,000 suppressions d'emplois qui devraient se traduire par environ 3,000 licenciements proprement dits.

■ . . . et la hausse se poursuit aux É-U

D'autre part, les manufacturiers américains d'automobiles ont constaté au début d'avril une continuité de la forte reprise de leurs ventes amorcée depuis quelques mois, avec des ventes en hausse de 33 %. Ainsi, 210,395 automobiles ont été vendues dans les dix premiers jours d'avril, comparativement à 157,875 unités pour la même période l'an dernier. Au cours du premier trimestre, les ventes ont été de 2,2 millions d'unités, une augmentation de 35,4 % par rapport au premier trimestre 83. Depuis le début de cette année, les ventes de GM ont fait un bond de 31,7 % tandis que celles de Chrysler sont en hausse de 26,4 %, AMC de 1,1 % et Volkswagen of America de 23,9 %. Chez Ford, la hausse a atteint 46,9 %, un saut notamment explicable par un manque de Tempo-Topaz l'an dernier.

■ Les« Papemobiles » chez Thibault

Les noms des constructeurs des deux « papemobiles » qui seront utilisées par le pape Jean-Paul II, en septembre prochain au Canada, ont été divulgés hier dans la capitale par la Conférence des évêques catholiques du Canada. La Compagnie générale électrique (CGE) fournira gratuitement les deux bulles de plastique, General Motors les châssis et les moteurs et l'assemblage sera fait aux usines de la compagnie Pierre Thibault Ltée, de Pierreville. Le bref communiqué émis par les évêques ne parlait pas des coûts de ces deux engins. Le véhicule de la gamme des produits GM qui a été retenu est un « pick-up » et le fabricant a décidé d'en faire cadeau aux organisateurs de la visite papale, du 9 au 20 septembre. Puisque le pape Jean-Paul II voyagera dans tous les coins du pays, il est prévu que les voitures, surnommées Papemobiles, utilisées pour permettre aux foules de voir le chef de l'Eglise catholique, seront transportées par avion d'un endroit à l'autre.

■ Positions à découvert

Le climat de pessimisme qui prévalait jusqu'à récemment sur les marchés boursiers a entraîné un nombre élevé de ventes à découvert à la Bourse de Montréal. Le dernier rapport bimensuel des positions à découvert inscrites dans les régistres des membres de la Bourse fait état de 41 titres et de 171,702 actions ayant fait l'objet de ventes à découvert non encore comblées en date du 30 mars dernier, comparativement à 22 titres et 75,782 actions au 31 mars 1983. En outre, 61,400 actions de Lynx-Canada Explorations Ltd, 20,000 actions de Husky Oil Ltd et 20,000 actions de Bytec-Comterm faisaient l'objet de découverts au dernier relevé. Un grand nombre de positions à découvert occasionne un marché nerveux aux vifs soubresauts.

■ Libéralisation du marché de l'Euro-Yen

Le Japon formulera une proposition définitive sur la libéralisation de ses marchés financiers et l'internationalisation du yen à l'occasion d'une réunion bilatérale d'experts qui doit se tenir lundi et mardi prochains à Washington, a annoncé hier un haut fonctionnaire du ministère nippon des Finances. Il s'agira de la troisième réunion du comité ad hoc chargé d'examiner les moyens de rectifier la parité yen-dollar. La proposition japonaise comprend la libéralisation du marché de l'euro-yen pour les emprunteurs japonais ainsi que de meilleures conditions d'accès à l'euro-yen pour les non-résidents, a-t-on indiqué de même source à l'AFP. Le ministère des Finances prévoit par ailleurs d'autoriser les maisons de courtage étrangères opérant au Japon de diriger des émissions obligataires sur le marché de l'euro-yen. Plusieurs courtiers, dont Merrill Lynch, réclament avec insistance ce droit, réservé actuellement aux maisons japonaises. De même source, on précise aussi que le Japon expliquera aux États-Unis la politique qu'il entend mener pour libérer progressivement les taux d'intérêt au Japon. Il s'agirait d'autoriser les banques à pratiquer des taux fluctuants et plus attractifs, comparables à ceux pratiqués sur le marché monétaire. Enfin, le Japon prévoit d'autoriser certaines banques étrangères à effectuer des activités de courtage traditionnellement réservées aux agents de change. Dans un premier temps, l'autorisation porterait sur le placement des obligations à 10 ans, précise-t-on.

■ Même le Coran est contre !

Le budget du ministère québécois de l'Agriculture va diminuer de 2 % cette année par rapport à l'an dernier: il passera de $422 millions à $413 millions, a indiqué hier le ministre Jean Garon. La baisse est attribuable à ce que les subventions d'intérêts versées aux agriculteurs par l'Office du crédit agricole vont diminuer de $44 millions à cause justement de la baisse des taux d'intérêt, a expliqué M. Garon lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire. Dans son langage coloré, M. Garon a vertement dénoncé la Banque du Canada, un organisme fédéral qui a maintenu pendant plusieurs mois en 1982 des taux d'intéret supérieurs à 20 %. « Des taux de cette nature ont déjà été condamnés par l'Eglise catholique, a raconté le ministre. Même le Coran, dans la religion musulmane, interdit de tels taux ».

■ En raccourci

Les **ventes aux États-Unis** (production, gros et détail) ont fléchi de 0,4 % en février, pour la première fois depuis un an, alors que les stocks progressaient de 1,8 %, soit leur plus forte hausse depuis octobre 1974... Le **Canadien National** a renversé la vapeur en 1983 en réalisant des profits de $213,3 millions après avoir essuyé des pertes de $223 millions en 1982... La firme d'ingénieurs-conseils **Roche et Associés** de Québec a décroché du fédéral un contrat de $1 million pour diriger la construction et la bonne marche des travaux de rénovation de la Gare du Palais de la capitale québécoise... Le gouvernement suédois a décidé de serrer la vis de son économie en instaurant un **gel des prix et des loyers** afin d'atteindre son objectif de ramener le taux d'inflation de 9,3 % l'année dernière à 4 % cette année et à 3 % en 1985... Le **Vénézuéla** augmente de 50 cents US le prix de son baril de fuel lourd à $27.58 pour le baril comprenant 2,2 % de souffre et à $26.71 pour celui contenant 2,8 % de souffre... Les prêts fédéraux aux **petites entreprises** ont augmenté de 54 %, passant de $446 millions (17,254 prêts) en 1982 à $687 millions (25,696 prêts) en 1983...

Marc-O. Trépanier

Organisés par l'AIESES

Les stages à l'étranger augmentent

par Marc-O. Trépanier

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) du Canada connaît présentement sa meilleure année de stages internationaux, après avoir subi les effets de la récession au cours des deux dernières années.

En effet, quelque 250 étudiants (163 l'an dernier) des facultés d'administration d'une trentaine d'universités canadiennes participeront au programme d'échanges dans l'un ou l'autre des 61 pays membres de cette organisation internationale.

Des stages de travail qu'ils effectueront tant dans des compagnies privées que dans des agences et organismes gouvernementaux. Le Canada recevra autant de stagiaires étrangers.

En matière de stages, AIESEC-Canada est d'ailleurs l'une des associations membres les plus actives à l'échelle internationale.

Pour fins de comparaison, soulignons que les États-Unis n'auront que 300 universitaires en stage cette année. La France enverra pour sa part seulement 180 stagiaires à l'étranger. Le leadership en cette matière revient à la République fédérale d'Allemagne avec 600 stages.

Mais qu'est-ce que l'AIESEC, vous demandez-vous peut-être, si vous n'êtes pas vous même étudiant en sciences économiques ou administratives, ou encore membre d'une entreprise ou d'une agence gouvernementale participant au programme international d'échanges?

« L'AIESEC est une organisation qui a été fondée en 1948 —le Canada y a adhéré en 1958— par sept pays européens. Son objectif principal est de promouvoir la coopération internationale par le transfert, entre pays, des techniques de management », précise France Boutet, vice-présidente, Administration, d'AIESEC-Canada, organisme dont le siège social est à Montréal.

L'association rassemble 40,000 étudiants dans plus de 400 universités réparties dans 61 pays. Au Canada, elle est présente dans 30 universités et regroupe 3,000 membres. Le Québec compte 10 bureaux locaux (HEC, Mc Gill, Concordia, Sherbrooke, etc.) et environ 1,000 membres. Ici comme partout au monde, l'AIESEC est essentiellement gérée par les étudiants.

Si l'AIESEC est principalement connue pour ses stages internationaux, ce n'est pas là sa seule raison d'être. Séminaires de formation, « Journées-Carrières » (rencontres avec des représentants d'entreprises dans une perspective de carrière), colloques et séances de simulation boursière sont au nombre des activités de chaque bureau local au cours de l'année.



Anne Marcil, d'AIESEC-Concordia, et France Boutet, d'AIESEC-Canada, ont souligné que des efforts accrus seront menés auprès des petites et moyennes entreprises afin de les amener à accueillir des stagiaires étrangers. (Photo Jacques Grenier)

« Je pense que les seuls cours ne suffisent pas à la formation d'un universitaire. Les activités de l'AIESEC permettent de nous coller davantage à la réalité du monde des affaires. Comme membre de l'association, on y apprend à travailler en groupe et à développer notre leadership », raconte Anne Marcil, responsable des relations publiques pour l'AIESEC-Concordia.

Anne Marcil est en première année de baccalauréat en marketing à la Faculté de Commerce de l'Université Concordia. Ce n'est pas en 84 qu'elle aura la chance de faire un stage à l'étranger, comme cela arrive à sa consoeur France Boutet qui s'envolera pour les Pays-Bas cet été.

« Ça fait longtemps que j'attendais ça ! », s'exclame cette jeune diplômée en marketing. France Boutet fera son stage à la Banque de Rotterdam-Amsterdam à la section des affaires internationales, plus précisément au département d'analyse des valeurs mobilières.

C'est à Avignon, lors du congrès international de l'AIESEC tenu du 25 février au 5 mars dernier, que le stage de France Boutet a été déterminé. Le processus des stages de l'AIESEC est assez singulier.

Les étudiants de chacune des associations des pays membres ont pour tâche de solliciter les entreprises pour qu'elles acceptent de recevoir des stagiaires étrangers. Autant une association aura trouvé des stages, autant elle pourra envoyer de stagiaires à l'étranger.

Par exemple, tous les bureaux locaux de AIESEC-Canada ont déniché quelque 250 stages pour 84. Les exigences des employeurs, ici comme ailleurs, sont inscrites sur un système informatique. Lors du congrès international, qui se tient annuellement, les stages sont échangés entre les associations des pays membres. C'est là, grâce au programme informatique « MATCH », que s'effectue ce qu'on appelle le « jumelage » des stagiaires.

L'informatique, il va sans dire, a grandement facilité les transactions entre les représentants des différentes AIESEC sur la grande place du marché des stages. En effet, les entreprises peuvent indiquer leurs préférences relativement aux pays de provenance des stagiaires tandis que les étudiants peuvent en faire autant quant aux pays où ils sont prêts à faire des stages.

« Le stage moyen est d'une durée de douze semaines. Les salaires ne sont évidemment pas faramineux. Ce qu'on demande aux compagnies, c'est de verser une rémunération permettant à l'étudiant de vivre convenablement durant son séjour », souligne Mme Boutet. La majorité des stagiaires sont des diplômés du baccalauréat qui poursuivent des études au niveau de la maîtrise.

C'est en Europe, principalement en France et en Finlande, que les universitaires canadiens effectuent leurs stages, soit dans une proportion de 82 % de tous les stages. Viennent ensuite l'Asie (10 %), l'Afrique (4 %), l'Océanie (2 %) et les États-Unis (2 %).

Les entreprises accueîllent leurs stagiaires dans une proportion à peu près similaires. Ainsi, 75 % des stagiaires étrangers au Canada proviennent de l'Europe, notamment d'Allemagne, de France et de Suisse, 8 % d'Afrique, 7 % de l'Asie, 7 % de l'Amérique latine et 3 % d'Océanie.

La majorité des entreprises canadiennes qui reçoivent des stagiaires sont des compagnies importantes (Alcan, Bell Canada, etc.). L'AIESEC cherche toutefois à accroître le nombre de PME qui ne comptent que pour seulement 10 % du total présentement. Les gouvernements, les universités et certaines municipalités (Outremont, Laval, etc.) accueillent aussi des stagiaires.

L'AIESEC-Canada, dont le budget de fonctionnement est de l'ordre de $200,000 cette année, est financée à la fois par les cotisations des membres et les dons des entreprises.

DÉSORMAIS
3 FOIS PLUS
D'INFORMATION
ÉCONOMIQUE



...tous les jours!

Dès le 16 avril

LE DEVOIR

Steve Penney brille dans une victoire de 4-1

Le Canadien: mission accomplie au Colisée

QUEBEC (PC) — Le Canadien a disputé un fort match en défensive hier soir à Québec et le gardien Steve Penney s'est signalé surtout en première période pour conduire le Tricolore à un premier gain sur les Nordiques au compte de 4-1 devant une foule record de 15,397 spectateurs au Colisée.

Le Canadien a donc accompli la mission qu'il s'était donnée de remporter une victoire au Colisée. La série quatre de sept est donc égale 1-1 et les deux prochains matches auront lieu au Forum demain et lundi. C'est un but de Ryan Walter en avantage numérique à 8:36 minutes en dernière période (le disque a dévié sur son patin en avant du filet de Bouchard) qui a procuré ce premier triomphe du Canadien contre les Québécois. Au début de ce vingt, Anton Stastny avait nivelé le compte 1-1 après seulement 36 secondes.

Steve Shutt devait casser les reins des Nordiques avec un troisième but plus d'une minute plus tard après une fausse manoeuvre de Randy Moller à sa ligne bleue. Perry Turnbull a marqué le dernier but des vainqueurs à deux minutes et demie de la fin devant un Daniel Bouchard chancelant.

Les Nordiques ont ainsi subi un premier revers en série après quatre victoires d'affilée. Hier soir, le Canadien a joué de façon très disciplinée, surtout en défensive pour compliquer au maximum le travail des marqueurs québécois. Il a profité des occasions de marquer pour mériter pleinement de gagner. Sans compter les quatre « poteaux » que le Canadien a frappés. Les Robinson, Ludwig, Gainey, Carbonneau ont bien secondé le jeune Steve Penney qui a démontré beaucoup de cran et de solidité.

Après avoir tout fait depuis une semaine pour éviter les déclarations fracassantes, l'entraîneur du Canadien a qualifié hier le jeu des Nordiques de « stuff de junior », dans ce qui apparaît comme une réplique aux accusations « d'équipe de ligue d'été », portées par Michel Bergeron contre le Canadien à l'issue du dernier match de la saison régulière entre les deux équipes.

Lemaire s'en est aussi pris violemment à Dale Hunter, qu'il a virtuellement accusé de tentative de meurtre.

« Les Nordiques ont laissé le jeu de hockey de côté dès qu'on a pris l'avance », a déclaré Lemaire, quand on lui a demandé son appréciation de la victoire de 4-1 des siens. « Ils ont « swingé » leurs bâtons et essayé d'intimider. C'était du « stuff » de junior.

« Je vous assure que si Hunter avait accroché Robinson avec son bâton, Larry aurait été gravement blessé. C'est affreux. On ne devrait pas voir ça dans la Ligue nationale. Moi, avoir un gars qui joue au hockey de cette façon, je le garderais sur le banc. Il peut tuer quelqu'un. Il aurait pu arracher la gorge à Larry.

« Et ne venez pas me dire que ce n'est pas du « stuff » de junior encore, Jésus de plâtre, quand un joueur qui ne joue même pas part une bataille pendant le réchauffement avant une période. Un gars qui joue de cette façon, c'est stupide. Et je n'ai pas plus apprécié que mon joueur aille se mêler de ça ».

Lemaire parlait cette fois de l'altercation entre Jimmy Mann et Chris Nilan.

Quant au coup de bâton de Hunter en direction de Robinson, ce dernier a raconté n'avoir rien vu, puisque Hunter était dans son dos.

ÉCHOS — L'entraîneur Jacques Lemaire a apportée une modification à sa formation en insérant Steve Shutt à la place de Normand Baron Shutt est le meilleur compteur du Canadien contre les Nordiques en carrière et Lemaire comptait sur lui pour ajouter un peu de punch à une offensive anémique. Il avait obtenu deux mentions d'assistance lors du dernier match contre les Bruins de Boston.

Lemaire a expliqué qu'il n'avait pas utilisé Baron lors du premier match « parce que les circonstances ne s'y prêtaient pas ». Il lui trouvait pourtant de la place contre les Bruins de Boston, quel que soit le pointage. Il est vrai que le jeu ne se déroulait pas à la même vitesse.

Les Nordiques ont présenté la même formation que la veille, Tony McKegney, blessé au cou, Rick LaPointe et Paul Gillis étant écartés.

Lemaire a fait savoir qu'il s'attendait au retour de Guy Lafleur lors du match de demain soir au Forum. Lafleur, le meilleur compteur du Canadien contre les Nordiques en saison régulière (4-7-11), était blessé à une épaule et grippé.

Les partisans des Nordiques ont fati preuve d'une partisanerie aveugle lors du premier match en huant Mario Tremblay lorsque ce dernier était étendu sur la patinoire et semblait blessé après avoir subi un mauvais choc. Tremblay n'est pas populaire à Québec même s'il a déclaré quil ne déteste pas les Nordiques, une organisation québécoise à moins de 300 kilometres de son Alma natal.

Il y a eu du nouveau à Québec hier: une interprétation farfelue du « O Canada » par le groupe Toulouse. On a entendu des huées.

Canadien 4, Nordiques 1

Première période

—Aucun but.

Pénalités — Green M 1:26, Sleigher Q 7:47, Shutt M 14:43, Hunter Q 15:44, Carbonneau M, Paiement Q 19:58.

Deuxième période

1—MONTRÉAL: Mondou 2 ..... 9:41
Pénalités — McPhee M, Paiement Q 2:39, Hunter M 10:47, Nilan M, Mann Q inconduites 20:00.

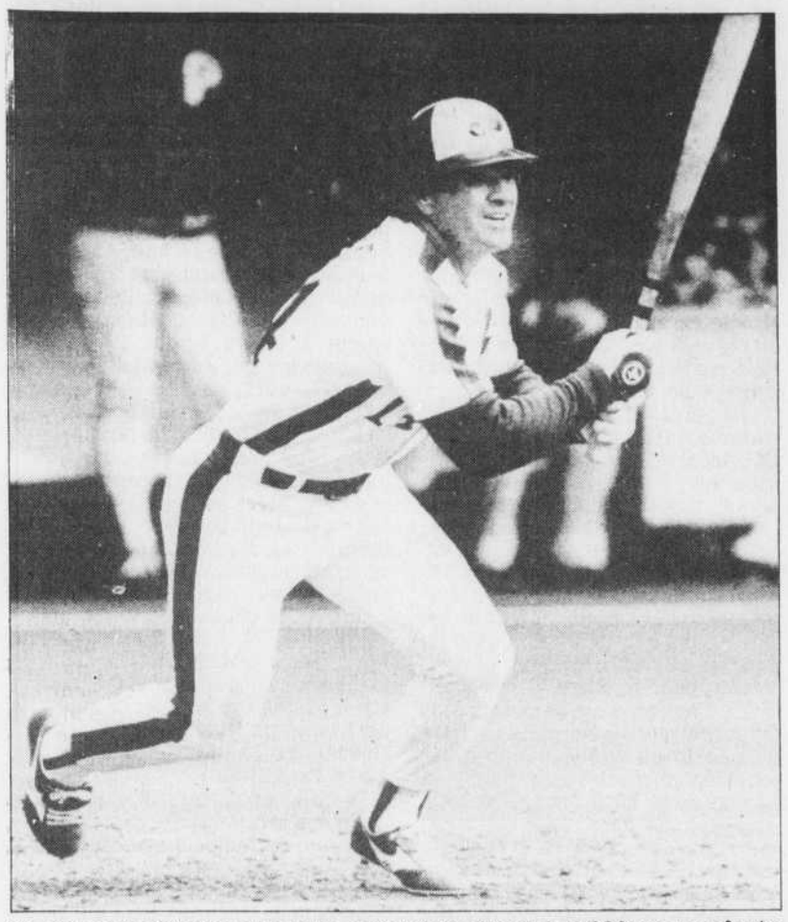
Troisième période

2—QUÉBEC: A. Stastny 2 (M. Stastny) 0:36
3—MONTRÉAL: Walter 1 (Naslund, Chabot) ..... 8:36 (an)
4—MONTRÉAL: Shutt 1 (Gainey) 9:58
5—MONTRÉAL: Turnbull 1 (Tremblay, Green) 17:30
Pénalités — Nilan M, Mann Q inconduites 0:00, A. Stastny Q 1:39, Tremblay M 2:54, Hamel M, P. Stastny Q 5:24, Marois Q 8:12, Hunter M, Moller Q mineures, majeures 13:05, Robinson M, Hunter Q 14:13, Smith Mtl, Côté Q majeures 19:53.

Tirs au but

Montréal	12	5	7	—24
Québec	10	8	5	—23

Gardiens — Penney, Montréal; Bouchard, Québec. A. — 15,397.



Un moment historique. Pete Rose vient de réussir le 4,000e coup sûr de sa glorieuse carrière, hier au Stade olympique. (Photolaser CP)

Les Expos l'emportent devant 48,060 spectateurs

Pete Rose: 4,000 coup sûrs

(PC) — Pete Rose est devenu hier le deuxième joueur de l'histoire du baseball majeur à atteindre le total de 4,000 coups sûrs, dans une victoire de 5-1 des Expos de Montréal sur les Phillies de Philadelphie lors du match inaugural de la saison 1984 au Stade olympique disputé devant 48,060 spectateurs.

Rose a obtenu son coup sûr historique, un double au champ droit, à la quatrième manche. L'inter des Phillies, Ivan DeJesus, lui a remis la balle et Rose l'a ensuite donnée à Billy DeMars, l'instructeur des frappeurs des Expos.

« J'ai donné la balle à Billy DeMars parce que je lui avais promis, parce qu'il a passé des heures en ma compagnie au camp d'entraînement, que les instructeurs des frappeurs ne reçoivent jamais le crédit qui leur revient et parce que je sais qu'il va l'apprécier », a dit Rose.

« C'est le plus beau cadeau de ma vie », a pour sa part déclaré DeMars.

En frappant ce coup sûr, Rose s'est approché à 191 du record de Ty Cobb, le seul autre joueur à avoir réussi au moins 4,000 coups sûrs en carrière.

Le compte était d'une balle et une prise et Charlie Lea était au premier but lorsque Rose a frappé son double.

« J'ai frappé une balle rapide basse à l'extérieur, a dit Rose. Un bon lancer et je crois que le coup sûr était aussi légitime. D'ailleurs, Jerry Koosman a bien lancé aujourd'hui. Il m'a servi beaucoup plus de balles glissantes que d'habitude. Il a beaucoup discuté avec Steve Carlton à l'entraînement.

« J'étais surtout heureux d'obtenir un coup sûr après que le lanceur ait reçu un but sur balles, a poursuivi Rose. Il faut savoir profiter de ces cadeaux. Je suis heureux d'avoir réussi ce coup sûr contre les Phillies parce que j'ai de bons amis au sein de cette équipe, mais les Phillies étaient nos adversaires aujourd'hui et j'aurais été tout aussi heureux de le réussir contre n'importe quelle autre équipe ».

« Beaucoup de bonnes choses me sont arrivées cette semaine », a-t-il ajouté, en faisant allusion à son récent mariage.

Tout semblait concorder pour que Rose, qui aura 43 ans aujourd'hui, passe à l'histoire hier, même si c'était un vendredi 13. Ce fut sa journée. Les gens l'ont accueilli avec une belle ovation et il a ensuite donné une démonstration de son savoir-faire et de son agressivité.

« Charlie Hustle » a d'ailleurs soulevé le public montréalais en marquant du deuxième but sur un coup frappé à l'entre-champ centre par Tim Raines, quelques minutes après son 4,000e.

Rose n'a aucunement hésité à poursuivre sa course vers le marbre, même si la balle a été frappée un peu derrière le deuxième but.

« (Von) Hayes jouait profondément et je savais que sur une nouvelle surface, la balle bondirait très haut. Russ (Nixon, instructeur au troisième but) aurait voulu que je m'arrête au troisième but, mais j'ai ignoré son signal parce que j'avais un bon élan. Après coup, dans l'abri, il m'a dit que j'avais bien couru ».

Et en troisième manche, après avoir frappé un coup aux mains de Jerry Koosman, il a bousculé Len Matuszek, qui lui interdisait l'accès au premier but pour bloquer un mauvais relais du lanceur. Matuszek est celui qui a indirectement chassé Rose de Philadelphie. A l'arrivée de Matuszek avec les Phillies, vers la fin de la dernière saison, Rose a cessé de jouer régulièrement.

Charlie Lea a remporté sa deuxième victoire de la saison en travaillant pendant huit manches et deux tiers. Il a limité les Phillies à cinq coups sûrs et quatre buts sur balles.

Lea a eu besoin de l'aide de Gary Lucas en neuvième manche, après avoir commis des buts sur balles à Bo Diaz et Tim Corcoran et après avoir atteint Juan Samuel. Lucas a mis fin au match en forçant le frappeur suppléant John Wockenfuss à frapper un roulant au troisième-but.

Phillies (1)	pb	p	cs	pp
Samuel 2b	5	0	1	0
Matszk 1b	4	0	0	0
Wcknfs fs	1	0	0	0
Schmdt 3b	4	0	1	0
Lefebvr cd	2	0	0	0
GWilson cg	4	1	2	0
VHayes cc	4	0	0	0
BDiaz r	3	0	1	1
DeJesus ac	4	0	0	0
Koosmn l	1	0	0	0
GGross fs	1	0	0	0
KGross l	0	0	0	0
Maddx fs	1	0	0	0
Campbel l	0	0	0	0
Andersn l	0	0	0	0
Corcrn fs	0	0	0	0
Totaux	34	1	5	1

Expos (5)	pb	p	cs	pp
Rose cg	4	1	1	0
Thomas cg	0	0	0	0
Little 2b	4	0	2	1
Raines cc	4	0	1	2
Dawson cd	3	1	1	0
Wohlfrd cd	0	0	0	0
GCartr 1b	4	0	1	1
Wallach 3b	4	0	3	0
Ramos r	4	1	0	0
ASalazr ac	4	0	0	0
Lea l	3	2	0	0
Totaux	34	5	9	4

Philadelphie	**000**	**100**	**000— 1**
Montréal	**020**	**200**	**10x— 5**

Point produit gagnant — Aucun. E—DeJesus, Koosman, ASalazar. DR— Philadelphie 1. LSB—Philadelphie 10, Montréal 10. 2B—Samuel, GWilson 2, Rose, GCarter. 3B—Dawson.

Philadelphie	ml	cs	p	pm	bb	rb
Koosman p,1-1	4	6	4	2	3	2
KGross	2	0	0	0	2	1
Campbell	1	3	1	1	0	3
Andersen	1	0	0	0	0	1
Montréal						
Lea g,2-1	8 2-3	5	1	1	4	6
Lucas vs,2	1-3	0	0	0	0	0

APL—Samuel par Lea. D—2 h 44. A— 48,060.



Rick Green du Canadien et Anton Stastny sont venus en collision au centre de la patinoire, et c'est le « géant vert » qui a le mieux résisté au choc. (Photolaser CP)

SOMMAIRES

Blues 4, North Stars 3

Première période

—Aucun but

Pénalités — Maxwell, Min, 3:03; Hirsch, Min, 15:40; Hickey, StL, 19:29.

Deuxième période

1—MINNESOTA, Maruk (3) Bellows, Napier 6:58
2—ST. LOUIS, Ganchar (2) Federko, Babych 12:33
3—MINNESOTA, Levie (3) MacAdam, Roberts 17:14
4—MINNESOTA, Plett (2) Acton, Roberts 17:47

Pénalité — Aucune.

Troisième période

5—ST. LOUIS, Pettersson (6) Ganchar, Gilmour 4:21
6—ST. LOUIS, Mullen (1) Sutter, Ramage 7:30

Pénalités — Plett, Min, 4:10; Anderson, StL, 5:08; Pichette, StL, 14:30; Acton, Min, 14:30; St. Louis banc, mineure (servie par Paslawski), 15:53.

Surtemps

7—ST. LOUIS, Gilmour (2) Bothwell 16:16
Pénalités — Aucune

Tirs au but

St. Louis	13	6	10	7	—36
Minnesota	7	13	12	6	—38

Gardiens — St. Louis, Liut. Minnesota, Beaupre. A — 15,598.

Islanders 5, Capitals 4

Première période

1—ISLANDERS: Goring 1 (Kallur, Gillies) ..... 4:43 (an)
2—ISLANDERS: Trottier 2 (Jonsson, Bossy) 5:51
3—ISLANDERS: Flatley 3 (LaFontaine, Tonelli) 9:49
4—WASHINGTON: Gustafsson 1 (Gartner, Stevens) ..... 11:02 (an)
5—WASHINGTON: Gustafsson 2 (Gartner, Stevens) ..... 11:50 (an)
6—ISLANDERS: Bossy 3 (Boutilier, Gilbert) 13:39
Pénalités — Stevens W 1:35, Carpenter W 3:53, LaFontaine NY 6:09, Laughlin W 7:14, Tonelli NY 10:01, Morrow NY 10:53.

Deuxième période

7—WASHINGTON: Stevens 1 (Jarvis, Gustafsson) ..... 6:21 (an)
Pénalités — Stevens W, D. Sutter NY 3:12, Trottier NY 4:40, Carpenter W, Boutilier NY 8:00, Gould W, Trottier NY 11:41, Haworth W 13:52, D. Sutter NY 17:11.

Troisième période

8—WASHINGTON: Gartner 3 (Christian, Langway) ..... 12:55 (an)
Pénalités — Trottier NY 3:53, Stevens W 4:46, Langevin NY 12:38.

Prolongation

9—ISLANDERS: Kallur 1 (Bossy, Langevin) 7:35
Aucune pénalité.

Tirs au but

Washington	11	12	10	2	—35
Islanders	11	2	7	2	—22

Gardiens — Jensen, Riggin, Washington; Smith, Islanders. A. — 15,712.

Oilers-Flames

Première période

1—CALGARY: Quinn 1 (Beers, Reinhart) ..... 1:50 (an)
2—EDMONTON: McClelland 1 (Hughes, Hunter) 16:46
Pénalités — Lumley E 1:15, Lindstrom E 6:35, Eaves C 9:00, Hunter C 13:47.

Deuxième période

3—EDMONTON: Coffey 3 (Messier, Gretzky) ..... 3:51 (an)
4—EDMONTON: Lowe 2 (Anderson) 4:59
5—EDMONTON: Hunter 2 (Hughes, Huddy) 11:08
6—CALGARY: Beers 1 (Eaves, Loob) 18:38
Pénalité — Hunter C 3:06, Lumley E 19:35.

BASEBALL

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	37	14	10	1	.378
Dawson	33	8	8	0	.242
Dilone	6	2	3	0	.333
Flynn	0	0	0	0	.000
Francona	29	10	1	0	.345
Little	39	16	4	0	.410
Raines	36	15	8	1	.417
Ramos	9	1	0	0	.111
Rose	37	10	3	0	.270
Salazar	30	5	0	1	.167
Speier	1	1	0	0	1.000
Stenhouse	5	1	0	0	.200
Thomas	4	0	0	0	.000
Wallach	37	11	8	3	.297
Wohlford	2	0	0	0	.000

Buts volés: Raines, ; Dawson, 2 chacun; Little, 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Gullickson	0-2	10.1	9	6	7.86
Harris	0-0	5.1	2	6	3.40
James	0-1	5.0	7	2	12.60
Lea	2-1	21.1	6	10	3.51
Lucas	0-0	5.2	4	7	6.40
McGaffigan	0-0	5.0	2	5	3.60
Palmer	1-0	5.0	1	4	1.80
Reardon	0-0	5.0	0	4	0.00
Schatzeder	0-0	2.2	1	4	3.46
Smith	2-0	12.2	6	6	4.25

Parties sauvées: Reardon, Lucas, 2; Harris, 1.

Ligue Nationale

Jeudi

San Diego 6, Atlanta 1

Hier

Montréal 5, Philadelphie 1
Chicago 11, New York 2
Pittsburgh à St-Louis
Cincinnati à Houston
Atlanta à San Diego
S. Francisco à L. Angeles

Aujourd'hui

Philadelphie à Montréal
New York à Chicago
Pittsburgh à St-Louis
Cincinnati à Houston
S. Francisco à L. Angeles
Atlanta à San Diego

Ligue Américaine

Jeudi

Detroit 9, Texas 4
Californie 3, Oakland 2
Minnesota 3, New York 0

Hier

Detroit à Boston
Chicago à New York
Milwaukee à Kansas City
Seattle au Minnesota
Toronto au Texas
Californie à Oakland

Aujourd'hui

Chicago à New York
Milwaukee à Kansas City
Seattle au Minnesota
Toronto au Texas
Californie à Oakland
Baltimore à Cleveland

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	6	2	.750	—
PHILADELPHIE	5	3	.625	1
MONTRÉAL	**5**	**4**	**.556**	**1 ½**
CHICAGO	4	4	.500	2
PITTSBURGH	3	4	.429	2 ½
ST-LOUIS	3	4	.429	2 ½

Section Ouest

SAN DIEGO	7	1	.875	—
CINCINNATI	4	4	.500	3
SAN FRANCISCO	3	4	.429	3 ½
LOS ANGELES	3	4	.429	3 ½
ATLANTA	2	6	.250	5
HOUSTON	1	6	.143	5 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	7	0	1.000	—
TORONTO	4	3	.571	3
CLEVELAND	3	3	.500	3 ½
BOSTON	3	5	.375	4 ½
NEW YORK	3	5	.375	4 ½
BALTIMORE	1	5	.167	5 ½
MILWAUKEE	1	6	.143	6

Section Ouest

SEATTLE	6	1	.857	—
OAKLAND	5	3	.625	1 ½
KANSAS CITY	4	3	.571	2
MINNESOTA	4	3	.571	2
CHICAGO	3	3	.500	2 ½
CALIFORNIE	4	5	.444	3
TEXAS	2	5	.286	4

HOCKEY

Ligue Nationale

Éliminatoires

(Quarts de finale 4 de 7)

Jeudi

Québec 4, Montréal 2
Washington 3, New York 2
Minnesota 2, St-Louis 1
Edmonton 5, Calgary 2

Hier

Montréal 4, Québec 1
New York 5, Washington 4
St-Louis 4, Minnesota 3
Calgary à Edmonton

Dimanche

Québec à Montréal
New York à Washington
Minnesota à St-Louis
Edmonton à Calgary

Lundi

Québec à Montréal
New York à Washington
Minnesota à St-Louis
Edmonton à Calgary

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	3	6	9
Kurri, Edm	4	4	8
Reinhart, Cal	3	5	8
Gilmour, StL	1	7	8
Secord, Chi	3	4	7
Coffey, Edm	2	5	7
Pettersson, SL	5	1	6
Yzerman, Det	3	3	6
Pavelich, Ran	2	4	6
Maxwell, Min	1	5	6
P. Stastny, Qué	1	5	6
Stevens, Was	0	6	6

Ligue Majeure du Québec

(Demi-finales 4 de 7)

Ce soir

Drummondville à Laval
(Laval mène 2-0)
Verdun à Longueuil
(Longueuil mène 2-1)

Dimanche

Longueuil à Verdun

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux, Lav	10	8	18
Hamilton, Ver	10	7	17
Lemieux, Ver	6	11	17
Pellegrino, Ver	7	9	16
Herring, Lon	1	15	16
Kasper, Sha	7	7	14
Mercuri, Lon	4	10	14
Iammatteo, Lon	4	10	14
Carrier, Ver	1	13	14

Ligue Collégiale AAA

(Finale 4 de 7)

Ce soir

St-Hyacinthe à St-Georges
(St-Georges mène 1-0)

Dimanche

St-Georges à St-Hyacinthe

COUPE STANLEY

Série "I"

	pj	g	p	bp	bc	pts
QUÉBEC	1	1	0	4	2	2
MONTRÉAL	**1**	**0**	**1**	**2**	**4**	**0**

Série "J"

WASHINGTON	1	1	0	3	2	2
NEW YORK	1	0	1	2	3	0

Série "K"

MINNESOTA	1	1	0	2	1	2
ST-LOUIS	1	0	1	1	2	0

Série "L"

EDMONTON	1	1	0	5	2	2
CALGARY	1	0	1	2	5	0

en bref...

■ *Mark Lye surprend au Masters*

AUGUSTA, Ga. (AP) — Mark Lye, un négligé, a créé une vive surprise au tournoi des Maîtres, hier, en présentant une carte de 66, six coups sous la normale, pour se hisser en tête de la prestigieuse épreuve par la marge de trois coups devant Tom Kite. Lye, à sa première présence à Augusta, a joué le neuf d'aller en 31 coups pour terminer la journée à 135. Ben Crenshaw, le meneur après le premier tour, David Graham et Nick Faldo partagent le troisième rang à 139. Tom Watson a refait surface à 67-141, ex aequo avec Lee Trevino, Andy Bean, David Edwards et Isao Aoki.

■ *Carling Bassett aux Jeux Olympiques*

MONTE-CARLO (AFP) — Le Suédois Mats Wilander et l'Américaine Andrea Jaeger seront les têtes d'affiche du tournoi de tennis de démonstration des Jeux olympiques de Los Angeles, prévu du 6 au 11 août, sur les courts de l'Université de Californie de Los Angeles (UCLA). Tous deux ont été désignés en compagnie de 31 joueurs et 31 joueuses, y compris les Canadiennes Carling Bassett et Jill Hetherington, par le comité de direction de la Fédération internationale de tennis, réuni à Monte-Carlo, à la veille du tournoi international. Ces 32 joueurs et joueuses ont été désignés selon des critères variés de qualification (20 ans au maximum dans l'année, huit meilleurs juniors du classement mondial, meilleurs joueurs parmi les 300 premiers joueurs de l'ATP et les 200 premières du classement féminin de la WTA, etc...). Certains figurent en bonne position au classement ATP, outre Wilander et l'Américain Jimmy Arias, l'Australien Pat Cash, le second suédois Stefan Edberg et, chez les joueuses, en dehors d'Andrea Jaeger, l'Américaine Kathy Horvath, la Torontoise Carling Bassett, la Tchécoslovaque Helena Sukova.

■ *Vente du Gold de Denver*

DENVER (AP) — Ron Blanding, propriétaire du Gold de Denver, a avisé son personnel d'entraîneurs et de joueurs qu'il vient de compléter la vente de cette concession de la Ligue de football professionnel des Etats-Unis. L'annonce officielle sera faite dès que la USFL aura approuvé la transaction.Le nom du nouveau propriétaire est Doug Spedding, un vendeur-automobile de Denver à qui appartiennent aussi les Flames du Colorado de la Ligue centrale de hockey . Spedding aurait accepté le prix demandé d'environ $10 millions. Blanding avait obtenu la franchise en 1982 à l'aide d'une lettre de crédit de $1.5 million. Selon entraîneurs et joueurs, la transaction n'aura aucune répercussion majeure au sein de l'équipe.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale · Moore, Stephens & Co.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

Des écoles nouvelles

QUAND une réforme se fait attendre vingt ans, le dynamisme naturel des sociétés trouve des moyens, souvent biscornus mais efficaces, de combler des besoins. Tel est le cas du système d'enseignement non-confessionnel de langue française qui se développe rapidement à Montréal, avec la multiplication des écoles dites « franco-protestantes ». Elles ne sont « protestantes » que de nom, puisqu'on n'y enseigne pas la religion, mais elles doivent ce vocable à leur appartenance à la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CÉPGM). Elles sont cependant dûment françaises, mais curieusement encadrées par un appareil de langue anglaise, puisque telle est la *lingua franca* de la CÉPGM. Frais débarqué à Montréal, un étranger n'y comprendrait goutte.

Ces écoles, on le sait, sont une réponse fonctionnelle à un certain nombre de problèmes convergents mais fort différents: à ceux des francophones québécois dits « de souche », qui ne trouvent pas dans le système dominant catholique et français un respect suffisant de leur liberté de conscience; à ceux des groupes ethniques qui n'ont plus, depuis 1977 et la loi 101, libre accès à l'école anglaise, mais qui préfèrent s'en rapprocher en demeurant dans une commission scolaire identifiée aux anglophones; à ceux des immigrants de toutes langues, française et autres, qui trouvent dans ces milieux scolaires multi-ethniques une meilleure attention pédagogique à leur situation particulière, au processus d'intégration et d'adaptation.

Dans le remarquable reportage que notre collègue Jean-Pierre Proulx consacrait cette semaine à ces écoles (LE DEVOIR des 7, 9 et 10 avril), on aura suivi cette sorte d'explosion scolaire. Certains se souviennent des années héroïques, pré-loi 101, où les francophones devaient gagner pouce à pouce les écoles que la CÉPGM, alors le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM), leur refusait régulièrement. La loi linguistique chambarda les calculs: la clientèle de langue anglaise étant en décroissance, l'appareil de la CÉPGM trouva compensation dans le développement de classes françaises. Mais à la fin des années 70, il n'était pas rare de les retrouver dans des écoles anglaises, dirigées par des unilingues anglais. Aujourd'hui, par la force du nombre, du personnel francophone, et le dynamisme du milieu, ce sont en général de vraies écoles françaises.

Quiconque y pénètre, d'ailleurs, est fasciné par ce symbole du Québec nouveau, cette langue qui joue sur tous les accents venus d'ailleurs et d'ici, ces frimousses diverses qui vivent concrètement la moderne osmose des cultures, dans une école dont la jeunesse est un atout majeur.

Mais demeurent des malaises. Ce secteur français reste fort mal représenté dans la bureaucratie qui l'encadre, de même qu'au Conseil des commissaires. Des parents et des enseignants soutiennent que les écoles franco-protestantes sont traitées en parents pauvres. Engagée tous feux allumés dans une bataille contre le gouvernement actuel et ses choix linguistiques, la CÉPGM se heurte ici et là, dans son propre système franco-protestant, à des groupes nationalistes qui lui rendent bien sa guerre. Bref, l'environnement immédiat fait problème.

Vue de l'extérieur, la solution semble toute tracée dans le projet de restructuration scolaire, la loi 40, qui prévoit une nouvelle division des commissions scolaires non plus selon la religion mais selon la langue. Sur le terrain, comme toujours, la chose n'est pas si simple. En s'intégrant à des commissions de langue française, ces écoles trouveraient un peu plus de confort linguistique, mais elles joindraient aussi un système dominé jusqu'à ce jour par une organisation catholique. Certes, d'ici quelques années, la division linguistique devrait faire son oeuvre et les écoles du Québec se rapprocher d'un régime, plus normal, de neutralité ou de pluralisme religieux en éducation. Mais le Rubicon est loin d'être franchi encore.

C'est pourquoi la réécriture de la loi 40, à laquelle se livre aujourd'hui le nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, est si cruciale. À Québec, on se réveille souvent tard devant les transformations culturelles de la métropole. Il faut au moins permettre à ces écoles « nouveau modèle » de s'épanouir sans entraves.

En l'état actuel du texte de loi, elles ne seraient pas totalement à l'abri d'un retour à un statut confessionnel formel, si des parents « militants » trouvaient la stratégie pour y arriver, avec la complicité d'une commission scolaire sympathique. Il faut donc se donner le moyen de consacrer dans la loi la pratique actuelle de ces écoles, et d'en garantir la permanence. De même il faudrait assurer, avec la transition vers une commission scolaire française, qu'on ne démembre pas les institutions existantes, originales et dynamiques, pour répartir les élèves en d'autres quartiers au hasard des calculs démographiques.

On peut comprendre ceux qui ont trouvé une solution dans les écoles franco-protestantes de se méfier de tout chambardement. Mais il faut leur rappeler aussi que leur expérience, l'une des plus précieuses pour l'école québécoise qui apprend trop lentement à devenir « publique et commune », ne peut continuer à se dérouler en vase clos. Elle a fait ses preuves, elle doit maintenant déborder.

— LISE BISSONNETTE

Des jeux et de la bière

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LA FIÈVRE de la bataille du Québec — plutôt de la guerre Canadiens-Molson contre Nordiques-O'Keefe — a gagné l'Assemblée nationale. D'une patinoire à l'autre, le Salon de la race a perdu momentanément sa première place.

Jeudi soir, les députés des deux côtés avaient hâte d'ajourner la fastidieuse étude des crédits budgétaires pour gagner leur hôtel et suivre les ébats de leurs favoris à la télé. Il en est même qui, pour gagner du temps, ont fait siéger leur commission à l'heure du souper pour pouvoir être devant leur écran couleur dès 19 h 30, avec leur bière favorite: une Molson pour les libéraux, une O'Keefe pour les péquistes. Sauf exceptions notoires. Par exemple, le député de Portneuf et whip libéral, M. Michel Pagé, qui arbore un chandail fleurdelysé au caucus de son parti pour narguer ses collègues montréalais, dont M. Claude Ryan qui favorise les Canadiens, en six parties. Mais il est aussi des ministres, notamment MM. Gérald Godin, Guy Chevrette, Raynald Fréchette, qui aiment bien les « Broad Street Bullies » de la rue Sainte-Catherine.

De façon générale, les Rouges, plus traditionnels, sont plus à l'aise avec les Glorieux, la Sainte Flanelle, la Ligue du vieux poêle, la vieille garde et la mecque du Forum; les Bleus, plus nationalistes, se retrouvent dans le bleu Québec du Colisée, « bâti » par Jean Béliveau, « payé » par Guy Lafleur et dont la garde montante s'appelle Stastny, Stastny et Stastny.

La fièvre du hockey est particulièrement virulente à Québec depuis que le conglomérat Carling-O'Keefe y a installé ses pénates, il y a plus de 10 ans. Mais ces jours-ci, avec la « série du rêve », selon un titre du DEVOIR, la belle provinciale est en proie au grand frisson. Que dis-je ? C'est de l'hystérie, du délire, de la folie collective qui, les soirs de match, vident les centres commerciaux et laissent les grandes routes désertes. Même les bars, durant les trois heures du rituel, deviennent des sanctuaires silencieux, hors les jurons qui émaillent les exclamations des amateurs de houblon.

La bataille des Plaines d'Abraham n'était que de la petite... bière, à côté de cette guerre, des nerfs, de tranchées ou psychologique. Il est même fait mention d'une mystérieuse petite valise noire étiquetée « top secret », qui contiendrait l'arme meurtrière des Nordiques: des poupées vaudous... Ne parlons pas du *Journal de Québec*, qui a révélé, de plus, que la mère de Michel Bergeron craint la crise cardiaque pour son fils, vous savez, le petit tigre qui fait équipe avec le « Tiger Paw Plus ». L'enflure verbale des journaux de M. Pierre Péladeau — l'homme qui ne dit pas au monde quoi penser — est notoire.

Mais le *Soleil* vénérable, alors ? C'est le sérieux chroniqueur Claude Larochelle qui nous entretient gravement de « la psychose de Lemaire le Mystérieux » ou de « Savard et le génie de la navigation ». « Quand j'ai peur, je patine plus vite », confie le Bleuet Michel Goulet au même journal, qui nous apprend aussi que « Québec ne craint pas les grosses masses » et qu'une étoile est née... à Sainte-Foy, le cerbère Steve Penney, qui a ressuscité les joueurs de la « ligue de garages » de Montréal...

Même si les Québécois ne lui ont jamais pardonné d'avoir « fui » à Montréal avec une belle petite Québécoise, comme Jean Béliveau avant lui, Guy Lafleur est de loin le joueur de hockey le plus populaire; même à Québec il déclasse les vedettes locales, Peter Stastny et Michel Goulet. Ce dernier et les Nordiques ont la faveur des nationalistes et des péquistes, a révélé un sondage scientifique fait par Sorécom pour le *Soleil*.

Le Canadien est deux fois plus apprécié que les Nordiques, a titré le quotidien québécois en manchette; mais O'Keefe gagne la guerre du houblon, non seulement à Québec mais dans l'ensemble de la province (avec 40 % de la consommation), suivie de Labatt et Molson. Étrange paradoxe: le tandem Canadien-Molson gagne la bataille du hockey, tandis que la combinaison O'Keefe-Nordiques gagne celle de la bière ! Et le mordu du hockey, qui est-il, selon la moyenne scientifique ? Un ouvrier mâle de tout âge et de tout revenu.

Et les experts de deviser gravement: Lafleur est la dernière grande idole qui a ému à la fois Québec et Montréal, le bleu Québec est plus jeune et donc moins enraciné dans le subconscient collectif, il est plus difficile de s'identifier aux Stastny qui, devenus Canadiens, n'en sont pas des... Canadiens pour autant, et le reste.

Mais cela n'explique pas l'espèce de furie qui a gagné le Québec. Même LE DEVOIR, pour qui « Lemaire dirige sa troupe de main de maître », nous confie que « le Canadien ne fera pas un arrêt à Sainte-Anne-de-Beaupré. » Peut-être les Glorieux sont-ils allés se recueillir, avant, à l'Oratoire ou au Cap-de-la-Madeleine ?

De la bière dans la coupe Stanley, a aussi titré le collègue Richard Milo, rappelant une omniprésente réalité que bien des amateurs font mine d'oublier, et que la plupart des chroniqueurs passent commodément sous silence. À un point tel que, pendant que les frères ennemis Hunter se chamaillent sur la glace, c'est le houblon qui l'emporte à tout coup. À un point tel également que les francophones fleurdelysés évoluent sous la férule de Carling-O'Keefe, qui n'a rien à voir avec une PME québécoise, à ce que je sache.

L'homme qui a réussi ce petit chef-d'oeuvre, c'est le « kid de la Grande-Allée », l'avocat Marcel Aubut, qui a tiré les Slovaques de leur enfer communiste pour les plonger dans le paradis capitaliste et dans la bière par-dessus la tête. Emule de Jean Drapeau, le président des Nordiques voit une Exposition universelle et des Jeux olympiques dans sa soupe. Rien de trop beau pour la classe laborieuse, qui couronnera M. Aubut à la tête du Parti libéral si M. Bourassa faillit à la tâche de reconquérir le Québec. Car le protégé de M. Jean Lesage a déjà conquis Québec et l'Est du Québec, et il sait patiner vite... Lui, il l'a, l'affaire !

Du pain et des jeux, réclamaient les foules affamées. De la bière et des jeux, demandent maintenant les amateurs assoiffés de cette étrange bataille qui couronnera le champion du Québec. Quoi qu'il arrive après cette série du siècle, ce sera de la petite bière. Comme l'a dit si bien le fleurdelysé Pat Price, les grands gagnants, ce sont les brasseries.

Pendant que les foules oublient leurs tracas et se défoulent, elles brassent de grosses affaires et se livrent une lutte sans merci. Celle de la bière. Et de la broue...

Un traitement inhumain

LE REFUS des autorités polonaises de laisser la famille de Mme Kasimiera Cebula se réunir au Canada est inacceptable. La réunification des familles est conforme à une pratique que la plupart des pays honorent depuis longtemps. Les autorités de Varsovie y ont du reste souvent souscrit, ainsi qu'en témoignent plusieurs cas, réglés avec bonheur par la diplomatie canadienne. Pour y faire exception, il faudrait un motif grave, qu'on cherche en vain dans la présente affaire.

Il est vrai que la contestation du régime polonais, dans ce cas comme dans tant d'autres, ajoute un élément politique propre à heurter les autorités. Mais des refus inexpliqués — comme celui qui est opposé par Varsovie à la demande de Mme Cebula — ajoutent aux difficultés de la Pologne tant à l'intérieur que sur la scène internationale. Un gouvernement ne peut, à bon compte, faire l'économie de l'humanité la plus élémentaire.

Le fils de Mme Cebula ne détient pas de secret d'État. Il n'est pas non plus essentiel à l'achèvement de quelque travail important dans son pays: il chôme depuis plusieurs mois. De même, de le laisser partir, mais en refusant le visa de sortie à son épouse, serait un traitement cruel qu'aucun gouvernement ne peut infliger, a fortiori s'il a signé des conventions internationales sur la *liberté de circuler*.

De même, aucun précédent dangereux ne paraît devoir être posé par la réunification de cette famille. Ainsi, aucun exode massif ne sera déclenché si le jeune technicien agricole vient au Canada. Au contraire, les pays occidentaux sont devenus tellement rébarbatifs, pour ne pas dire hostiles aux immigrants, qu'ils lèveraient eux-mêmes des barrières si la Pologne ou d'autres pays s'avisaient d'ouvrir largement leurs frontières!

Mme Cebula est-elle victime de quelque tracasserie bureaucratique ? Fait-elle l'objet d'une vieille vindicte ? Les administrations ont la mémoire longue et la mansuétude rare. En laissant cette femme risquer sa vie par un jeûne aussi dangereux, les représentants de Varsovie au Canada rendent un mauvais service à leur pays et à son gouvernement. Ils contribuent à donner du régime polonais une image qui ne correspond pas à toute la réalité et fait du tort à la Pologne.

Certes, il y aurait quelque hypocrisie à exploiter ce cas contre la *dictature* du général Jaruzelski. Les gouvernements inhumains ne sont pas tous de l'autre côté du «rideau de fer». Ici même au Canada, des réfugiés en attente de statut, toujours menacés d'expulsion par les autorités fédérales, en sont encore à faire des grèves de la faim, à se suicider comme on l'a vu encore récemment à Toronto et à Montréal, ou à prendre le risque d'occuper des bureaux du gouvernement pour accélérer le règlement de leur demande.

La cause des Polonais et de la Pologne jouit d'une immense sympathie au Canada. C'est pourquoi les autorités d'Ottawa manifestent autant d'empressement à accueillir des réfugiés polonais (qui n'en sont pas toujours) et à se prêter aussi généreusement aux efforts de réunification de familles venues de ce pays.

Il y a là un piège que le Congrès polonais du Canada et les sympathisans canadiens de «Solidarnosc» devraient éviter. Tous les cas humanitaires méritent la solidarité de tous les groupes au pays. Tôt ou tard, en effet, chacun risque de faire face aux mêmes abus politiques ou administratifs.

Un gouvernement doit avoir une politique d'immigration et d'émigration. Mais il est intolérable de laisser, comme c'est trop souvent le cas, des dossiers qui ne sont pas d'abord des problèmes d'immigration — c'est le cas des réunions de famille et des réfugiés — faire l'objet de favoritisme ou de discrimination sourde, comme on en voit encore trop.

Mme Cebula doit pouvoir retrouver les siens. L'ambassade et le consulat polonais devraient lui en donner une prompte assurance. En maintenant son refus, Varsovie ne ferait qu'alourdir un constat que nos contemporains sont las de faire, à savoir que les gouvernements sont de moins en moins capables de la plus simple humanité.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Le gros lot, vu de trop près

JEAN FRANCOEUR

BILLET

LE POMPISTE, l'autre jour, en me rendant ma carte de crédit, m'a glissé, comme à tout client qui fait le plein, un billet pour le prochain tirage de la mini-loto.

Jamais de toute ma vie je n'avais vu la chose d'aussi près.

En prenant le billet, j'ai pu noter à l'endos qu'il pourrait me valoir $ 50,000. Ça m'a donné froid dans le dos, tout à côté que j'étais d'une caisse populaire qui, la veille, avait été la cible d'un hold-up. Il y avait de quoi être nerveux. On ne devrait jamais porter sur soi des sommes pareilles, ma femme me le répète chaque vendredi en me remettant mon argent de poche. Ces $ 50,000, je les voyais déjà en petites coupures, par liasses, rangées dans un attaché-case sur la banquette de l'auto, comme dans les films sur le Watergate à la télé en fin de soirée. Devrais-je confier le billet à la Brink's ou à l'Alliance blindée ?

Pas question en tout cas de m'aventurer dans le métro. Je retournerai à la maison, puisque j'ai maintenant les moyens de m'offrir un congé sans solde. On a beau dire, un billet de loto, ça excite l'imagination.

Et comme par un faire-exprès, ma boîte aux lettres regorgeait ce matin-là d'une quantité exceptionnelle de circulaires. Un pépiniériste du voisinage m'offre, le tout pour $ 125, de balayer ma pelouse, de la fertiliser, de la débarrasser des pissenlits. Et même de la tondre régulièrement durant les mois d'été. Il me garantit le plus beau vert. Il s'agit sans doute d'un de ces projets « Jeunesse au travail » devant lesquels rechignent mes deux cégépiens, même quand je les leur propose au-dessus du salaire minimum.

Un autre, avec un nom italien, se porte volontaire pour recouvrir d'asphalte mon entrée de cour. Je crois que je vais m'y résoudre après toutes ces années, c'est malpropre le gravier quand on lave sa voiture à grande eau le samedi matin.

De Toronto, un courtier m'informe que pour chaque $ 1,000 que je lui confierai, il m'en rendra $ 100,000... dans dix-neuf ans. C'est intéressant, mais c'est un peu long. Surtout si j'ai l'ambition de prendre le contrôle de la Caisse de dépôt. Paul Desmarais jouit d'une certaine avance sur moi. Le CPR aussi. De la ville-reine également, on m'écrit que c'est dans l'immobilier que je dois mettre tous mes oeufs. Mon « correspondant » vient bien près de me dire que je serais un imbécile de refuser une offre pareille.

Le soir, j'ai mis mon billet sous l'oreiller. J'ai fait un rêve. Nous étions retournés au Portugal. Nous flânions sur la plage du petit port de Nazaré parmi les pêcheurs qui savent si bien se défendre contre le soleil d'avril sous leurs grosses chemises écossaisses et leurs longues tuques de laine. Puis, sur la falaise de Sagrès, grisé par le vent du large, d'où Henri le Navigateur guettait le retour des marins partis à la recherche des nouveaux mondes. Enfin, nous remontions une des sept collines du vieux Lisbonne dans l'adorable petit funiculaire de la Calçada da Gloria, un minuscule tramway; une très vieille dame, toute fripée, insistait pour me céder son siège en ma qualité d'étranger. Un geste d'hospitalité qui ne s'oublie pas.

Le lendemain, je me suis demandé tout haut quelles étaient mes chances de gagner le gros lot. Mon fils fort en math a lancé un chiffre quelconque suivi d'un bataillon de zéros, défilant en rangs serrés, trois par trois. Ça m'a refroidi. Mais je ne perds pas tout espoir — même si le tirage doit avoir lieu un vendredi 13. Si je gagne, comment l'apprendrai-je ? Dois-je écouter la radio toute la journée, ou regarder la télévision, ou acheter le journal ? Quand, samedi ou dimanche ? M'énerve ! À tout hasard, je détiens le numéro 626294. Prévenez-moi si vous avez vent de quelque chose.

Mais il n'y aura pas de prochaine fois. Jamais plus. C'est trop pour mes nerfs. Je changerai de station-service. Et mon essence, c'est en pétro-dollars que je la paierai désormais.

LETTRES AU DEVOIR

■ *L'école Outremont n'était pas accusée*

DEUX ARTICLES publiés sous ma signature en première page du DEVOIR le 31 mars et le 2 avril, portant sur « le malaise de la jeunesse grecque », ont provoqué des sentiments assez vifs de déception chez les gens de l'école secondaire Outremont High School. Ces sentiments se sont exprimés dans une lettre au DEVOIR (7 avril) signée par le directeur de l'école, M. S. Wise, G. Botsas, président du comité d'école, et Mme Williams, présidente du conseil du personnel enseignant. Ils se sont réaffirmés lors d'une rencontre organisée à l'école le 10 avril, à laquelle j'ai assisté. S'y trouvaient aussi trois commissaires de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM), M. Jules Desrosiers, commissaire de la Commission scolaire Sainte-Croix (CSSC), et quelques membres du corps enseignant de l'école.

En voici quelques points saillants: de l'avis de M. Wise et des membres du comité d'école, l'incident cité a été exagéré; selon eux, il n'aurait pas fallu souligner l'appartenance ethnique des jeunes impliqués; ils croient que l'école Outremont High School y a acquis mauvaise réputation et qu'on a ainsi rendu un mauvais service à la communauté.

M. Wise a fait valoir les expériences positives de son école, notamment sa collaboration à une étude financée par le gouvernement fédéral, portant sur la discrimination; on a évoqué le rôle actif du comité d'école que dirige M. Botsas. On a signalé de nombreux cas de réussite, et réaffirmé un taux d'abandon scolaire très bas.

Il n'en reste pas moins vrai que des incidents (et non pas un incident) ont touché Outremont, fin février, dont l'étendue semble avoir échappé aux gens de l'école secondaire Outremont High. C'est précisément cela que M. Angelos Koumatsoulis, agent de liaison de la CEPGM décrit, comme un « fiasco » qui a motivé la Commission scolaire Sainte-Croix à adopter un projet visant à en étudier les causes et à y porter remède. Force nous est de conclure qu'il existe un problème.

Ce problème revêt-il une dimension spécifiquement grecque ? Telle fut l'une des conclusions à laquelle plusieurs observateurs chevronnés de la communauté grecque, cités amplement dans les deux articles en question, sont parvenus. Aboutir à une telle conclusion ne permet pas, évidemment, de conclure que des incidents malheureux survenus à Outremont furent le fait d'un groupe ethnique ou d'un autre. Mais dans le débordement de ce « fiasco », des insultes raciales ont été échangées, et ont créé un climat de tension difficile, à nier ou à cacher.

Une lecture attentive des articles aurait tout probablement confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une mise en accusation de l'école Outremont High encore moins des citoyens d'origine grecque, mais plutôt de l'examen détaillé d'une situation plus généralisée à partir d'un incident, perçu non comme un cas unique, mais comme un indice révélateur. Une traduction de l'article aurait été souhaitable; ceux pour lesquels le texte français reste inaccessible auraient pu en saisir la portée.

Mais le résultat principal de la rencontre a été un dialogue constructif, et une nette tendance à la collaboration afin de prévenir la répétition de tels incidents. La sensibilisation à l'existence d'un problème ne peut que contribuer à sa solution.

— FRED A. REED

Montréal, 11 avril

■ *Un prétendu consensus*

Lettre adressée à René Lévesque

NOUS SOMMES très surpris de votre récente déclaration concernant le prétendu consensus de la population touchant le rejet des commissions scolaires confessionnelles en faveur des commissions scolaires linguistiques. Ce consensus n'existe pas dans la réalité.

Est-il nécessaire de vous rappeler que le 22 novembre 1982, nous avons déposé au Salon Rouge du parlement le Manifeste des parents chrétiens qui était appuyé par 700 organismes, provinciaux, régionaux et locaux qui demandaient le maintien des commissions scolaires confessionnelles et de l'école catholique ? (Ces différents organismes regroupent environ un million de personnes.)

Une pétition lancée par la coalition pour la confessionnalité scolaire remporte présentement un grand succès. Elle compte déjà plus de 180,000 signatures. Commencée dans la région de Montréal, elle s'étend maintenant à toute la province. Elle permet de rejoindre la population et de lui donner une voix.

Les évêques dans leur déclaration du 7 mars 1982 privilégient les commissions scolaires confessionnelles et demandent un statut juridique clair pour l'école catholique; sur ce dernier point, ils ont écrit une élettre à M. Camille Laurin pour exprimer leurs inquiétudes entres autres sur l'application de la Charte des droits et libertés de la personne et des modalités du choix de l'école par les parents. « D'une façon générale », disent-ils, « les droits doivent être formulés d'une manière telle qu'ils ne donnent pas prise à des contestations. Cela est encore plus vrai pour les droits contenus dans les articles sus-mentionnés. » (Les évêques font allusion ici aux articles 31 et 32.) « La population serait placée dans une situation invivable si l'on pouvait contester à tout propos le droit de s'inspirer de la pensée et des valeurs dans l'élaboration des projets éducatifs. »

Le projet de loi 40 non seulement met en place des commissions scolaires neutres mais il n'offre pas de véritables garanties pour la survie et la promotion de l'école catholique.

Il serait malheureux qu'un nouveau projet de loi nous oblige à faire respecter les droits des catholiques par tous les moyens démocratiques y compris les démarches juridiques. Faudra-t-il mobiliser les parents sur la place publique, comme nous le voyons en France, pour faire entendre le peuple québécois ?

Nous croyons, monsieur le premier ministre, que ce projet de loi n'est pas fondé sur les attentes de notre milieu et nous vous demandons de le retirer.

— ADELINE L. Mathieu

Montréal, 2 avril

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25$ par semaine. Le samedi seulement: .50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; 6 mois $56.; 3 mois: $30. À l'étranger: $120. par année; 6 mois $62.; 3 mois: $32.; édition du samedi $26. par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le pouvoir municipal en autonomie surveillée

FRANCIS DUFOUR

Extraits du discours prononcé par le président de l'Union des municipalités du Québec à l'ouverture du congrès de l'UMQ, le 12 avril à Montréal.

LES DEUX dernières années ont été particulièrement mouvementées pour le monde municipal. Nous avons mené de grands débats de fond sur des dossiers aussi importants que la décentralisation et la régionalisation. Et nous avons dû lutter fort pour préserver l'autonomie des gouvernements municipaux face aux fréquentes interventions de Québec.

Ces luttes ont eu du moins une conséquence positive: elles nous ont forcés à nous serrer le coudes. L'exemple le plus éloquent, à cet égard, est sans doute l'action que nous avons menée pour nous opposer à l'adoption du projet de loi 38. Même si ce dossier a rendu très apparente la différence entre l'approche de l'UMQ et celle de l'UMRCQ, même si nous avons dû poser des gestes difficiles, nous avons toujours senti que nous pouvions compter sur l'appui d'une majorité de municipalités. Et sans cet appui, nous n'aurions jamais obtenu que ce projet de loi ne soit pas adopté avant Noël. Et nous serions aujourd'hui, selon toute vraisemblance, soumis à un régime inéquitable, injuste, et contraire aux principes les plus élémentaires de la démocratie. Une telle loi aurait d'ailleurs créé un précédent qui aurait pu ouvrir la porte à des interventions similaires dans d'autres domaines.

Je tiens ici à réaffirmer notre position sur ce projet de loi et à répéter que nous continuerons de nous opposer de toutes nos forces à l'adoption de ce texte législatif. Ceci dit, la situation a évolué sur la scène municipale depuis décembre, et le gouvernement s'est montré beaucoup plus ouvert dans ce dossier au cours des dernières semaines. Et je veux assurer le ministre des Affaires municipales de notre entière disponibilité à poursuivre des discussions dans le but de parvenir à un compromis acceptable pour toutes les parties sur cette question.

Les gains que nous avons déjà obtenus dans ce dossier ont par ailleurs, à mon avis, une portée beaucoup plus vaste que la simple satisfaction d'une victoire ponctuelle. Ils nous ont permis de mesurer l'influence que peuvent exercer sur les décisions politiques provinciales des élus municipaux solidaires et convaincus de la justesse de leur action.

Et c'est à mon sens un point extrêmement important, c'est peut-être le message que je voudrais vous laisser au bout de mes deux années à la présidence de l'UMQ. Nous avons peut-être eu trop tendance à nous accommoder d'un certain défaitisme, à sous-estimer notre pouvoir collectif, à oublier que, réunis, les élus municipaux représentent AUSSI toute la population du Québec. Ils peuvent de façon légitime s'exprimer au nom de cette population, d'autant plus que celle-ci, ainsi que le démontre le sondage réalisé par SORECOM, se reconnaît dans ses gouvernements locaux et qu'elle se considère dans une très large proportion satisfaite de l'administration municipale. Bref, que les municipalités sont solidement ancrées dans l'esprit des gens...

Avant de penser à des « projets de société », les gouvernements municipaux doivent fournir à la population les services de premier rang. Le coût de ces services apparaît clairement sur le compte de taxe, et les choix des administrations locales doivent s'ajuster constamment à la volonté des contribuables. Et encore là, le sondage de SORECOM, ainsi que nous l'a démontré M. Soucy Gagné, nous apprend que les citoyens sont largement satisfaits des services dispensés par les municipalités, compte tenu des taxes qu'ils paient.

Tout cela m'amène à dire que les municipalités jouent un rôle clé dans la société québécoise. Elles répondent aux premiers besoins de la population et elles constituent par le fait même un miroir de l'évolution de ces mêmes besoins.

Elles déterminent l'environnement immédiat dans lequel les gens choisissent de vivre, et vous savez aussi bien que moi qu'il ne s'agit pas seulement de questions d'aqueduc et d'égoûts, que les gestes que nous posons ont un impact direct sur la qualité de la vie de nos concitoyens.

Malheureusement, le gouvernement provincial n'a pas toujours agi en tenant compte de cette réalité. Bien sûr, en théorie, ça fait plus de six ans que l'on parle de « revaloriser le pouvoir municipal ». Mais, en même temps, ce pouvoir est de plus en plus encerclé, circonscrit, surveillé et étouffé par des lois et des règlements qui témoignent d'un manque de confiance en la maturité des institutions municipales.

En 1978, la Conférence Québec-municipalités avait pourtant établi les règles du jeu basées sur la reconnaissance des municipalités comme *partenaires* du pouvoir provincial. La réforme de la fiscalité nous a donné cette marge de manoeuvre sans laquelle il ne peut être question d'autonomie. Puis la loi 125 a reconnu les élus locaux comme des intervenants majeurs sur le territoire québécois et leur a confié la responsabilité d'aménager ce territoire.

Nous avons relevé le défi de l'aménagement, nous avons dit « oui » aux principes de 1978. Dans ses principales interventions des dernières années, l'Union des municipalités du Québec n'a pas cherché autre chose qu'à faire respecter ces principes, que Québec pour sa part s'est empressé d'essayer de transgresser...

Je n'ai pas l'intention de vous citer des exemples de situations où le gouvernement a ainsi court-circuité ses propres bonnes intentions. J'aimerais simplement mentionner qu'à mon avis, le moment est tout choisi pour une révision totale des relations entre Québec et les municipalités. Les tensions de la fin de 1983 se sont estompées. Mais les conditions qui ont conduit à ce conflit ouvert sont toujours là. Et si l'on veut éviter que de telles situations ne se répètent dans l'avenir, il faut à tout prix construire une nouvelle plate-forme de dialogue avec le gouvernement. Monsieur le ministre, je crois que vous avez devant vous des élus municipaux prêts à tout mettre en oeuvre pour que les relations entre les municipalités et Québec n'atteignent plus jamais les bas-fonds dans lesquels nous nous sommes retrouvés il n'y a pas si longtemps.

Je crois que le monde municipal a reçu une dose suffisante de grandes réformes au cours des 10-15 dernières années.

Déjà, depuis 20 ans, nous avons accompli des progrès spectaculaires. L'aménagement du territoire, la nouvelle fiscalité municipale ont contribué à responsabiliser les élus municipaux, à les rendre plus conscients de l'importance de leurs décisions. Et il est évident que la revalorisation du pouvoir municipal passe aussi par une prise de conscience par les élus de leur propre valeur...

On a souvent dit que les élus municipaux ont été essoufflés par un vent de réformes qui se sont succédées à un rythme assez impressionnant. C'est vrai: nous avons besoin de digérer les changements, d'expérimenter les nouvelles structures, d'assimiler les nouvelles règles du jeu.

Mais, personnellement, je me demande si le gouvernement provincial n'en est pas rendu au même point, si le législateur n'a pas lui aussi besoin d'un répit. Je pense ici notamment au grand projet de décentralisation, dont nous avons tellement parlé — et entendu parler — ces derniers temps.

Je me demande, donc, si Québec a encore l'intention de mettre en branle une vaste opération de véritable décentralisation. En fait, j'ai le sentiment que, dans le contexte économique actuel, ce projet là est passé au second plan dans les préoccupations du gouvernement, qui n'a sans doute pas les moyens de procéder à d'importants transferts de pouvoirs et de sources de revenus.

Mais ce ne sont que des suppositions, et d'ici à ce que le législateur ne dévoile clairement ses intentions, le monde municipal continuera à vivre dans l'incertitude quant à l'avenir qu'on lui prépare. Et je ne crois pas qu'il soit à l'avantage de qui que ce soit de prolonger cette incertitude.

Les pluies acides

Les chercheurs ont pris la mauvaise direction

MICHEL JURDANT

Professeur au Département de géographie de l'Université Laval.

À la demande de la Société Royale du Canada, l'auteur de ces lignes a participé, au sein d'un comité de neuf scientifiques, à l'évaluation de 19 groupes de projets faisant partie du programme fédéral de recherche sur les pluies acides et les milieux terrestres. Quelle ne fut pas sa surprise de constater le fossé existant entre l'opinion publique et l'attitude des scientifiques face à cette question. Voici quelques-unes des grandes lignes de son rapport.

« PLUIES ACIDES ». Cette expression est devenue celle qu'utilise la population pour décrire toutes les formes de pollution que l'air transporte sur de longues distances et qu'elle considère comme constituant une sérieuse menace à la santé et au bien-être des humains, à la santé et à l'intégrité des écosystèmes aquatiques et terrestres, et menace au maintien des aptitudes des écosystèmes à produire des ressources naturelles renouvelables: agriculture, forêt, faune, paysage. L'usage faisant loi, l'expression « pluies acides » comprend donc maintenant non seulement les précipitations acides proprement dites, mais tous les polluants atmosphériques qui leur sont associés (métaux lourds toxiques, produits photo-chimiques, ozone, particules solides, etc.) et qui apportent leur contribution à des transformations tèmes qu'aucun scientifique ne peut prétendre actuellement en saisir les clés.

Le programme de recherche sur les effets des pluies acides sur les écosystèmes terrestres implique un total de 136 personnes-années (correspondant à un coût d'environ $6.8 millions) et des frais d'opération et de maintenance de $4 millions, soit un coût total d'environ $10.8 millions.

Ce qui frappe le plus dans cette opération, c'est le jugement préalable de l'ensemble des scientifiques, qui considèrent que « les pluies acides sont innocentes à moins de prouver qu'elles soient coupables ». C'est la raison pour laquelle ils ne considèrent pas les pluies acides comme une menace à l'intégrité des écosystèmes terrestres, allant même jusqu'à trouver exagérée la crainte populaire à ce sujet et à déplorer le catastrophisme qui en résulte.

Il est cependant indispensable de partir des certitudes suivantes: (1) Les taux d'oxyde de soufre et d'azote dans l'air et les précipitations sont anormalement élevés sur une grande partie de l'est du Canada. (2) Une multitude d'écosystèmes aquatiques de l'est du Canada sont sérieusement menacés de mort biologique et déjà un grand nombre d'entre eux sont atteints gravement. (3) Les pluies acides peuvent être toxiques ou nuisibles aux écosystèmes terrestres. (4) La croissance industrielle sans mesure de contrôle ne peut qu'accroître les émanations et contribuer à l'aggravation des problèmes.

Il apparaît dès lors impérieux d'inverser le point de vue des chercheurs comme suit: « Les pluies acides sont coupables à moins de prouver qu'elles soient innocentes ». Cette hypothèse de départ aurait en tout cas le mérite d'être plus conforme à l'inquiétude que manifeste l'opinion publique, qu'il est décidément trop commode de taxer d'« émotive », « irrationnelle » ou « catastrophiste ».

Le programme fédéral de recherche sur les pluies acides a défini ses objectifs en 1983, dans un document qui constitue une tentative de rassembler de manière structurée la multitude de projets de recherche plus ou moins reliés au problème. Ce



qui manque surtout dans cette description des objectifs, c'est une détermination claire des priorités. Par exemple, il est impossible d'y déceler une quelconque priorité de recherche qui permettrait, à court terme (soit un délai de 3 ou 4 ans), de déterminer si oui ou non les pluies acides sont une sérieuse menace à l'intégrité des écosystèmes.

En fait, les 19 groupes de projets de recherche sur les écosystèmes terrestres représentent bien plus un amalgame désordonné qu'un véritable programme structuré et coordonné en vue d'objectifs précis. Les projets sont définis principalement soit par les scientifiques eux-mêmes, soit par leurs gestionnaires sectoriels. Le programme de recherche sur les pluies acides devient ainsi, pour les chercheurs, une occasion d'inscrire leurs activités dans un domaine devenu prioritaire grâce à une opinion publique inquiète. Le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, ne s'y est pas trompé dans son discours d'introduction à la réunion d'évaluation à Toronto. Déplorant l'attitude du gouvernement américain en ce qui concerne les mesures de contrôle et sa décision d'accroître les recherches, il a déclaré devant les scientifiques: « Good news for you ! » Il n'a d'ailleurs pas hésité à utiliser l'expression significative de « acid rain business ».

Ce qui rend cet état d'esprit inquiétant, c'est que la recherche scientifique sur les pluies acides devient beaucoup plus un frein qu'un encouragement à s'attaquer au problème à sa base, c'est-à-dire aux sources d'émissions. Cela, la population l'ignore d'autant plus que l'exercice d'évaluation des recherches à Toronto s'est fait à huis-clos: ni les journalistes, ni les groupes environnementalistes ou écologistes n'étaient admis, même pas comme observateurs. La tour d'ivoire est décidément bien étanche et cela risque de résulter en une évaluation basée beaucoup plus sur la valeur méthodologique et la qualité purement scientifique des projets plutôt que sur leur pertinence.

C'est à partir des considérations qui précèdent que je formule à la Société Royale du Canada les recommendations suivantes:

1 — Le programmme de recherche sur les pluies acides devrait partir du postulat: « Les pluies acides sont coupables à moins de prouver qu'elles soient innocentes ».

2 — La priorité devrait être accordée aux recherches qui permettraient de répondre, à court terme, à la question urgente: « Les pluies acides constituent-elles une menace sérieuse à l'intégrité des écosystèmes ? »

3 — L'état des connaissances sur les pluies acides est suffisant pour admettre qu'il est beaucoup plus urgent d'agir que de chercher. Il me paraît donc évident qu'une partie importante des $10.7 millions consacrés aux recherches sur les écosystèmes terrestres pourrait être affectée à des programmes d'information et de sensibilisation du public.

4 — Il est urgent de briser la « tour d'ivoire » et de démocratiser la recherche sur les pluies acides par l'établissement de mécanismes au moyen desquels les citoyens pourront pleinement participer à la détermination des objectifs et des priorités dans les programmes.

5 — À côté des recherches sur les effets des pluies acides sur les écosystèmes, il y aurait lieu d'entreprendre des recherches sur les effets des productions de biens et services inutiles, non essentiels, sur la production de polluants atmosphériques.

Le 10 février 1984, au cours de sa tournée en Europe, le ministre de l'Environnement déclarait: « La première industrie du Canada — la foresterie — est maintenant en péril si on n'arrête pas les pluies acides. » Les scientifiques, quant à eux, refusent de se prononcer clairement sur la gravité du problème. J'avoue que je suis profondément inquiet de constater un tel hiatus entre l'opinion publique et l'attitude des scientifiques qui invoquent l'objectivité de la science pour se justifier.

Je ne puis donc que me désolidariser d'une démarche qui a pour effet de confiner le citoyen au rôle de simple spectateur dans un débat qui ne se fait qu'entre experts.

La Chine: un continent qui bouge

LU

ROGER DUHAMEL

★ Jacques Gravereau, **La Chine après l'utopie,** collection « Stratégies », Berger-Levrault (Paris) et Boréal Express (Montréal) 1983, 256 pages.

DE PRIME abord, le titre de l'ouvrage laisserait percer une intention partisane ou polémique. Il n'en est heureusemsent rien. Linguiste de formation et spécialiste de l'Extrême-Orient, M. Jacques Gravereau a acquis par ses fréquents séjours en Chine une connaissance approfondie du pays, qui lui permet de suivre son évolution au cour du dernier demi-siècle.

Bien qu'il ait souvent péché par irréalisme, Mao Zedong ne s'illusionnait pas sur l'ampleur de son oeuvre. À Richard Nixon qui cherchait sans doute à le flatter, lors des entretiens de 1972, en lui disant que ses actes et ses écrits avaient transformé la Chine et le monde, le président répondait: « Je n'ai pas pu changer le monde. Je n'ai pu changer que quelques lieux dans les environs de Pékin. » Toute révolution prend le rocher de Sisyphe.

Il n'en est pas moins vrai que pendant 27 ans, de 1949 à 1976, année de son décès, le Grand Timonier a tenu en haleine un peuple qui a tout accepté, de bonne grâce, par conformisme ou par peur, aucun de ces trois facteurs ne s'excluant l'un l'autre. On n'a en tout cas jamais risqué de s'enliser dans la routine.

En un quart de siècle environ, la population a dû subir successivement la réforme agraire de 1950, les Cent Fleurs de 1956, le Grand Bond en avant, la Révolution culturelle, sans compter d'innombrables complots et dénonciations où le héros d'hier devenait le traître d'aujourd'hui. Ce dernier refaisait parfois surface, tel cet étonnant Deng Xiaoping, qui aura 80 ans sous peu et dont la disparition forcément prochaine peut déclencher de nouveaux bouleversements.

L'observateur dispose d'un recul suffisant pour amorcer une appréciation valable. Voici le bilan: la ration alimentaire n'a pas progressé depuis 25 ans, la production industrielle piétine et demeure inadaptée aux besoins, les investissements régressent, l'inflation est élevée et le chômage atteint 20 millions d'individus.

Dans l'ensemble, les réformes sociales sont moins décevantes. La principale bénéficiaire, c'est la femme chinoise, enfin libérée du poids de l'oppression et de l'incompréhension. Des progrès sont notables dans le secteur de la santé et de l'hygiène, grâce surtout à des infirmiers-éducateurs issus du milieu paysan et oeuvrant en pleine pâte humaine.

Il est toutefois curieux de constater qu'en régime collectiviste la santé ne soit pas gratuite; l'hôpital coûte cher et les médicaments ne sont pas remboursés. Autre surprise: en Chine, l'école n'est ni obligatoire ni gratuite. Le pays compte aujourd'hui 120 millions d'analphabètes.

Au terme des folies de la Révolution culturelle, qui a abaissé considérablement le niveau moyen de l'éducation et déterminé une pénurie alarmante de professeurs, il devient urgent de restaurer la primauté de l'enseignement. Pendant 10 ans, pas un seul diplômé d'enseignement supérieur n'est sorti des universités chinoises !

En décembre 1956, perdu dans ses chimères coûteuses, Mao proclamait: « Encore quelques années et les balayeurs, les cuisiniers, tout le monde sera étudiant, connaîtra l'astronomie et la géographie. » C'est cela, l'utopie: décrocher du réel pour s'arrimer aux nuages. Pour l'instant, il y a en Chine neuf étudiants pour 10,000 habitants, à comparer à 52 en Inde et 525 aux États-Unis. Le rattrapage n'est pas ici un vain mot.

Les ordres de grandeur numérique portent au vertige dans un pays assujetti à une démographie galopante et dans une bonne mesure irrépressible. Avec un taux de natalité de 21.6 pour mille, le milliard d'habitants d'aujourd'hui seront 1,330 millions en l'an 2000, c'est-à-dire demain. De plus, une population jeune: 38 % de 0 à 14 ans.

M. Gravereau décrit avec une utile précision le fonctionnement d'une institution essentielle, la commune populaire, qui a été longtemps la seule base de l'organisation agricole. Il s'agit d'un ensemble de terres, de villages et de familles réunis autour d'une structure administrative et de services généraux communs, le tout dominé par la cellule locale toute-puissante du parti communiste.

Au plan industriel, on assiste à un changement de mentalité. Les autorités ne boudent plus le marketing, la publicité, les services après-vente. Les travailleurs bénéficient désormais d'une rémunération conforme au travail fourni, à la production effective, aux heures supplémentaires.

Sont-ils en passe de devenir capitalistes ? Le problème n'est pas là. Ce qui compte, c'est que la souplesse tend à remplacer la rigidité bureaucratique et qu'à l'avenir, « les entreprises seront évaluées par leur capacité à faire du profit et non par leur habileté à remplir les quotas imposés ». C'est déjà un progrès immense.

Sans doute faudra-t-il beaucoup de temps à ce grand peuple pour s'ajuster aux normes contemporaines. Il demeure en quelque sorte prisonnier de son histoire millénaire: principe hiérarchique, très forte cohésion sociale, subordination du village à l'État, du cadet à l'aîné, du fils au père. « Le groupe, le clan, la famille enferment l'individu et lui dictent son comportement, par le moyen du rite. » L'institution politique ou familiale l'a toujours emporté sur l'individu. En sera-t-il indéfiniment ainsi ?

La chine après l'utopie abonde de renseignements et d'analyses lucides. Cartes et tableaux statistiques groupés en annexe apportent un complément d'informations récentes. L'ouvrage sera précieux pour ceux qui cherchent à deviner les traits véritables de la Chine, quand elle s'éveillera...

RECHERCHÉS

À travers le Canada francophone

ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

dans le champ de l'action, de la suppléance, de la retraite anticipée ou de la mise en disponibilité pour donner dans votre région, à temps partiel, nos séminaires de croissance personnelle adaptés au monde des études, des professions, des affaires.

Pour une entrevue, maller une lettre et votre curriculum vitae à:

INSTITUT JEAN-GUY LEBOEUF
5277 Ave Du Parc
Montréal H2V 4G9

Fondée 1954

Salvador: la guérilla, comme l'armée, enrôle de force

suite de la première page

En attendant, il se bat et met les points sur les « i » en confirmant que l'« aviation américaine de reconnaissance accorde une assistance permanente et immédiate aux unités salvadoriennes en opération ». Selon lui, les renseignements: « sont transmis directement à l'état-major à San-Salvador ou au conseiller militaire américain, qui se trouve à San-Miguel ». Le lieutenant-colonel précises que ces missions de reconnaissance: « se sont beaucoup intensifiées depuis deux semaines ». Cette liberté de langage d'un officier de terrain, également soucieux de relations publiques, n'a jusqu'à présent suscité aucune réaction de ses collègues ou du ministre de la défense.

La guérilla ne pratique pas le culte de la personnalité. Mais on voit bien ses objectifs: maintenir le contrôle de ses bastions le long de la frontière avec le Honduras, dans les départements de Morazan, de Cabanas et de Chalatenango. « Bastions » est un terme un peu fort, mais il est clair qu'une frange de territoire salvadorien, peu peuplée, mais non négligeable, échappe à peu près totalement aux autorités.

En outre, les américains eux-mêmes admettent que la moitié des armes qu'ils livrent à l'armée salvadorienne fini par tomber, d'une manière ou d'une autre, dans les mains de la guérilla. À voir les uniformes et l'armement perfectionné des guérilleros, le doute n'est effectivement pas permis. Tout accroissement de l'aide militaire américaine au Salvador contribue au renforcement de la capacité opérationnelle de la guérilla.

Celle-ci ne peut cependant négliger ce qu'elle reçoit de l'extérieur. Belize est un centre important de trafic d'armes. De la capitale de l'ancien Honduras britannique, les convois traversent le Honduras près de la frontière du Guatemala et arrivent dans le nord du département de Chalatenango. Autre filière, considérée en activité par tous les observateurs militaires: celle qui se termine dans les marécages et sur les plages qui s'étalent entre le rio Lempa et le golfe de Fonseca. Selon les experts, l'installation d'un puissant radar américain sur l'île du Tigre, dans le golfe de Fonseca, n'a pas sensiblement ralenti le rythme de ce ravitaillement en armes, car il se fait à bord de pirogues et de canots de petite taille.

Autre certitude: la guérilla est partout, ou presque. D'abord dans les régions montagneuses et boisées, sur les pentes des volcans de San-Miguel, de San-Vincente, de Guazapa, sauf à l'ouest de San-Salvador, encore que des incidents aient eu lieu près de Santa-Ana et de La Libertad.

Si les terres à café de l'Ouest, adossées au Guatemala, paraissent moins favorables à l'insurrection, en revanche, au nord et à l'est du pays, la guérilla colle aux bourgades et aux villages, entre dans les villes, se déplace à peu près librement, parfois en camions. C'est une situation qui ressemble à celle des zones de maquis dans la France occupée des années 1943-1944.

L'armée occupe les villes principales, contrôle de jour les grands axes, la Panaméricaine, la route du littoral et les voies secondaires. Elle lance des opérations de ratissage sur renseignement, patrouille dans les montagnes. Mais la guérilla, tapie à quelques kilomètres des villes, renseignée par ses guetteurs et ses « orejas »(ses espions), avance ou « décroche » selon ses objectifs ou sa sécurité. Dans cette guerre, ni l'armée ni la guérilla n'ont vraiment l'initiative ou l'avantage. C'est une situation confuse qui peut durer longtemps. « Vingt ans », dit un conseiller militaire américain. Et qui est nourrie par sa propre dynamique.



La guérilla est mieux armée, plus nombreuse (environ douze mille hommes), plus disciplinée, plus solide qu'il y a deux ans. Elle a été capable, en décembre, de prendre d'assaut la caserne d'El Paraiso, près de Chalatenango. Six cents soldats pris par surprise, au moins cent morts admis officiellement. Un coup dur pour le moral des militaires et des conseillers américains qui se lamentent: « Nous leur répétons des centaines de fois ce qu'il faut faire et ne pas faire ».

Apparemment, en vain. Un convoi militaire traverse El Triunfo, entre San-Vincente et San-Miguel. Six camions bourrés de jeunes soldats hurlant et sifflant, le doigt sur la détende, la mine farouche. Pour effrayer qui ? Les camions se suivent, pare-choc contre pare-choc sans la moindre jeep - d'avant-garde ou de protection. Ils disparaissent dans la poussière: une cible parfaite pour un commando déterminé. Sur les routes de campagne, en haut de côte, les militaires ont installé de minuscules et dérisoires miradors. Souvent, ils traînent sur le chemin, ou sont assis à l'ombre d'un arbre, loin de leur parapet de parpaing. Les jeunes recrues, en uniforme vert olive, ont le même âge que les mu-chachos de la guérilla: entre seize et dix-huit ans. Mais pas les mêmes motivations ni la même ardeur. Chaque jour ou presque, des hélicoptères se posent sur le terrain près de l'hôpital militaire, avec leur cargaison de morts, de blessés et de mutilés.

Pourtant, l'armée, elle aussi, progresse en quantité sinon en qualité. Elle dispose maintenant de vrais commandos d'élite, comme à San-Miguel, avec des hommes résolus à se faire tuer. Et elle ne fait plus la guerre « de 9 heures du matin à 5 heures du soir ». Moins en tout cas.

Difficile d'apprécier la popularité de la guérilla. On peut seulement constater, dans les villages et les bourgades occupées, même provisoirement, que guérilleros et habitants coexistent paisiblement. Mais les destructions de ponts (le pont d'Or et le pont Cuscatlan sur le rio Lempa ont été dynamités et l'on passe maintenant sur des ponts de fortune en planches), les destructions de récoltes (pas systématiques), les attaques de civils (douze personnes ont été tuées au cours du mitraillage d'un train dans le Chalatenango), les dynamitages et les coupures de courant, les confiscations de cartes d'identité, et, surtout, l'enrôlement de force de jeunes gens sont très mal vus, en général, par la population.

Les muchachos sont nettement plus détendus que les militaires. La voiture du journaliste a été signalée bien à l'avance et le jeune guérillero planté au milieu de la route fait signe de passer avec décontraction. Ils ont, c'est nouveau, menacé de miner certaines routes. Dans certains cas, ils ont fait semblant, n'installant pas le détonateur. Dans d'autres, la menace est prise au sérieux: ainsi à la Societad, à une vingtaine de kilomètres de San-Francisco-Gotera. Il y a vingt mille personnes « déplacées » dans le secteur de San-Francisco et au moins quarante mille autres isolées. La Societad est pratiquement coupée du pays. Quand l'armée avance, la guérilla recule, puis revient. Sur les quatre mille personnes qui s'accrochent aux baraques misérables de la Societad, près de deux mille sont en train de mourir de tuberculose.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Budget

Sur les $16.5 millions qui restent, une part est déjà engagée à l'école des Hautes Études commerciales et à Concordia, si bien qu'il ne reste plus que $10 millions, au maximum, pour des projets vraiment nouveaux, souligne le Conseil. Ce montant risque lui-même de fondre de façon dramatique si les taux d'intérêt devaient continuer à croître au cours des prochains mois, comme c'est possible.

Dans les faits, cela veut dire que la phase II de la construction de l'UQAM, l'agrandissement de l'École polytechnique, la construction de l'École de technologie supérieure et les nouvelles bibliothèques de l'Université de Montréal et de Concordia seront compromises, soutient le Conseil des universités. Tous ces projets de construction auraient aussi créé de l'emploi...

Or, les universités québécoises figurent déjà parmi les moins bien pourvues en équipements et en locaux dans l'ensemble du Canada. L'espace disponible par étudiant est inférieur de 33 % dans les universités du Québec par rapport à celles de l'Ontario. De plus, nos universités sont contraintes de louer une grande part des locaux qu'ils utilisent, ce qui gruge d'autant leurs maigres budgets de fonctionnement.

La location n'est même pas rentable, souligne, pour sa part, M. Maurice Cohen, président du comité de financement universitaire au sein du Conseil. Aux taux d'intérêt actuels, en effet, il revient moins cher de construire que de payer une location pendant 15 ans.

De plus, dit-il, l'aménagement de locaux spécialisés (laboratoires, etc.) nécessaires au virage technologique représente un coût important qu'il est stupide d'assumer pour des locaux en location d'où on devra déménager cinq ans plus tard. Tous ces déménagements et réaménagements coûtent un prix astronomique.

Le budget de location des universités québécoises est d'environ $20 millions à l'heure actuelle et le Conseil estime que les projets de construction du dernier plan quinquennal auraient réduit de moitié les espaces en location et les coûts associés. En les contremandant, on oblige les universités à comprimer davantage leur budget de fonctionnement.

◆ Une lutte

Argenteuil, Trois-Rivières ou La-Salle, où les députés sont des partisans farouches de M. Chrétien, il n'y a pas de problèmes même si l'organisation Turner se permet quelques incursions. Mais ce n'est pas partout le cas.

La position du député-ministre de Matane, M. Pierre de Bané, est par exemple moins assurée. Responsable des comtés de la Gaspésie-Bas-du-fleuve, il prend bien garde de faire des pronostics. Tous les députés de cette région sont pour M. Chrétien, sauf un qui, à cause de ses fonctions, doit demeurer neutre. « On fait notre travail », de dire le député qui ajoute: « On respecte le choix des militants. Une fois les délégués élus, on discutera ».

La prudence dont fait preuve le ministre est de mise. Le président de l'association libérale de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, M. Yvon Desrosiers, prétend en effet que dans son comté ce sera moitié-moitié. Déjà, aux Îles, trois délégués ont été choisis: un s'est déclaré pour Chrétien, et un pour Turner, dit-il. « De Bané peut avoir des surprises », ajoute-t-il en précisant que dans Rimouski et Matane la faveur des militants libéraux va à John Turner.

Le président de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. Jean-Marc Saint-Pierre, est capable pour sa part de quantifier la popularité de John Turner auprès de ses militants. Il en a interrogé plus de 125 et au moins 60 % sont favorables à Turner. Le député Rosaire Gendron appuie Jean Chrétien, du moins jusqu'au premier tour, mais lui-même penche vers l'avocat torontois. « Mon coeur est avec Jean Chrétien mais ma raison est peut-être ailleurs », dit-il.

Au Saguenay-Lac Saint-Jean, la situation est semblable. Le président de l'association de Jonquière, M. Robert Gauthier, ne cache pas qu'il diffère d'opinion avec son député. M. Gilles Marceau a une dette politique envers Jean Chrétien pour l'installation dans le comté d'un centre de données fisacles qui a créé 900 emplois. Cette dette est celle du député et non pas des militants qui sont libres d'appuyer qui ils veulent, explique-t-il.

Dans Jonquière, ce sera partagé moitié-moitié à cause de l'ascendant de M. Marceau. Dans les autres comtés, ce sera majoritairement Turner, prédit M. Gauthier. Même dans Roberval où le député, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, appuie le ministre de l'Énergie, assure-t-il. La seule chose qui pourrait modifier la situation de façon significative serait l'entrée dans la course de Mme Iona Campagnolo, la présidente nationale du parti, ajoute-t-il. Curieusement, le nom de Mme Campagnolo revient aussi souvent que le nom des autres candidats.

La popularité de M. Turner est forte dans la population à Thetford-Mines et cela ne manquera pas d'influencer les militants libéraux le moment venu, explique pour sa part le président du comté de Frontenac, M. François Simoneau. Les gens en ont assez des querelles fédérales-provinciales. Ils croient qu'avec un chef anglo-saxon, cela irait mieux, explique-t-il. La capacité d'influencer le redressement de la situation économique est un facteur qui favorise John Turner aussi, dit-on aussi dans les comtés où le chômage est particulièrement élevé.

Les erreurs de M. Turner sur la question linguistique ont par contre nui à son image dans plusieurs comtés. Le président de Drummond, M. Pierre Levasseur, était acquis à John Turner, mais ces erreurs l'incitent à la prudence maintenant. « Il y a deux mois, le comté était vendu à Turner », dit-il en précisant que s'il reste en avance, cette avance est maintenant moins forte.

Ces erreurs réjouissent les partisans de M. Chrétien qui y voient le point de départ de l'effritement de la popularité de leur adversaire. Les militants se rendent comptent que John Turner n'est pas couronné chef et que la victoire de Jean Chrétien est possible, explique M. Bané.

La stratégie des deux organisations consiste à se concentrer sur l'opération du choix des délégués. Chez Jean Chrétien, on tente bien sûr de faire élire des *slates* de délégués, mais on ne mise pas trop là-dessus. Dans les comtés, les militants sont réfractaires à ces *slates*, au point que certains ont écrit aux deux organisations pour les mettre en garde. On mise davantage sur l'opération charme que mènera M. Chrétien auprès des délégués.

Déjà, cette opération est en cours. M. Chrétien passe de longues heures au téléphone pour rejoindre les délégués d'office et les « délégués d'habitude » comme les appelle M. Léonce Mercier, l'organisateur en chef de Jean Chrétien. Il s'agit de ces militants qui en raison de leurs états de service seront élus peu importe leur allégeance.

Cette prudence du camp Chrétien reflète toutefois certains problèmes internes. On a en effet presque deux semaines de retard sur l'organisation Turner et certains éléments ne sont pas encore en place. Léonce Mercier n'a pris les rênes qu'au début de la semaine. Directeur de l'organisation du parti au Québec pendant cinq ans, il apportera la vue d'ensemble et le leadership qui manquait à l'équipe Chrétien.

L'équipe Turner a par ailleurs l'avantage de comprendre presque tous les professionnels de l'organisation du parti au Québec, depuis le ministre André Ouellet, qui a un réseau personnel de contacts développé jusqu'aux permanents John MacKay et Jean-Claude Dansereau. Son comité de stratégie comprend les ministres Francis Fox et Jacques Olivier, le député Dennis Dawson. Les mordus de l'organisation comme Jean Lapierre et Pierre Deniger, sont aussi dans ce camp. Le seul problème, c'est qu'il y a trop de professionnels qui n'ont pas l'idéalisme qui anime le groupe Chrétien. Ils traînent leurs vieilles querelles, dit d'eux un spécialiste de l'organisation resté neutre.

Les autres candidats n'ont pas ce problème. Loin de là. M. Gilles Gascon, l'organisateur de John Roberts, avoue être presque seul avec une équipe d'une trentaine jeunes bénévoles qui lui ont faussé compagnie cette semaine à cause des examens. Il espère faire élire un ou deux délégués ici et là, tout au plus.

L'équipe de Don Johnston est aussi réduite. À Québec, il compte sur Michel Lamontagne. À Montréal sur l'ancien ministre Guy Saint-Pierre et Roch Chataignier. Celui-ci avoue que son candidat attend que les délégués soient élus pour intervenir. John Munro a bien un pied à terre, mais son porte-parole, Guy Robitaille, qualifie son équipe de « très embryonnaire ». Il est seul et n'est même pas militants libéral. Il attend toujours les ordres de Hamilton pour agir. Quant à Mark MacGuigan et Eugene Wheelan, on cherche toujours à identifier qui sont leurs porte-parole au Québec.

◆ St-Malo

Hier, le quotidien *Ouest-France*, diffusé à plus de 750,000 exemplaires dans les départments du Nord de l'Hexagone, publiait une publicité d'un quart de page portant un message de M. Lévesque.

«En 1534, Jacques Cartier quittait Saint-Malo et débarquait à Gaspé, en ce territoire qui est aujourd'hui le Québec. En 1984, le Québec, la France et Saint-Malo célèbrent ce 450e anniversaire, celui du seul État francophone en Amérique du Nord, coeur historique de l'aventure française sur ce continent et qui en demeure l'expression la plus achevée», écrit le premier ministre dont la photo-couleur orne la réclame payée $4,500.

On a titré une affiche de cette annonce, qui pavoise plusieurs vitrines de magasins et hôtels à Saint-Malo où la population est invitée à venir à Québec cet été.

Ce n'est qu'aujourd'hui que doivent arriver à Saint-Malo les ministres français Jack Lang (Culture) et Guy Langagne (Secrétaire d'État à la Mer).

Leur venue n'est pas annoncée officiellement pour ne pas susciter des manifestations qui naissent spontanément ces temps-ci en France quand un ministre se déplace.

La perpective de l'arrivée à Saint-Malo d'un demi-million de personnes ce week-end inquiète les organisateurs, visiblement débordés, mais également les hôteliers locaux incapables de faire face à la demande. Depuis quinze jours la totalité des 2,080 chambres, soit 8,000 lits, ont trouvé preneurs et obtenir un hébergement s'avère une entreprise quasi impossible, plusieurs kilomètres à la ronde.

Les Canadiens ont bien répondu, assure Mme Christiane Menhinick, directrice de l'Office local de tourisme qui, ces dernières semaines, a envoyé au Nouveau monde pas moins de 50,000 dépliants et affichages pour promouvoir les festivités Jacques Cartier.

Les «cousins» ont débarqué en nombre, découvrant la cité d'ou parti le 20 avril 1534, l'expédition menée par Jacques Cartier à la demande du roi Francois 1er.

Les ruelles de la ville fortifiée grouillent de badauds dont beaucoup arborent tee-shirts et écharpes aux couleurs bleu et blanc du comité Jacques Cartier. Dans les échopes et restaurants d'immenses auto-collants rouges et blancs célèbrent l'amitié franco-canadienne matérialisée par une antenne de l'ambassade du Canada qui pour l'occasion a été ouverte près de la porte principale de l'enceinte. Dans le bassin Vauban, vaste plan d'eau s'étendant au pied des remparts de granit, les grands voiliers rassemblés pour la « Cutty sark », course qui les mènera sur les traces de Jacques Cartier, sont sagement rangés. Leurs mâtures forment une étonnante floraison de gréments arborant les grands pavois multicolores qui claquent doucement au vent, sous un chaud soleil printanier.

Après ces fêtes, le premier ministre, M. Lévesque, retournera à Paris où pourrait se dénouer l'affaires des ordinateurs scolaires.

C'est ce qu'a confié le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, au cours d'une interview exclusive accordée hier au service radiophonique de la Presse Canadienne, Nouvelles Télé-Radio, à Paris.

◆ Combats

dets de l'Institut de marine de Rimouski, est arrivée dimanche dernier à Puerto Corinto avec un chargement de potassium. Il a mouillé à l'entrée du port en attendant qu'un quai soit libéré par le départ d'un autre navire.

La Mésange doit rester une douzaine de jours à Puerto Corinto. Sa prochaine destination n'a pas encore été déterminée.

À San Jose de Costa Rica, M. Mauricio Mendieta, porte-parole de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), a déclaré que les forces de son mouvement avaient pris le contrôle total du port dans la matinée.

Sur les 350 soldats sandinistes nicaraguayens qui défendaient la place, au moins 120 ont été tués. Parmi ces morts figure l'officier commandant, un Cubain porteur d'une identité panaméenne. L'ARDE a perdu trois hommes et 15 autres ont été blessés, a dit M. Mendieta.

M. Mendieta a ajouté que le nombre des victimes pourrait augmenter, une fois le bilan définitif établi.

L'assaut a été donné par 450 combattants de l'ARDE, avec l'appui de missiles sol-air, réussissant à isoler le port. San Juan Del Norte, situé à quelques kilomètres de la frontière costaricienne, dispose d'une piste d'atterrissage. Il revêt pour l'ARDE une grande importance stratégique, comme de base de départ pour d'autres attaques au Nicaragua, a dit M. Mendieta.

Eden Pastora, héros de la révolution sandiniste sous le nom de « Commandant zéro », s'exila au Costa Rica après s'être brouillé avec ses anciens camarades sur l'orientation de la politique du Nicaragua après le renversement de la dictature d'Anastasio Somoza en 1979.

Les combats dans le nord, dans lesquels seraient impliqués 8,000 hommes de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), se caractérisent, selon le chef d'état-major de l'armée populaire sandiniste, Joaquin Cuadra, par l'appui « vaste, illimité et direct de la CIA, à partir des bases militaires honduriennes d'Aguacate, Banco Grande et Las Vegas » d'où partiraient les hélicoptères et C-47 qui approvisionnent les troupes des FDN.

Aux États-Unis, le puissant effet de boomerang du minage des ports du Nicaragua menace de faire de l'Amérique centrale, à six mois des élections présidentielles, la seconde faillite de la politique étrangère de M. Ronald Reagan après le Liban.

WEEK-END

Samedi 14 avril

«Le documentaire social: pratiques actuelles», exposés de Patrick Altman, Michel Campeau, Alain Chagnon, Serge Jauvin, Roger Morin, Gabor Szilasi, à 14 h, au 20, rue Saint-Jean, local 30.

■

De 8 h 45 à 11 h 30, à l'hôtel Mont-Royal, 1455, rue Peel, Acte-Montréal organise un petit-déjeuner avec témoignages. 384-4453.

■

Le centre Psi offre une conférence sur les dangers de l'hypnotisme, à 20 h. 374-8093.

■

La bibliothèque Fraser-Hickson tiendra une vente spéciale de littérature non-romanesque, de livres d'art anciens et de livres rares et d'antiquaires, de 10 h à 15 h à l'auditorium. 489-5301.

■

Pour les 100 ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, on souhaite organiser une journée de retrouvailles qui aura lieu le 18 août prochain. Si vous êtes un ancien, assurez-vous d'être sur la liste d'envoi en faisant parvenir avant le ler mai vos nom et adresse, années et titre d'emploi au Secrétariat du centenaire, Journée des retrouvailles, Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 5, rue Quesnel, Arthabaska, G6P 6N2.

■

L'Opéra-Comique du Québec annonce sa seconde séance d'auditions qui aura lieu le samedi 21 avril. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae musical, accompagné d'une photo récente. Sur réception, une convocation sera faite par téléphone les 18 et 19 avril. La correspondance doit être adressée au 6866, 20e avenue, Montréal, H1X 2J7. 728-3038.

■

De 9 h à 17 h, à l'Ermitage de la transfiguration, à Roxton-Falls, les jeunes de 15 à 25 ans sont invités à la corvée de la tour. 388-4801.

■

Allo-Mondial invite les personnes seules à ses soupers-rencontres qui ont lieu au 3660, rue Saint-Denis. 287-9719.

■

Expo-fête de fin de session aux Ateliers d'éducation populaire. Rendez-vous au 350, rue Boucher. 271-4084.

■

Les Grands Frères et Grandes Soeurs tiennent leur partie de sucre ce samedi à la cabane à sucre Lalande, 862, Rive-Nord, à Saint-Eustache, de 10 h à 16 h.

■

Atelier d'improvisation (pour débutants) au Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, de 9 h à 17 h. 733-1478.

■

La Maison internationale de la Rive-Sud organise une cabane à sucre à Terre des jeunes à Sainte-Julienne. 656-4723.

■

Au café Hora, spectacle du chanteur Yacov Haimovici à 21 h. Rendez-vous au YMHA—Centre communautaire juif, 5480, avenue Westbury. 735-5565.

■

Récital du pianiste Éric Trudel à 20 h 30 à la Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boul. Monk. 872-2044.

■

L'école de plein-air Dahu vous offre un cours de premiers soins ces 14 et 15 avril. Cet organisme a aussi à son programme plusieurs excursions pour le printemps et la saison estivale. 844-8786. Le centre Dahu est situé au 451 est, rue Marie-Anne.

■

4e Festival international des arts au Palais des congrès de Montréal.

Dimanche 15 avril

Joignez-vous au Service des sports et loisirs de la ville de Montréal qui honorera Gaétan Boucher, champion olympique et mondial, lors du spectacle de clôture des Jeux de Montréal, à 15 h, au complexe sportif Claude-Robillard, 1000, avenue Émile-Journault.

■

Marché aux puces organisé par la Fédération québécoise du loisir photographique, de 10 h à 17 h, au Holiday Inn-Place Dupuis, 1415, rue Saint-Hubert. 374-4700, poste 395.

■

Présentation de la collection 84 des finissants de l'école de monde du collège Marie-Victorin, à 20 h, au 7000, rue Marie-Victorin. 325-0150, poste 250.

■

Le chapitre de la vallée du Richelieu d'Acte-Canada (Association des chrétiens témoins dans leurs entreprises) offre aux convives le témoignage de Danielle Bourgeois, de Rosemère, fondatrice de Solitude Myriam, une réponse aux «esseulés» du mariage de notre temps. Souper-buffet à 18 h, au Brasiervil, route 116, Sainte-Madeleine.

■

Les Coureurs du monde, section Montréal, se rassemblent tous les dimanches matins à 8 h 45 au monument Cartier, en face du parc Jeanne-Mance, avenue du Parc, pour une séance hebdomadaire de course à pied sur la montagne. Tous sont invités.

■

Des étudiants de l'U de M, à partir d'une recherche, ont élaboré une série d'émissions pilotes. Ce projet expérimental vise la lutte contre le chômage et la promotion d'oeuvres vidéographiques montréalaises. L'émission *Tel-ex* est présenté sur Câblevision nationale et le sera également sur CF-câble à compter du 23 avril.

■

Expo-encan de l'Association des illustrateurs et illustratrices du Québec jusqu'au 30 avril à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges.

■

Les 15 kilomètres du Calo à Longueuil seront courus ce dimanche. 679-8950.

■

Exposition d'armes anciennes de 9 h à 15 h, à la Caserne du régiment, 4625 ouest, rue Sainte-Catherine, à Westmount. 481-2012.

■

Récital donné par les membres de l'Association des professeurs de musique du Québec sur le matériel d'enseignement plus ou moins connu, à 14 h 30, au collège Marianopolis, 3880, chemin de la Côte-des-Neiges. 768-5406.

■

Concours de photo organisé par l'Association volontaire des Chinois du Québec. Règles: Format, 8 x 10 en noir et blanc; sujet, la vie, l'ambiance et l'activité de la communauté chinoise; date limite pour la soumission de photos: le 22 juin; date de l'exposition et de la présentation des prix: le ler juillet 84. 843-6042.

■

Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes vous offrent une démarche de formation qui débutera le deuxième jeudi de septembre. Cette démarche comprend quatre heures de cours par semaine et quatre heures de stages hebdomadaires dans des institutions, sur une période d'un an. 331-2599.

■

Concert de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, avec le concours du quintette à vent du Conservatoire de musique de Montréal, à 20 h, à l'église de la Visitation, 1847 est, boul. Gouin. 388-5469.

■

Conférence-débat de la Société de recherche en orientation humaine sur le thème «La violence aujourd'hui: quel héritage pour demain?» à 16 h 30, à l'hôtel Reine-Élizabeth, salon Duluth. 523-5677.

■

Le centre Psi offre une séance gratuite de relaxation, à 14 h. Il faut réserver au 374-8098.

■

À 11 h 30, à la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal, 1, rue de l'Église, Pointe-Claire, représentation du Théâtre Bel-Espoir sur des textes du poète Henri Ghéon. 527-9949.

■

À midi 15, à l'oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin Queen-Mary, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidera la messe de clôture du 150e anniversaire de fondation de la Société Saint-Vincent-de-Paul. 733-8211.

■

Afin de recueillir des fonds pour les oeuvres humanitaires du Croissant rouge palestinien, souper-bénéfice à 18 h dans les locaux de l'Union française, 420 est, rue Viger. 932-5136.

■

À 20 h, à l'église Saint-Stanislas-de-Kostka, 1350 est, boul. Saint-Joseph, angle Delanaudière, récital du Choeur de Paul. Entrée libre.

LE DEVOIR

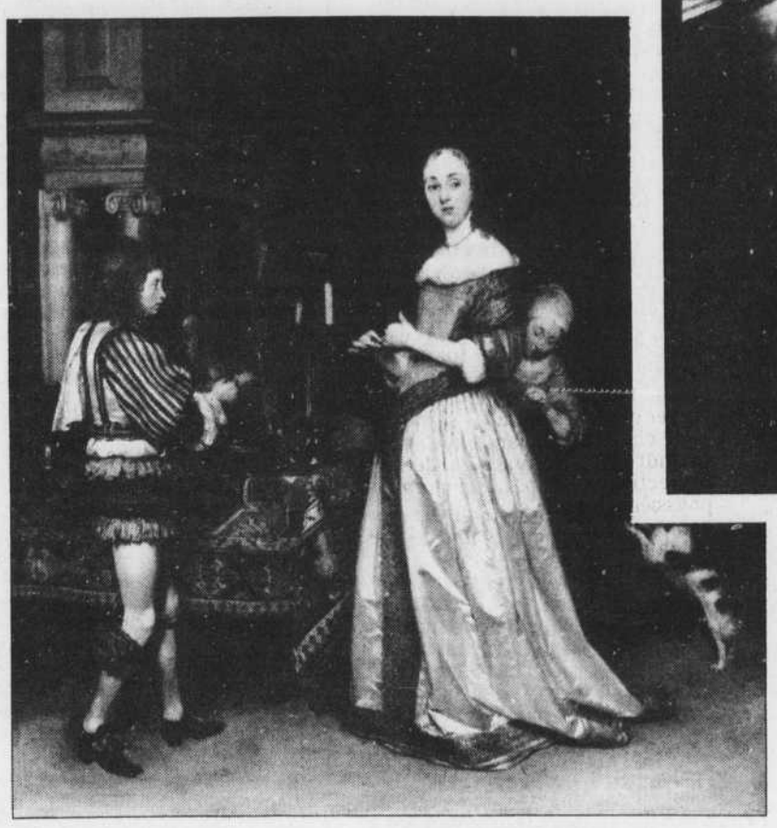
CAHIER 21

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 14 avril 1984

La peinture de genre ou le quotidien sublimé

Exposition exceptionnelle à Philadelphie

par
MAURICE TOURIGNY



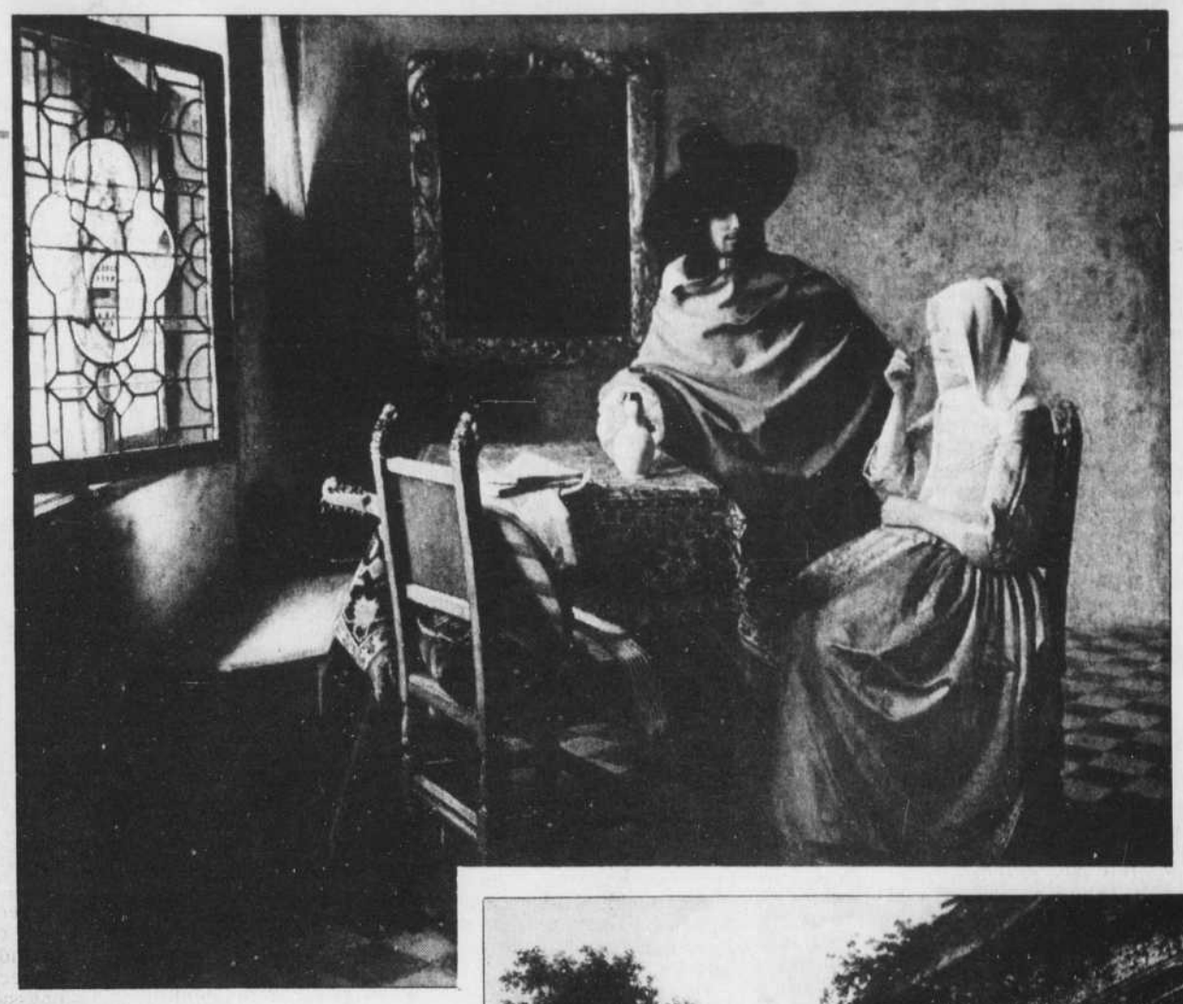
PHILADELPHIE — « Le joyeux violoniste » en pourpoint à rayures, verre à la main et regard aviné, semble souhaiter la bienvenue aux spectateurs qui franchissent le seuil des galeries du Musée d'art de Philadelphie. Ce tableau de Gérard van Honthorst est le premier de plus de 100 toiles composant l'impressionnante exposition intitulée « Maîtres de la peinture de genre hollandaise du XVIIe siècle », en cours jusqu'au 13 mai dans la métropole de Pennsylvanie. En collaboration avec la Royal Academy of Arts de Londres et le Gemäldegalerie, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz de Berlin-Ouest, le musée de Philadelphie offre, pour la première fois en Amérique, l'occasion unique de saisir la peinture de genre dans tous ses aspects grâce à plusieurs de ses chefs-d'oeuvre et à des dizaines de ses tableaux les plus significatifs.

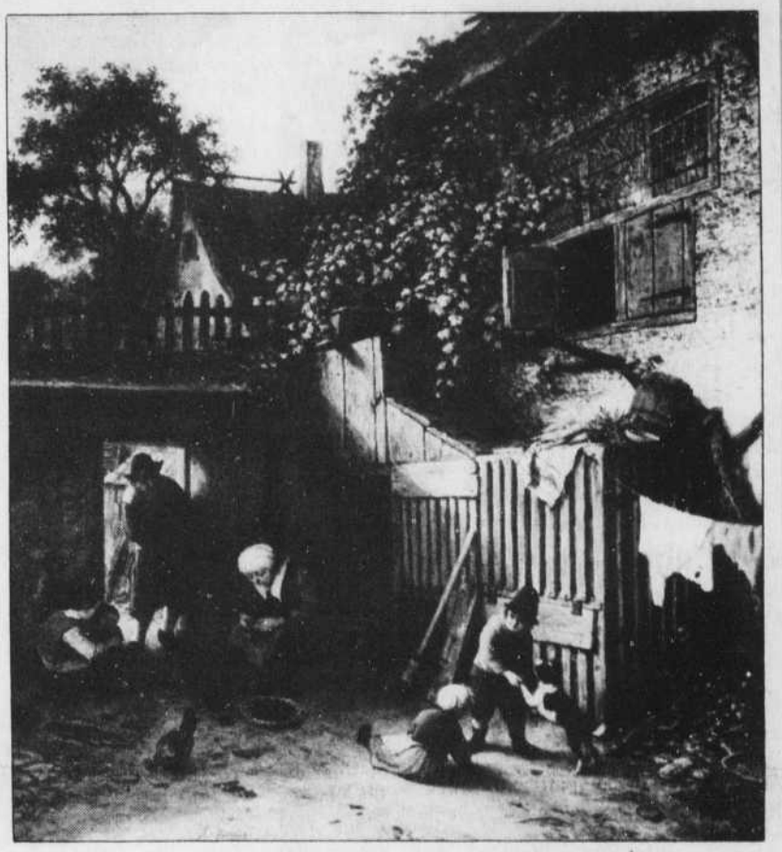
La Hollande du XVIIe siècle, tout récemment libérée de la domination espagnole, est une société à part de l'Europe du temps. Sans monarchie, elle est gouvernée par la bourgeoisie protestante principalement constituée de banquiers et de commerçants. Le pays connaissant alors une prospérité peu commune, une importante partie de la population vit dans une aisance qui favorise l'achat d'oeuvres d'art. La peinture demeure la forme privilégiée mais elle abandonne les thèmes classiques au profit de sujets plus près du quotidien; en effet, les acheteurs s'intéressent moins aux représentations religieuses et aux scènes historiques ou épiques qu'aux images de leur propre vie. Ils préfèrent retrouver dans les toiles leurs familles et leurs maisons, leurs métiers et leurs moeurs, leur goût du plaisir et leur tolérance proverbiale. Baptisée « peinture de genre » par la critique française de la fin du XVIIIe siècle, cette manière sublime nous vaut un des plus beaux moments de l'histoire de l'art.

Si une plate description de la peinture de genre peut donner l'impression d'un art prosaïque, procédant d'un naturalisme vide, l'observation de « Femme à sa toilette » de Gérard Terborgh convainc du contraire; les éléments symboliques qu'elle contient en font un bijou d'ambiguïté livré à l'interprétation du spectateur. L'attitude rêveuse de l'élégante donne un ton énigmatique à l'oeuvre; devant un bassin et un miroir, à la veille de se laver les mains, elle manipule distraitement son alliance. Le peintre combine ici les symboles de la vanité, de l'absolution et du mariage sans imposer une anecdote mais laissant à chacun le soin de construire un récit. Terborgh, avec Frans van Mieris, Jan Miense Molenaer et d'autres, s'inscrit dans cette tendance symboliste de la peinture de genre qui ira jusqu'à l'allégorie chez certains.

Gabriel Metsu avec « Le cadeau du chasseur », où un homme présente une perdrix morte à une femme assise près d'un cupidon,

Suite à la page 28





« Jeune femme au verre de vin » (ci-dessus), l'une des 34 toiles laissées par Johannes Vermeer, offre une complexité de climat qui laisse de multiples possibilités d'interprétation.

« Femme à sa toilette » (à gauche), de Gerard der Borch, recèle des éléments symboliques qui en font un bijou d'ambiguïté.

Dans « La cour de la chaumière », de Ariaen van Ostade, on découvre le souci d'illustrer la vie paysanne dans sa simplicité et sa dignité.



N 15: Une scène de la pièce *Nickel* Photo Jacques Grenier

LE THÉÂTRE DU NOUVEL-ONTARIO

Un engagement critique

par
ROBERT LÉVESQUE

ELLE est, à coup sûr, la seule fille de Sudbury, Ontario, qui soit née à Versailles. Brigitte Haentjens (on prononce « N 15 »), faisant tête à l'adage sexiste qui dit qui prend mari prend pays, a quitté à 26 ans ses Yvelines, Paris, des cours chez Jacques Lecocq, pour suivre un amour au pays des Grands Lacs, dans une froide capitale du nickel.

Sept ans plus tard, aujourd'hui, animatrice du Théâtre du Nouvel-Ontario, ayant « exploré » les arcanes du « sentiment minoritaire », elle soutient avec audace que cette cause de l'Ontario français est sans doute une cause perdue (« qui mourra peut-être d'ici 10 ans »), et que la bataille de la survie des Franco-Ontariens dans leur langue n'est qu'une lutte politique menée par une élite canadienne-française de droite qui a évacué la question sociale au nom d'une soi-disant solidarité linguistique.

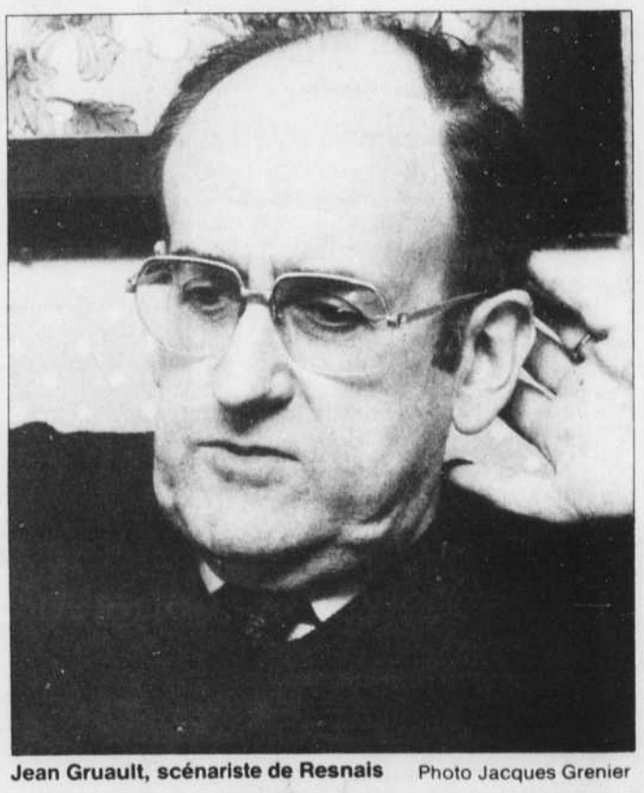
À Montréal, Brigitte Haentjens vient présenter (du 17 au 28 avril à la salle Fred-Barry) une pièce qu'elle a écrite avec Jean-Marc Dalpé et qu'elle a mise en scène, *Nickel*. Il s'agit d'un portrait de la vie des mineurs canadiens-français, ukrainiens et italiens de Sudbury dans les années 1930. À travers une histoire d'a-

Suite à la page 25

JEAN GRUAULT

La vie est un scénario

par
RICHARD GAY



Jean Gruault, scénariste de Resnais Photo Jacques Grenier

SI Jean Gruault a conçu le récit de *La vie est un roman*, le nouveau film d'Alain Resnais qui a pris l'affiche hier sur nos écrans, sa vie à lui est plutôt un scénario.

En effet ce Français né en 1924 à Fontenay-sous-Bois, qui a tout d'abord été comédien et auteur dramatique, se consacre tout entier depuis 1960, c'est-à-dire depuis bientôt vingt-cinq ans, à la création de scénarios qui ont été portés à l'écran par des cinéastes qui figurent parmi les plus importants du cinéma contemporain.

C'est ainsi qu'il a signé entre autres les scénarios de *Paris nous appartient* et *La Religieuse* de Jacques Rivette, *Vanina Vanini* et *La prise du pouvoir par Louis XIV* de Roberto Rossellini, *Les Carabiniers* de Jean-Luc Goddard, d*Jules et Jim*, *L'enfant sauvage*, *Les Deux anglaises et le continent*, *L'histoire d'Adèle H.* et *La Chambre verte* de François Truffaut, enfin *Mon oncle d'Amérique* et *La vie est un roman* d'Alain Resnais, dont le prochain film *L'amour à mort* est aussi un scénario de Gruault.

C'est donc tout a fait à juste titre que Jean Gruault participe ces jours-ci, à Montréal, à des ateliers professionnels consacrés à la scénarisation.

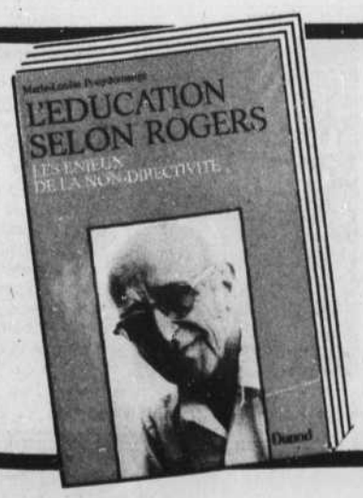
Et dans le cadre de ces ateliers et d'un cycle de films axés sur les scénaristes et présentés actuellement à la Cinémathèque québécoise, Jean Gruault, avec le scénariste italien Enrico Medioli et les Québécois Robert Gurik et Jacques Leduc, participera ce soir à 22 h 00, à la Cinémathèque, à un débat sur la question: un cinéma sans scénaristes, est-ce possible ?

L'oeil vif derrière ses lunettes, le verbe intarissable, l'homme de réflexion et le bon vivant qu'est Gruault me répond, quand je lui pose la question, qu'en fait un cinéma sans scénario ça n'existe pas.

« Un film, explique-t-il, ça se déroule dans le temps. Il faut donc une certaine organisation. S'il n'y a pas officiellement de scénariste sur un film, c'est que le réalisateur fait fonction de scénariste. Et si on travaille à partir de documents bruts

Suite à la page 23

NOUVEAUTÉ



L'ÉDUCATION SELON ROGERS

Les enjeux de la non-directivité

L'auteur, Marie-Louise Poeydomenge, montre, à partir d'une lecture exhaustive de Carl R. ROGERS, que l'apport fondamental de ce maître à penser ne saurait se réduire à une méthodologie de formation.

L'esprit de la non-directivité est en fait une philosophie du rapport à autrui, applicable à la relation éducative et capable d'humaniser les technologies de l'apprentissage.

Chez votre libraire — 27,50 $

Éditions Dunod

Gobineau rétabli sans manipulations

par
Naim Kattan

★Gobineau, **Oeuvres,** Tome II, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard.

Le deuxième tome des oeuvres complètes de Gobineau vient de paraître dans la Collection de la Pléiade. Il faut rendre grâces à Jean Gaulmier qui, depuis près d'un quart de siècle fait découvrir dans ses multiples dimensions l'oeuvre de cet écrivain du dix-neuvième siècle. La tâche n'est pas des plus facile. On connaît en Gobineau l'auteur de l'essai sur l'inégalité des races humaines. On sait le destin de cet ouvrage qui pouvait prêter le flanc à certaines manipulations. Les racistes de tout acabit et en dernier lieu les Nazis ne s'en sont pas privés. On a fait de Gobineau le père du racisme comtemporain. Il faut replacer cet essai dans l'oeuvre de l'écrivain et le situer dans son époque. Heureusement qu'on connaît une autre dimension de Gobineau, l'auteur des Nouvelles asiatiques et l'on attend impatiemment la parution du troisième tome de ses oeuvres complètes qui comprendra ses écrits proprement littéraires.

Le deuxième tome éclaire une oeuvre, un personnage et surtout une dimension de la pensée occidentale. Nous sommes au milieu du dix-neuvième siècle et l'Europe, notamment la France, a conquis l'Orient; c'est l'apogée de la présence coloniale. Or, l'Europe et la France n'avaient fait que commencer à découvrir cet Orient qu'ils soumettaient. Cette entreprise n'a pas abouti et encore aujourd'hui l'Orient est à découvrir. Dire cela c'est aussi, paradoxalement, exprimer à nouveau l'extrême prétention de l'Occident. Les orientalistes soumettaient le monde qu'ils considéraient autre à une étude à partir d'un foyer, d'un centre qui étaient leur territoire à eux. L'Occident prétendait être le point de départ de la connaissance et de la découverte. Or, il existait des esprits plus humbles ou plutôt qui étaient imbus d'une autre forme d'ambition. Les Volney, Gobineau notamment allaient à la découverte de l'Orient, à la recherche de son foyer propre afin de la connaître non pas de l'extérieur mais de l'intérieur. Entreprise courageuse, audacieuse et qui n'était pas exempte de risques. Risques d'une autre nature.

Ce tome comprend les divers ouvrages de Gobineau sur son séjour en Perse et ses voyages en Asie. Avant d'être ambassadeur de France en Perse il parcourut l'Égypte, l'Arabie et ce qu'on appelle aujourd'hui les Émirats. Il se mit à apprendre le Persan et il pouvait converser avec les gens de la rue. Les nombreuses pages qu'il consacre à cette région du monde ne constituent pas une invitation au rêve, à l'exotisme et à la nostalgie. Cet Orient là a existé et on peut même dire qu'il n'a fondamentalement pas changé.

On lit avec plaisir et émotion l'écrivain, celui qui découvre la nature, les routes, les animaux, les visages humains. Et puis, il y a l'homme qui réfléchit et qui se veut homme de science, exégète. Là son entreprise devient hasardeuse. Il prend pour acquis et comme des vérités ce que lui disent tel chef religieux, tel écrivain, du simple fait qu'ils appartiennent aux lieux, qu'ils sont indigènes. Vouloir étudier les textes, les soumettre à la loupe d'un exégèse de cabinet peut dénaturer les notions qu'on en retire. Cela ne veut pas dire qu'il suffirait d'aller sur place, de rencontrer des gens pour obtenir d'eux des vérités premières. On peut être persan, écrivain, chef religieux et philosophe et se tromper sur son propre pays, donner de fausses notions sur son histoire et interpréter d'un manière erronnée des textes dans sa propre langue. Il n'en demeure pas moins que ce que rapporte Gobineau des schismes et des fanatismes religieux de la Perse du dix-neuvième siècle éclaire les évènements de l'Iran d'aujourd'hui.

Ce que je voudrais surtout souligner dans ce tome c'est une nouvelle: *La chasse aux Caribous* qui se déroule à Terre-Neuve. L'on sait que Terre-Neuve avait été doté en 1832 d'institutions représentatives lesquelles étaient devenues pleinement responsables en 1855. Et c'est à cause de la revendication nationaliste que les problèmes de pêcheries avaient pris une grande acuité provoquant la mission dont fit partie Gobineau. Cette mission avait pour but de préparer l'accord entre la Grande- Bretagne et la France sur les droits de la pêche dans les eaux territoriales de cette région. Gobineau a publié un rapport sous le titre du Voyage à Terre-Neuve qui n'est pas inclu dans ce tome de ses oeuvres complètes. Il a tiré de son voyage une nouvelle qui est un petit bijou.

C'est l'histoire d'un jeune Français appartenant à la bourgeoisie d'argent, décadente et qui affronte une réalité qui le dépasse. Il se trouve dans la maison d'un pêcheur terre-neuvien aussi brutal que vrai et il finit par l'admirer. Il fait la cour à sa fille. Mal lui en prit. Celle-ci prend au sérieux et se croit déjà fiancée à cet homme bien mis et sophistiqué. Ce malentendu ouvre les yeux du jeune parisien à une réalité autrement plus riche qu'il ne croyait. Mais il ne voulait épouser ni cette réalité ni la fille qu'il a courtisée. Il n'a le choix que de quitter St.Jean. Il y aurait des rapprochement à faire avec la Maria Chapdelaine de Louis Hémon et il faudrait surtout à ce moment-là souligner les différences entres les deux écrivains.

Exporter le livre d'ici

Le ministère des Affaires culturelles a accordé $ 64,600 en subventions au cours de l'année financière 1983-84 pour aider les éditeurs dans la distribution et l'exportation du livre québécois.

Pour la distribution, l'agence Diffusion Parallèle a reçu $ 15,000 afin de poursuivre ses activités de commercialisation et de distribution des revues culturelles québécoises.

Pour l'exportation, la Société de développement du livre et du périodique, mandatée par les Associations professionnelles d'éditeurs du Québec, a bénéficié de $ 14,500 pour la participation de maisons d'édition québécoises à la Foire Internationale du livre de Bruxelles tenue du 9 au 18 mars 1984, de $ 25,000 pour la participation au Salon du livre de Paris qui a eu lieu du 25 au 28 mars 1984, et de $ 10,000pour la participation à la Foire du livre de Bologne en Italie; cette foire, qui se tient du 5 au 8 avril 1984, est spécialement destinée aux éditeurs pour l'échange de droits d'édition en matière de livres pour la jeunesse.

Rappelons que l'aspect exportation du programme vise à permettre aux éditeurs du Québec d'établir des contacts avec des professionnels du livre à l'étranger, et à mettre en place ou à améliorer les structures de diffusion du libre québécois à l'extérieur du pays.

Virage important pour Sabatier

par
Roger Duhamel

★Robert Sabatier, **Les années secrètes de la vie d'un homme,** Albin Michel, Paris, 554 pages.

Le dernier livre de M. Sabatier marque un virage important dans son oeuvre, à moins qu'il ne soit une somme en guise de conclusion. Il y enferme l'expérience acquise et la réflexion accumulée par un écrivain abordant aux rives de la soixantaine. Une expérience plus imaginaire que vécue et une réflexion mêlant les soucis de l'individu à ceux de tous les humains.

Le lecteur est convié à un dépaysement total. Jusqu'à présent, le romancier a atteint d'enviables succès de librairie par des récits à demi autobiographiques aux teintes d'un réalisme quotidien et tendre, comme *Les allumettes suédoises* et *Trois sucettes à la menthe*. Ses recueils de poèmes, d'une délicatesse frémissante et sereine, n'ont pas rejoint, comme il se doit, le grand public, mais une clientèle fervente se réjouit qu'il mène à son terme sa monumentale et irremplaçable *Histoire de la poésie française*.

L'épopée contemporaine des *Années secrètes* exige deux niveaux de lecture, qui ne sont nullement exclusifs l'un de l'autre. À la surface se déroulent une série d'aventures extraordinaires qui s'enchainent et transportent le héros d'un humble village de pêcheurs quelque part au Japon à la résidence somptueuse et à l'amitié d'un vieux sage nippon, qui le font passer de Hong Kong en Inde et des léproseries africaines aux retrouvailles avec la patrie française. Entre ces différentes étapes, que de péripéties, que de surprises, que de rencontres insolites tissent la trame d'une existence toute entière ouverte aux sollicitations de l'imprévu !

Le terme de roman picaresque surgit spontanément à l'esprit. C'est bien de cela qu'il s'agit, c'est-à-dire d'une rupture complète avec le conformisme d'une éducation imposée par une tante lyonnaise et catholique et la recherche plus ou moins délibérée d'une explication plausible à l'énigme du monde. Pour y parvenir, le jeune homme s'engage dans des voies où l'ont précédé Robinson et Gulliver, Gil Blas et Don Quichotte. Chaque siècle ne doit-il pas reprendre à nouveaux frais la même pérégrination fantastique, le même voyage au bout de la nuit ?

Toute cette orchestration universelle serait vaine si elle ne facilitait pas l'approche d'un destin individuel et nullement interchangeable. Si rien ne lui interdit de s'approprier une identification d'emprunt avec Ulysse ou Raskolnikov, Del Dongo ou Jean Valjean, le romancier choisit de se limiter à son propre moi qu'il incarne sous le nom d'Emmanuel Gaspard Oth, « qui se voulut voyageur fabuleux et ne cessa d'être en fuite, aventurier, et qui ne décida de lui-même qu'au terme de l'aventure, vagabond planétaire, contemplateur de ses vertiges, spectateur et parfois acteur des épouvantes et des adorations ». Pour mieux saisir l'intention ultime de l'auteur, il n'est que de noter que les initiales d'Emmanuel Gaspard Oth sont

Suite à la page 22

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

Henri Guillemin, **Le général clair-obscur**, Seuil, 281 pages. Encore un coup de l'enquêteur Guillemin ! Le célèbre décrypteur d'archives prétend apporter un peu de lumière sur certaines zones d'ombre du général de Gaulle. « Le général clair-obscur » ou les deux visages du général ? Le vertueux et le machiavélique ? « Sous l'élégance, la manigance . . . » Après l'affaire Jésus, y aura-t-il une affaire de Gaulle ?

Jimmy Carter, **Mémoires d'un président**, Libre expression, 466 pages. Si une bonne recette pour faire un best-seller avec ses Mémoires (à en juger d'après ceux de Nixon) est d'avoir été président des États-Unis et mêlé à un scandale politique, il semble bien qu'à ceux de Carter il manquera toujours un ingrédient.

Jacques Frémontier, **Les Cadets de la droite**, Seuil, 303 pages. Petite enquête, faite par un énarque, non pas sur la « nouvelle droite » mais la « deuxième droite », plus proche de la gauche qu'on imagine (d'après l'auteur). Il y passerait même parfois un courant « libertaire ». Voyons tout de même . . .

Pascal Erard et Frédéric Mounier, **Les Marchés de la faim**, La Découverte, 215 pages. Mettant en cause l'aide alimentaire que nous apportons au Tiers-Monde, un journaliste et un juriste prétendent démontrer qu'une « autre politique » est possible.

SOCIOLOGIE

Luce Bertrand, **Le Rapport Bertrand**, Primeur, 396 pages. Interrogées par une psychologue, fort active dans les colloques et les médias au service des femmes, 1,000 lesbiennes témoignent de leur vécu. Une première mondiale (parole d'éditeur).

PHILOSOPHIE

Lou Andréas-Salomé, **Eros**, Minuit, 162 pages. Quatre essais « féministes » sur l'amour, l'érotisme, la sexualité par cette femme exceptionnelle qui fut aussi la grande amie de quelques grands esprits: Nietzsche, Rilke, Freud, pour ne nommer que ceux-là.

ANTHROPOLOGIE

Gregory Bateson, **La Nature et la pensée**, Seuil, 236 pages. Bilan d'une recherche effectuée à travers plusieurs disciplines. Livre ambitieux et inachevé d'un biologiste qui s'interrogeait sur les rapports entre la matière et « l'esprit ». Son testament.



RÉCIT DE VOYAGE

Guy Laflèche, **Vues d'Argentine**, Singulier, 134 pages. Par un professeur mieux connu pour ses travaux sur les Relations de nos premiers Jésuites, voici les Relations de voyage d'un touriste québécois en Amérique du sud. Écrit de vacances, nous dit-on, à la frontière du récit et de l'essai.

ROMANS

John Irving, **Un Mariage poids moyen**, Seuil, 294 pages. Où il est question de sexe et de sport, de poids lourd (le monsieur) et de poids plume (la madame). Antérieur aux grands succès (Le monde selon Garp, L'Hôtel New Hampshire), un roman qui rapplique en français. Sans doute un roman poids moyen.

Antonine Maillet, **Crache à pic**, Leméac, 370 pages. Après la Sagouine, Mariaagélas, Évangéline Deusse Pélagie, Antonine Maillet continue de feuilleter l'album de famille de l'Acadie. Cette fois, avec l'histoire de Crache à pic, la « bootleggeuse », elle nous entraîne au temps de la Prohibition.

François Maspéro, **Le Sourire du chat**, Seuil, 315 pages. Le premier roman du célèbre éditeur de gauche, fondateur des revues *Partisans* et *Tricontinental*. Il n'est jamais trop tard pour bien faire ? On verra.

Pierre Daix, **La Porte du temps**, Seuil, 436 pages. À travers l'histoire d'un homme, cet ancien communiste, journaliste au Quotidien de Paris, biographe d'Aragon et ami de Soljenitsyne, nous convie « à une traversée du siècle », le nôtre.

DIVERS

Michel Tournier et Jean-Max Toubeau, **Le Vagabond immobile**, Gallimard, 109 pages. Voyage autour de ma chambre avec deux plumes: l'une qui dessine, l'autre qui écrit.

Pierre QUESNEL

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14h à 16h
Autour de la collection Brèches des Editions hmh
venez rencontrer
GEORGES LEROUX
Directeur de la collection
et JEAN ELLEZAM
auteur de
GROUPE ET CAPITAL

le vendredi 27 avril de 17h à 19h
ANDRÉ FRAPPIER
auteur de
UNE FAMILLE LIBRE
Éditions PRIMEUR

le samedi 28 avril de 14h à 16h
GUYETTE LYR

le vendredi 4 mai de 16h à 17h
RÉGINE ROBIN

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669
librairie agréée

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'études anciennes et modernes

Apprendre une langue, c'est déjà partir en voyage!

Cours d'été 1984

• Cours de langues modernes

Allemand
- Cours intensifs élémentaire (6 cr.) et intermédiaire (6 cr.)
Horaire:
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 18:00 à 20:00
du 9 mai au 13 juillet 1984 inclus.

Espagnol
- Cours intensifs élémentaire (6 cr.) intermédiaire et avancé (6 cr.)
Horaire:
lundi, mardi, mercredi et jeudi de 18:30 à 21:30
du 9 mai au 4 juillet 1984 inclus.

Italien
- Cours élémentaire (6 cr.)
Horaire:
lundi, mercredi et vendredi de 17:30 à 20:30
du 9 mai au 23 juillet 1984 inclus.
- Cours intermédiaire (3 cr.)
Horaire:
mardi et jeudi de 17:30 à 20:30
du 10 mai au 28 juin 1984 inclus.

Russe
- Cours intensif élémentaire (6 cr.)
Horaire:
lundi, mardi, mercredi et jeudi de 18:30 à 21:30
du 9 mai au 4 juillet 1984 inclus.

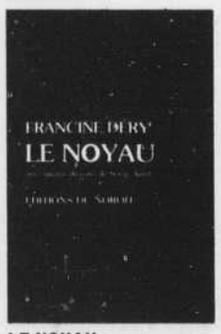
• Voyage d'études en Espagne
HGL 3300 - Sites et monuments grecs et romains (6 cr.)
Ce voyage est organisé par la Section d'études anciennes.
du 15 mai au 15 juin 1984.

Pour de plus amples renseignements
(inscriptions, frais de scolarité, etc.)
Prière de s'adresser au Département d'études anciennes et modernes
TEL.: 343-6222 ou 343-6224

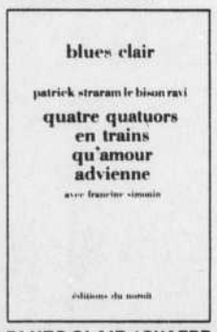
LE NOROÎT souffle où il veut

Jacques **BRAULT**


MOMENTS FRAGILES
avec onze lavis de l'auteur
109 p. : $10

Francine **DÉRY**


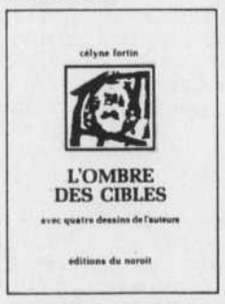
LE NOYAU
avec quatre dessins de Serge April
96 p. : $10

Patrick **STRARAM**
Le Bison ravi


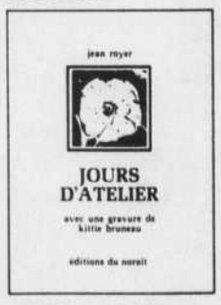
BLUES CLAIR / QUATRE QUATUORS EN TRAINS QU'AMOUR ADVIENNE
avec huit dessins de Francine Simonin
128 p. : $12

Guy **CLOUTIER**


L'HEURE EXACTE
avec six aquarelles de Jean-Pierre Vignal
55 p. : $5

Célyne **FORTIN**


L'OMBRE DES CIBLES
avec quatre dessins de l'auteure
77 p. : $5

Jean **ROYER**


JOURS D'ATELIER
avec une gravure de Kittie Bruneau
96 p. : $5

Rachel **LECLERC**


FUGUES
avec deux dessins de Martin Cormier
64 p. : $5

DISTRIBUTION EN LIBRAIRIE
Prologue
2975, rue Sartelon,
Ville Saint-Laurent
Qué. H4R 1E6
Tél.: 332-5860
Ext.: 1-800-361-5751

ÉDITIONS DU NOROÎT
Case postale 244
Saint-Lambert (Québec)
J4P 3N8

éditions hurtubise hmh ltée

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323



Check-Lists pour le plaisancier
Un ouvrage préparé spécialement pour tous propriétaires et locataires de bateaux qui désirent rassembler leurs affaires en un minimum de temps sans risquer d'oublier le petit rien qui ternira leurs vacances.
208 p. — **17,50$**



ELVIS mon ami
Le premier but de ce livre, dédié à ses milliers de fans d'expression française, et donc de rétablir la stricte vérité des faits, à laquelle les gens ont droit, même si certains événements sont parfois douloureux. Le lecteur pourra suivre, dans ses menus détails, cette fabuleuse carrière, la vertigineuse ascension de cet ancien chauffeur de camion de Memphis dans le Tennessee au titre du roi du rock'n'roll.
450 p. — **19,95$**



La douleur est inutile ou comment vaincre ou prévenir la souffrance
Ce livre expose le problème et présente des cas. Il propose aussi un dictionnaire médical permettant à chacun de répondre aux situations comportant des douleurs: ce qu'on peut faire ou ne pas faire, le but étant d'obtenir un maximum d'efficacité thérapeutique.
224 p. — **19,50 $**

Ces ouvrages sont disponibles en librairie et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal. tél.: 288-1402

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Guerre et paix: de Jérusalem à Saint-Anaclet

FRANÇOIS HÉBERT

Michel Solomon, **L'étrange destin d'Emilia,** Québec/Amérique, 329 pages.
Roger Fournier, **Les sirènes du Saint-Laurent,** Primeur, 246 pages.



Victor Beleanu, journaliste roumain, enrôlé dans l'armée alliée et blessé à Tobrouk, finit sa convalescence à Jérusalem où il rencontre Emilia Zaban, belle juive dont il devient amoureux. Elle aussi l'aime, malgré son frère Dan qui le considère comme un goy et indigne de sa soeur. Le monde est à feu et à sang et dans la pénombre de la vieille ville, le couple s'embrasse.

J'ai senti que je n'allais pas aimer le roman, fait de contrastes trop voyants: l'amour plus fort que tout, que la guerre, que le passé d'Emilia, que les différences de race et de religion... Mais la suite corrigera mon impression. On lit ce roman d'une traite. Il foisonne d'événements bien articulés, de personnages colorés et très variés. Tout cela est fondu dans le creuset d'une expérience riche et ample. C'est bien senti et bien documenté, tant au niveau de l'ensemble que des détails. L'analyse politique sert l'analyse psychologique, et réciproquement.

Donc, Victor et Emilia sont au restaurant quand le destin frappe, bêtement, par le truchement d'un commandant allié qui demande à Emilia de danser avec lui. Elle refuse, il insiste. Ça se gâte: coup de poing de Victor. Les ennuis du couple vont commencer. L'état-major donne à Victor le choix entre la cour martiale et l'hôpital psychiatrique (tiens ce n'est pas une invention soviétique !). Il opte pour l'hôpital, croyant qu'il retrouvera vite Emilia.

Mais non. Et pas moyen de lui faire savoir où on l'a séquestré. Suivra une série de déplacements parallèles, de Victor d'abord pour tenter de revenir à Jérusalem, d'Emilia de son côté pour retrouver son ami. Or le destin n'aura pas voulu qu'ils se revoient, sinon à la fin du roman, mais dans de bien tristes circonstances.

Le récit traite aussi du sort d'un ami de Victor, Titu Negrei, déporté dans des camps au Kenya et en Ouganda avec des réfugiés juifs d'Europe, des danseuses de cabaret arabes et des prisonniers nazis. Leurs destins se croiseront, au gré des ordres venus de loin, de Londres, auxquels ils obéiront forcément, tout en essayant d'en tirer le meilleur parti. Des amours naissent et meurent, des drames éclatent, la fièvre noire guette. La guerre elle-même n'est pas toujours pire que ce qu'ils endurent.

Tout se passe ici dans les périphéries des zones de combat. On y va ou on en revient. La vie s'organise en fonction de cette guerre lointaine, de ses impondérables. Personne n'est épargné, même si certains réussissent comme toujours à s'enrichir aux dépens des autres. La guerre ne change pas la nature humaine, si elle la dévoile mieux.

Plaidoyer pour l'amour, le livre de Solomon demeure réaliste et montre bien à quoi l'amour, en de telles circonstances, doit se mesurer. C'est aussi une passionnante leçon d'histoire: les enjeux et les tensions du Moyen-Orient, encore déchiré aujourd'hui, sont expliqués dans le détail, avec les mille nuances que le contexte et la perspicacité de l'auteur exigent.

Du reste, la guerre n'est pas que la toile de fond, le prétexte à une histoire d'amour. Le destin d'Emilia, c'est aussi, un peu, celui d'Israël, de la Palestine, de tous les petits peuples dérangés par les manigances des grandes démocraties occidentales, démocraties dont est issu, ne l'oublions pas, Hitler.

Quant aux vainqueurs, les Anglais, ils ne sont pas acquittés purement et simplement par Solomon, qui a bien vu leur jeu. D'ailleurs, le dernier amant d'Emilia sera ce James Fitzgerald, lieutenant britannique et peintre dans ses loisirs, dévoué comme pas un mais soucieux à la fin de ramener Emilia chez lui, de l'assimiler, de lui faire un enfant, un futur petit anglican dont le village n'aura pas à rougir.

Le livre donne à penser pendant qu'il nous emporte dans les sillages de la guerre. Guère de fiction ici, sauf l'amour peut-être. On s'y croit, on y est. On souffre, on espère. Et on s'en souviendra.

★

À peu près en même temps, mais loin, très loin de là, dans le Bas du Fleuve, Roger Fournier avait 10 ans. Seules traces de la guerre: un sous-marin allemand qu'on aurait vu de la côte, un déserteur réfugié dans une cabane du rang voisin, des tickets pour le sucre... Nous n'étions pas au monde, mais entre le fleuve et le trécarré, isolés, repliés, au chaud.

J'avais trouvé assez grossier l'univers de Fournier dans *Le Cercle des arènes*, mais je dois reconnaître que, dans *Les Sirènes du Saint-Laurent*, sa sincérité emporte le plus souvent l'adhésion. Il se souvient de son enfance. Il n'a rien à prouver, ni qu'il est romancier ni qu'il est une force de la nature ni rien.

Ça se lit bien. Vous saurez presque tout sur le Saint-Anaclet du jeune Roger, sur le curé et ses messes, les foins, les amours animales et les boucheries, le beurre, le lin, les patates, le printemps et la mort. C'est structuré par sujets, auxquels correspondent les chapitres, ce qui n'empêche pas l'auteur de partir de temps en temps sur une autre piste, au gré de sa mémoire.

Sans doute ce qui guide Fournier est-il « une certaine idée de la plénitude ». Son récit a l'épaisseur du vécu, la chaleur d'un ciel de mai, l'odeur de la terre qui fume. Une foi dirige sa plume comme elle avait tiré la charrue du père, saigné les cochons, trait les vaches. La description des travaux de la ferme, minutieuse, lasse parfois, mais Fournier n'enseigne pas, comme Caron dans ses *Racontages*. Il dit: c'était comme ça. La leçon porte plus loin, parce que c'est le lecteur qui va lui-même tirer des conclusions, les siennes.

Lesquelles ? Pour moi, celle-ci surtout: comment sommes-nous passés en si peu de temps de cette vie-là, « naturelle », à celle-ci, dans des villes où tout est prévu, programmé, organisé, *pensé* ? Florian Fournier, lui, il était autonome, culturellement et économiquement. Après Dieu, il était le maître de sa terre. Est-ce que l'indépendantisme ne serait pas la sublimation d'une telle nostalgie, la rémanence de cet âge où chacun se suffisait, où tous s'entraidaient, où l'on travaillait parce qu'il le fallait et non pour un salaire, où la vie et la mort avaient le même sens ?

Fournier ne pose guère de telles questions, mais il investit toute son énergie dans le rappel de cet âge d'or, âge maintenant mort, à tel point qu'on se demande si, en filigrane, il ne regrette pas cette époque bénie des dieux (ils sont omniprésents chez Fournier, et sensuels). Nos dieux partis, que nous reste-t-il ? Les arcades, la télévision, le hockey ?

ÉCHOS

Un artiste du Mali, Mamadou Super Koné expose présentement au Secrétariat permanent des peuples francophones de Québec, Côte de la Montagne.

ps

L'ENFERMATIQUE

Informatique *est de ces mots qui circulent tant qu'à la fin, on ne sait plus ce qu'on dit ni ce qu'on entend. De tels mots en viennent à connoter mille idées et autant d'images, sans parler des choses, qui suivent (elles n'ont pas le choix) la perception qu'on a d'elles. Ce vague, certains l'exploitent; d'autres se font avoir. Rien de neuf. C'est l'enfermatique.*

Informatique, *ce mot, ces quatre syllabes, ces 12 lettres renvoient à un champ technologique, à des claviers de machines, à une mystique de la communication, à des écrans parcourus de lettres vertes comme de frissons, à la CIA, aux services de l'impôt sinon de l'assurance-chômage, à une société nouvelle et ordonnée, à des normes et à des nombres, à des jeux, à des guerres et à des labyrinthes, à un village global ou à d'innombrables fictions irréconciliables, à l'avenir sinon au présent, à des mirages pour assoiffés sinon à des visages carrés et à des rivages théoriques.*

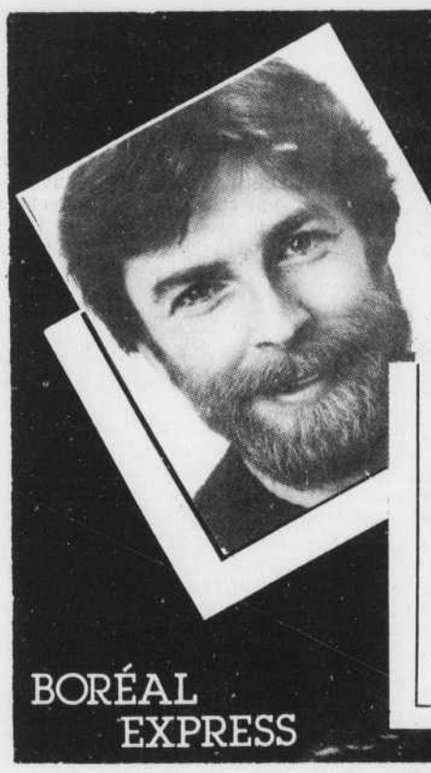
En tout cas, le mot rime avec tic (le bruit ou la manie) ou avec tique (l'insecte ou la troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe tiquer...). On s'y perd.

On ferait bien de se rappeler le mot dont informatique *dérive:* information. *L'informatique a donc beaucoup à voir avec le savoir dans ses différentes modalités: scientifique, journalistique...*

On ferait mieux encore de s'aviser de l'étymologie du mot: « la forme du dedans ». Est-ce à dire qu'une idéologie fortement idéaliste informe *ledit mot ? Que l'informatique est le signe de la fin du matérialisme ambiant, un signe parmi d'autres, avec l'argent, le féminisme et l'art abstrait ? Ouf !*

Ce serait tout un virage, si nous ne dérapons pas. Pour l'instant, nous restons dans le cirage.

F.H.



JACQUES SAVOIE
LES PORTES TOURNANTES
Les critiques sont unanimes!

JACQUES SAVOIE
LES PORTES TOURNANTES
ROMAN / BORÉAL EXPRESS

«Il faut lire ce livre qui sonne juste (...) Passez par ces portes tournantes! Le meilleur roman que j'aie lu cette année.» François Hébert, *Le Devoir*

«Un roman d'une remarquable qualité.» Réginald Martel, *La Presse*

«Récit humoristique, tendre, parfois fantastique, il réunit musique, peinture et écriture.» France Simard, *Le Droit*

Un livre d'un humour et d'une fraîcheur comme on en rencontre peu chez nous.» André Gaudreault, *Le Nouvelliste*

BORÉAL EXPRESS

UN PLAN MONDIAL POUR L'EMPLOI

ANGELOS ANGELOPOULOS

puf Presses Universitaires de France

Distributeur exclusif:
Les Éditions Françaises Inc.
1411, rue Ampère
Boucherville QC, J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514



«... La vision hardie du professeur Angelopoulos d'étendre l'application des principes keynésiens à l'ensemble du monde... peut prolonger la médecine keynésienne dans une autre génération pour rendre l'économie mondiale hautement performante au-delà de la fin du siècle... Son Plan qui est à situer au même niveau que le Plan Marshall... offre un moyen méthodique de sortir de l'impasse actuelle et devrait être classé en tête de liste des propositions actuellement examinées.»

Professeur Lawrence R. Klein
Prix Nobel
Hors collection,
256 pages, 20,70$

COLLECTION PRINTEMPS POUR PETITS ET GRANDS

Le grand livre des petits jardiniers



Plusieurs recettes de cuisine et des activités de jardinage, en pot ou en pleine terre. Album cartonné toilé, fourni avec une pelle et 4 sachets de graines. 32 pages couleurs **19.95$**

Cultivons notre jardin aromatique



Description de nombreuses plantes aromatiques, comment les cultiver les utiliser, les conserver. 64 pages couleurs **19.95$**

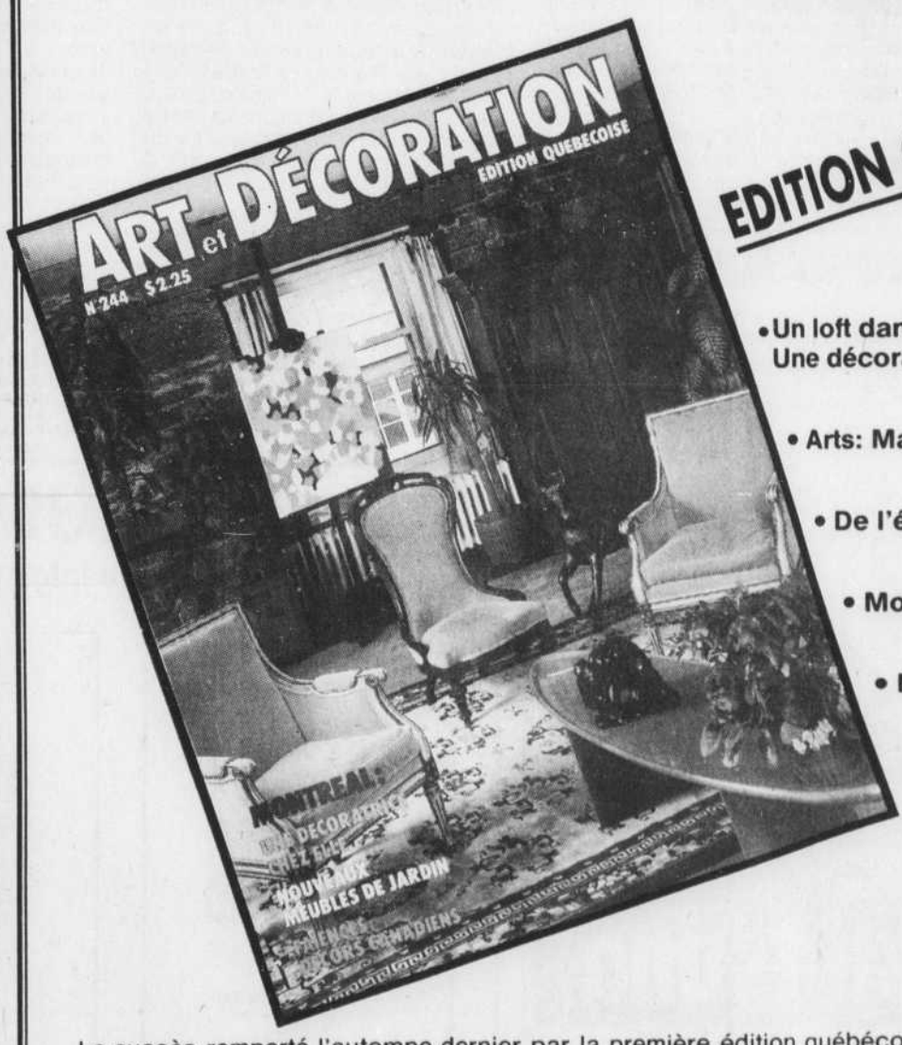
Autres titres de la collection album surprise:
- Le grand livre des petits danseurs
- Le grand livre des petites couturières
- Le grand livre des petits skieurs
- Le grand livre des petits cavaliers
- Le grand livre des petits marins

Éditeur Dessain et Tolra

En vente chez votre libraire

mondia
1977 boul. Industriel
Chomedey, Laval 667-9221
(Québec) H7S 1P6 334-5759

ART et DÉCORATION



EDITION QUEBECOISE

- Un loft dans le Vieux Montréal Une décoratrice chez-elle
- Arts: Marcel Barbeau
- De l'ébénisterie à la marqueterie
- Mobilier de jardin
- Musées: les expositions
- Architecture: Carlos Ott

Le succès remporté l'automne dernier par la première édition québécoise d'ART ET DÉCORATION nous a encouragés dans cette initiative, et nous voulons vous offrir cette fois un numéro de Printemps enrichi et augmenté de nouvelles rubriques.

Le prochain ART ET DÉCORATION — ÉDITION QUÉBÉCOISE paraîtra cet automne. Ce rendez-vous désormais bi-annuel sera chaque fois un grand plaisir, que nous sommes très heureux de partager avec vous.

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Veuillez m'adresser **Art & Décoration** pendant 1 an 7 numéros dont 2 spéciaux Québec pour $19.

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ Visa No ☐ Master Card No .....
Date d'expiration de ma carte de crédit .....
Date de validation .....Signature .....
Nom (en majuscules) .....
..... Tél. .....

LMPI
9345, rue Meaux, St-Léonard
Montréal, Québec, H1R 3H3

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Echenique: une prose en liberté

par
Pierre Quesnel

★Alfredo Bryce-Echenique, **La vie exagérée de Martin Romana,** Luneau Ascot Éditeurs, 448 pages.



Certains ont déjà parlé de génie. Garcia Marquez, Pablo Neruda, Vargas Llosa l'auraient reconnu pour un des leurs. Ce qui est certain, c'est que le dernier livre de cet écrivain péruvien, né à Lima en 1939 mais qui vit depuis longtemps à Paris, est un livre remarquable. D'abord par le ton: complètement dingue; nous sommes ici en effet dans l'extravagance la plus absolue, la farce « hénaurme ». Ensuite l'écriture: une écriture (lâchons le mot, juste pour une fois) « libérée », un vrai débordement, un flux intarissable, étourdissant.

Alfredo Bryce-Echenique est issu de la grande bourgeoisie. L'éditeur nous apprend qu'il « compte dans sa famille le dernier vice-roi espagnol et un président de la république péruvienne ». (Pourquoi taire ces choses ? Il ne faut pas avoir honte de ses origines). En 1963, il rompt avec son milieu, s'en vient à Paris pour devenir écrivain. Mission accomplie.

Curieuse coïncidence: c'est aussi l'histoire du personnage principal du roman, Martin Romana. (Toute ressemblance ... etc.).

Le livre, c'est ça. L'histoire des premières années à Paris. Vie typique de l'étudiant étranger, chambre de bonne et repas médiocres (heureusement que papa envoie un petit chèque de temps en temps), les voisins de l'immeuble avec qui on fait connaissance, formidable galerie de portraits dont celui de madame Labru(te), vieille chipie détestable avec son chien-chien; les amis compatriotes, étudiants marxistes qui brûlent de retourner dans leur pays pour y faire la révolution mais dont la plupart finiront « gras dur » dans un ministère; les interminables discussions politiques (bien sûr, Martin est le bourgeois suspect et pourri en fait qui empêche de rêver la révolution en rond) sans oublier les amours, bien entendu, celles avec Sandra, l'Américaine soucieuse de réparer les torts de son pays impérialiste en ouvrant ses bras (je m'arrête là) à tous les étudiants du Tiers-Monde, celles surtout avec Inès, la charmante Inès, adorable surtout au creux du lit mais un peu agaçante tout de même quand elle refuse d'abandonner la lecture du *Capital* en plongeant dans les draps...

Un monde bien ordinaire en somme mais qui devient, par les vertus du regard et de la plume de l'auteur, un monde fou, fou, fou, complètement cinglé. Il y a dans ce livre des scènes absolument tordantes, comme celle où l'on voit déambulant sur la Côte d'Azur la mère du narrateur, une sorte du duchesse de Guermantes qui serait venue du Pérou et fort portée sur la bouteille, et un copain du narrateur, une sorte de baron de Charlus (mais porté sur les petites filles, lui), ce dernier courant d'un arbre à l'autre pour éviter le soleil qui le fait suer tandis que la maman grelotte sous un soleil de plomb. Je n'ai pas les moyens d'aller au cinéma mais je suis sûr que c'est du Woody Allen à son meilleur.

Je ne sais si c'est un effet de Mai '68 (à son corps défendant) mais il passe dans la prose de Bryce-Echenique un vent de liberté époustouflant. À ceux qui songent à écrire, je recommande chaleureusement ce livre. Ils y verront comment on peut dépoussiérer la prose. Ne cherchez pas ici la rigueur, la clarté françaises. Pas de virtuosités syntaxiques non plus, à la Marcel Proust. Mais quelle vie, quel mouvement, quel souffle !

Pour un monde « flyé », une écriture « flyée ». Le héros prend beaucoup de Valium. L'auteur ? je ne sais pas.

L'envers de la médaille ? Un pitre peut vous faire rigoler quelque temps mais il peut finir aussi par vous casser les pieds. Demandez-le à Inès ... Il se passe avec ce livre ce qui arrive souvent avec ceux de Céline ou de Victor Lévy-Beaulieu (à cause des répétitions): on devrait peut-être le couper aux trois quarts.

Tout ça ne veut pas dire que la vie est toujours drôle et que Martin Romana n'est qu'un clown. Il croit sans doute qu'il vaut mieux prendre la vie en riant. Car il y a aussi des choses tristes dans ce livre, il y en a même beaucoup: un ami qui meurt, des souvenirs humiliants d'adolescence dont on n'arrive pas à se débarrasser, des amours qui ne sont jamais faciles - sait-on jamais si on ést vraiment aimé ? - et qui finissent toujours d'ailleurs par mourir.

La vérité est que Martin Romana est un hyper-sensible et qu'il fait le pitre pour ne pas pleurer.

Il souffre même de « dépression névrotique » et de « manque d'agressivité », c'est lui-même qui le dit. Ou plutôt c'est son médecin-psychologue qui, voyant que son patient démontrait des capacités, lui a recommandé comme thérapie d'écrire. Remercions le docteur pour son bon conseil, ou plutôt la maladie elle-même: car c'est souvent avec ces maladies-là qu'on fait de bons écrivains.

Installé sur son fauteuil Voltaire, voilà donc notre auteur, « espèce de mémoire collective, catalogue de secrets et de confessions » comme il se définit lui-même, entreprenant de récupérer le passé perdu, Martin Romana-Bryce-Echenique étant sans doute de cette race d'écrivains pour lesquels le travail de la littérature est en bonne partie celui de la mémoire (avec, dans son cas, l'imagination et la folie en plus).

Ce livre est peut-être précisément cela: une sorte de « recherche du temps perdu » menée tambour battant, et sur le mode burlesque.

Robert Sabatier

Suite de la page 20

EGO. C'est une clef et c'est une signature.

Dans ce foisonnant récit où M. Sabatier s'est abandonné sans réserve aux multiples bonheurs de l'écriture, nous ne découvrons aucune récrimination amère contre la fureur des hommes et le bruit assourdissant de leurs incohérences. Il y a cependant une page où le lyrisme du narrateur s'élève au ton solennel de la prosopopée pour s'affliger d'une permanence tragique: « Ô barbarie, seconde patrie de la bête humaine, toi que l'on crut pendant quelques années l'exclusivité d'une nation soumise à un parti totalitaire, je te pressentais, je te savais universelle, je te distinguais dans tout pouvoir politique, dans toute union industrielle et militaire, je te lisais chez mes proches et je te trouvais jusque dans mon miroir ! (...) Ô barbarie, en deça et au-delà, ici, là, ailleurs, partout, orgasme fétide et toujours prêt à jaillir, éjaculation de mort, sperme chargé de monstres, je te haïssais parce que je te savais aussi en ma demeure. »

Cette dénonciation d'un mal indéracinable, nous en recueillons le sombre écho par l'évocation des ruines d'Hiroshima. D'aucuns ont voulu voir dans ce passage, ce qu'on appelle souvent avec un certain dédain, un morceau de bravoure, une pièce d'avance inscrite dans les anthologies de la prose fançaise. Jugement, à mon avis, excessif et tourmenté.

L'horreur descendue du ciel en juillet 1945, « le plus épouvantable fracas de l'histoire des hommes », n'est pas prétexte à une vaste fresque d'ombres et de clameurs. Nous ne la ressentons qu'à travers les traumatismes d'un Japonais choisi entre des millions d'autres et qui, tel le personnage de Stendhal qui n'avait perçu qu'un mince fragment de la bataille de Waterloo, constate avec plus de résignation que de colère la désolation qui l'environne et se conjugue à sa propre dégradation.

Nous partageons sa lente remontée à la surface des choses, nous renouons par son intermédiaire avec les forces inaltérables de la vie — ce profond mystère: « Venu le temps de marcher avec ses souvenirs pour seule escorte, à lui seul d'être choisi convoi funéraire, il allait contemplant le paysage, la salutation des choses devenant lutte contre le désespoir. Il reconnaissait les parfums lourds des pulpes, la senteur des champs, les fleurs duveteuses et les feuillages glacés d'argent, le frémissement des bambous, l'enlacement des branches sous le vent les flagellant, les plis de mousseline des rivières, les ramures légères formant des résilles filtrant le ciel ... »

À une époque où l'on apprécie beaucoup le trait incisif et le raccourci brutal, on peut se demander si le style noble, souple, opulent, nombreux (comme on disait autrefois) de M. Sabatier ne risque pas d'indisposer certains lecteurs ayant perdu l'habitude et peut-être le goût de ces explorations où s'associent l'errance et le destin, l'histoire et l'amour. Malgré l'ampleur de la phrase et l'élévation de la pensée, que de retenue, que de pudeur ! Peut-on imaginer plus ingénieuse économie de mots pour décrire une bonne fortune: « Gloria me parcourait tel un long frisson et je lisais aussi son corps. Parce qu'elle était belle, je me savais beau. »

S'il est toujours présomptieux de chercher à percer à jour les intentions d'un auteur qui lui sont à lui-même le plus souvent confuses, il semble assez près de la vérité de noter la volonté de porter témoignage, ni réquisitoire ni exonération, sur notre siècle bouleversé. EGO, c'est un peu chacun d'entre nous, battu par les chimères et les violences, et *Les Années*, c'est en quelque sorte la projection, servie par un rare talent d'écrivain, des fantasmes et des fascinations qui s'agitent au coeur de notre désert intérieur. Et toujours plus forte que tout, contre vents et marées, la vie continue: « La chancelante vie tracera ses phrases où les mots sont minutes et les lettres secondes égrenées par la grande horloge cosmique. Ô millénaires, gouttes de sable, je serai encore, je serai en attendant que l'instant, cette infime parcelle d'éternité, se désintègre en me désintégrant. » Comment ne pas se remémorer, dans un registre tout différent, la hantise de Pascal: « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie » ?

Quand on passe la critique au crible

LES REVUES

PAUL CAUCHON

Les revues culturelles sont bien placées pour réfléchir au rôle de la critique. Non soumises à la dictature de la tombée quotidienne et aux impératifs commerciaux des quotidiens, elles sont le terrain privilégié pour le développement d'un discours critique qui saurait se remettre en question et proposer de nouvelles pistes de recherche autour des productions culturelles.

Dans ce contexte il est intéressant qu'une revue comme *Cahiers*, produite par des créateurs en arts visuels, nous livre un numéro inhabituel sur le discours critique en général (no. 21, printemps 84). *Cahiers* ne cherche pas à définir sa politique éditoriale: il s'agit plutôt de présenter quelques propositions sur la fonction du critique. C'est un sujet à la mode, et c'est tant mieux: le dialogue entre la création et la critique n'a jamais eu autant besoin d'être stimulé.

Parmi une dizaine de textes d'intérêt inégal, on pourra lire avec profit les commentaires d'un René Viau, qui identifie un problème fondamental chez le critique de journal: comment « toucher » le lecteur sans desservir les grands débats esthétiques ? Comment s'adapter au média sans cultiver le populisme et l'idée reçue ? René Payant, pour sa part, s'attache à la difficulté du discours théorique. Selon lui, on veut trop privilégier l'oeuvre d'art comme un lieu intouchable et impénétrable à la théorie. Il faut au contraire historiciser les productions, les nommer et les qualifier pour défaire le « mythe de la création artistique ». Et pour Claude Beausoleil « le discours critique est lui-même aventure du langage ». Alors que la prolifération de discours critiques et journalistiques a quelque chose d'affolant, Beausoleil apporte un élément de réponse: « C'est peut-être que le langage est encore un surplus nécessaire, une dose inouïe de matière à rêver, à comprendre ».

La revue *Intervention* de Québec fait une démarche semblable en consacrant la moitié d'un volumineux numéro double (no. 22-23, printemps 84) à l'écriture au Québec ... et à la critique. Entre autre, Lucie Robert y parle du discours critique « entre l'éthique et l'esthétique », Bernard Gilbert retrace l'histoire de ce qu'on nomme la nouvelle écriture et Jean-Pierr e Ronfard rend compte de l'écriture théâtrale. Quelques pages sont consacrées à l'écriture au féminin, où interviennent différentes revues culturelles et maisons d'édition féministes.

L'autre moitié de ce numéro est consacrée à l'événement *Marathon d'écritures*, qui s'est tenu dans un centre d'achats de Québec en octobre dernier. Ici, le discours critique, justement, perd pied: comment rendre compte de cet évènement spectaculaire qui a vu une vingtaine de marathoniens fournir durant 76 heures une performance athlétique d'écriture, où la gestation du texte importe plus que le produit fini ? *Interventions* raconte les traces de cet évènement, où il fallait produire un matériau artistique autour de l'écriture. Les machines à mots côtoyaient les romans-ph otos, un auteur composait des lieders à partir des récits du public, pendant qu'un poète-boulanger sortait de son four à pain une pâte qui formait les mots « Le plaisir du texte » ...

Ce travail radical — radical dans le sens de racine — cherchait à ancrer l'écriture dans le geste physique, à détourner la littérature du côté de la performance. Travail exigeant, passionnant, irritant, qui effectue une relecture des conditions formelles de production d'un texte littéraire. Avec ce numéro, *Intervention* continue sa démarche de déconstruction des attitudes culturelles acquises, en interrogeant nos certitudes et en proposant de nouvelles lectures aux processus de création. Lecteurs trop prudents, s'abstenir.

*

Les deux derniers numéros de *Dérives* (no. 40 et 41) sont consacré à un beau thème, le voyage. Particulièrement de mise avec le retour du beau temps qui coincide avec les projets de départs. Mais ces textes n'ont rien à voir avec les dépliants touristiques: il s'agit d'une dérive à travers les voyages, où le voyage n'est peut-être qu'une « façon de regarder ce qui se déplace à partir de soi » (Francine Saillant), ce qui est bien illustré par un beau texte d'Hélène Dorion: « Je n'essaie plus de parcourir d'autres chemins que les miens, de déjouer ce qui témoigne du fugitif, ou d'habiter un espace moins fragile que le corps. Je m'enfonce en moi-même comme en pays étranger(...) ». On lira aussi une analyse de la carte géographique par Réal Ouellet et un essai sur le récit de voyage du XVI-XVIII ème siècle, par Normand Dorion. Aussi un texte cynique et dévastateur (malgré ses jeux de mots faciles) de Jean Morrisset sur Haïti, ce pays maudit qui « étale au grand jour ce que nous refoulons au plus profond de nous-même ». Mentionnons aussi un curieux texte de l'Algérien Réda Bensmaïa, traversé par le babel des langues. Il y en a donc pour tous les goûts et la présentation matérielle de *Dérives* est toujours aussi exemplaire.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Articule, 4060 boul. Saint-Laurent présente jusqu'au 21 avril une exposition organisée par Holly King et intitulée Aspects du théâtre et de l'artifice.

■

Après une absence de cinq ans, Odette Théberge revient au Grand Théâtre de Québec pour y présenter ses peintures, dessins et sculptures jusqu'au 15 avril.

Le Château Dufresne, Musée des arts décoratifs de Montréal, présente à compter d'aujourd'hui jusqu'au 27 mai une exposition de l'architecte et designer italien Gaetano Pesce.

■

À la Galerie Aubes de la rue Saint-Denis se tient une exposition des oeuvres récentes d'Antoine Pentsch.

NOUVEAUTÉ

YOKO dans son 14e album doit affronter le rayon de la mort "Le feu de Wotan".

YOKO TSUNO:
Héroïne des temps nouveaux.





yoko tsuno

La plus sophistiquée des héroïnes ou le charme discret de l'électronique

14 ALBUMS CARTONNES

1. Le trio de l'étrange
2. L'orgue du diable
3. La forge de Vulcain
4. Aventures électroniques
5. Message pour l'éternité
6. Les 3 soleils de Vinéa
7. La frontière de la vie
8. Les titans
9. La fille du vent
10. La lumière d'Ixo
11. La spirale du temps
12. La proie et l'ombre
13. Les archanges de Vinéa
14. Le feu de Wotan

6,95$
EN VENTE PARTOUT



UNE BANDE DESSINEE
DUPUIS
Par Roger Leloup

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE 210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4 Tél.: (514) 389-3561

COMMUNIO
Revue catholique internationale





Aborde des points chauds de la pensée chrétienne, dans la plus grande ouverture possible aux sciences et à l'esprit contemporains, et dans la fidélité à la foi telle qu'elle est vécue et professée par l'Église.

thèmes des prochains numéros:
- **le pouvoir**
- **espérance et eschatologie**
- **le sacrement des malades**
- **biologie et morale**

Spécimen gratuit sur demande.

Bon de commande

à retourner: 698, ave Routhier, Ste-Foy G1X 3J9

Nom:.....
(lettres moulées)

Adresse.....

.....
(code postal)

1 an (6 numéros de 130 pages) $32.00

NOUVEAUTÉ



COMME UN CHANT D'OISEAU
par **Anthony de Mello, S.J.**

Traduit de l'anglais par Ernest Richer, S.J.

Certaines histoires semblent se continuer après qu'on a fini de les raconter. C'est le cas de celles qu'on trouve dans Comme un chant d'oiseau.

C'est qu'elles portent à réfléchir, pleines de la sagesse orientale et de la foi chrétienne. L'auteur y met le mystère de son Inde natale allié à la réflexion chrétienne.

187 pages, $9.95

Éditions Bellarmin
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541

NOUVEAUTÉS

TA LUMIÈRE EST MON SOLEIL
par Thérèse Bélanger-Léveillé
Coll. « Contemplation » no 7
116 p. * **7.50$**



Simplicité, oui. Poésie, oui. Thérèse Bélanger-Léveillé, dans ses poèmes, nous dit de grandes choses, en termes les plus savoureux. Ses poèmes sont un rayon de lumière qui vient de l'Au-delà, car elle n'oublie pas Celui qui est la source de tout bien. Une poésie à la fois, un peu chaque jour... et c'est assez pour nous donner le goût de vivre.



ENTRE LES MAINS DU PÈRE
Prières pour la famille
Coll. « Contemplation » no 8
100 p. * **6.50$**

Johanne David, nous propose, avec son recueil de prières, une piste de départ pour toute personne qui désire, seule ou avec ses proches, rencontrer le Seigneur intimement. Cette communication simple et concrète crée de nouveaux liens avec Dieu, et tout en le sentant plus près de nous, on se sent, à son tour, plus proche de ceux qui nous entourent.

En vente chez votre libraire habituel

ÉDITIONS PAULINES 3965, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Qué., H1H 1L1 Tél.: 322-7341

Le dernier Resnais: une étonnante inventivité

par Francine Laurendeau

« On connaît ces intrigues linéaires du cinéma dit « de papa », où l'on ne nous fait grâce d'aucun maillon dans la succession des événements trop attendus: le téléphone sonne, l'homme décroche, on voit alors l'interlocuteur qui appelle au bout du fil, l'homme répond qu'il arrive, il raccroche, franchit la porte, descend l'escalier, monte dans sa voiture, file le long des rues, arrête sa voiture devant une porte, monte un escalier, appuie sur une sonnette, un domestique vient lui ouvrir, etc. Notre esprit, en réalité, va plus vite — ou plus lentement, d'autres fois. Sa démarche est plus variée, plus riche et moins rassurante: il saute des passages, il enregistre avec précision des éléments « sans importance », il se répète, il revient en arrière. Et ce temps mental est bien celui qui nous intéresse, avec ses étrangetés, ses trous, ses obsessions, ses régions obscures, puisqu'il est celui de nos passions, celui de notre *vie.* »

Peut-être aurez-vous reconnu un passage de la célèbre préface d'Alain Robbe-Grillet à *L'Année dernière à Marienbad* (1961), qui fut considéré comme le manifeste du « nouveau cinéma », ce nouveau cinéma où le temps mental succédait au temps chronologique du cinéma de papa. À vrai dire, le véritable bouleversement dans le langage narratif au cinéma s'était produit pour plusieurs, dont je suis, avec *Hiroshima mon amour* (1959), et peut-être même avec *Nuit et brouillard* (1955), qui contredisait toutes les lois du documentaire classique.

Après une entrée aussi fracassante dans l'histoire du cinéma, Alain Resnais a réussi ce tour de force de continuer à nous intéresser, à nous intriguer, d'un film à l'autre, depuis 30 ans. Son avant-dernier, *Mon oncle d'Amérique* (1980), a d'ailleurs connu un fort joli succès auprès des cinéphiles montréalais. Présenté en août 1983 au Festival des films du monde, *La Vie est un roman* atteint enfin nos rives, un an après sa sortie à Paris. Ce n'est pas trop tôt.

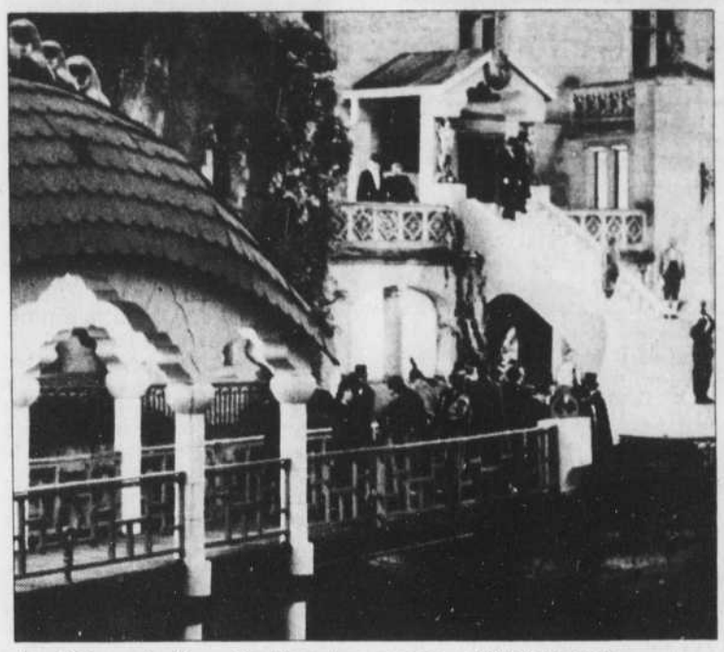
On sait le soin qu'apporte Alain Resnais au choix de ses scénaristes et à l'élaboration de ses scénarios. Après Marguerite Duras, Jean Cayrol, Alain Robbe-Grillet et les autres, Resnais a retrouvé Jean Gruault, le scénariste de *Mon oncle d'Amérique* (voir dans ces pages l'entrevue que celui-ci accorde à Richard Gay). Ils ont ensemble élaboré une structure étagée en trois actions dont chacune se déroule en un temps différent.

1) En 1919, dans son château inachevé, le comte Forbek réunit ses amis et tente sur eux une expérience onirique. 2) En 1982, dans ce même château, ou ce qu'il en reste, se tient pendant quelques jours un colloque sur le thème « éducation de l'imagination ». 3) En des temps légendaires et dans des décors de contes de fées, une histoire de princesse captive et de preux chevalier nous est contée, plus exactement chantée.

Car la musique (de Philippe Gérard) joue ici un rôle tout à fait inédit. Dramatique dans ce petit opéra à l'intérieur du film, elle ponctue ailleurs avec assez d'humour certains mouvements de groupes ou des déclarations comme celle d'Élisabeth qui, avant de s'endormir, proclame sa foi en l'amour...

Le style délirant du château de Forbek (à vrai dire la juxtaposition de styles contradictoires), la forêt de contes de Grimm plantée comme un décor de théâtre, tout est ici prétexte au déploiement d'une impressionnante inventivité picturale.

Une pléiade d'excellents comédiens (ne pouvant les nommer tous, je n'en nommerai aucun) participe avec conviction à cette aventure insolite et fascinante où, à tous les niveaux, la fantaisie et l'imagination sont reines. Puisque la vie est un roman. Au Dauphin.



Le château du film « La Vie est un roman » d'Alain Renais

Jean Gruault, scénariste de « La vie est un roman »

Suite de la page 19

comme Perreault, Rouquier, Flaherty à l'époque, le scénario alors s'écrit pour ainsi dire au montage ».

« La confusion, ajoute Gruault, vient souvent du fait qu'on s'imagine que le scénariste écrit un texte littéraire, que c'est un écrivain. Or le scénario c'est un matériel qui est plutôt de l'ordre du livret d'opéra. C'est-à-dire que ce sont des rails à partir desquels on construit ce qui est proprement le film ».

Par ailleurs, n'est-il pas un peu frustrant pour un homme de métier comme Jean Gruault de constater qu'on parle toujours d'un film d'un tel ou d'un tel et qu'on oublie presque toujours l'auteur du scénario ? Gruault répond dans un premier temps que c'est là le résultat d'une extrême simplification, née de la théorie du cinéma d'auteur, et qu'on oublie trop souvent qu'un film est le produit d'un effort collectif.

Il admet cependant que certains cinéastes comme Resnais ont toujours développé la même thématique même s'ils ont travaillé avec des scénaristes différents. « D'ailleurs, précise Gruault, le scénariste est quelqu'un qui doit s'adapter au réalisateur avec qui il travaille et donc fabriquer un livret qui convienne au cinéaste ».

Pour ce faire, Jean Gruault travaille en étroite collaboration avec Resnais, le réalisateur avec qui il oeuvre depuis maintenant quelques années. Et les scénarios naissent de leurs nombreux échanges avant, pendant et après le tournage proprement dit. « J'aime aussi, précise Gruault, écrire en fonction des comédiens quand je les connais d'avance. J'ai leur voix dans l'oreille, je connais leurs tics, leurs habitudes. Quant au film lui-même, je ne le vois qu'une fois complètement terminé. Et c'est très agréable quand vous avez travaillé pendant deux ou trois ans sur un film, de le voir enfin sur l'écran ».

Après avoir travaillé ensemble sur *Mon oncle d'Amérique* d'après les théories d'Henri Laborit, Resnais et Gruault n'avaient, selon le scénariste, aucun point de départ pour leur prochain film. « Si ce n'est qu'il y avait des choses dans *Mon oncle d'Amérique* qu'on n'avait pas dit, précise Gruault. Dans les activités humaines, on n'avait pas parlé de l'imagination, de l'imaginaire, de tout ce que l'homme invente pour s'aider à vivre. Et c'est de là pour ainsi dire qu'est né *La vie est un roman* ».

Le film complexe mais fascinant, déroutant mais amusant, comprend en fait trois volets. Le premier montre un riche aristocrate du début du siècle qui construit un château extravagant où par une série d'expériences il veut faire son propre bonheur et celui de ses amis.

Le deuxième volet fait voir dans le même château, devenu aujourd'hui collège expérimental, un colloque sur le thème « éducation de l'imagination », colloque qui prend fin dans la mésentente la plus totale.

Enfin un dernier volet nous transporte dans l'imagination des élèves qui rêvent d'un jeune héros qui renverse le tyran du château.

Le dénominateur commun de ces trois volets qui s'entremêlent est celui des utopies. « Resnais et moi, explique Gruault, étions fascinés par ce problème de toutes ces utopies généreuses, qui prétendent faire le bonheur de l'humanité et qui aboutissent la plupart du temps à des catastrophes. Le christianisme... le communisme... ».

« Par ailleurs, ajoute Gruault, si on n'a pas la foi, la foi dans la recherche scientifique par exemple, alors on ne fout rien. Ainsi l'utopie est en même temps un facteur d'obscurantisme et une nécessité. C'est paradoxal mais c'est là notre condition humaine ».

« La seule chose à faire, poursuit le scénariste, c'est ce que dit dans le film l'institutrice. C'est-à-dire apprendre, connaître, s'instruire, s'informer. Je crois que si les hommes se connaissaient un peu mieux et connaissaient un peu mieux leur environnement, les choses iraient beaucoup mieux. J'en suis donc toujours à Victor Hugo: ouvrez une école, vous fermez une prison ».

Une des caractéristique les plus étonnante de *La vie est un roman* concerne certaines répliques qui sont chantées par les personnages. « Dès le début du travail de scénarisation, affirme Gruault, Alain Resnais m'avait dit qu'il n'était sûr que d'une chose, à savoir que dans ce film les gens allaient chanter. Pourquoi chantent-ils ? Au départ parce que cela nous faisait rigoler. Puis on s'est dit que ce n'était pas une mauvaise idée, puisqu'ainsi certains des discours, l'institutrice qui présente sa maquette par exemple, prennent un certain lyrisme qui, à mon avis, est assez touchant ».

Trois volets différents qui se répondent, des personnages qui par moments chantent au lieu de parler, voilà qui risque de mêler un peu le spectateur. En France, *La vie est un roman* n'a pas connu de succès. Par contre, le public italien a adoré.

L'important, conclue Gruault, c'est que les spectateurs viennent voir le film sans préjugés, surtout pas des préjugés sur Resnais qu'on considère souvent comme un cinéaste sérieux et sévère. Il faut se laisser porter comme dans un état de rêverie ».

« Le geste ne ment pas »

par Mathieu Albert

★ **À l'état brut** par les Événements de la pleine lune. Au programme: *Déclamation, Ruelles, Out to lunch, Opale Noir, Musique en rubber, Out to lunch (take two), Un brin de jasette* et *Yin Yang, Jung.* Les danseurs: Louise Bédard, Monique Giard, Marie-France Pouliot, Charles St-Onge et Daniel Soulières. Les musiciens: Carol Bergeron et Catherine Dostaler. Concepteurs visuels: Daniel Butcher, François Pilote. À l'Espace libre jusqu'à ce soir.

« Le geste ne ment jamais » professait jadis Martha Graham, doyenne de la *modern dance.* Neuf loups de l'avant-garde réunis à l'Espace libre dans le cadre des Événements de la pleine lune, donnent raison à l'aphorisme du mentor mais, du même coup, repoussent encore plus loin les frontières du geste. Par le biais de l'improvisation, musiciens et danseurs abandonneront à la scène jusqu'à leurs derniers soupirs. La danse deviendra leur langage-vérité.

Inaugurés l'an dernier, ces événements sont les héritiers des premières tentatives du groupe Quidam (Quatuor d'improvisation en danse et musique), mort dans le camp retranché de la marginalité. Reprise en main et remaniée par Daniel Soulières et Monique Giard (ex-membres du quatuor), la formule du spectacle-improvisation connaît désormais un succès accru. Plus qu'une simple résurrection, ce sont là les premières lignes du second volet à une passion aveugle et formidable.

Dans des décors et costumes aux accents surréalistes, baptisés par les pinceaux de Daniel Butcher et François Pilote, la soirée s'ouvre sur une brève *Déclamation.* Conçue par la main encore hésitante de Marie-France Pouliot, ces quatre minutes font office d'amuse-gueule. Histoire de faire connaissance.

Mais attention, car la porte entrebâillée s'ouvrira d'un seul coup pour laisser place à une enfilade non-stop de quatre improvisations spectaculaires entrecoupées d'intermèdes musicaux. Au son du martellement de la percussion, conjugué aux lamentations du saxophone, les danseurs se déchaînent. Sous leurs pas, la scène est littéralement labourée. L'enjeu du spectacle: réussir tous ensemble à nouer une connivence. Car contrairement à la chorégraphie habituelle où les danseurs peuvent répéter les yeux fermés un tracé fixé au préalable, l'improvisation exige une écoute décuplée et une présence à tout ce qui se passe autour. Ce n'est qu'à ce prix que l'osmose est possible.

Si cette Pleine lune nous réserve des moments de parfaite unisson, il s'y glisse toutefois quelques vides où rien ne semble vouloir fonctionner. Comme si, danseurs et musiciens avortaient eux-mêmes certaines amorces avant d'en avoir épuisé tous les ressorts. Situation déplorable que l'on retrouve entre autres lors du duo musical de Carol Bergeron (ne pas confondre avec le chroniqueur du DEVOIR) et Catherine Dostaler. Chacun d'eux ont beau multiplier leurs efforts, on ne sent jamais s'établir de complicité véritable. Les instrumentistes jouent à distance, séparés par un mur qui apparaît infranchissable.

C'est à cette maladresse que se mesure l'éclat de la pièce de Monique Giard, *Un brin de jasette.* Guidés par les réflexes de l'instinct, musiciens et danseurs fusionnent de façon impeccable. Pas une note, pas un geste ne dépasse. Tout comme dans le *Yin Yang Jung,* une oeuvre à saveur orientable, menée en fin de programme sous la baguette imaginaire du maestro Daniel Soulières.

Plus qu'une forme d'art, l'improvisation est un défi colossal, que seuls peuvent relever les artistes épris d'émotion à l'état pur. Malgré les faiblesses rencontrées dans cette Pleine lune, l'Événement ouvre une piste qui mérite d'être poussée plus loin.





LES FILMS DU CRÉPUSCULE
présente
LES YEUX DES OISEAUX
Un film de Gabriel Auer
France 1982
à l'Autre Cinéma
6430, rue Papineau
du 6 au 19 avril à 21h15
du 20 au 26 avril à 19h15

Les mésaventures du jeune cinéma québécois

TÉMOIGNAGE

CLAUDE BLANCHARD

Quelles sont les possibilités de travail pour celui ou celle qui sort d'une école de cinéma ? Plusieurs seront assistants à la production, c'est-à-dire qu'ils feront les courses pour le plateau: ils iront chercher les pancartes de « défense de stationner » ou le tube de mascara oublié par la maquilleuse. Ils prépareront le café bien fort tous les matins ou passeront le balai sur le plateau tous les soirs. S'ils sont aimés, ils seront réembauchés puis, de fil en aiguille, ils se rapprocheront du champ d'activité qui les intéresse, soit la prise de son, les effets spéciaux, la réalisation, etc. « Patience et persévérance », telle est la devise de l'assistant(e) à la production qui a de l'ambition.

À la sortie de l'école, il y a un autre groupe que l'on peut qualifier d'audacieux: ce sont les trois ou quatre bacheliers qui se réunissent et décident de démarrer une compagnie de production cinématographique, le petit groupe qui assume la pré-production, l'administration, la réalisation et la finalisation d'un projet préparé par un individu ou une entreprise. Les qualités requises pour qu'une jeune compagnie réussisse sont certainement les mêmes que celles du groupe précédent: « patience et persévérance », mais ce n'est pas tout.

La jeune compagnie doit s'armer de résistance nerveuse pour les quelque 50 appels téléphoniques qu'elle fera ou recevra par jour. Une compagnie se doit d'être omniprésente tout en demeurant courtoise. Elle se dote d'une crédibilité grâce au sérieux de l'infrastructure qu'elle offre à sa clientèle. Enfin, une « qualité » essentielle à la mise sur pied de cette infrastructure demeure l'argent. L'importance d'être organisé en compagnie au Québec est telle que désormais, l'Institut québécois du cinéma n'accorde ses subventions qu'à celles-ci, et les refuse aux particuliers. De là, la nécessité pour un individu qui veut bénéficier de l'aide potentielle de l'Institut, de passer par l'engrenage industriel du producteur qui enrichira ou déplumera le projet de son poulain.

Je ne parlerai pas du troisième groupe, celui qui change d'orientation. Mais il existe un dernier groupe qui se compose de ceux qui ne veulent pas commencer leur métier de caméraman ou de script en préparant du café sur les gros plateaux professionnels et qui ne sont pas intéressés non plus par l'aspect relations publiques de la jeune compagnie. Ceux-là se trouvent un emploi à temps partiel et occupent la balance de leur journée à lire et à écrire, puis ils vont au cinéma pour ensuite aller prendre un verre en compagnie de ceux avec qui ils reconstruiront le dernier film vu en appréciant ou en dénigrant les aspects les plus marquants du visionnement.

Cette grappe d'individus demeure avant tout des créateurs. Bien sûr, ils rêvent plus souvent leurs scénarios qu'ils ne les produisent. Ils labourent leurs textes, cultivent leurs dialogues plus d'une fois durant la même saison. Ils n'en récoltent que critiques, d'où ils remodèleront une scène ou encore le caractère de tel ou tel autre personnage. Plus souvent qu'autrement, le fruit de leur sensibilité, de leur imagination mûrira sur des tablettes plutôt que d'éclater en lumière sur l'écran. Pourtant, ils auront patiemment fait la tournée des institutions soit l'Office national du film, l'Institut québécois du cinéma, le Conseil des arts du Canada, la SDICC, Radio-Canada, Radio-Québec, pour neuf fois sur dix essuyer un refus accompagné d'un sourire poli ou d'une lettre gentille. Ils se feront dire: « Nous regrettons, mais nous n'avons pas de budget à allouer pour ce genre de production ». Pourquoi ? Parce qu'ils sont d'illustres inconnus et que le cinéma est un médium onéreux.

Permettez-moi de vous retracer l'histoire de deux films. *Demi-jour*, de Denise Béha-Labrie, et *Les Îles de Mingan* de Claude Bélisle. Sur une période d'un an, Denise écrit et fignole son scénario. Elle recrute une équipe composée en majeure partie d'anciens collègues de classe. Tous signent des contrats (dont les salaires, payables en différé, correspondent au tarif syndical). Après avoir recruté son équipe, Denise emboîte le pas de la valse à mille temps. Les appels téléphoniques, les formulaires qu'offrent quelques-unes des institutions citées plus haut, les rendez-vous et les « on vous rappellera ».

Après quatre mois de démarches, elle obtient de l'Office national du film le développement de la pellicule à coût réduit et une caméra que la coop « Main Film » lui prête. Aucune subvention, malgré la qualité du scénario et du découpage technique pour le moins innovateur. Des amis lui avancent $5,000. Maigre budget qui sera consacré à l'achat de la pellicule ainsi qu'à son développement, à la location d'éclairage, aux frais de transport et au matériel nécessaire à la décoration. Quinze jours de tournage . . . La pellicule est développée, un premier assemblage du film est fait.

Ceux qui, au départ, étaient insécures face au projet, désirent aujourd'hui finaliser le film en assumant la post-production, c'est-à-dire l'étalonnage et la copie finale pour hériter du même coup d'une certaine autorité sur le film, comme par exemple les droits de distribution. Denise a su convaincre par son talent et par des résultats heureux. Si elle n'avait pas misé sa chemise, le scénario serait encore sur sa table de travail. Je ne lance pas le trépied (pour ne pas dire la pierre) aux institutions qui hésitent avant d'investir dans le jeune cinéma québécois, mais il y a un compromis latent que notre initiative commune devra ciseler.

Claude Bélisle se promène avec, sous le bras, un projet inédit: un film sur le site enchanteur des « Îles de Mingan ». Il y investit ses économies — $30,000 — puis emprunte $50,000 à la banque. Il passe quelques saisons sur les îles et revient avec un matériel visuel éclaboussant de fraîcheur. Radio-Canada décide de se mouiller. Une pré-vente s'effectue; le documentaire enfin voit le jour en copie finale. Il sera diffusé deux fois en moins d'un mois. Claude me dira, au bout du téléphone, qu'il aura misé sa chemise et ses petites culottes.

J'entends des voix en écho qui rétorquent: « Mais dites donc, c'est normal de miser sa chemise lorsqu'une idée a de l'envergure. » Oui, sans doute, mais c'est pas tout le monde qui bénéficie d'un bon crédit à la banque ou qui a la bonne fortune d'avoir des amis à l'aise et généreux. Qu'adviendra-t-il de ceux qui auront dansé et fait le tour de la piste ? Ils rentreront à la maison, déposeront leurs projets sur la table de travail en se disant: « La journée n'est pas fructueuse, mais ce soir je me consolerai en allant voir un bon film québécois comme *Maria Chapdelaine*, *Les Plouffe* ou *Bonheur d'occasion*. Ben quoi ? Il faut garder espoir et foi en notre culture, et si ce n'est pas celle qui occupe notre présent ou celle qui se projette dans le futur, il ne reste plus qu'à se replonger dans celle qui meuble notre passé. » (avec tout le respect que je voue à Gilles Carle et à Gabrielle Roy).

Mais quels sont donc les moyens potables qui s'offrent aux jeunes cinéastes ? Comment donner forme visuelle à ce monde intérieur qui ne demande qu'à être exorcisé ? C'est le chapitre des solutions le plus court et pourtant le plus laborieux . . Cette génération de jeunes cinéastes perçoit l'Office national du film comme étant un organe de recherche, de production ainsi que de diffusion ayant pour mandat de « faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens ». Nous Québécois, sommes intégrés (jusqu'à nouvel ordre) au roulement socio-économique et culturel du Canada. Promouvoir notre imagination, nos préoccupations, nos joies, nos pensées, notre espoir, voire notre désespoir, est notre façon de participer à ce monde de la culture. Nous avons donc de sérieuses attentes face à cette maison puissamment équipée à tous les niveaux techniques qu'est l'Office national du film.

Pour ne pas improviser sur ce volet, j'ai pris connaissance du rapport de MM. Louis Applebaum et Jacques Hébert, puis j'ai rencontré M. Macerola, commissaire par intérim de l'ONF, dans le but de savoir ce qu'il pensait de ce rapport, ainsi que des recommandations que suggèrent MM. Applebaum et Hébert. Je cite le rapport: « Les établissements de recherches avancées deviennent tout naturellement des centres de formation de pointe. Nous aimerions que cela soit le cas pour l'ONF et que ses activités complètent celles des établissements d'enseignement du Canada. En cas de réussite, l'Office attirerait sans aucun doute des jeunes cinéastes doués et désireux de réussir, des artistes confirmés en quête d'un renouvellement artistique et, vraisemblablement, des cinéastes étrangers. Il perpétuerait la générosité traditionnelle du Canada en prêtant son savoir-faire aux cinéastes du Tiers-Monde et d'ailleurs et les inviterait à se perfectionner chez nous. »

M. Macerola rétorque: « Pas question que les activités de l'Office complètent celles des établissements d'enseignement; cela ne serait qu'un hôpital pour bacheliers en quête d'emplois. Le cinéma s'apprend sur le tas, en travaillant. De plus, l'Office doit demeurer d'abord et avant tout un producteur de films alors que le rapport suggère que l'ONF continuerait à réaliser des films et des vidéos dans le cadre de ses recherches et de son programme de formation, *mais s'en tiendrait là.* »

Le *« s'en tiendrait là »* sonne faux aux oreilles de M. Macerola, qui juge cette recommandation absurde. Pourtant, que cela soit à l'Office ou ailleurs, une école de spécialisation à tous les niveaux serait la bienvenue au Québec. L'université engendre avant tout des généralistes, des « touche-à-tout. » Bien sûr, travailler sur le tas forme des techniciens, mais ces techniciens font de trois à six films par année; à ce rythme, cela peut prendre 10 ans avant de contrôler de façon respectable une technique. Une école dont l'enseignement spécialisé serait solide accélérerait le processus d'apprentissage que cela soit en scénarisation, en montage, en éclairage ou en cadrage . . . Une telle initiative donnerait un bon coup de pouce à la cinématographie québécoise.

COURRIER

Critique et boycottage

La déclaration des 156 artistes de la scène désapprouvant certaine façon d'exercer le métier de critique et retirant leur concours à M. Robert Lévesque a été interprétée, par plusieurs collègues journalistes, par vous entre autres, comme une entreprise visant à contraindre la liberté de presse.

Certains y sont allés de couplets indignés où ils ont dressé une image d'épouvante de la persécution à laquelle le critique faisait face. Magnifique ! La passion pour les nobles causes n'est donc pas morte. Voici une nouvelle occasion pour la presse libre d'enfourcher ses grands chevaux.

À la suite de la parution dans LE DEVOIR d'une intervention intitulée « Les critiques et la création théâtrale » (26 mars 1983), je me suis moi-même trouvé en butte à un boycottage complet de votre journal sur les événements théâtraux auxquels j'ai participé.

Je note, par exemple que M. Robert Lévesque consacre, entre le 20 et 26 mars de cette année deux articles à l'exercice public de l'École nationale de théâtre. Le premier en est un d'information où il annonce une « création mondiale », celle du *Siège d'Ostende* de Michel de Ghelderode, laquelle, se réjouit-il, nous consolera du « mauvais sort qui nous a privé d'un auteur de théâtre ». Dans sa critique, il souligne ensuite qu'il « s'agit là d'un spectacle important de l'histoire de l'institution », à l'égal de « l'Électre, monté il y a quelques années dans ce magnifique théâtre ». N'est-ce pas extraordinaire ? Le fait lui a complètement échappé que du 3 au 8 mai dernier (1983), ce magnifique théâtre faisait la création mondiale d'une de mes pièces intitulée *La longue marche dans les avents*, pièce à sujet historique elle aussi qui a prêté à une scénographie ambitieuse, qui a donné lieu à une musique de scène originale (de Joël Bienvenue), à une mise en scène élaborée par Michelle Rossignol sur plusieurs mois, à une représentation où les élèves des diverses disciplines de l'École nationale de théâtre bénéficiaient du concours de tous les professeurs.

Diriez-vous que les journalistes n'ont pas été convoqués ? Le quotidien THE GAZETTE y était. Sa critique, signée Marianne Ackerman, est datée du 7 mai '83. Et le spectacle figurait au calendrier artistique du quotidien LA PRESSE quand il ne trouvait même pas place chez vous dans les Échos.

Votre journal a en outre passé sous silence les représentations dirigées par M. Raymond Cloutier pour le Regroupement théâtre et danse de l'UQAM de mon poème scénique intitulé *La découverte de l'Amérique*. Un communiqué — pour le moins — a été émis: il a donné prétexte à un court article paraphé MRC, dans LE SOLEIL du 2 décembre 1983, semaine où se déroulaient les représentations, elles aussi accompagnées d'une musique de scène originale.

Ces deux événements, totalement ignorés dans vos pages, suffisent je crois à établir que votre critique a appliqué, des mois avant la déclaration des cent cinquante-six, le boycottage dont il s'est donné pour victime par la suite.

Aussi est-ce toujours avec un certain sourire que j'entends les invites de M. Lévesque et collègues dans les émissions consacrées au problème de la critique . . . Vous sentez-vous lésé par une critique, ou en désaccord avec elle ? Mais vous n'avez qu'à répondre !

André Ricard

Réponse

Il n'est pas dans l'habitude des critiques de théâtre de couvrir systématiquement tous les exercices publics de l'École nationale ou du Conservatoire. Dans le cas du Siège d'Ostende, un texte de Ghelderode écrit en 33 et jamais encore créé, j'y ai vu un intérêt de premier plan.

Quant à la notion de boycottage, de part et d'autre, elle m'apparaît si galvaudée que vous me permettrez de la laisser de côté. À ceux qui préfèrent aboyer.

R.L.

ÉCHOS

Dimanche à 14 h 30, M. René Berger donnera au Musée d'art contemporain une conférence intulée *Arts et médias* dans le cadre du 3e Festival du film sur l'art.

■

Lise Cloutier expose présentement ses travaux au Musé du Bas Saint-Laurent de Rivière-du-Loup.

LA FEMME QUI A DÉJÀ ALLUMÉ 2 MILLIONS DE SPECTATEURS
UNE RÉVÉLATION DU CINÉMA ALLEMAND
GUDRUN LANDGREBE EST AUSSI TROUBLANTE QUE BELLE (Robert Chazal – FRANCE SOIR)
Gudrun Landgrebe Mathieu Carrière
LA FEMME FLAMBÉE
18 ANS Adultes
Robert Van Ackeren
HANS ZISCHLER GABRIELE LAFARI RENÉ SCHONENBERGER MATHIAS FUCHS
À l'affiche au CINÉMA OUTREMONT
1248, rue Bernard ouest — 277-4145 et 277-2001

"L'AMIE: UN TON TRÈS INTIMISTE, FÉMINISTE. UNE ATMOSPHÈRE DE SENSUALITÉ, DE DÉSIR" - Ticket
"UN FILM À VOIR ABSOLUMENT" - Francine Laurendeau (Le Devoir)
"UN DES FILMS LES PLUS APPLAUDIS AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE"
"UN FILM SUR L'AMITIÉ COMME IL NE PEUT EN EXISTER QU'ENTRE DEUX FEMMES" - Serge Dussault (La Presse)
"UN DES PLUS BEAUX FILMS À VOIR JE LE RECOMMANDE A 100%" - Laurent Gagliardi (Bon Dimanche)
POUR TOUS
MAINTENANT au complexe Desjardins
L'amie
un film de MARGARETHE VON TROTTA
HANNA SCHYGULLA • PETER STRIEBECK • ANGELA WINKLER
Avec: Christine Fersen, Franz Buchrieser, Wladimir Yordanoff et Angès Fink
Images: Michael Ballhaus • Montage: Dagmar Hirtz • Musique: Nicolas Economou • Producteurs: Eberhard Junkersdorf et Margaret Menegoz
Une coproduction Franco-Allemande Gaumont (Paris) Films du Losange (Paris) et Bioskop-Film (Munich)
VIVAFILM
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

« Le Bon Plaisir »: fascinant...
— Franco Nuovo, Journal de Montréal
« On a droit à des séquences et répliques savoureuses! »
— Richard Guay, Le Devoir
« Trintignant: convaincant, Serrault: parfait, Deneuve: raffinée. »
— Chantal Joli, À Première Vue
« Un savoureux coup d'oeil dans les couloirs du pouvoir. »
— Manon Péclet, Dimanche Matin
CATHERINE DENEUVE
MICHEL SERRAULT
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LA RENCONTRE AU SOMMET DES PLUS GRANDS NOMS DU CINEMA FRANCAIS
POUR TOUS
LE BON PLAISIR
un film de FRANCIS GIROD / d'après le roman de FRANÇOISE GIROUD
Québécitures
VIVAFILM
4ième SEMAINE
PARISIEN: 1.15, 3.20, 5.25, 7.25, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45.
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

Un film exceptionnel. Un chef-d'oeuvre - Simone de Beauvoir
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 83
LA BALLADE DE NARAYAMA
14 ANS
un film de SHOHEI IMAMURA
VIVAFILM
(Japonais avec sous-titres français)
SAM. DIM. 1.30, 4.00, 6.30, 9.00; SEM. 6.30, 9.00
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

14 ANS
« Le bain psychologique dans lequel trempe l'action, est d'une fidélité, d'une saveur, d'une intensité dont on tire le plus subtil plaisir! »
— Le Figaro
« Portrait d'une ado qui a les pieds si bien dans son siècle, qu'elle en a la tête à l'envers! »
— La Semaine
CÉSAR DU MEILLEUR FILM 1984
CÉSAR DU MEILLEUR JEUNE ESPOIR FÉMININ (Sandrine Bonnaire)
A NOS AMOURS.
UN FILM DE MAURICE PIALAT
avec pour la première fois à l'écran SANDRINE BONNAIRE
12.20, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.55, SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.45.
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

HANNA SCHYGULLA
superbe
14 ANS
Un Amour en Allemagne
après «DANTON» le nouveau film d'ANDRZEJ WAJDA
Marie Christine Barrault • Armin Mueller-Stahl
Elisabeth Trissenaar • Daniel Olbrychski
Musique de Michel Legrand
Distribution Action Film Inc.
CINÉMAS UNIS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAMEDI & DIMANCHE 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25, SEMAINE 7.20, 9.25.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La senestre mamelle du hockey

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Les journaux dits populistes y consacrent près de la moitié de leurs pages. Et la télévision n'est pas loin derrière, surtout en ce temps-ci de l'année, alors que pour faire place au hockey, elle fait chômer Mémère Bouchard et Monsieur le ministre de ce pays qui n'ose pas dire son nom de peur, sans doute, de sombrer dans le ridicule. Le sport est donc un phénomène culturel d'importance, particulièrement quand il s'appelle hockey et qu'il concerne les *Nordiques* et le *Canadien*. Rien qu'à lire les manchettes de certains journaux ou à ouïr les commentaires de certains analystes de la radio et de la télévision, c'est bien assez pour se poser quelques questions.

Commençons donc par le commencement. Ce sera plus facile.

Les gouvernements ne gouvernent plus que par les sondages, dit-on. Et cela donne ce que cela donne, un petit réconfort par ci et une petite fourrette par là. Mais les gouvernements ne sont plus les seuls à donner dans les statistiques. Depuis que les grands brasseurs de bière jouent à l'affriolant monopoly du sport, même le hockey, cette mamelle senestre de notre euphorie collective (la dextre mamelle étant le baseball), n'y échappe pas.

C'est ainsi que récemment, on apprenait (ô désastre !) qu'un Québécois seulement sur deux s'intéresse au hockey et que lorsqu'il le fait, c'est au *Canadien* de Montréal que vont ses faveurs plutôt qu'aux *Nordiques* de Québec. Mais il y a mieux encore puisque le sondage révélait aussi que ce sont les péquistes qui s'identifient le plus aux *Nordiques*. Est-ce à cause de la fleur-de-lys, des chandails bleus, de l'unilinguisme français du Colisée ? Est-ce à cause de Max Gros-Louis qui, à chaque match des *Nordiques*, s'y escoue la couette et le tambour ? Ou est-ce encore à cause d'Alain Côté, le Beu de Matane qui, entre les périodes, lit *Le matou* d'Yves Beauchemin alors que du côté de la Sainte-Flanelle, on en est encore à l'époque de Jean Béliveau, du Sélection du Reader's Digest et de la collection Marabout ?

On ne sait pas vraiment. Sauf que Me Marcel Aubut, le dieu de la machine des *Nordiques*, est libéral rosissant alors que son pendant montréalais, Ronald Corey, porte la flambeau conservateur, tout comme Serge Savard d'ailleurs.

Sachant cela, est-ce que vous n'aimeriez pas, comme moi, y comprendre quelque chose ?

C'est pourquoi, tout estourbi d'yeux et d'oreilles, je reste devant mon téléviseur, en attente des grandes révélations que pourraient me faire les commentateurs et les prétendus analystes du hockey de Radio-Canada. Inutile d'ajouter que je suis déçu: René Lecavalier n'y voit que du sport, et un sport qui penche vers le Forum; Gilles Tremblay s'y croit toujours chez Sita Riddez; et Lionel Duval y cherche encore ce qui différencie *La soirée du hockey* de *La ligue nationale d'improvisation*. Et admettez aussi que la critique est malaisée quand en travaillant pour *La soirée du hockey*, on se trouve à travailler en même temps pour Molson, commanditaire de l'émission et propriétaire du club de hockey *Canadien*. C'est comme si André Bastien animait une émission littéraire que commanditerait *Libre Expression*, sa maison d'éditions, et à laquelle émission ne serait invités que des auteurs de *Libre Expression*. On en ferait tout un plat, non ?

Remarquez qu'à *La soirée du hockey*, le plat on le fait, mais par omission. C'est ainsi que lors de la première séquence éliminatoire opposant le *Canadien* et les Bruins de Boston, il fallait se brancher sur le réseau anglais pour avoir droit aux reprises des buts comptés par les joueurs des *Nordiques* contre Buffalo. Au réseau français, motus et bouche cousue; il n'y en avait que pour Normand Baron, nouvelle gloire de la Sainte-Flanelle, un monsieur qui donne dans le hockey pugilistique après avoir fait une brillante carrière de doorman de clubs. Ce qui, peut-être, est bon pour la mythologie démocratique d'un spectacle dégradé où brassent fort les grands brasseurs de bière. Ce business dont ne cesse de parler Ronald Corey, oubliant à dessein l'opéra-bouffe qui est dedans. Il n'est pas fou le brave homme ! Il sait bien que lessivé comme il est, le bon peuple n'y voit que du feu. Ou de la broue, c'est selon.

Et vogue la galère, dans le discours aseptisé de nos commentateurs. Le puck roule pour nous autres, et c'est tout ce qui compte, péquistes d'un bord, libéraux et conservateurs de l'autre, mais tous amis comme cochons au fond, et jouant le même jeu *sportif*: comment, lors d'un match de hockey télévisé, vendre en même temps le sport (ou sa contrefaçon) en l'arrosant de houblon, bien assis dans son auto Ford devant une station-service Esso. Du grand marketing pour un peuple qu'on rêve de fonctionnariser. Et parfois, comme un cadeau des dieux, une pièce de jeu fabuleuse: une échappée de Michel Goulet, une passe parfaite de Guy Lafleur, une feinte *décevante*(merci Jacques Beauchamp !) de Gilbert Perreault.

Pour le reste, une douillette médiocrité, autant dans le jeu que dans les commentaires du jeu. Pour paraphraser Serge Savard: « La mystique a baissé, mais le lard va monter ». Amateur de hockey télévisé, je n'en demandais pas tant, ni du Bleuet bionique ni du Beu de Matane. Mais cela est déjà une autre histoire. Attendons voir la fin des séries éliminatoires quand la fièvre du hockey éteinte, les grands brasseurs de bière s'attableront et se partageront autrement le Québec-hockey en s'assurant toutefois que le goût restera pareil, fadasse, sauf quinze jours par année. Évidemment, c'est déjà mieux que *L'incroyable Hulk* et les bicycles à gaz de *Chips* qui, eux, sont pétants de quétainerie à l'année longue.

Le théâtre du Nouvel-Ontario

Suite de la page 19

mour et la lutte pour la création d'un syndicat, on y trace la critique de la société franco-ontarienne dans ses aspects rétrogrades.

Clara, une Canadienne française veuve d'un mineur ukrainien, aime Jean-Marie, qui est marié et père de famille, leur relation amoureuse se nouant dans leur combat commun pour l'installation d'un syndicat dans la mine et, d'une certaine façon, dans leur désir commun de venger la mort de Youssaff, le mari de Clara et l'ami de Jean-Marie. La pièce, précise Brigitte Haentjens, évolue vers un double échec, celui de l'amour et du syndicat, les deux étant étroitement mêlés et combattus simultanément par les cadres traditionnels franco-ontariens. « Clara et Jean-Marie violent deux niveaux d'interdits: l'amour libre et le socialisme ».

« Autant les conditions difficiles de travail dans les mines ont peu évolué, autant la société franco-ontarienne n'a pas vraiment progressé depuis », affirme Brigitte Haentjens, pour qui ce regard critique que peut porter le théâtre sur la situation sociale est essentiel. « Notre implication théâtrale nous vient de la fréquentation du monde qui nous entoure. Les mineurs, eux, se foutent du français, ils sont aux prises avec une oppression plus grave, celle de la société capitaliste qui leur nie souvent la simple dignité d'être humain ».

Le Théâtre du Nouvel-Ontario existe depuis 11 ans. Il a pris naissance dans ce bouillonnement culturel du début des années 1970, où la coopérative artistique du Nouvel-Ontario produisait en même temps le groupe musical CANO et la maison d'éditions Prise de parole. Mais depuis deux ans le Théâtre du Nouvel-Ontario, pris en main par Brigitte Haentjens, a subi sa révolution qui n'est pas sans rappeler la situation québécoise.

« Il y a cinq ans, avec notre spectacle *La Parole et la loi*, on parlait d'abord de survie linguistique, politique, genre le Québec aux Québécois, mais cela c'est fini. Insister là-dessus serait revenir en arrière, c'était important de le faire à ce moment-là, mais maintenant nous ne voulons plus jouer ce jeu des élites. En tant qu'artiste on ne veut plus n'avoir qu'une identité à revendiquer. On estime qu'on a une identité et que tout reste à faire ... Il reste entre autres à



Brigitte Haentjens

prendre l'air, sans nécessairement rejeter le poids (très réel) du ghetto ... Ce qui serait impossible, de toute façon, puisqu'on est inscrit en Ontario ... ».

En somme, comme au Québec, on passe d'un théâtre de l'affirmation à un théâtre en liberté, où l'on peut à la fois regarder de plus près les réalités sociales (sans l'écran nationaliste) et s'éloigner plus loin dans le rêve. « Dire à quoi on rêve », dit Brigitte Haentjens, ou, ajoute-t-elle, « raconter ses petites douleurs ». Parlant de son travail d'écriture, elle dit qu'« on exprime jamais rien d'autre que soi, que l'on parle des mineurs de 1932 et des femmes qui les attendent ou que l'on parle de ce qui arrivera demain » et que parler de soi c'est lutter continuellement pour se débarrasser des oppressions, des violences.

Il y a « une parole artistique diversifiée » chez les Franco-Ontariens de la génération montante, explique Brigitte Haentjens qui voit là, au lieu d'une dispersion, une énergie créatrice en action. « Je serais incapable de décrire ou définir le Franco-Ontarien de façon précise, il y a chez lui une réalité multilingue (à Sudbury le recensement le plus récent donne 35 % de Britanniques, 37 % de parlant français, 7 % d'Italiens, 4 % d'Ukrainiens, 3 % d'Allemands, 3 % de Polonais) et il y a aussi un fort sentiment nordique, et il y a aussi vers Toronto un sentiment de honte à se définir comme Franco-Ontarien, une sorte d'allure « né pour un p'tit pain » que certains rejettent mais qui est ancrée profondément au coeur depuis que les élites catholiques et capitalistes l'ont nourrie autour du clocher et de l'usine ... ».

Au Théâtre du Nouvel-Ontario on a choisi, dans cette parole artistique diversifiée, de décrire la réalité sociale quotidienne, de mener un théâtre non pas militant mais engagé, un théâtre-reflet des conflits sociaux. « Avec *Nickel* on a choisi d'écrire sur le sort des mineurs de Sudbury mais en développant des personnages dans un contexte affectif. On a écrit sur ce que nous on ressent face aux mineurs, en privilégiant l'approche émotive pour tenter d'analyser plus en profondeur le sort du travailleur ».

Une bonne partie des activités de la troupe, qui est logée dans une ancienne boulangerie du quartier « franco-pauvre » de Sudbury, un quartier que l'on nomme Moulin à Fleur, consiste en ateliers d'animation où, comme le plus récent atelier sur les femmes battues, le théâtre y est vécu comme un possible outil de changement social. Le TNO a aussi une mission de troupe de tournée qui parcourt l'Ontario de Hearst à Windsor, et c'est la première fois que la troupe vient au Québec pour une grande tournée.

L'Ontario francophone compte quatre compagnies de théâtre professionnelles. Outre le TNO, il y a le Théâtre de la Vieille 17 à Rockland, le Théâtre de la Corvée à Ottawa, et celui du Petit bonheur à Toronto. Dans la troupe du TNO, on retrouve des auteurs comme Michel-Marc Bouchard (*Chrysippe*) et Robert Marinier (*L'inconception*), qui donnent actuellement un nouveau souffle au théâtre ... j'allais dire « ontarois », mais en jasant avec Brigitte Haentjens j'ai compris que le néologisme était loin d'être adopté en Ontario.

« Ontarois », qui fait référence à Québécois, est une appellation contestée. « Nous on rejette ce terme, dit Brigitte Haentjens, qui est inventé par des universitaires d'Ottawa et qui sert l'élite francophone dans ses efforts pour faire croire à une solidarité de façade sur la question linguistique. La réalité est bien différente et, sur le plan de la langue française en Ontario, cette réalité ne permet pas la fierté que suppose le mot « ontarois ». On est loin du passage qu'ont connu les Canadiens français devenus Québécois. On ne l'atteindra jamais, et ce n'est pas grave, l'histoire des Franco-Ontariens n'est pas celle d'un peuple, c'est l'histoire de travailleurs exploités qui se sont tenus ensemble autour des mines ou des usines et qui ont passé leurs vies à lutter pour des conditions de travail et des salaires décents. »

Salons du livre subventionnés

Le ministère des Affaires culturelles a versé des subventions totalisant $ 319,570 dollars pendant l'exercice financier 1983-1984 pour l'organisation de Salons du livre et la participation des éditeurs à ces salons tenus au Québec. Les organisateurs des Salons ont beneficié de $ 287,170 tandis que les éditeurs participants ont recu $ 32,400. Les montants versés aux organisateurs se répartissent comme suit: Foire du livre de l'Abitibi-Témiscamingue $ 14,170; Salon du livre de Drummondville $ 20,000; Salon du livre de l'Estrie $ 24,000 ; Salon du livre de Montréal $85,000; Salon du livre de l'Outaouais $24, 000; Salon international du livre de Québec $ 78,000; Salon du livre de Rimouski $ 20,000; Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean $ 22, 000.

L'aide accordée aux éditeurs vise à inciter ceux-ci à participer aux divers Salons du livre. à la Foire du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, les éditeurs ont beneficié de $ 4,000; au Salon du livre de l'Estrie de $ 4,200 dollars; au Salon du livre de l'Outaouais de $7,200; au Salon du livre de Rimouski de $ 5,200; au Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean de $ 8,800. Les manifestations culturelles annuelles que sont les salons et foires du livre sont des occasions privilégiées de promotion du livre et de la lecture. Elles permettent le regroupement d'auteurs, de libraires, de bibliothécaires, d'éditeurs et de distributeurs dans un lieu où il leur est possible non seulement d'échanger entre eux, mais aussi d'exposer et de vendre leurs livres.

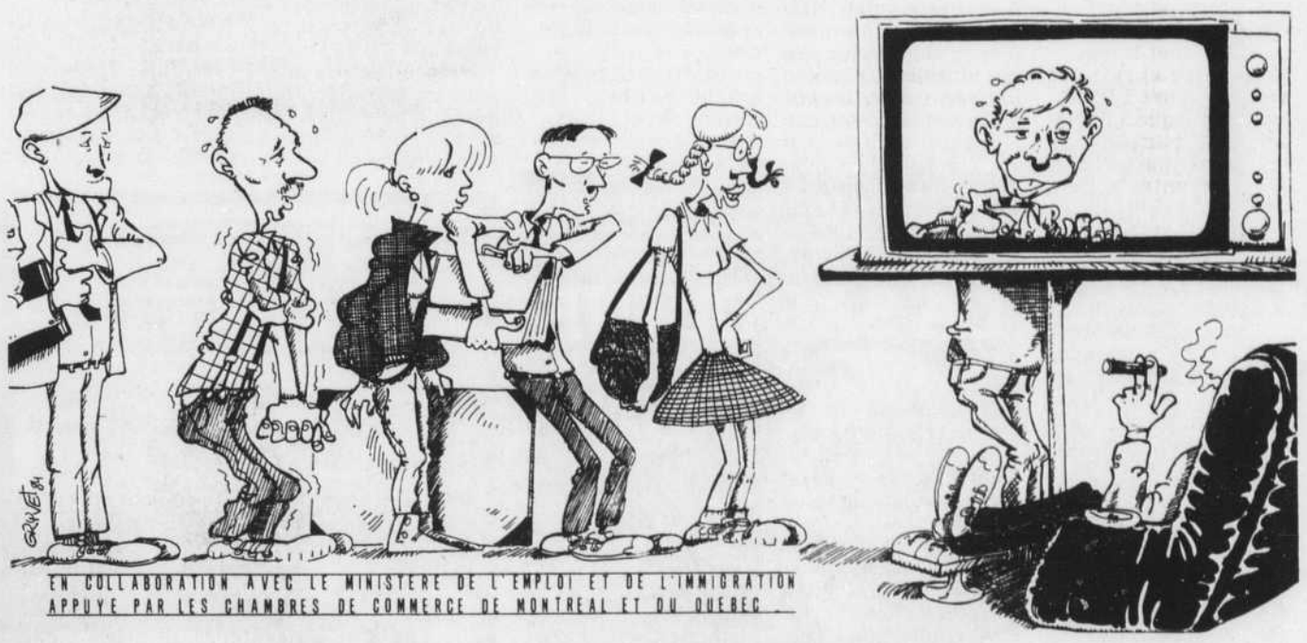
POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Théâtre visuel des sourds

Le *Théâtre visuel des sourds* tient ce soir, à 20 h, au Patro Le Prévost, un événement particulier intitulé *Spectacle du printemps* où pantomime, chansons, poèmes et monologues en langage gestuel seront offerts à un public de non-entendants.

Il y aura aussi des séances d'improvisation menées par des comédiens et comédiennes sourds. Les billets sont en vente à la porte au 7355 Christophe-Colomb. Le prix d'admission est de $5, par personne et $4 pour les membres de groupes de vingt personnes. Le *Théâtre Visuel des Sourds* existe depuis seize ans et il est l'unique groupe de théâtre entièrement composé de non-entendants. Informations: 326-8115.

CABLEVISION NATIONALE LTÉE
EMPLOYEURS !
Les étudiants de l'U. de M.
De votre salon à votre bureau ...
Cf Cable tv inc.



... *C'est si simple par LE CABLE !*
SURVEILLEZ "TEL-EX" CANAL 9



Une co-production du Théâtre du Nouvel Ontario et du théâtre français du Centre National des Arts.

NICKEL.

une histoire d'amour sur fond de mines

Avril 17, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 28

à la salle:
SALLE FRED-BARRY
Théâtre de création
4353 rue Ste-Catherine Est
Métro Papineau — Autobus 34

20h30
$8 à la porte
$6 à l'avance
réservation: 253-8974
commandité par:

"Un charme juvenile, des ensembles précis, de l'énergie et de l'attaque..."
Sunday Telegraph
Londres, Angleterre

DÉCOUVREZ POURQUOI VOTRE COMPAGNIE CONTINUE À SÉDUIRE LES AUDITOIRES INTERNATIONAUX.
Les Grands Ballets Canadiens sont fiers de représenter Montréal auprès des auditoires du monde. Cependant, le public avec lequel nous avons le plus d'affinités est ici, chez nous. Nous vous promettons une saison exceptionnelle.

Les grands Ballets Canadiens

Le Ballet National du Canada ● Les Grands Ballets Canadiens

septembre
COPPELIA

novembre • février • mars
GISELLE ACTE II • SEASCAPE • QUEST BALLADE DU SOLDAT • ASTAIRE/ UNE SOIRÉE DES CHORÉGRAPHES EXCEPTIONNELS (Première)/ RAYMONDA ACTE III (Première montréalaise) • ALLIANCES

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Abonnez-vous maintenant pour la saison 1984-85 !
Appelez le 849-8681 pour recevoir votre dépliant/affiche gratuit.
Programme sujet à changement

Catherine Lara

Sensuelle et énergique

par
Mireille Simard



Catherine Lara: de l'énergie

Quelle bombe d'énergie que cette femme !

Catherine Lara, le visage extatique et le regard pétillant, présentait jeudi soir, au Club Soda, un spectacle-dynamite, rempli d'une énergie à faire pâlir d'envie M. 100,000 volts lui-même.

Accompagnée de cinq musiciens en fusion parfaite avec elle et d'une choriste, Florence Davis, absolument remarquable, elle a offert une prestation emballante, riche de toutes les couleurs musicales et vocales que sa personnalité recèle.

Mais ce qui fait son originalité absolue, sa touche personnelle, c'est sa capacité à transformer le violon, un instrument noble traditionnellement confiné à interpréter des partitions classiques, un objet presque aussi essentiel à la musique rock que la guitare-basse ! Il faut la voir chanter avec, toujours pressé contre son coeur son violon, ce double qui lui colle à la peau depuis des années.

Premier prix de violon du conservatoire dans sa jeunesse, Catherine Lara a eu un jour envie de faire du rock, sans pour autant quitter son ami. Et elle réussit un alliage magique, dont l'orginalité et la qualité ne cessent de séduire.

Littéralement prisonnière du mouvement de sa musique, elle trépigne, saute, et martèle de la scène de toute sa personne au rythme d'une batterie riche et nuancée.

Catherine Lara écrit des musiques graciles, sautillantes, aux rythmes syncopés et haletants. Doubles-croches et temps déviés, elle délie les rythmes pour en faire des amalgames à l'originalité savoureuse.

Mais sa véritable force, son incroyable magnétisme, réside dans sa présence survoltée. Diaboliquement sensuelle comme un chat devant un plat de crème, merveilleusement vibrante comme un vent d'été chatouillant un cerf-volant, la chanteuse à la virevoltante chevelure argentée, occupe l'espace tel un dynamo rutilant.

Ceux qui se souviennent d'une Catherine Lara douce, chantant *La Craie dans l'encrier* ou *Babylone*, risquent d'être surpris. Certes, l'éternelle espiègle de la scène reprend ces chansons qui ont fait la joie de son public de fidèles. Mais ce sont surtout des pièces tirées de son plus récent microsillon *La Rockeuse de diamants* qu'elle interprète. Avec *Autonome*, dont le texte est issu de la plume de Luc Plamondon, elle clame la fin d'une existence jusque là vécue à la remorque des autres, toujours mettre de l'eau dans son vin. Avec *La Rockeuse de diamants*, elle nous entraîne dans un univers dissymétrique où une rockeuse, généralement un être un peu rustre, expose sa passion richissime pour les diamants.

Il y a d'ailleurs, chez Catherine Lara, une prédilection certaine pour le luxe. Ses costumes de cuir, blanc ou noir, témoignent de la recherche des belles choses qui préside à sa vie.

Belle dans ses 38 années resplendissantes, Catherine Lara, pendant une heure et demi, nous a envoûté de ses rythmes ensoleillés et chaleureux. Lors d'un *jam* fort enlevant réalisé par ses musiciens sur la pièce *Bûcherons* — dédiée, il va sans dire, à tous ses amis québécois — la musique a chassé les vicissitudes du quotidien pour nous plonger dans un univers merveilleux.

Elle donne ce soir, une dernière représentation, avant d'effectuer une tournée dans plusieurs villes du Québec. Puis elle reprendra le chemin de la France, non sans avoir laissé dans son sillage des étincelles de joie et d'énergie.

Catherine Lara sème à tous vents... une énergie féroce.

Lapointe triomphe à Paris

(PC) — Le fantaisiste Jean Lapointe termine ces jours-ci sa série de spectacles à Bobino. Le succès remporté au cours de sa première tournée en France a été tel que Jean-Lapointe pourrait fort bien reprendre l'affiche à Paris dès l'automne prochain.

Lapointe est débarqué à Paris il y a quelques semaines en parfait inconnu du public français. Il en repart en nouvelle coqueluche québécoise. Il a réussi le tour de force de remplir Bobino tous les soirs.

« En principe on arrivait avec un bon show, d'expliquer Jean Lapointe. J'avais choisi tous les numéros les plus facilement exportables de mes spectacles depuis 10 ans, mais on ne savait pas quelle serait la réaction du public parisien. Croyez-moi, la réaction a dépassé toutes mes espérances. Chaque soir, le public en redemande. Le directeur de Bobino affirme qu'il n'a jamais vu autant de monde faire la queue devant son théâtre pour se procurer des billets ».

Non seulement Jean Lapointe a séduit le public parisien, mais il a enthousiasmé la critique: « Peter Pan endiablé, faisant d'ironie ses confidences, rattrapant les instants de délire burlesque par quelques notes de mélancolie », affirme l'hebdomadaire l'Express.

De son côté, France-Soir note: « il fait passer dans la salle un courant de 1,000 volts. S'il reste quelques grincheux pour reprocher à Jean La-

Suite à la page 32

La radio communautaire pourrait redonner un sens à la radiophonie

par
Hugo Léger

Depuis une vingtaine d'années, la radiophonie a encaissé, non sans mal, les affronts visuels et les outrages sonores de ses compagnons mass-médiatiques. Chahutée par les bouleversements technologiques, la vieille dame de la communication a tenté de se donner des airs d'ingénue aguichante, bien fringuée, maquillée parfois à s'en fendre la peau, quitte à en perdre un certain visage humain.

Marcel Lacoursière, secrétaire général de l'Association des radios communautaires du Québec (ARC Q), digère très mal cette dégradation des services radiophoniques. Radio désincarnée, sans vie, paradoxalement inanimée, sclérosée par les exigences de rentabilité et les ponçifs de la programmation uniformisée, elle commande désormais la communication à sens unique qui élargit inexorablement le fossé entre la voix émettrice et l'oreille réceptrice. « Les impératifs de rendement financier ont pris le pas sur les préoccupations purement radiophoniques, ce qui explique pour beaucoup la banalisation du contenu et l'éloignement de la radio face aux auditeurs. Il n'y a plus personne qui a accès aux ondes. »

Et la radio communautaire, elle, serait l'élixir de jeunesse des ondes ? « Pas l'élixir, mais une alternative valable », répond Lacoursière. « La radio communautaire devrait être la radio des années 90 parce qu'elle perpétue cette vocation d'ouverture, d'écoute, de diversité et d'utilité publique. Il existe effectivement une volonté claire de redonner un sens à la radiophonie. »

Prétention de l'indigent ou ambition fondée ? Une chose est sûre: à l'ARC Q, l'heure est à l'efficacité et au consensus. On vient de publier le « Guid e de la radio communautaire du Québec » qui se veut à la fois un outil d'information et de réflexion pour les artisans présents et futurs, et une photographie couleur de l'expérience des radios communautaires. Résultat d'une consultation élargie des stations urbaines et rurales, le document aborde explicitement tous les aspects de la radiodiffusion « alternative » en s'appuyant sur des exemples de cas vécus: la gestion du personnel à CHGA-FM, la participation aux orientations à CINQ-FM, l'équipement de production à CFJO-FM, etc. Un substantiel concentré d'aventures pratico-pr atiques.

En plein coeur de la crise économique, contre toute attente, le réseau est passé de 8 à 18 stations aujourd'hui en opérations. Une progression fulgurante que Lacoursière accole fièrement à une augmentation constante de l'auditoire selon les chiffres BBM. Mais ma foi, qu'en est-il de cette réputation d'organisation anarchique, de bordel financier, et de cette peur chronique de la coordination et du leadership ? Renvoyés à la légende gauchiste ?

« Depuis deux ans, je pense que les radios communautaires ont procédé à une clarification de l'organisation du travail et de la répartition du pouvoir », affirme Lacoursière. « Il devenait évident que la stabilisation du réseau passait et passe encore par la rationalisation de la gestion humaine et financière. » De toute évidence, marketing, promotion et publicité n'entraînent plus l'excommunication. Les tabous bassement « capitalistes » sont passés à la moulinette de l'efficience économique.

Né d'un germe universitaire, CIBL-FM (104,5), la radio communautaire de l'est de Montréal, continue d'adhérer à sa vocation originale: démocratisation de la communication, porte-v oix des groupes populaires, diversité de la programmation, innovation musicale, etc. « Les problèmes sociaux restent aussi graves qu'en 1980. Un assisté social reste un assisté social, mais aujourd'hui, on parle dans un format d'émission radiophonique », raconte Laurent Boursier, le responsable de l'information. L'outil de changement social s'est offert un gros cadeau indispensable: la connaissance du medium, et la rigueur intellectuelle et informative.

« On a vraiment opté pour une professionnalisation des ondes », soutient Boursier. « Faire de la radio comme tel, ce n'est pas ce qu'on pensait au départ. On croyait qu'en mettant un micro, les gens sauraient quoi dire et comment le dire. On s'est enfin rentré dans la tête que l'auditoire a des critères de qualité. » Certaines méchantes langues diront que ce n'est pas trop tôt, mais ce serait sous-es timer la force d'inertie que les idéologies autonomiste, libertaire, gauchiste, ou tout simplement anarchiste, ont générée et entretenue dans les organisations populaires.

Installée dans ses locaux encore tout frais de la rue Saint-Laurent, CINQ-FM (102,3), la radio multi-e thnique du centre-vill e, fêtera ses 10 ans d'existence le 28 janvier prochain. Carrefour d'information des différents intervenants des groupes communautaires, et voix des communautés culturelles du centre-vill e (7 langues), CIBL offre une programmation qui, chose unique, est assurée à 100 % par des bénévoles. Les employés ne font plus de production, ils donnent plutôt un service de formation et d'animation.

Daniel Lavoie, le coordonnateur de la programmation francophone, identifie avec lucidité les résidus d'une époque révolue: « Il existe une certaine négligence, un espèce de climat de complaisance en ondes fait d'opinions gratuites et sans fondement. Cette complaisance, c'est un vestige de la contre-culture blanche. C'est un trait d'époque qui est cependant en train de se perdre. Les jeunes producteurs sont plus rigoureux, plus vigilants. » Finie la bouffissure idéologique qui désamorce les potentialités novatrices, finis les déchirements fratricides, la crise du militantisme aura somme toute libéré la radio communautaire d'un poids moral. « Nous n'avons jamais eu autant de membres et de participation que maintenant », explique Lavoie. « Mêm e s'il est difficile d'avoir le même projet radiophonique et politique, les conflits internes se sont largement apaisés. » Les feux des débats stériles sont partiellement éteints, vive la luminosité de la programmation de qualité.

« Cett e accalmie des revendications idéologiques a permis à des dimensions organisationnelles plus efficaces de prendre la place. On y a regagné en termes de fonctionnement, donc, en garantie de stabilité et de survie », fait remarquer Marcel Lacoursière. Mais à l'ARC Q, on ne peut s'asseoir sur ses lauriers, le travail de raffermissement des chairs radiophoniques reste énorme : d'une part, établir une continuité de personnel et une régularité dans la programmation et, d'autre part, consolider la vie financière des entreprises par des actes qui vont procurer une certaine indépendance par rapport aux subventions gouvernementales (surtout que l'État québécois se retire progressivement du financement des radios communautaires).

Le sourire aux lèvres, Laurent Boursier part le magnétophone, il me ramène au matin du 26 avril 1980 pour la première minute de vie radiophonique de CIBL. Une voix hésitante, presque bègue se fait entendre: « Vous êtes à CIBL-FM, la radio communautaire de l'est. Bon, déjà communautaire, ça vous donne une idée que c'est une radio différente qui vient d'arriver ici. Une radio commerciale, c'est souvent un bonhomme qui décide de partir un commerce... » Assez, c'est assez, la caricature est suffisamment saisissante du chemin parcouru jusqu'au souci d'entreprise actuel.

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au samedi, 20 h. — Dimanche, 19h.
LA SAGOUINE
d'ANTONINE MAILLET
avec: VIOLA LÉGER
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Nick Cernovitch, Louis Sarraillon
Mise en scène: YVETTE BRIND'AMOUR
Réservations de 12h à 19h — Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis 844 1793

SAMUEL GESSER présente
BALLET D'ISRAEL
...ENVOÛTANT absolument SENSATIONNEL... Charleston, S.C.
...remporte les plus GRANDES OVATIONS... Chi., Ill.,
...ROMANTIQUE, ENVOÛTANT... Los Angeles
...IMPECCABLE... Greensboro, N.C.
EN VENTE MAINTENANT
AU PROGRAMME thèmes classiques et modernes
10, 11, 12 MAI 20H00
BILLETS: 10$, 15$, 20$, 25$
Également disponibles aux comptoirs Montréal Trust, Place Ville Marie, Place Bonaventure, Fairview et Alexis Nihon.
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts
Guichets 514 842 2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

LA CHACONNE
342 RUE ONTARIO EST
LES LUNDIS 2,9,16 23,30 AVRIL
À 21 HEURES
RÉSERVATIONS: 843.8620
MARIE LACOURCIÈRE piano
MIREILLE PROULX violon
MÉLANCOLIE DES ANNÉES 30

La Compagnie de danse Louise Latreille et Pointépiénu présente un spectacle peinture danse théâtre
ÉVÉNEMENT
blanc noir rouge
Une création de Patrice Fincoeur et Louise Latreille
Musique originale de Jérémie Arrobas
Éclairages de Charles Joron
DÈS MERCREDI
tnm Direction artistique: Olivier Reichenbach 84 ouest, Ste-Catherine
18,19,21 / 26,27,28 Avril à 20h
Réservations: 861 0563

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1984-1985
ALEXANDER BROTT
Chef d'orchestre-fondateur
300e anniversaire
Bach — Händel
CONCERTS CONNAISSEURS
THÉÂTRE MAISONNEUVE
Lundi soir 20 h 30
17 septembre
ALAIN LEFÈVRE piano
Haydn - Shostakovich
15 octobre
JAIME LAREDO violon
Concertos de Bach
5 novembre
MSTISLAV ROSTROPOVICH violoncelle
Tchaikowsky - Rococo
Salle Wilfrid Pelletier
7 janvier
RICHARD STOLTZMAN clarinette
Concertos de Stamitz et Copland
Concert Alcan
18 février
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MUNICH
À l'occasion du 150e anniversaire de la Société de Bienfaisance Allemande de Montréal
HANS STADLMAIR Chef d'orchestre
YOUNG UCK KIM violon
Mozart - Hadyn
BASILIQUE NOTRE-DAME
"CONCERT-CADEAU AUX ABONNÉS"
4 février
VICTORIA DE LOS ANGELES soprano
ELMER ISELER SINGERS
Bach — Mozart
Salle Wilfrid Pelletier
Hydro-Québec
25 février
BACH "L'Art de la Fugue"
Concert Célébration Seagram
25 mars
MARISA ROBLES harpe
Händel - Mozart
29 avril
ROSALYN TURECK piano
Concertos de Bach
CONSOLIDATED-BATHURST INC.
Communautaire Travelers
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT
NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇU
RENSEIGNEMENTS: 935-4955
Abonnement pour 9 concerts: $95. Nombre limité d'abonnements pour étudiants: $45 (sur présentation de la carte d'étudiant jusqu'à 25 ans). Le prix des abonnements comprend une redevance de 75¢ par billet qui sera couverte par l'Orchestre de Chambre McGill.
Nom.....
Adresse.....
.....
Tél.:.....
Veuillez inclure une enveloppe de retour affranchie. Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7.

À PARTIR DU 24 AVRIL
ANDRÉ GAGNON
Seul
• CHOPIN • GERSHWIN • LEVEILLÉE • SATIE • SCHUBERT • SCHUMANN ET ANDRÉ GAGNON
YAMAHA Mardi au samedi, 20h
UNE PRÉSENTATION DE SHOWBIZ EN COLLABORATION AVEC
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AV. DES PINS, MÉTRO SHERBROOKE AUTOBUS 144
RÉSERVATIONS ET COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 845-7277 (9h40)
Guichets ouverts de midi à 20 heures

Dir.: Roué-Doudou Boicel
Le plus grand batteur de JAZZ moderne
ELVIN JONES
Ce soir
286 Ste-Catherine O. Métro Place des Arts 861-0657

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
Les enseignants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec sont fiers de rendre hommage à leurs anciens élèves.
Clémence Des Rochers
Comédienne et auteure-compositeure
Bruno Laplante
Baryton international
SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'ÉTAT DU QUÉBEC
On s'emploie à la relance culturelle

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Une semaine exubérante dans les galeries d'art

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

Ouf ! Voici la semaine la plus chargée qu'on ait vue depuis longtemps en ce qui concerne les expositions dans les galeries. Certes, tout n'est pas génial, mais il y a beaucoup d'énergie qui circule . . . et il en faut pour rendre compte de cette exubérance toute printanière.

Même la galerie Jolliet (279, rue Sherbrooke ouest) se laisse entraîner dans le mouvement et présente deux expositions dont les accrochages sont anormalement copieux. Dans la salle II, les tableaux récents de Pierre Blanchette paraissent bien sages, à première vue, en comparaison des foisonnants bricolages colorés de Mary-Ann Cuff qui envahissent la grande salle.

Blanchette est fidèle à lui-même, à sa propre histoire comme à la grande tradition de la peinture occidentale. Il pratique l'autocitation sous forme de collages, qui créent parfois des trompe-l'oeil intéressants, et fait volontiers référence à des gestes qui ont marqué l'histoire de la peinture, qu'il s'agisse de l'arcade en plein cintre, des fonds or (qui sont particulièrement connotés dans un contexte de peinture formaliste à cause de l'impression de planéité qu'ils créent) ou encore des papiers découpés de Matisse.

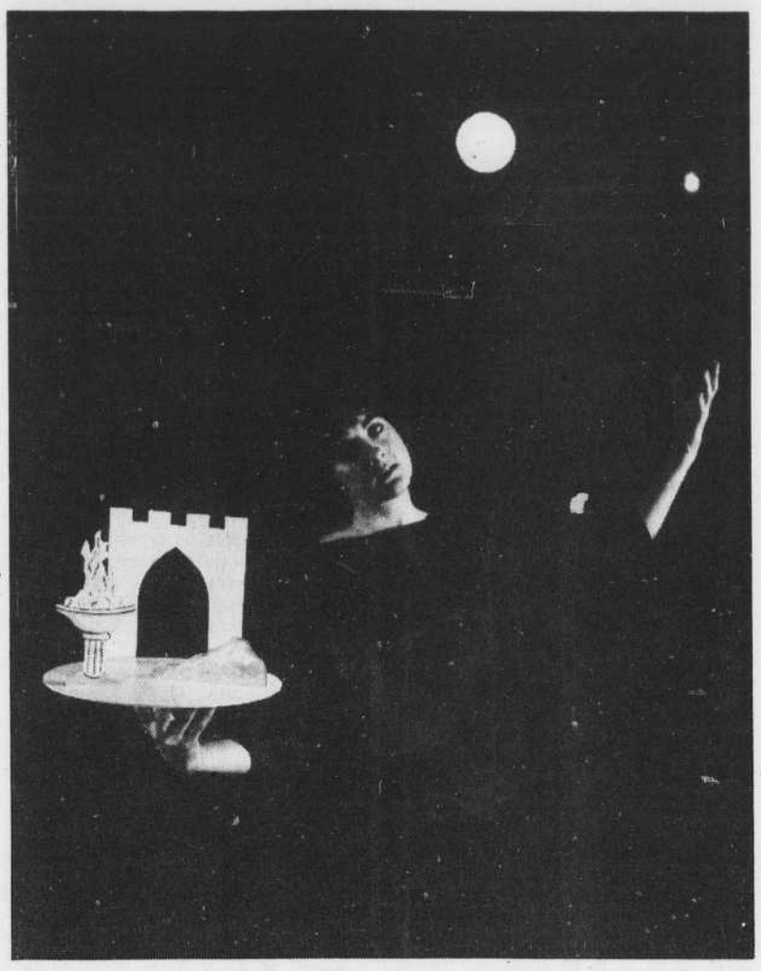
Cela dit, les nouveaux tableaux se présentent aussi comme une synthèse de divers registres de signes qui ont successivement intéressé Blanchette, au cours des dernières années, et donnent lieu à des variations plus riches et plus subtiles que jamais à l'intérieur de patterns simples, ce que l'accrochage serré, qui évoque celui d'un atelier d'artiste, permet de mesurer commodément.

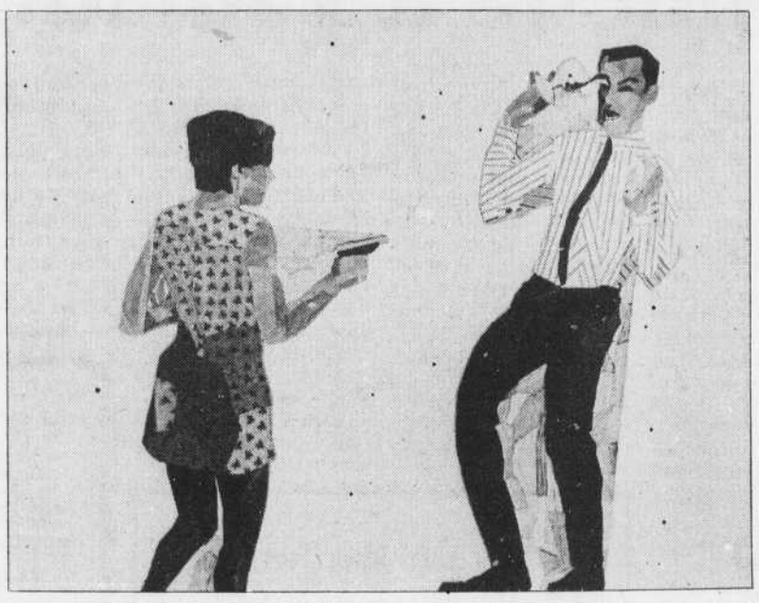
Quant à Mary-Ann Cuff, je ne suis pas certain que son parti pris de montrer autant de travail serve bien son propos. Bien sûr, l'intention est claire de reformuler à l'échelle de la galerie les débordements qui ont lieu à l'intérieur de chaque oeuvre, mais ce type d'écriture touffue est à ce point exigeant pour le regardeur, qui décide d'aventurer son regard dans le moindre recoin des supports très accidentés, que le fait de les multiplier risque de le décourager. En l'occurrence, le fait est d'autant plus regrettable que la simple multiplication des oeuvres ne fournit pas vraiment de pièces nouvelles au dossier.

Il reste que cette peinture, très jeune, qui a renoncé à la toile montée sur châssis pour un cadre plus souple — essentiellement, du papier mâché et du caoutchouc qui adhèrent à un grillage de broche — ne manque pas de présence, ni d'inventivité ni, surtout, d'énergie (en dépit de son apparente fragilité). (Jusqu'au 28 avril)

★

Chez Yajima (307, rue Sainte-Catherine ouest), les travaux figuratifs de deux nouvelles recrues de la maison font bon ménage. D'abord, l'univers de Suzelle Levasseur nous est maintenant familier. Ses paysages fantastiques où virevolte un petit personnage ambivalent — mi-moqueur, mi-inquiétant — sont de plus en plus des réussites proprement picturales dont le tourbillonnement fait perdre pied au regardeur en même temps qu'il ironise sur les emportements de la grande peinture romantique. Les cinq tableaux exposés disent aussi toute la versatilité des espaces que crée Levasseur.





Par ailleurs, les trois oeuvres de Thomas Corriveau, qui constituent chacune une séquence narrative, sont davantage une révélation. Manifestement féru de cinéma, l'artiste propose des fictions où des personnages découpés grandeur nature ont fait éclater le support rectangulaire pour se détacher directement sur le mur blanc (qui leur sert de grand écran).

D'autre part, Corriveau peint ses sujets avec des bouts de papier colorés, découpés et collés, ce qui leur donne un aspect fabriqué tout à fait en accord avec le type d'histoires qu'il raconte. Chaque oeuvre contient aussi une temporalité qui lui est propre — le *Meurtre* est classique, la drôle de frise suggère une certaine circularité de la narration et les *Dormeurs* ne sont qu'une présence qui suspend le temps — et l'ensemble donne très envie de connaître la suite de toute cette histoire plastique. (Jusqu'au 28 avril)

★

Chez Michel Tétreault (4260, rue Saint-Denis), la jeune artiste ontarienne Wendy Knox-Leet, qui vit et travaille à New York depuis 1980, a troqué la complexité matérielle de ses grandes compositions abstraites éclatées (qui avaient été montrées notamment au 49e Parallèle) contre la complexité conceptuelle de ses étranges *dessins* sur minces feuilles de cuivre représentant des images

À gauche, « Moon », une photographie de Holly King présentée chez Articule. En dessous, une séquence de « Meurtre » de Thomas Corriveau, exposé chez Yajima. Ci-dessous, un tableau de Pierre Blanchette exposé à la galerie Joliette



archétypes très simples qui s'inscrivent sagement dans un double encadrement rectangulaire.

Cette fois, il s'agit pour l'artiste, qui a toujours été sensible au langage propre des matières premières qu'elle choisit, d'inventorier toutes les ressources du seul cuivre (couleur, brillance, patine, relative malléabilité, diverses connotations culturelles, etc.) pour exprimer une imagerie qui, bien sûr, préexistait au matériau mais qui en tirera l'essentiel de son pouvoir d'évocation.

Il n'est pas indifférent, par exemple, que les flammes représentées sur la feuille aient été littéralement peintes avec le feu ni que l'acide, qui a été utilisé pour donner à certaines parties de l'oeuvre des allures archéologiques, continue de corroder imperceptiblement le métal au moment même où on fait l'expérience de l'oeuvre.

Il faudrait encore parler de la confrontation de ces plans vieillis artificiellement et des zones intactes, comme aussi d'une certaine intemporalité du type de figuration qu'utilise l'artiste et qui se prête avec la même aisance, un peu désinvolte, aux lectures les plus naïves et les plus savantes. (Jusqu'au 29 avril)

★

À la galerie Aubes (3935, rue Saint-Denis), les estampes récentes d'Antoine Pentsch confirment l'intérêt et l'originalité de la démarche extrêmement discrète de cet artiste qui se moque d'une certaine orthodoxie de la gravure pour n'entretenir que quelques effets qui n'appartiennent qu'à elle, notamment une qualité et une variété inouïes de noirs obtenus à la pointe sèche.

Pentsch construit tout un univers rythmique, un peu obsessionnel, à l'aide de quelques éléments simples auxquels il fait subir des permutations qui sont également simples. J'avoue mon faible pour les séries uniquement noires et, à l'intérieur de celles-ci, pour celles dont le motif est le plus discret. Signalons que l'artiste ne tire qu'un exemplaire de ses images, ce qui lui permet de les élaborer chaque fois avec la plus grande liberté. (Jusqu'au 29 avril)

★

Chez Articule (4060, boul. Saint-Laurent), l'exposition intitulée *Aspects du théâtre et de l'artifice* et organisée par la photographe Holly King réunit des travaux de quatre artistes (Renée Van Halm, Holly King, Gary MacLeod et Jean-Claude Rochefort) qui ont partie liée avec certaines formes de théâtralité.

Résultat d'une initiative d'artiste et non pas de conservateur, cette représentation de bon calibre suggère des affinités électives entre les oeuvres qui ne sont pas courantes dans les regroupements thématiques en même temps que, par sa diversité même, elle laisse à chaque participant le loisir de prendre toute la place qu'il veut . . . ou qu'il peut.

Signalons que la critique Johanne Lamoureux prononcera sur les lieux, demain à 15 h, une conférence intitulée *L'Adresse théâtrale* qui portera sur le concept de théâtralité en art. (Jusqu'au 22 avril)

★

La galerie Cultart (386, rue Laurier ouest) nous surprend très agréablement en présentant *Apparences et métamorphoses*, une installation photographique d'Ariane Thézé qui n'en finit plus d'opérer les métamorphoses les plus inattendues sur la photographie qui, en retour, fait connaître le même sort au propre corps de l'artiste qui est le sujet exclusif de ses images.

L'oeuvre comprend deux volets à la fois opposés et complémentaires qui occupent deux salles différentes de la galerie et qui réfléchissent sur toute l'ambiguïté de la notion d'autoportrait et, partant, sur la fragilité de la personne en même temps que de la discipline — en l'occurrence, la photographie — qui prétend en rendre — compte.

D'une part, les peaux de plastique qui servent de support à l'image photographique du corps nu grandeur nature et dont la souplesse se plie à tous les *caprices* de l'espace qui les accueille et, d'autre part, les moulages fragmentés de papier, qui sont eux-mêmes partiellement recouverts de fragments photographiques, sont des objets extrêmement connotés qui affirment l'intention d'Ariane Thézé d'être plus fidèle à une certaine idée qu'elle se fait d'elle-même et des rapports qu'elle entretient avec son environnement, qu'à une certaine spécificité que des esprits chagrins prêtent (imposent ?) à la pratique photographique. Un dérèglement très sain de la discipline. (Jusqu'au 29 avril)

★

À la galerie Noctuelle (307, rue Sainte-Catherine ouest), les dessins et les objets qui constituent la *Suite pour bâton et orchestre* de Danielle April jouent de quelques parentés formelles qui lient certains instruments de musique à corde et des armes offensives comme l'arc et l'arbalète.

Aussi bien les oeuvres sur papier, qui analysent les mouvements de l'utilisateur, que les modèles réduits, qui stylisent ces « armes douces », sont d'une élégance un peu sophistiquée qui confère à toute l'entreprise les allures d'un *divertimento* de bon goût pour esthètes. (Jusqu'au 29 avril).

★

Chez Don Stewart (1460, rue Sherbrooke ouest), les neuf acryliques sur papier de Robert Duchesnay, qui mettent en relation un personnage stéréotypé avec un environnement architectural, constituent un austère exercice (académique ?) où la peinture vigoureusement poncée lorgne le dessin et la gravure et, par l'affleurement du grain du support, ramène tous les motifs dans le plan du tableau. À première vue, du travail un peu scolaire dont il faudra attendre la suite. (Jusqu'au 21 avril).

★

Enfin, à la galerie Art 45 (1460, rue Sherbrooke ouest), si les personnages évanescents d'Yvonne Duruz se débattent toujours avec les mêmes symboles — généralement corrosifs — de la société contemporaine, le contenu de ses nouveaux pastels devient plus écologique que mythologique tandis que, techniquement, les préoccupations graphiques cèdent imperceptiblement le pas aux préoccupations picturales. Dans l'ensemble, une écriture personnelle, cohérente et raffinée (quoique un peu surannée). (Jusqu'au 23 avril)

BEAULIEU ETROG MORRISSEAU
BIELER FOX MOWER-MARTIN
COBURN GOLDBERG PELLAN
COSGROVE HUGHES RHEAUME
DALLAIRE LISMER SCHLEEH
de TONNANCOUR LYMAN SOULIKIAS
aquarelles *pastels* *dessins*
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

EXPOSITION
Léo Schimanszky
sculpteur
du 8 au 25 avril 1984
Galerie
BERNARD DESROCHES
1444 Sherbrooke ouest Montréal (514) 842-8648

CITF-FM
FM 107,5
Pour l'Amour de la Musique
Cable 96,5
Québec

4e Festival International des Arts '84
Palais des Congrès de Montréal
14 au 16 avril '84
De 10 à 22 Heures
(le 16 jusqu'à 18 heures)
Programme '84
* Plus de 200 artistes (traditionnels et contemporains): sculpteurs, peintres, graveurs, photographes.
* Plus de 5,000 oeuvres d'art.
* Les Galeries "de demain", et les agents d'artistes.
* Atelier d'artiste et modèles vivants
* Plus de 40 fabricants et distributeurs de matériel d'artistes les plus renommés au Canada. En collaboration avec LOOMIS & TOLES, matériel d'artistes.
* Les maisons d'édition et les livres d'art.
* L'Art dans les ordinateurs présenté avec démonstrations.
* De nombreuses conférences.
* L'Art en folie.
* Voyage pour 2 personnes au Maroc, en collaboration avec ROYAL AIR MAROC, TERRATOURS, Accès MONDE, Agence de voyages, et de nombreux prix d'entrée.
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS... ..."C'EST UN FESTIN POUR LES YEUX".
Pour information: 845-7448
Métro: Place d'Armes

LE COEUR AU MÉTIER

Sidney Carter, **La rose**, Archives publiques du Canada (PA-112203)
LE COEUR AU MÉTIER: la photographie amateur au Canada, 1839-1940
200 photographies d'amateurs tirées de la Collection nationale de photographies
Organisée par les Archives publiques du Canada
Jusqu'au 27 mai
L'ART CONTEMPORAIN DE LA COLLECTION
Jusqu'au 13 mai
ETIDLOOIE ETIDLOOIE (1901-1981)
45 dessins d'un artiste inuit
Organisée par la London Regional Art Gallery
Jusqu'au 22 avril
ALBERTO GIACOMETTI (1901-1966)
(Au fil des collections)
Jusqu'au 22 avril
CONCERT
Musique de chambre
Yana Volodarsky, piano
Yan Volodarsky, alto
Présentation: par le professeur Maryvonne Kendergi
Le dimanche 15 avril à 14 h 30
Auditorium, entrée libre
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17 h, le jeudi soir jusqu'à 21 h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Comment écouter la musique électroacoustique

Disques

CAROL BERGERON

★ **Claude Schreier** (1959-), « Dans un coin » (1982) pour clarinette et bande (musique mixte); *Alain Thibault* (1956-), « Quarks' Muzik » (1982) pour bande seule; *Claude Frenette* (1955-), « Ici, ailleurs, la lumière » (1983) pour flûte et bande (musique mixte); Michel Tétreault (1954-), « Al-Un » (1982) pour bande seule. ACREQ 1, cassette, texte de présentation en français (idem pour toutes les autres cassettes).

★ **Philippe Ménard** (1946-), « Suite fnacque » (1983) musique live; *Alain Thibault*, « Sonergie » (1980) pour bande seule; *Serge Arcuri* (1954-), « Résurgences » (1982) pour bande seule. ACREQ 2, cassette.

★ **Philippe Ménard**, « Berceuse interdite » (1975) multi-média; Yves Daoust (1946), « Quatuor » (1979) pour bande seule. ACREQ 3, cassette.

★**Philippe Ménard**, « Femme-en-songe » (1980/81) pour bande seule; *Yves Daoust*, « Gamme » (1981) pour bande seule; *Luc Desjardins* (1955-), « L'éclatement du pianiste » (1980/81) pour bande seule. ACREQ 4, cassette.

★**Francis Dhomont** (1926-), « Mais laisserons-nous mourir Ariana ? (1979) pour bande seule; « Points de fuite » (1982) pour bande seule; *Philippe . Ménard*, « Maqam-à-toi » (1976/77) pour bande seule. ACREQ 5, cassette.

★ **Francis Dhomont,** « Transits élémentaires 2 » (1982) pour bande seule; *Alain Thibault*, « Déca-danse » (1983) multi-média; Michel Tétreault, « Tisser des spectres » (1983) multi-média. ACRECQ 6, cassette. On peut se procurer ces cassettes en téléphonant au 735-0834 ou en écrivant à l'adresse suivante: ACREQ, 3440 Place Decelles, app. 108, Montréal, Québec H3S 1X4; cassette $7.50, frais d'envoi $1.00.

Bien sûr, ce n'est pas l'idéal mais ce n'est pas pire que de mettre un opéra sur disque. L'écoute de la musique électroacoustique, car c'est de cela qu'il s'agit, doit se faire en concert par le truchement d'un orchestre de hauts-parleurs et, selon le cas, par l'intermédiaire d'un interprète-diffuseur qui, à l'aide d'une console de diffusion, intervient entre la bande magnétique et les hauts-parleurs.

Réduite à une écoute stéréophonique du genre que l'on obtient chez-soi, la musique électroacoustique perd une grande partie de son relief sonore, de sa spatialisation. Il ne reste qu'une photographie plus ou moins bonne, plus ou moins précise. Cependant, ce qui reste n'est certainement pas négligeable; après tout, l'idée qu'on peut se faire de Venise à partir de quelques photos ou de l'opéra *Carmen* à partir d'un enregistrement discographique, n'est pas forcément mauvaise.

À l'ACREQ, l'Association pour la création et la recherche du Québec, on a fait des efforts très louables pour diffuser la musique électroacoustique sous toutes ses formes; pour bande seule, pour instrumentistes et bande (musique mixte), multi-média, vidéo, sculpture sonore, etc. Bien que le concert ou ce qui en tient lieu soit le point de rencontre idéal entre l'électro-acousticien et le public, ce n'est pas le seul: la reproduction sur disque ou sur cassette en est un autre, par exemple.

C'est ainsi que, sans passer par les filières commerciales, l'ACREQ vient de se doter d'un service de transcription sur cassette de certaines oeuvres électroacoustiques. Six cassettes sont d'ores et déjà disponibles et les musiques qu'elles contiennent sont signées: Serge Arcuri, Yves Daoust, Luc Desjardins, Francis Dhomont, Claude Frenette, Philippe Ménard, Claude Schreier, Michel Tétreault et Alain Thibault. Il ne manque que François Guérin pour que tous les membres actifs de l'ACREQ soient représentés.

Voilà, il fallait commencer quelque part, c'est fait. Il ne reste plus maintenant qu'à augmenter le nombre des membres de l'ACREQ ou permettre à d'autres compositeurs d'avoir accès à ce mode de diffusion. Il ne faudrait pas croire qu'au Québec, la création électroacoustique se confine à l'ACREQ. Il serait donc éminemment souhaitable que cette collection de cassettes nous donne, petit à petit, un aperçu de la production québécoise de la musique électroacoustique.

Quoiqu'il en soit, il faut applaudir à cette très heureuse initiative de l'ACREQ car s'il fallait compter sur les diffuseurs commerciaux, les bandes magnétiques auraient sans doute le temps de se désintégrer. À passer par la filière commerciale, le produit y gagnerait peut-être au niveau de la présentation mais il est sans doute peu probable que la qualité technique serait supérieure.

Les limites de ce moyen de reproduction étant ce qu'elles sont, il me semble que les oeuvres qui se prêtent le mieux ou qui souffrent le moins de ce type de réduction sont d'abord les musiques pour bande seule et ensuite les musiques mixtes (instrumentistes et bande). Je ne suis pas certain que le multi-média qui intègre le visuel et le sonore y trouve son compte.

Avec quatre pièces de Philippe Ménard, trois de Francis Dhomont et d'Alain Thibault, deux d'Yves Daoust et de Michel Tétreault, l'écoute de ces cassettes devient d'autant plus intéressante qu'elle permet de découvrir ces compositeurs à travers plus d'une oeuvre. C'est un luxe que ne s'offre pas souvent la reproduction d'oeuvres contemporaines.

Ces cassettes de l'ACREQ représentent donc un excellent moyen d'aborder le travail d'un compositeur électroacousticien. Elles devraient cependant nous conduire au concert, car c'est là que ce travail est véritablement achevé.

Puisque le *Printemps électroacoustique de Montréal 84* présenté par l'ACREQ au centre Calixa-Lavallée (Parc Lafontaine) ne se termine que demain soir, il est sans doute utile d'indiquer quelques enregistrements discographiques des certains compositeurs entendus pendant ce festival. Est-il besoin de préciser que cette liste n'est absolument pas exhaustive?

Philippe Ménard, « Reel-à-Phil » pour bande seule, pièce réalisée dans les studios de GMEB de Bourges (France). Fylkingen Records FYLP 1012, disponible au festival de l'ACREQ ou à l'ACREQ même (même adresse que pour les cassettes).

Francis Dhomont ? « Sous le regard d'un soleil noir », textes de Ronald D. Laing pour bande seule. Collection INA-GRM, N'9109 dh, distribuée par Harmonia Mundi.

Alain Savouret (1942-), « L'arbre et caetera » pour bande seule, « Selon » pour piano (Gérard Frémy) et pour orgue électrique et clavecin (Alain Savouret). Collection INA-GRM AM 647.07.

Christian Adrien Clozier (1945-), « Quasars » pour bande seule. Musique Française d'Aujourd'hui, LDX 78714.

Une exposition exceptionnelle à Philadelphie

Suite de la page 19

fournit un autre exemple de cette « école ». Derrière l'oiseau se cache une proposition galante, dérivée d'un jeu de mots de l'époque associant l'oiseau à la sexualité. Par l'entremise d'allusions habiles, ces artistes confèrent aux gestes de tous les jours une signification seconde, dans une précision technique qui ajoute à leur pouvoir d'évocation.

Chez van Ostade, Brouwer et Bega, on découvre le souci de rendre la vie paysanne dans sa simplicité et sa dignité. « La cour de la chaumière » de van Ostade nous montre une famille de la campagne: autour des tâches de la mère, s'organisent les jeux et le travail des enfants que l'arrivée du père n'interrompt pas. Aucun signe de pauvreté sous le ciel bleu des scènes campagnardes mais plutôt une espèce de sérénité. Les tableaux nous révélant l'intérieur des auberges sont empreints de bonhomie et de la joie de l'ivresse. Les personnages y chantent en levant haut leurs bocks et même si l'ébriété éveille les instincts chamailleurs, comme dans « La bataille au jeu de cartes » de Brouwer, une bonne dose d'humour atténue les actes violents: les grimaces des bagarreurs ou l'allure hilare d'un témoin pompette désamorce ce qui pourrait être brutal.

Les images de fêtes sont nombreuses dans la peinture de genre. Après celle des paysans, c'est celle des bourgeois qui intéresse les Codde, Steen, Buyteweech, etc. Dans une splendide toile de Pieter Codde (propriété d'un collectionneur anonyme de Montréal), « Joyeuse compagnie », une quizaine de personnes vêtues d'étoffes foncées discutent à table. Les visages détendus et attentifs sont mis en valeur par les cols de dentelle empesée et les lourdes boiseries qui entourent le groupe. Des dizaines de détails minutieux et finement dessinés font de ce portrait collectif un témoignage précieux de rencontre amicale, si l'on en croit les attitudes familières des participants.

La musique joue un rôle important dans les soirées de la bourgeoisie, comme le montrent les huiles de van Loo, Sorgh et Codde. Dans « Joueurs de cartes et bons vivants », Jacob Duck rassemble des thèmes fréquents dans l'art hollandais du XVIIe siècle. Ce tableau aux accents moralisateurs met le spectateur en garde contre la débauche souvent déguisée. Il y est question de musique, de jeu, d'argent, de tricherie et de proxénétisme dans un décor luxueux et par l'intermédiaire de gens bien mais qui, malgré leurs apparences respectables, s'adonnent à des activités douteuses.

En contrepartie de ces caractères louches, les peintres hollandais se sont grandement intéressés aux artisans dans l'exécution de leur besogne. Des oeuvres comme « La Poissonnière » de van Ostade, « Le Boulanger » de Berckheyde ou « La boutique du tailleur » de van Brekelenkam, présentent d'honnêtes travailleurs, voués à leur profession, dans les gestes maîtrisés de leur spécialité. Cette exaltation du travail rend bien compte de l'importance des différents métiers dans l'équilibre de la société hollandaise; dans une presque démocratie, à une époque encore féodaliste, la place de chacun relevait de son habileté. L'éthique protestante élevait le travail au rang des priorités et voyait la famille et le foyer comme lieu premier de la formation morale et religieuse. C'est donc dans la description des intérieurs et de leurs habitants que s'est surpassée la peinture de genre.

Six toiles de Pieter de Hooch nous proposent une pièce de la maison et l'action qui y prend place. De la salle à manger au plancher carrelé à la chambre aux épaisses draperies, l'intimité et le confort du foyer sont traduits dans les teintes chaudes de la lumière indirecte et filtrée. De Hooch nous attendrit avec sa « Femme allaitant un enfant » assise près de l'âtre, les pieds sur une chaufferette de bois et avec la fillette caressant son chien dans « Cour avec une tonnelle et des buveurs ».

D'autres peintres choisissent d'impliquer directement le spectateur. « L'Indiscrète » de Nicolaes Maes nous rend complice d'une servante qui, l'index sur les lèvres, nous regarde et écoute les paroles amoureuses d'un couple en retrait. Dans un superbe tableau de Weenix, une mère sollicite notre silence pour réussir à endormir l'enfant qu'elle berce.

Le nombre restreint d'oeuvres que nous a laissées Wermeer (seulement 34) fait de chaque occasion de voir un original un événement extraordinaire. La présente rétrospective en contient trois: deux huiles de petit format, « Femme qui accorde un luth » et « Femme tenant une balance » et enfin un chef-d'oeuvre de composition et de représentation, « Jeune femme au verre de vin ». À une table couverte d'un tapis de Turquie, une jeune femme finit un verre de vin sous le regard insistant d'un fier cavalier. Le calme de la pièce découle non seulement de la lumière jaunâtre que diffuse un vitrail entrouvert mais aussi de la savante organisation orthogonale; seuls le visage du cavalier et la chaise soutenant un luth échappent à cette règle picturale. La jeune femme semble éviter le cavalier et sa posture trahit un certain malaise qui nourrit l'équivoque de la relation entre les personnages. Le verre à peine vidé, l'homme a déjà empoigné le cruchon comme s'il voulait faire boire sa compagne. La complexité du climat créé et les multiples possibilités d'interprétation du sujet sont parmi les atouts de cette peinture qui confirme le génie rarement égalé de Vermeer.

Cette exposition, sans doute une des plus importantes des dernières années aux États-Unis, séjournera ensuite à Berlin et à Londres. La publication d'un catalogue d'une qualité exceptionnelle et à prix abordable devrait enthousiasmer les amateurs d'art. L'ouvrage s'avérera avec le temps un document définitif sur la peinture de genre et un album toujours fascinant à feuilleter. Mobil Corporation, The Pew Memorial Trust et le National Endowment for the Arts sont au nombre des commanditaires de cette rétrospective sans pareille.

Du Strauss retrouvé

(AFP) — Des partitions inconnues du compositeur Johann Strauss père (1804-1849) ont été retrouvées dans les archives de la ville de Vienne par le professeur de l'Institut supérieur de Duisbourg (RFA).

Un communiqué de l'établissement indique que, parmi les partitions découvertes, figurent une marche et un galop, danse ancienne d'origine hongroise.

Il précise que le professeur a également retrouvé des extraits de partition des sept valses en fa de Strauss que l'on croyait disparues.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Ce soir se déroule au Cégep de Joliette la finale nationale de Cégep en spectacle qui est un concours pour mettre en valeur les talents de la relève. Cette année, le président d'honneur est Jean-Pierre Ferland et la compagnie pétrolière Esso accorde deux bourses de $1,000 aux lauréats.

■

Un spectacle pour enfants avec Monsieur Orchestre, véritable orchestre ambulant, est offert aujourd'hui à 13 h 30 à la Bibliothèque centrale pour enfants, 2225 rue Montcalm.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, on présente au Palais des Congrès le 4e Festival international des arts 84 regroupé sous les thèmes « L'art et l'artiste », « L'art à nu ». « L'art en folie » et « L'art et ses outils ». Cette exposition a lieu tous les jours de 10 h à 22 h.

jusqu'au 5 mai
PEINTRES DE BALI
« École d'Ubud »
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

G. Mühleck
PROLONGATION
JUSQU'AU 28 AVRIL 1984
"4 ANS DE RECHERCHES AVEC LE MÉDIUM XEROX COULEUR"
LE CENTRE DU COPIE-ART
813 RUE ONTARIO EST
MONTRÉAL TÉL. 523-4830
LUNDI AU SAMEDI DE 12 À 18H

GALERIE 13
Richard Max Tremblay
« travaux récents »
jusqu'au 29 avril
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclisivement de 12h à 18h.
Fermé pour Pâques du 19 au 24 inclusivement

GRANDE VENTE
pour un temps limité seulement sur notre collection d'originaux,
affiches de 50 à 70% de réduction
Gravures originales canadiennes et européennes d'artistes reconnus et très importants
de 20 à 70%
encadrement sur mesure
de 20 à 35%
Les galeries et les collectionneurs peuvent prendre rendez-vous. Ceci afin de nous consacrer entièrement à l'art *Japonais contemporain et à l'encadrement de grande qualité.*
Exemples: LÉONOR FINI, *«Monelle»*, 120$ net
RIOPELLE, *«Hibou»*, 240$ net
cadre 24"x30", montage Musée intégral, 69,50$
Galerie François Lemai
1437 rue Stanley, Montréal
Métro Peel 842-3639
Heures d'ouvertures normales
Spécialement ouvert le dimanche de 13h à 17h

COLLOQUE
LA SCULPTURE ALLIÉE À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT
organisé par
LE CONSEIL DE LA SCULPTURE DU QUÉBEC
Les 27 et 28 avril 1984
à l'Université du Québec à Montréal
PRIX D'INSCRIPTION AU COLLOQUE 45,00$ — 40,00$ pour les étudiants
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: jeudi 19 avril 1984
Conseil de la Sculpture du Québec
1775 rue Saint-Denis, Montréal
Qué. H2X 3K4 — Tél.: (514) 842-9697

KOMAR & MELAMID
"STALIN ET LES MUSES" AND THE
27 MARS — 29 AVRIL 1984
Galerie B: 3 - 29 avril
DOROTHY GROSTERN
THE BEACH PEOPLE
DESSINS ET GRAVURES
3-29 AVRIL, 1984
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS, 5170 Côte Ste-Catherine
lundi — jeudi de 9h à 21h, ven & dim de 9h à 17h
autobus: 129,17, métro: Côte Ste-Catherine

GALERIE
SCULPTURES EN ARGENT PAR
BATIA ADITH D'ISRAËL
jusqu'au 12 mai
Et pour les fêtes, un concert de musique israélienne, dimanche le 15 avril à 15 heures
1235 rue Guy 935-1446
à quelques pas au sud de Ste-Catherine

LA GALERIE D'ART LA CANADIENNE
vous invite
au vernissage des oeuvres récentes de:
DENISE POIRIER
et
ANNA NOËH
mardi, le 17 avril 1984, à 19h30
L'exposition se poursuivra jusqu'au 28 avril 1984
HÔTEL LE REINE ELIZABETH
900 boul. Dorchester Ouest, entrée principale
Heures d'ouverture: tous les jours de 12h à 18h. vendredi de 12h à 20h.
Tél.: 875-8944

MICHEL TETREAULT
WENDY KNOX-LEET
Oeuvres récentes
Jusqu'au 29 avril
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.
Fermé le dimanche de Pâques 22 avril 1984
ART CONTEMPORAIN

GALERIE ARCHAMBAULT
Nous serions heureux de vous avoir parmi nous à l'occasion du vernissage de
André Bertounesque
VERNISSAGE LE DIMANCHE 15 AVRIL 1984 À 13 H
L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 avril 1984 inclusivement
N.B.: Les toiles seront en exposition le samedi 14 avril, mais cependant elles seront en vente le dimanche 15 avril à 13 h.
Bienvenue à tous!
Horaire: dim.: 13 à 18h, merc., sam.: 14 à 18h, jeu., ven., 14 à 21h.
1303 rue Notre-Dame, Lavaltrie 1-586-2202
Route: Autoroute Rive-Nord (40), sortie 122
Facilités de stationnement

GALERIE FUCITO 279-1919
5283 du Parc
RONALD ZERAFA
oeuvres récentes
jusqu'au 30 avril
du mercredi au samedi de 11h à 18h et sur rendez-vous

ATELIERS - SÉJOUR JUILLET ET AOÛT
Créer avec de la glaise. Jouissez de 2 semaines dans un site enchanteur.
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills (Ayer's Cliff) Québec J0B 1C0 819-838-4321

Véronique Vézina
suite pour le jour
du 5 au 29 avril
GALERIE MONTCALM
Maison du Citoyen
25, rue Laurier, Hull
tél.: 777-2781

« Oeuvres récentes »
de
Marie Laberge
Vernissage le dimanche 15 avril à 13h
« L'artiste sera présente »
Exposition jusqu'au 22 avril inclusivement
La Galerie Art Sélect Inc.
6810, rue St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam., de 10 h 30 à 18 h 00
jeu., ven., de 10 h 30 à 21 h 00; dim., de 13 h 00 à 17 h 00



MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL
CITE DU HAVRE MONTREAL TEL. 873-2878
GRAPUS *Affiche Expo 82*
GRAPUS jusqu'au 29 avril
Production des dix dernières années du collectif de graphistes français.
PRÉSENT ANTÉRIEUR jusqu'au 29 avril
Installations de A & B associés, Richard Purdy, Bernard Rousseau et Hélène Roy.
COLLECTION DE PRÊT D'OEUVRES D'ART jusqu'au 29 avril
Présentation d'une sélection d'oeuvres retenues pour cette collection.
CONFÉRENCE ARTS ET MEDIAS par René Berger Dimanche 15 avril à 14h30
ENTRÉE LIBRE
Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles Musée d'art contemporain
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure. Week-end, autobus du Musée

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Quatrième dimension"** sam. dim., 2 h 40, 6 h 05, 9 h 45, **"Cujo"** sam. dim., 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
ASTRE II: — **"L'africain"** sam. dim., 1 h 30, 5 h 30, 9 h 25. — **"Le Ruffian"** sam. dim., 3 h 30, 7 h 30.
ASTRE III: — **"Feu de la danse"** sam. dim., 2 h 40, 6 h, 9 h 20 — **"Venin"** sam. dim., 1 h, 4 h 20, 7 h 40.
ASTRE IV: — **"L'éducation de Rita"** sam. dim., 1 h 15, 5 h 30, 9 h 30. — **"Tootsie"** sam. dim., 3 h 15, 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — **"Carmen"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI III: **"Un homme parmi les loups"** 1 h, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
BERRI IV: — **"Fanny et Alexandre"** 1 h 15, 4 h 50, 8 h 30.
BERRI V: — **"L'été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Against all odds"** sam. dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — **"Entre nous"** sam. dim., 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Les copains d'abord"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
BROSSARD II: (465-3851) — **"Les anges du mal"** sam. dim. 2 h 55, 6 h 15, 9 h 35, **"Descente aux enfers"** sam. dim., 1 h, 4 h 30, 7 h 50.
BROSSARD III: **"Tendres passions"** sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"Tendres passions"** sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Tendres passions"** sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN II: — **"Les casse-cous en liberté"** sam. dim. 1 h 45, 5 h 45, 9 h 40, **"La vengeance des fantômes"** sam. dim., 3 h 30, 7 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Up the creek"** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE:(523-3239) — **Samedi: "Nous étions un seul homme"** 7 h 30, 9 h 30, **"Outrageous"** 24 h, **Dimanche: "En taxi aux toilettes"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — Samedi: **"Les vautours"** 18 h 35, **"La chambre verte"** 20 h 35. Dimanche: **"The red shoes"** 15 h, **"Les carabiniers"** 18 h 35, **"Rocco et ses frères"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Moscow on the Hudson"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 55.
CINÉPLEX II: — **"Moscow on the Hudson"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 55.
CINÉPLEX III: — **"Countryman"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
CINÉPLEX IV: — **"Countryman"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
CINÉPLEX V: — **"Reuben Reuben"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VI: — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 20, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX VII: — **"Moscow on the Hudson"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX VIII: — **"Moscow on the Hudson"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX IX: — **"Educating Rita"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 45.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Emmanuelle 4 en 3-D"** 1 h, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 8 h, 9 h 45.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"L'éducation de Rita"** 1 h, 5 h 20, 9 h 35, **"Clara et les chics types"** 3 h 05, 7 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"L'amie"** sam. dim., 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Les farceurs"** sam. dim., 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15, 22 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Exubérantes et enjouées"** sam. dim., 12 h 15, 14 h 55, 16 h 35, 20 h 15, **"Rêves voluptueux"** sam. dim., 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Les compères"** sam. dim., 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-Samedi: **"Poussière d'empire"** 19 h, **"Le général de l'armée morte"** 21 h. Dimanche: **"Seven beauties"** 19 h, **"Voyage of the damned"** 21 h.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — **"Romancing the stone"** sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES II: — **"Hard to hold"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Les copains d'abord"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"La vie est un roman"** sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20.
DAUPHIN II: **"Alexandre le bienheureux"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Greystoke, the legend of Tarzan"** sam. dim., 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
DORVAL II: **"Moscow on the Hudson"** sam. dim., 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
DORVAL III: **"Where the boys are"** sam. dim., 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Swing shift"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DÉCARIE II: — **"Up the creek"** sam. dim. 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Un amour en Allemagne"** sam. dim., 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25.
ÉLYSÉE II: — **"La ballade de Narayama"** sam. dim., 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)— **"Le défi de Tarzan"** sam. dim., 12 h, 2 h, 4 h, **"L'antigang"** sam. dim., 7 h 10, **"Orange mécanique"** 9 h 15.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Hotel New-Hampshire"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
FAIRVIEW II: — **"Police academy"** sam. dim., 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** sam. dim., 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Les casse-cou en liberté"** sam. dim. 1 h 20, 5 h 30, 9 h 40, **"La vengeance des fantômes"** sam. dim. 3 h 20, 7 h 30.
KENT I: (489-9707) — **"Greystoke: The legend of Tarzan"** sam. dim., 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.
KENT II: — **"Yentl"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Police academy"** sam. dim., 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LA CITÉ II: — **"Friday the 13th the final chapter"** sam. dim., 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
LA CITÉ III: — **"The iceman"** sam. dim., 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"The Man who knew too much"** 7 h, **"Les maîtres du temps"** 7 h 30, **"Les yeux des oiseaux"**, **"Bienvenue en Uruguay"** 9 h 15, **"Prénom Carmen"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — **"Jeux de guerre"** sam. dim., 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
LAVAL II: — **"L'opéra de la terreur"** sam. dim., 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LAVAL III: — **"Le droit de tuer"** sam. dim., 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10, **"Le passager de la pluie"** sam. dim., 3 h, 7 h.
LAVAL IV: — **"Mesrine"** sam. dim., 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.
LAVAL V: — **"Pulsions cannibales"** sam. dim., 2 h 40, 6 h, 9 h 40, **"Baisers macabres"** sam. dim., 1 h, 4 h 20, 7 h 50.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—**"Les casse-cou en liberté"** sam. dim. 1 h 30, 5 h 30, 9 h 25, **"La vengeance des fantômes"** sam. dim. 3 h 20, 7 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — **"Les copains d'abord"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Tearms of endearment"** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40, sam. der. spec., 12 h.
LOEW'S II: — **"Yentl"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 40, sam. der. spec. 12 h.
LOEW'S III: — **"Splash"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam der. spec. 11 h 30.
LOEW'S IV: — **"Blame it on Rio"** 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 10 h. sam. der. spec. 11 h 55.
LOEW'S V: — **"Racing with the moon"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50, sam. der. spec. 12 h.
MERCIER: (255-6224)— **"Les anges du mal"** sam. 9 h 40, dim. 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45. **"Descentes aux enfers"** sam. 7 h 55, dim. 1 h, 4 h 25, 7 h 55.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Samedi: **"Mortelle randonnée"** 7 h 15, 9 h 30, **"L'ami de Vincent"** 7 h, 9 h. Dimanche: **"Mortelle randonnée"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30, **"L'ami de Vincent"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
OUTREMONT: — Samedi: **"Superman III"** 1 h 30, **"Le loup-garou de Londres"** 4 h, **"Ziggy Stardust and the spiders from mars"** 7 h 15, **"La femme flambée"** 9 h 30. Dimanche: **"Superman III"** 1 h 30, **"Ziggy Stardust and the spider from mars"** 4 h, **"Victor, Victoria"** 6 h 45, **"La femme flambée"** 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — **"Ice man"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam der. spec. 11 h 15.
PALACE II: — **"Where the boys are"**, 12 h 10, 2 h 05, 4 h , 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 40.
PALACE III: — **"Born winner"** 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 25, 8 h 05, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 25.
PALACE IV: — **"Footloose"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PALACE V: — **"Unfaithfully yours"** 12 h 25, 2 h 10, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 10.
PALACE VI: — **"Friday the 13th, the final chapter"** 1 h 30, 3 h 10, 4 h 50, 6 h 30, 8 h 10, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 30.
PARALLÈLE: (843-4725) — **"Strass café"** 19 h 20, **"La cuisine rouge"** 20 h 50.
PARADIS I: (866-6991) — **"Jamais plus jamais"** sam. dim., 1 h, 5 h 30, 10 h, **"Superman III"** sam. dim., 3 h 20, 7 h 50.
PARADIS II: — **"Le masque du sorcier"** sam. dim., 12 h 45, 5 h 55, 10 h 55, **"Le sang du sorcier"** sam. dim., 2 h 15, 7 h 30, **"Psychose II"** sam. dim., 3 h 55, 9 h 05.
PARADIS III: — **"Chez Porky"** sam. dim., 1 h, 4 h 30, 8 h, **"Chez Porky II, le lendemain"** sam. dim., 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45.
PARISIEN I: (866-3856) — **"Jeux de guerre"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 25.
PARISIEN II: — **"L'opéra de la terreur"** 12 h 55, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 10.
PARISIEN III: — **"Mesrine"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05, sam. der. spec. 11 h 05.
PARISIEN IV: — **"Le bon plaisir"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN V: — **"À nos amours"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Les casses-cou en liberté"** sam. dim. 2 h 05, 5 h 45, 9 h 25, **"La vengeance des fantômes"** sam. dim. 12 h 15, 3 h 55, 7 h 35.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Tender mercies"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h , 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"The year of living dangerously"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 6 h 55, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Swing shift"** sam. dim. 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Romancing the stone"** sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"The dresser"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Hard to hold"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — **"Conan le barbare"** sam. dim., 12 h 55, 18 h 50, **"Halowen III, le sang du sorcier"** sam. dim., 15 h 15, 21 h 10, **"La vallée de la mort"** sam. dim., 17 h 05.
SAINT-DENIS II: — **"La quatrième dimension"** sam. dim., 12 h 50, 17 h 05, 21 h 20, **"L'arme absolue"** sam. dim., 14 h 45, 19 h.
VERDUN: (768-2092)— **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** sam. 9 h 40, dim. 2 h 10, 6 h, 9 h 50. **"Le Ruffian"** 7 h 30, dim. 12 h 10, 4 h, 7 h 45.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Jeux de guerre"** sam. dim., 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
VERSAILLES II: — **"L'opéra de la terreur"** sam. dim., 1 h 30, 3 h, 4 h 30, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
VERSAILLES III: — **"Le droit de tuer"** sam. dim., 1 h 30, 5 h 20, 9 h 10, **"Le passage: de la pluie"** sam. dim., 3 h 15, 7 h 05.
VILLERAY: (388-5577) — **"Tendres passions"** sam. dim., 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Right stuff"** sam. dim. 12 h 45, 4 h 30, 8 h 15.
YORK: (937-8978) — **"Police academy"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 45.

expositions

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures de Alfred Pellan, de 1970-1975
ART 45: 1460 o. Sherbrooke, 3e étage (843-5024)— Oeuvres sur papier de Yvone Duruz du 5 au 21 avril
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— Aspects du théâtre et de l'artifice, oeuvres de Holly King, Gary MacLeod, Jean-Claude Rochefort et Renée Van Halm du 4 au 21 avril, du mer. au dim. 12h. à 17h.
ATELIER-GALERIE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Beloeil— Collection du joaillier-sculpteur François Lamaire, ainsi que les artistes de la galerie jusqu'au 5 mai, du jeu. au dim. de 14h. à 18h.
ATELIER LUKACS: 1529 ouest Sherbrooke (933-9877)— Artistes de la galerie du 14 au 27 avril, mar. au sam. 10h. à 17h30, dim. 14h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Gravures récentes de Antoine Pentsch du 4 au 29 avril
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Exposition de Christian Charbonneau tout avril
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9558)— Exposition de calligraphie occidentale, orientale et arabe du 5 au 28 avril
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— Exposition Komar et Melamid, Stalin et les Muses du 27 mars au 29 avril
CENTRE DU COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830)— "4 ans de recherches avec le medium Xerox couleur" de Georg Mühleck du 28 mars au 28 avril, lun. au ven. de 12h. à 18h.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: 175 Président Kennedey (282-3395)— "Ça saute aux yeux" exposition des finissants en design graphique de l'UQAM, du 11 au 22 avril
CENTRE CULTUREL VANIER: 15 Boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— Exposition oeuvres d'Alix Muguet et Noella Beaudoin du 29 mars au 14 avril
CENTRE CULTUREL DE POINTE-CLAIRE: 176 Bord du Lac, Pte-Claire— Exposition de Sarah Gersovitz jusqu'au 19 avril
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne— Exposition de 50 tableaux primés du Premier Salon Québécois de l'Aquarelle du 11 au 29 avril
CENTRE DE DIFFUSION EN ART L'IMAGINAIRE: 21 Jacques-Cartier, Valleyfield— Peintures de Lise Auger du 8 avril au 6 mai
CENTRE D'EXPOSITION DE GATINEAU: 17 Boul. Greber, Gatineau (663-9261 poste 291)— Peintures de Madeleine de Crombrugghe, du 12 mars au 16 avril— Denise Cécyre, potier, du 19 mars au 30 avril— Aimé et Pierrette paradis, marqueterie sur bois du 2 au 30 avril— Françoise Brazeau et Noella Lévesque, peintres du 2 avril au 7 mai
CENTRE D'EXPOSITION L'IMAGIER INC: 9 rue Front, Aylmer— La tentation de Saint-Antoine de Michel Pimparé du 1 au 22 avril
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place Youville (845-4236)— Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 27 mai, mar. au dim. de 10h. à 16h.30— L'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle "son, lumière, images" durée 1h. du mar. au dim. entre 10h. et 16h.30
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Pont, Jonquière (527-6631)— Exposition "La Suède économise l'énergie" du 11 mars au 15 avril
CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval— Tapisseries de Roméo Jean du 25 mars au 25 avril
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke— Gaetano Pesce: architecture et design du 6 avril au 27 mai
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Belierive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
DAZIBAO: 1671 St-Hubert (525-2020)— Photographies, oeuvres de 50 exposants du 10 au 14 avril, encan 15 avril 01h.
ESPACE OVO: 307 ouest rue Ste-Catherine, local 300 (849-6253)— Personnages à l'affiche: photographies grand format de Gilbert Duclos du 12 avril au 5 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— "Extraits d'opéras" maquettes, costumes et accessoires de l'Opéra de Montréal du 5 au 27 avril
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Ben-Zacour, Boyer, Sabourin, Gagné et Shield
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Art Africain appartenant aux collections McGill et Concordia jusqu'à la fin avril
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART DU COLLÈGE LIONEL-GROULX: 100 rue Duquet, Ste-Thérèse— Exposition de photographies d'André Bourbonnais et d'Alain Décarie— Oeuvres de Françoise Miguel du 9 au 26 avril
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917)— Les personnages de Goodridge Roberts, l'art de la figuration à Montréal: 1935-1955, du 4 avril au 5 mai— Art africain appartenant aux collections McGill et Concordia jusqu'au 21 avril
GALERIE ART DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— "Sur le motif" exposition de Jacques Chevalier du 11 au 29 avril
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault— sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A ouest rue Sherbrooke (484-3184)— Exposition oeuvres de Paul V. Beaulieu, Bruno Côté, F. Iacurto et A. Rousseau du 2 au 23 avril
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — aquarelles de Roland Palmaerts
GALERIE D'AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Essai no 5: installation de Sylvie Bouchard et Pierre Dorion du 15 avril au 3 mai, lun. au ven. 9h. à 17h., sam. et dim. 12h. à 17h.
GALERIE CALLIGRAMMES: 311 Dalhousie, Ottawa (234-4732)— Peintures de Marcelle Ferron jusqu'au 8 mai
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— "Transparences" laques à l'huile de Denise Latendresse Lower du 28 mars au 15 avril
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo— "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174)— "Les mains magiques" exposition de courtes pointes anciennes, broderies et petit-points du 27 mars au 28 avril
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 Crescent (844-7147)— Peintures de Bali du 12 avril au 5 mai
GALERIE CULTART: 386 ouest Laurier— "Apparences et métamorphoses" exposition de Ariane Thézé du 5 au 29 avril
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— Oeuvres de Gilles Archambault, Yvette Boulanger, Gordon Pfeiffer dim. 12h. à 17h.
GALERIE BERNARD DESROCHES: 1444 ouest Sherbrooke (842-8648)— Oeuvres de Schimanszky du 8 au 25 avril
GALERIE DON STEWART: 1460 o. Sherbrooke, 2e étage, (845-2905)— Oeuvres récentes de Robert Duchesnay du 5 au 21 avril
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Oeuvres récentes de Carol Sutton du 12 au 24 avril
GALERIE L'ÉMERGENCE: 1452 Laurier (525-2264)— Oeuvres de Brigitte Poisson et Pierre Paul Pariseau du 3 au 15 avril— Exposition de Pierre Richard Fortin du 17 au 29 avril
GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Oeuvres de Lucie Laporte du 29 mars au 21 avril
GALERIE L'ESTAMPE: 101 Victoria, Hull (771-2942)— Octave Bélanger (1886-1972) huiles, aquarelles, dessins et estampes
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures de Ronald Zerafa du 5 au 30 avril
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, (526-2616)— "De plumes et de soie" travaux de Cozic du 22 mars au 17 avril
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883)— Salle 1: Oeuvres récentes de Mary-Ann Cuff du 4 au 28 avril— Salle 11: Peintures récentes de Pierre Blanchette du 4 au 28 avril
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Yves Laroche, Gilles Gingras, Jean-Paul Jérôme, et sculpteur Rudi Kacgi
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— "Passages" portfolio de photographies sur l'héritage montréalais par Edward Hillel et Pierre Chenier, monotypes du 5 au 16 avril
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Oeuvres de Yves O'Reilly du 8 au 29 avril, mer. au ven. 12h. à 17h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Sculpture africaine de 1875 à 1950 de Mali, Côte d'Ivoire et Cameroun— Nouvelles acquisitions de l'art pré-colombien
GALERIE L'OEIL: 4427 St-Denis (282-1756)— Gravures originales de Leonor Fini, du lun. au sam. 11h. à 17h. et sur rendez-vous
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —oeuvres de R. Richard, A. Rousseau, M. Poissant, A. Bertounesque, F. Alvarez, C. Jacob
GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay
GALERIE MAXIMUM: 123 o. ave Mont-Royal (282-2050)— "Multidiscipline=Indiscipline" exposition de Donald Milliard du 3 au 22 avril
GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen: 25 Laurier Hull (777-2781 poste 256)— Sculptures de Véronique Vézina du 5 au 29 avril— Salon Laurier: Acryliques de Jeannine Carreau du 5 avril au 4 mai
GALERIE MOTIVATION V: 316 est Ontario (842-5962)— Suzanne Paquet "Les affirmations gratuites" installations ou (exercices de rabattement), exposition de multi-média du 28 mars au 15 avril— Salle 2: Mario Côté, "En deça de l'imitation" peinture-installation du 28 mars au 15 avril
GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec—La collection Prêt d'oeuvres d'art du 8 mars au 22 avril
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636)— Exposition de dessins et aquarelles d'artistes canadiens réalisés entre 1792 et 1934 jusqu'au 13 mai
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555— Oeuvres récentes de Danielle April du 7 au 29 avril, mar. au sam. 11h. à 18h.
GALERIE PHOTOGRAMME: 2043 St-Denis (284-2695)— "L'échappée, initiation à la gravité" spectacle-exposition du 4 au 29 avril
GALERIE PORT-MAURICE: 5345 est Jarry (321-7630)— Exposition de Guy Deschênes et de Huguette Geneau Corbeil du 15 avril au 6 mai
GALERIE S.A.W : 55 du Marché, Ottawa (236-6181)— Festival international d'art vidéo jusqu'au 20 avril
GALERIE SECTION A: 4816 B ave du Parc (279-9009)— Exposition de projets d'architecture présentés dans le cadre du concours torontois "Trinity Square Park" du lun. au sam. 12h. à 18h. jusqu'au 30 avril
GALERIE 6200: 6200 Boul. Léger, Mtl-Nord— Peintures de Denyse Rumpelmays du 1 avril au 2 mai
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Exposition de Sarah Valérie Gersovitz du 24 mars au 19 avril
GALERIE TREIZE: 3772 St-Denis (288-5903)— Travaux récents de Richard-Max Tremblay du mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE UQAM: Pav. Judith Jasmin, 1400 Berri, salle JR120— Travaux récents de Jean-Pierre Boivin, Recherche et intégration architecturale 1980-1984 de Yves Trudeau du 11 au 29 avril, mer. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE YAJIMA: 307 o. Ste-Catherine, ste 515 (842-2676)— Exposition de Thomas Corriveau et Suzelle Levasseur du 7 au 28 avril, mer. au sam. 12h. à 17h.
GALERIE ZANETTIN: 28 Côte de la Montagne Québec (692-1055)— Dessins et peintures de Aristide Gagnon du 11 au 21 avril
GÉRARD GORCE BEAUX-ARTS INC: 1504 ouest Sherbrooke (934-0413)— Oeuvres de Ghitta Caiserman-Roth, Marcelle Ferron, Laryssa Luhovy, Sylvia Lefkovitz et Suzanne Masson-Lefebvre jusqu'au 30 avril
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 Peel (849-6091)— Estampes Inuit 1959-1983 de la collection permanente de la guilde canadienne des métiers d'art du 18 fév. au 28 avril, du mar. au sam. 10h. à 17h.
GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest St-Paul (844-3438)— Gravures de Roland Pichet, Michel Dupont, Darell Duchene et Louise Dandurand du 17 mars au 15 avril
HÔTEL DE VILLE: Hall d'honneur, 275 est Notre-Dame, Mtl— Exposition "Les peintres espagnols de la lumière" du 15 mars au 23 avril lun. au ven. 10h. à 20h., sam. dim. 10h. à 17h.
INTERACTION: 4060 St-Laurent ste 103 (849-2791)— "Terre et construction" exposition de Suzanne Gauthier— "Pour le paysage" exposition de Renée Lavaillante du 15 avril au 6 mai, du mer. au dim. de 12h. à 17h.30
LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446)— Exposition de sculptures en argent de Batia Adith du 4 au 30 avril
MAISON D'ART ST-LAURENT: 916 Boul. Décarie, St-Laurent (744-6683)— Peintures de Bruni, Lecor, Mercier, Nemeth, Pascals, Picher et Rebry du 10 au 17 avril— Travaux des finissants en arts plastiques du cégep St-Laurent du 11 au 22 avril
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges (739-7195)— L'Association des illustrateurs du Québec expose une centaine d'oeuvres réalisées par ses membres du 29 mars au 29 avril
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk— "Le chant de la terre" céramiques scupturales de Michel Beaulac du 5 au 29 avril
MAISON DU MECENE: 7373 Boul. Langelier (259-4751)— Exposition peintures de Eugène Kish, G.Y. Boka et Dolores Caron du 7 au 21 avril
**MUSÉE D'ART CONTEMP

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006242-833. URGEL BOURGIE LTÉE, demanderesse — vs — CÉCILE PARENT et YVON PARENT, défendeurs. Le 25 avril 1984, à 13:00 heures, au domicile de la défenderesse, CÉCILE PARENT, au No 7737, rue Dufresne, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, CÉCILE PARENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde Moffat, 1 humidificateur, 1 armoire en coin, 1 chesterfield, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 842-5291. Montréal, 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045493-835. COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES, demanderesse, — vs — MICHEL DUFOUR, défendeur. Le 26 avril 1984, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 3483, rue Herman, à Fabreville, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Dart, 1 télécouleur Panasonic, 1 magnétoscope Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ALAIN PIRRO, huissier, BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 842-5291. Montréal, 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-002504-825. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, — vs — PIERRE POIRIER, (LE TIKI, ENR.), défendeur. Le 30 avril 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires du demandeur, au No 5126, rue Henri-Bourassa, Est, , en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: mobilier et équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 842-5291. Montréal, 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044087-828. JACQUES S. BOURGEOIS et CAMILLE DUCHARME, demandeurs — vs — JEAN-JACQUES CARRARO, défendeur. Le 25 avril 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1327, boul. Richelieu, en la cité d'Otterburn Park, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault 12, 1 bateau OMC 120 HP 20', 1 Sea-Doo 1974, 1 motoneige SnoJet, 1 télécouleur RCA, 1 rotoculteur Toro. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 842-5291. Montréal, 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059564-836. KIRBY et HELEN CHAN, demandeurs — vs — HAL FRANKLIN, défendeur. Le 26 avril 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1182, rue Crescent, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 56 tables rondes, 230 chaises bois, 2 haut-parleurs, 1 lot de plantes, 1 caisse enregistreuse NCR, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 842-5291. Montréal, 12 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DES SESSIONS DE LA PAIX. No.: 540-27-002663-837. JOCELYNE GUENET, Percepteur. Partie demanderesse, -vs- HILDA HOROZ. Partie défenderesse. Le 25 avril à 10 heures au 750, Curé-Labelle, App. 102 district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HILDA HOROZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre industrielle avec table Benz + accessoires, 6 machines à coudre industrielle avec table Juki + accessoires, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248. Information: JUNEAU & HOULE huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011378-81-2. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- ALBERT FILION, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 11:00 heures. Au 3972 rue Martial, Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT FILION, saisis en cette cause, consistant en: 8 bureaux en bois assortis, 1 dictaphone de marque N.C.R-761, ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-019320-82-1. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- CHAUSSE CLAUDE, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 11:00 heures. Au 34 rue Roy, app: 4, Ile-Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAUSSE CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Magnavox, 1 mobilier de salon 2 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 7935. VILLE POINTE-CLAIRE, partie demanderesse, -vs- NICOLE PEPIN INC., partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 10:00 heures. Au 11,700 boul. Pierrefonds, app: 402-B, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE PEPIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de couleur gris, immatriculée 819-M-859 de marque Astre. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042976-83-2. COPAR DU VÊTEMENT POUR DAMES, partie demanderesse, -vs- TRICOPLUS LTÉE, partie défenderesse. Le 27 avril 1984 à 12:30 heures. Au 9500 Meilleur App: 504, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRICOPLUS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à couper le linge Wolf, 1 chariot à plier le linge de marque Abco, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 27ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-016814-81-4. CO. FINANCIÈRE CANADIENNE, partie demanderesse, -vs-ROCKO FASHION INDUSTRIES CORP., partie défenderesse. Le 27 avril 1984 à 13:00 heures. Au 128 rue Emsley, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROCKO FASHION INDUSTRIES CORP., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de boîtes de vêtements comprenant, chandails, pantalons de couleurs, grandeurs et modèles assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 27ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022706-849. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, -vs- 107299 CANADA INC., Partie défenderesse. Le 25 avril à 12 heures au 3500, boul. Dagenais, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 107299 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 9 tables de restaurant avec bancs, 1 distributrice à boisson gazeuse Habco 4 fontaines, 1 cafetière Bunn avec accessoires, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248. Information: JUNEAU & HOULE huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 01-010175-83. VILLE DE SAINT-LAURENT, partie demanderesse, -vs- DUXSIGN CANADA INC., partie défenderesse. Le 27 avril 1984 à 11:00 heures. Au 3140 de Mimac, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUXSIGN CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque I.B.M., 2 bureaux en bois de modèles et couleurs assortis, ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 27ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005821-83-5. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- DAVID GOODISON, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 11:00 heures. Au 352 Bruce, Kirkland district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID GOODISON, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Philips Modular-4, 1 sécheuse de marque Hotpoint, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-012178-83-8. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- DENIS STAMIRIS, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 11:00 heures. Au 3378 boul. Dagenais, app: A, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS STAMIRIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Sylvania, 1 mobilier de salon de couleur brun 2 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060493-835. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demanderesse -vs- ROGER BERNARD et ANTOINETTE BERNARD, défendeurs. Le 25 avril 1984, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 5120 rue Esplanade, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 camion bleu de marque GMC 1976, plaque VR-12161, et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005891-838. CAISSE POPULAIRE CHARLES-LEMOYNE, demanderesse -vs- JOCELYN POUPART, défendeur -et- JEAN-PIERRE L'ÉCUYER, tiers-saisi. Le 25 avril 1984, à 12:00 heures au domicile et place d'affaires du tiers-saisi au No 104 rue Astral, en la cité de Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner, 1 télécouleur 21" Sears, 1 système de son Sound Teck, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LÉGER, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-067897-830. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉ.) LTÉE, demanderesse -vs- MATHILDE SILVAN, défenderesse. Le 30 avril 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 600 rue Gertrude, à Fabreville, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic et base, 1 set de salon 2 mcx, 1 table de coin, 1 table à café, 1 lampe de table, 1 téléviseur, 1 système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030158-831. DEVEAU PAQUET LAVOIE & ASSOCIÉS, demanderesse -vs- GILLES MALBOEUF, défendeur. Le 27 avril 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 18 rue Du Galet, à St-François en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyds et 2 haut-parleurs, 1 sofa, 2 fauteuils, 1 table de bout, 1 lazy-boy, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-061776-832. LOISELLE PETROLEUM LTÉE, demanderesse -vs- CLAUDETTE DYOTTE-HURTEAU, défenderesse. Le 26 avril 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5909 boul. Monk, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse Speed Queen, 1 télécouleur 26" Electrohome, 1 téléviseur 8" Fleetwood, 1 congélateur Admiral, 1 set de chambre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006249-831. JOSÉPHINE CANADA (DIVISION DES BAS) INC., demanderesse -vs- MARIE JEANNE POIRIER & ALS, défendeurs. Le 26 avril 1984, à 14:00 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 2104 rue Place Bedford en la cité de St-Bruno et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Bélair, Imm. AEP-649, No. de série: 1K35U81176600, 1 piano Lesage et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005883-843. QUECO ELECTRIC LTD., demanderesse -vs- THERMO PLUS LTÉE, défenderesse. Le 26 avril 1984, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8030 rue Jarry est en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 2 multiplicateurs pour chauffage, 3 filières, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, ce 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001911-846. DRUMMOND FORMULES D'AFFAIRES LTÉE, demanderesse -vs- CONSEILLERS EN RÉMUNÉRATION GLOBALE G.D. INC., défenderesse. Le 24 avril 1984, à 14:30 heures au domicile de la défenderesse au No 66 rue Sherbrooke ouest, suite 2106, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060406-831. COMPOSITION CONTACT INC., demanderesse, — VS — PROGRAPHIQUE INC., défenderesse. — ET — VINCENT PRINCE, mis en cause. Le 24 avril 1984, à 13 heures au domicile du mis en cause au No 10400 rue Esplanade en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007323-822. PRONTEX LTD., demanderesse, — VS — GKINOV VASILIOS, défendeur. Le 25 avril 1984, à 11:00 heures de à la place d'affaires du défendeur au No 3832 rue Notre-Dame en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 23 sièges non recouverts, 1 lot de paquet de formes, bureau, 1 rouleau de cordes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 17 avril 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE. No.: 760-05-000152-83. DANIEL GOUGEON, demandeur, — VS — GERALD GABRIEL, défendeur. Le 24 avril 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No. 6875 rue Kildare en la cité de Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo cassettes Yamaha, table tournante, amplificateur CR 620, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007242-840. LES MODES DAVID BRADLEY INC., demanderesse, — VS — G.I. JEANS INC., défenderesse. Le 30 avril 1984 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No. 3113 rue Mascouche en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Sweda, machine à coudre et table de marque Consew, 1 machine pour étamper des décalques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029354-839. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse — vs — BENOÎT LAVOIE, BRIGITTE TREMBLAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 12:00 heures, au: 253 L.J. Lafortune, à Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOÎT LAVOIE & BRIGITTE TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à manger en bois comprenant 1 table, 6 chaises en bois et tissus, 1 buffet 2 portes, 1 huche 2 portes en verre, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1184). Montréal, le 10 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-037923-822. PRONTEX LTD., demanderesse, — VS — GKINOV VASILIOS, défendeur. Le 25 avril 1984, à 11:00 heures de à la place d'affaires du défendeur au No 3832 rue Notre-Dame en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 23 sièges non recouverts, 1 lot de paquet de formes, bureau, 1 rouleau de cordes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 17 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034390-828. DONALD DREW, demandeur, — VS — R.E. ROBERT, défendeur. Le 24 avril 1984, à 12 heures au domicile du défendeur au No. 2538 rue Coursol en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Sansui et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-066406-831. COMPOSITION CONTACT INC., demanderesse, — VS — PROGRAPHIQUE INC., défenderesse. — ET — VINCENT PRINCE, mis en cause. Le 24 avril 1984, à 13 heures au domicile du mis en cause au No 10400 rue Esplanade en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060493-835. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demanderesse -vs- ROGER BERNARD et ANTOINETTE BERNARD, défendeurs. Le 25 avril 1984, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 5120 rue Esplanade, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 camion bleu de marque GMC 1976, plaque VR-12161, et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE & NOËL, 510, Boul. St-Laurent, Suite 300, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 12 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060438-833. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- YVAN PAQUET, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12:00 heures. Au 200 Senneville, Senneville district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN PAQUET, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. meuble de marque Zenith, 1 orgue de marque Farfisa, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-048700-82-2. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- R. BLACKBURN, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12:00 heures. Au 11,877 Pavillon, Pierrefonds district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de R. BLACKBURN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 4 morceaux, 1 lave-vaisselle de marque Kenmore, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-035923-82-5. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- DENIS LÉONARD, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 12:00 heures. Au 257 Bourget, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS LÉONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 5 morceaux, 1 réfrigérateur de marque Bélanger, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-010978-83-3. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- YVAN PAQUET, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12:00 heures. Au 200 Chemin Senneville, Senneville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN PAQUET, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo-cassette de marque Mitshubishi, 1 écran géant de marque Mitshubishi dans un cabinet en bois, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-009353-83-2. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- YVAN PAQUET, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12:00 heures. Au 200 Senneville, Senneville district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVAN PAQUET, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de couleur gris, immatriculée: 772-L-883 de marque Buick Skylark, 1 lave-vaisselle de marque Maytag, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-012197-83-8. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- NEIL HOLTZBERG, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 11:15 heures. Au 745-101ème Ave., Chomedey, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEIL HOLTZBERG, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de couleur noir, No. de série: 2W87TAN130537 de marque Pontiac Trans-Am turbo. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-012178-83-8. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- DENIS STAMIRIS, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 11:00 heures. Au 3378 Boul. Dagenais, app: 4, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS STAMIRIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Sylvania, 1 mobilier de salon de couleur brun 2 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-009503-832. VILLE DE SAINT-LAURENT, partie demanderesse, -vs- HYMAN NOVAK, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 13:00 heures. Au 2437 Gold, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HYMAN NOVAK, saisis en cette cause, consistant en: 1 jeu Vidéo de maruqe Intellivision, 1 mobilier de salon 3 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038338-82-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- BERNARD FISHMAN, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 13:00 heures. Au 1405 Fraser Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD FISHMAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner 6 morceaux, 1 lave-vaisselle de marque Kenmore, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000607-84-1. BANQUE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ RHÉAUME, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12:00 heures. Au 339 montée St-Michel, St-Michel de Napierville district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ RHÉAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1981, No de série: 1FABP42DXBB166676 de marque Ford Thunderbird. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-019320-82-1. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- CHAUSSE CLAUDE, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 11:00 heures. Au 34 rue Roy, app: 4, Ile-Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAUSSE CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Magnavox, 1 mobilier de salon 2 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 7935. VILLE POINTE-CLAIRE, partie demanderesse, -vs- NICOLE PEPIN INC., partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 10:00 heures. Au 11,700 boul. Pierrefonds, app: 402-B, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE PEPIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de couleur gris, immatriculée 819-M-859 de marque Astre. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011378-81-2. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- ALBERT FILION, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 11:00 heures. Au 3972 rue Martial, Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT FILION, saisis en cette cause, consistant en: 8 bureaux en bois assortis, 1 dictaphone de marque N.C.R-761, ameublements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-019320-82-1. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- CHAUSSE CLAUDE, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 11:00 heures. Au 34 rue Roy, app: 4, Ile-Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHAUSSE CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Magnavox, 1 mobilier de salon 2 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000607-84-1. BANQUE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ RHÉAUME, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12:00 heures. Au 339 montée St-Michel, St-Michel de Napierville district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ RHÉAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1981, No de série: 1FABP42DXBB166676 de marque Ford Thunderbird. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour d'avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044087-828. JACQUES S. BOURGEOIS et CAMILLE DUCHARME, demandeurs — vs — JEAN-JACQUES CARRARO, défendeur. Le 25 avril 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 1327, boul. Richelieu, en la cité d'Otterburn Park, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault 12, 1 bateau OMC 120 HP 20', 1 Sea

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-065739-836. MICHELINE CHALUT, demanderesse, — VS — ROLAND GIRARD, défendeur. Le 24 avril, 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 4637 rue Oxford dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque DATSUN modèle 810, 1982, immatriculé P.Q. 84 - 6041,724 portant no. série: JNIHVUI-SOC'T033187 de couleur gris, avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053515-834. SALON SOLEIL PLUS INC., demanderesse, — VS — MICHELE MICELI, défenderesse. Le 25 avril 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 7278 13e Avenue à St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Hitachi, 1 table de centre, 1 fauteuil inclinable. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-054464-826. AMEUBLEMENT MAMMA FURNITURE (1975) LTD, demanderesse, — VS — ALDO MARANO, défendeur. Le 26 avril 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1885 rue Nancy à Ville Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux en velour brun, 1 stéréo cassette Pioneer CT-F1250, meubles de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-001544-834. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du sous-ministre du revenu du Québec, demanderesse, — VS — JEAN CULLEN, défendeur. Le 24 avril 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 7275 rue Beauchesne à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA console, 1 chaine stéréo Lloyd's & table tournante & acc., meubles de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-001543-836. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du sous-ministre du revenu du Québec, demanderesse, — VS — RONALD CRISPINI, défendeur. Le 26 avril 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 365 Boul. De-Guire, = 602 à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Sony avec acc., 1 système de son Sony avec acc., meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005851-840. EPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU INC., demandeur, — VS — JEAN-GUY SAWYER, défendeur. Le 24 avril 1984, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1408 rue Lasalle en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse et acc. & réfrigérateurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, le 12 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-064393-833. DAVID FASHIONS PARIS LTD., demanderesse, — VS — ALBERT PEREZ (FRANCE MODE IMPORT), défendeur. Le 25 avril 1984, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 90-E rue de la Concorde en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique (Gold 810), 1 lot de jupes, 1 lot de robes, 1 lot de pantalons, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-014814-832. DAME GLORIA FRENCH, demanderesse, — VS — DAVID TREMBLE, défendeur. Le 23 mai 1984, à 10:00 heures au No 276 rue St-Jacques ouest, suite 918 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Part common du défendeur David Tremble portant le numéro de Certificat 1. dans la compagnie Tremble Visual Services Ltd., 2 Parts common du défendeur David Tremble portant le numéro de certificat 6. dans la compagnie Tremble Visual Services Ltd. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004185-839. TRIZEC EQUITIES LIMITED, demanderesse, — VS — CODEV INC., défenderesse. Le 26 avril 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1500 boul. de Maisonneuve ouest, suite 404 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 photocopieuse Xerox mod. 3100 & acc., 1 lot d'équipement et fourniture de bureau assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 62-4821. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, — VS — M. CHARLES WIHBEY, défendeur. Le 26 avril 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 10,296 rue Albert Ferland en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-015321-837. CRÉDIT FONCIER, demanderesse, — VS — TÉLÉ-MONTAGE INC., défenderesse. Le 25 avril 1984, à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1100 et 1110 rue Bleury dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 projecteur de marque Fumed X 900 et acc., série 7363, 1 recorder RCA 3 pistes et accessoires, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 88458. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse, — VS — LOUISE MATHIEU, défenderesse. Le 25 avril 1984, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 4892 rue Couture en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics, 1 tape deck, deux haut parleur audio, TV couleur 20" Quasar. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009545-844. PRÊTS QUEBECO INC., demanderesse, — VS — MICHELLE DE GUIRE, défenderesse. Le 24 avril 1984, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 440 rue Galand apt. 32 en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 24" Hitachi, 1 foyer artificiel, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO JR., huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-055539-832. BEAUVAIS LTÉE., demanderesse, — VS — ROBIN TOWNSEND, défendeur. Le 25 avril 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 223 rue Brock Nord en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 amplificateur Panasonic, table tournante, et 2 haut parleur, 1 TV couleur Sylvania 19" et acc., 1 véhicule Chevrolet, table de salle à dîner avec 8 chaises etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053738-832. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, — VS — JEAN-PIERRE DUVAL, défendeur. Le 24 avril 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No. 205 rue de Bellefeuille en la cité St-Eustache, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Chevrolet Chevette 1981, couleur noir plaque: 7301,599. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032114-824. MORTON RANDOLPH ET AL. « Kaplan, Randolph & Assoc. », demandeurs, — VS — NADAN SHARMA & ASSOCIÉS LTÉE., défenderesse. Le 26 avril 1984, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8550 rue Marie Victorin en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Monte Carlo GM 1975, série: 1H157H51477578, Imm. 518-H-185, etc. 1 machine à écrire IBM électrique, 1 photocopieuse Sharp SF820, cabinet et cassettes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030847-821. MORTON RANDOLPH ET AL. « Kaplan, Randolph & Assoc. », demandeurs, — VS — AMSTRUCT INC., défenderesse. Le 26 avril 1984, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8550 rue Marie Victorin en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Voiture Monte Carlo GM 1975 série: 1H157H51477578, Imm. 518-M-185, etc., 1 machine à écrire IBM électrique, 1 Photocopieuse Sharp SF820 cabinet et cassette, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025603-833. NATIONAL CHEMSEARCH, division de NCH Canada Inc., demanderesse, — VS — DENIS GIRARD, défendeur. Le 26 avril 1984 à 13 heures au domicile du défendeur au No 926 rue Labelle en la cité de Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Solid State et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050339-832. PUMPS ET SOFTENERS LTD., demanderesse, — VS — AMYOT ET FRÈRES (1980) INC. ET MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE MAIN (1982) Ltée., défendeurs. Le 25 avril 1984 à 13 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 2655 rue Marcel en la cité Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 3 cabinets, 1 évier American Standard, 1 bidet American Standard, 1 urinoir American Standard, plusieurs pièces d'équipement de plomberie, meuble et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011233-843. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demanderesse, — VS — SONIA DUMAS, défenderesse. Le 27 avril 1984, à 13 heures au domicile de la défenderesse au No 3535 rue Papineau apt. 1714 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur portatif 20", 1 système de son comprenant: amplificateur, synthétiseur, tape cassette, table tournante, 2 haut parleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 14 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE., No.: 700-05-000879-81-1. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- HUGUETTE CARDINAL LAROUCHE, partie défenderesse. REGISTRATEUR D'ARGENTEUIL. Partie mise en cause. Le 25 avril 1984 à 12 heures au 2601 Ch. Oka App. 5 DEUX MONTAGNES district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUGUETTE CARDINAL LAROUCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette 1979 de couleur vert. No. de série: F265-CEA0552 de marque Ford F-250. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044695-83-6. BELL CANADA, partie demanderesse, -vs- MAX TOBIN, partie défenderesse. Le 27 avril 1984 à 10:30 heures au 5549 Ashdale, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAX TOBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Electrohome, 1 mobilier de salle à diner 9 morceaux, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 27ième jour de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025603-833. NATIONAL CHEMSEARCH, division de NCH Canada Inc., demanderesse, — VS — DENIS GIRARD, défendeur. Le 26 avril 1984 à 13 heures au domicile du défendeur au No 926 rue Labelle en la cité de Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Solid State et meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-017387-82-8. GIACOMO MAGGIORE, partie demanderesse, -vs- MICHEL MASTROGIUSEPPE, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 14 heures au 9241 de Grosbois, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL MASTROGIUSEPPE, saisis en cette cause, consistant en: 1 casse enregistreuse de marque Kingtron, 1 congélateur 2 portes de marque General, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRECHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-026119-83-9. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- LEBEL YVES, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 10 heures au 397 rue Cartier, app. 5, LAVAL DES RAPIDES, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBEL YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue de marque R.C.A. Victor pour enfant, 1 Laveuse-sécheuse de marque Kelvinator, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-018567-81-3. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- ERIC ADELSON, partie défenderesse. Le 25 avril 1984 à 12 heures au 66 Terr Sarrazin App. 19 LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERIC ADELSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 table de salon en bois brun, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010317-83-7. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- M. MAVREEN SHORKEY, partie défenderesse. Le 26 avril 1984 à 11 heures au 5214 Trans Island, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. MAVREEN SHORKEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1976, 2 portes de couleur jaune, immatriculée: 832-M-871 de marque Chevrolet Caprice, 1 mini laveuse-sécheuse de marque Hoover, ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-017990-82-9. VIC METAL CORP., partie demanderesse, -vs- MARCEL GODIN, partie défenderesse. Le 24 avril 1984 à 11 heures au 9055 Foucher MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de couleur bleu, immatriculée: 120-S-816 de marque Ford Country Square. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 24ième jour de avril 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-059519-830. MALOR AUTO GLACE LTÉE, demandeur -vs- VITRES D'AUTOS G & M ENRG, défendeur. Le 27 avril 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4433 rue Papineau en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles de van, 1 radio Pioneer, 1 coté de van d'intérieur en bois, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-001329-838. JACQUES GERMAIN ET AL, demandeurs -vs- ROBERT ROY JR. défendeur. Le 27 avril 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 11651 rue Pigeon #3 en la cité Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur meuble Sylvania, 1 ampli Pioneer, 1 laveuse Maytag, effets mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-056572-832. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- LAVAL AUDIO INC., défendeur. Le 24 avril 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 7275 rue Sherbrooke Est en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur cassettes Kenwood model KA-31B, 1 table tournante Kenwood Model KA-21RB, 1 radio ampli Marantz SR 325, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-022282-840. AIR CANADA C/O WINNIPEG CREDITEL, demandeur -vs- JEAN RENÉ PAIEMENT, défendeur. Le 30 avril 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 435 rue Laurier Est #101 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Mita DC 221 9 base, 1 dactylo IBM, 1 bureau en bois, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-064216. LA PRESSE LIMITÉE, demandeur -vs- JACQUES HENAULT, défendeur. Le 26 avril 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2665 rue Decelles #5 en la cité et district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Electrohome meuble, 1 table tournante Realistic, 1 radio Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-050308-737. FORMULES COMMERCIALES SAVOY LTÉE, demanderesse -vs- MARCEL GERVAIS, défendeur. Le 24 avril 1984, à 11:00 heures au domicile et la place d'affaires du défendeur au No 280 route 125, en la cité St-Roch de l'Achigan district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Plymouth Duster de couleur or no série V1.29C38213668 no plaques Qué. 565 P 800 & acc., 1 couteau Challenge & acc., 1 TV portative Panasonic, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003034-845. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur -vs- TRANSPORT RÉAL GAGNON INC., défendeur. Le 25 avril 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 105 rue De L'Église en la cité Lacolle district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler New Yorker rouge vin licensé 978 M 690 Qué/84 & acc., remorque Flat Trailler rouge Fruehauff 1975, camion Ford LTL 9000 Diesel série 1FDYA90W2-CUA11805, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11 avril 1984.

Voir aussi en pages 30 et 32

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE (Chambre de l'adoption)

NO: 500-43-000129-84

A: M. Jean-Baptiste JOSEPH, adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 28 mai 1984 à 9:30 a.m. et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Jacques Réjean JOSEPH, né le 2 mai 1962 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisé qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, le requérant pourra obtenir un jugement par défaut.

Montréal, le 6 avril 1984

Louise MARCOUX
greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-000952-847

VILLE DE STE-ADÈLE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1381, boul. Ste-Adèle à Ste-Adèle, district de Terrebonne,

demanderesse

-vs-

ROGER BIGAOUETTE, de lieux et d'adresse inconnus,

défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans les 30 jours à compter de la publication des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

St-Jérôme, ce 2 avril 1984

A. Brunet
Greffier-adjoint

MERCURE POLIQUIN
191, rue Morin,
Ste-Adèle, Qué.
J0R 1L0

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-000951-849

VILLE DE STE-ADÈLE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1381, boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle, district de Terrebonne,

demanderesse

-vs-

FRANÇOIS CHAPDELAINE, de lieux et d'adresse inconnus,

défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans les 30 jours à compter de la publication des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

St-Jérôme, ce 4 avril 1984

A. Brunet
Greffier-adjoint

MERCURE POLIQUIN
191, rue Morin,
Ste-Adèle, Qué.
J0R 1L0

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-000760-844

VILLE DE STE-ADÈLE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1381, boul. Ste-Adèle à Ste-Adèle, district de Terrebonne

demanderesse

-vs-

ROY KROST, de lieux et d'adresse inconnus

défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans les 30 jours à compter de la publication des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

St-Jérôme, ce 27 mars 1984

A. Brunet
Greffier-adjoint

MERCURE POLIQUIN
191, rue Morin,
Ste-Adèle, Qué.
J0R 1L0

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO:
REMY PICARD,

demandeur

— c. —

FERNAND LACASSE,

défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur FERNAND LACASSE de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention du défendeur.

Saint-Jérôme, ce 2 avril 1984

A. BRUNET
Protonotaire-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 04-003611-838

MARIE-DENISE BAIN,

demanderesse

— vs —

ÉDOUARD ALLARD,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, ÉDOUARD ALLARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la présente publication.

Une copie de la Demande en déchéance d'autorité parentale a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, le 9 avril 1984

(S) JAMES KENNEDY
Juge de la Cour Supérieure

LAMARCHE, FOURNIER & ASSELIN,
Me Benoit Lamarche,
4930 Hochelaga, 2e étage,
Montréal, P.Q.
BL/3957

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO: 500-12-133195-846

HERMAN EISER,

Requérant

— vs —

DAME JOSÉPHINE PICK

Intimée

AVIS EST DONNÉ à DAME JOSEPHINE PICK, Intimée en cette cause, de lieux inconnus, de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication de cet avis.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à sa compétence au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice au 10 est, rue Ste-Antoine, Montréal, Québec.

À défaut par vous-même de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous-même sans autre avis ni délai.

Montréal, ce 9e jour d'avril 1984

DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-adjoint

Mes PASCAL, GARONCE, COHEN, DEVINE & LEITER
625, Président Kennedy,
Chambre 903
Montréal, Québec
Tél.: 288-1461

Prenez avis que Lia Express Ltée, 34 Côte St-Louis Est, Blainville, QC. détenteur du permis M-306188 s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir un permis de Transport restreinte-longue-distance-restreinte (Contrat) pour le compte de Yankee Building Products Inc., 695 Oakwood ave, West Hartford, Connecticut, Transport de placo-plâtre des fournisseurs situés à Ste-Julie, Montréal et Delson Québec, allier a tous points des États-Unis, via les ports d'entrées situés sur les frontières Québec/États Unis. Ce permis sera opéré conjointement avec les Permis d'I.C.C. = MC-166383. Retour pour le transport de marchandises refusées ou avariées pour le compte de Yankee Building Products Inc.

Restriction: La demanderesse n'effectuera que du transport en charge complètes.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours suivant la deuxième parution de cet avis.

Première parution: 13 avril 1984
Deuxième parution: 14 avril 1984

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05
004736-839

BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre HASMET KANSIZ, domicilié et résidant au 668, de Gaspé, appartement 115, Île-des-Soeurs, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les fractions comprenant:

a) la subdivision sept cent un du lot originaire quatre mille huit cent soixante douze (4872-701) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal;

b) la subdivision A-quatre-vingt-un du lot originaire quatre mille huit cent soixante-douze (4872-A 81) figurant au cadastre susdit; et

c) une quote-part indivise dans les parties communes, soit les subdivisions un et deux du lot originaire quatre mille huit cent soixante-douze (4872-1 et 2) figurant audit cadastre, le tout étant rattaché aux propriétés décrites ci-dessus et le tout tel qu'il a été établi dans la déclaration de copropriété reçue par Stuart M. Millowitz, notaire, et enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2924403.

Sous réserve d'une servitude créée par acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1956575.

Sous réserve d'une servitude créée par acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2812223.

La mise à prix est fixée à 10 692,00$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEIZIÈME (16e) jour de MAI 1984 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05
006866-816

VITRERIE BOUCHARD INC., corporation politique légalement incorporée, ayant un bureau au 9300, boulevard Ray-Lawson, ville d'Anjou, district de Montréal, demanderesse, contre BRUNO CHAPARD, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Programmation B.C. Enrg., ayant un bureau au 10566, rue Bélair, Pierrefonds, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGRISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Moitié indivise d'un immeuble désigné comme étant le lot quatre cent soixante-huit du cadastre numéro trente-sept de la paroisse de Sainte-Geneviève (37-468) avec bâtisse dessus construite et portant le numéro d'immeuble 10566, rue Bélair à Pierrefonds.»

La mise à prix est fixée à 7 878,75$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05
011624-820

CORPORATION D'HYPOTHÈQUES DELORIMIER LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 4292, rue Delorimier, ville et district de Montréal, demanderesse, contre PIERRE CÔTÉ, domicilié et résidant au 400, rue Sherbrooke est, appartement 105, ville et district de Montréal, et BENOÎT RATTÉ, domicilié et résidant au 1230, rue Beaubien est, appartement 31, ville et district de Montréal, et LES HÉRITIERS DE GEORGES HEPPELL, en son vivant domicilié et résidant au 858, rue Saint-Charles, cité de Saint-Lambert, district de montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement situé sur le côté nord-ouest de la rue Ontario est, en la ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro quatre-vingt-quatre de la subdiision officielle du quartier Sainte-Marie, avec bâtisses dessus construites, à trois étages en briques, portant les numéros d'immeubles 2365, 2367, 2371 et 2373 de ladite rue Ontario est, dont le mur nord-est est mitoyen d'après un acte entre Mac Donald Tobacco Inc. et Louis Leblanc, reçu dev

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Lapointe

Suite de la page 26

pointe sa gentillesse et ses folies hors-mode, ils ne réussissent pas à entamer la joie du plus grand nombre. »

Pourtant, il s'est trouvé quelques grincheux qui n'ont pas aimé le show de Lapointe: « un vrai patchwork sans queue ni tête, où notre brave homme s'empêtre et désarme par tant de candeur et de benoiteries, écrit le Figaro, avant d'ajouter: hélas, sans doute ne rit-on pas des mêmes choses du côté du St-Laurent et de la Seine. »

Cette seule note discordante dans une symphonie de louanges ne semble pas affecter Lapointe. C'est son succès populaire qui lui tient à coeur et qui parvient à le mouvoir. Le soir de la première, il a quitté la scène en pleurs sous un tonnerre d'applaudissements et de bravos. Il faut aussi le voir accueillir chaque soir des dizaines et des dizaines de spectateurs qui viennent le saluer dans sa loge après le spectacle.

Lapointe avec sa simplicité chaleureuse et sa personalité attachante conquiert chacun des spectateurs individuellement. En fait, les Parisiens ont découvert un Jean Lapointe qu'ils connaissaient déjà sans le savoir. Les Compagnons de la chanson ont interprété *Chante-la ta chanson*, et Raymond Devos a repris *Tu jongles avec ma vie*, sans que le public ne prête attention au fait que Lapointe était l'auteur de ces deux chansons. Cet engouement subit du public parisien pour Jean Lapointe semble réciproque: « je me sens un peu comme chez-nous ici, dit-il. Les réactions du public sont assez semblables. Je suis très, très heureux. Si ce n'était que je m'ennuie un peu de ma famille et mes amis, je m'éterniserais à Paris plus longtemps.

Mais ce n'est que partie remise puisque Jean Lapointe vient de se voir offrir de prendre l'affiche de l'Olympia à l'automne. Son directeur Jean-Michel Boris a été emerveillé par le spectacle et n'a pas hésité à inviter le fantaisiste québécois à se produire sur sa scène. e, s'exclame Lapointe.

Entre-temps, Jean Lapointe rentre à Montréal pour l'été où il enregistrera une co-production de la télévision française et de Radio-Canada. Il s'agit d'une comédie musicale de Marcel Lefèbvre et Paul Baillargeon intutulée La course au bonheur, dans laquelle Lapointe portagera la vedette avec Ginette Reno. La télévision de Radio-Canada prépare également une autre émission spéciale avec Jean Lapointe et le fantaisiste français Raymond Devos. Cette émission doit être présentée en novembre prochain dans le cadre des Beaux Dimanches.

ÉCHOS

Le Théâtre de la Nouvelle lune en collaboration avec la Galerie Photogramme présente jusqu'au 29 avril la pièce *L'Echappée, initiation à la gravité*. Adresse: 2043 Saint-Denis.

« Le temps d'une paix »

Les négociations ont repris

(PC — Le DEVOIR) — Radio-Canada a repris ses négociations avec les comédiens du très populaire téléroman *Le Temps d'une paix* (un peu plus de deux millions de téléspectateurs) qui avaient été remerciés de leurs services mercredi par la Société d'Etat.

Six comédiens de ce feuilleton étaient en négociations jeudi soir avec l'administrateur des émissions dramatiques de la télévision d'Etat, M. Pierre Caron. Selon une porte-parole de l'Union des artistes, Françoise Laliberté, les négociations se sont également poursuivies hier matin.

Radio-Canada avait envoyé, mercredi, un télex à douze comédiens qui avaient refusé de renouveler leur contrat aux conditions fixées par la Société d'Etat. Celle-ci offre un hausse salariale de cinq pour cent et ne permet plus aux comédiens de négocier individuellement leur contrat. Les artistes pour leur part réclament une augmentation de 10 à 15 pour cent et refusent la négociation collective.

Hier après-midi, les comédiens de cette populaire émission ont fait parvenir un texte aux médias où ils se disaient heureux « que Radio-Canada ait reconnu leur droit à la négociation individuelle. » Les comédiens soutiennent qu'ils ne sont pas des employés au sens du code du travail et que leur statut est celui de pigiste. Par conséquent, ils ne jouissent d'aucun droit à l'assurance-chômage, aux congés de maladie et à la permanence d'emploi. Rémunéré à cachet pour des contrats qu'ils doivent à chaque fois negocier individuellement, les comédiens refusaient de voir ce principe englouti dans une négociation collective imposée par Radio-Canada.

Les comédiens menaçaient de démissionner en bloc si la Société d'Etat n'accédait pas à leurs revendications.

Selon le directeur des programmes à la télévision française, M. Jean-Claude Rinfret, il n'y a jamais eu de négociations globales avec les comédiens jouant dans les téléromans. Il y a eu, estime-t-il, une mauvaise interprétation du problème.

« La hausse des cachets est variable selon les rôles » des comédiens, et il n'est pas question ici, souligne-t-il, du « six et cinq pour cent de M. Trudeau ». La hausse des salaires des artistes n'est pas calculée selon un « pourcentage mais plutôt en fonction du cachet ».

Décès

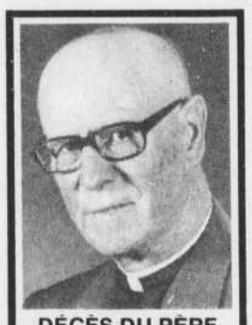
Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BILODEAU, M. l'abbé Maurice. — Décédé à Hawkesbury, Ontario, le mercredi 28 mars 1984, à l'âge de 67 ans. Né à Montréal le 7 août 1916, il était le fils de feu Ernest Bilodeau et de feu Juliette Madore. Lui survivent ses frères et soeurs, Louis (époux de Marie-Thérèse Lavoie), de Québec, Jacques, Marie-Thérèse de Hull, Anne-Marie (épouse de Pierre Rainville), de Montréal. Un frère, le R.P. Rodolphe, Père du Saint-Esprit, et une soeur, Marguerite, sont décédés. Il laisse également une tante, Mme Lionel Madore, de Montréal, de nombreux cousins, dont le Dr Paul-René Madore, de Montréal, et cousines, neveux et nièces. Ordonné à la prêtrise le 7 mars 1943, il fut vicaire à Ottawa (St-Bonaventure), L'Orignal, Hawkesbury et Rockland, Ontario, Hull (St-Rédempteur, St-Jean Bosco) et Aylmer, Québec; également prêtre résidant à St-Raymond, Hull. Il fut curé à Lemieux, Ontario, St-Pierre de Wakefield, Plaisance et Luskville, Québec. Il fut aussi attaché au tribunal matrimonial d'Ottawa et de Cornwall. Il était membre 4e degré des Chevaliers de Colomb, assemblée Mgr Alexandre Vachon. Au moment de son décès, il exerçait son ministère à Curran et Treadwell, Ontario. Les funérailles ont été célébrées par son Excellence Mgr Adolphe Proulx, évêque du diocèse Gatineau-Hull, samedi le 31 mars 1984, à 2 h p.m. en l'église St-Jean-Bosco de Hull. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Dominique de Luskville.

GIGUÈRE, Paul-Emile. — À Montréal, le 12 avril 1984, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Paul-Emile Giguère comptable. Époux de feu Graziella Pouliot. Il laisse dans le deuil ses enfants Paul-André, époux de Anne Laporte, Raymon, époux de Monik Dussault et Christiane Laurin, ses petits-enfants, ses frères et soeurs de Québec, Marguerite Boileau, Père Louis Joseph Giguère o.m.i., Thérèse de Belleval, Cécile Pouliot, Sr. Marie Jeanne Giguère (recluse), Charles-Henri Giguère et Bernadette Giguère ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi 16 avril. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. 1111 ouest, Laurier à Outremont pour se rendre à la communauté chrétienne St-Albert le Grand où le service sera célébré à 10 heures, et de là au crématorium Alfred Dallaire, 2750 Marie-Victorin. Des dons à la SOCABI, 212, boul. St-Joseph ouest, Montréal, H2T 2P2 seraient appréciés.

CHAMARD, Esdras. — À sa résidence de St-Jean Port-Joli, le 12 avril 1984, à l'âge de 100 ans, 6 mois, est décédé M. Esdras Chamard, époux de feu dame Cécile Poirier. Il demeurait à St-Jean Port-Joli. Il laisse dans le deuil ses enfants Marie-Ange (feu Léopold Flynn) de l'Ile des Soeurs, Mtl., Paul, o.m.i. de la Pocatière, Paulette de St-Jean Port-Joli, Jean-Marie, (Reine Racicot) de St-Jean Port-Joli, Simone, ursuline de Rimouski, Maurice c.s.c. de l'Université de Moncton, Françoise (Jean Cadieux) de Moncton, Hughette (Jean-Jacques Chagnon) de Paris, Ghislaine (Jean Villemure de Montréal) Claude (Marcel Hallé de Mtl.) 42 arrière et petits-enfants. Les funérailles auront lieu le dimanche 15 avril à 15 h 30. Le convoi funèbre partira du Salon Dubé, 75 ave de Gaspé est, St-Jean Port-Joli, à 15 h 20 pour l'église St-Jean Port-Joli, et de là au cimetière paroissiale. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Si désiré, versez une offrande à l'Institut de Cardiologie de Mtl, 5000, rue Bélanger est.

SIMARD, Marie. — À l'hôpital Reine-Elizabeth de Montréal le 3 avril 1984, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Marie Simard (née de Varennes) épouse de feu Charles Joseph Simard de Québec. Elle laisse dans le deuil son fils Jean (époux de Fernande Vézina), sa soeur Mme Simone Richard également de Québec, ainsi que de nobreux neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces et de fidèles amies. Selon la volonté de la défunte, le rite funèbre a été célébré dans la plus stricte intimité en la chapelle du Crématorium du Mont-Royal le 6 avril 1984.



DÉCÈS DU PÈRE ALPHONSE GADOURY
Clerc de Saint-Viateur
1907-1984

Le treize avril 1984, à l'âge de 76 ans, est décédé à l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, le Père Alphonse Gadoury, clerc de Saint-Viateur de la Province religieuse de Joliette. Il était dans sa 53e année de profession religieuse et sa 48e année de sacerdoce. Né à Berthierville (diocèse de Joliette) le 16 septembre 1907, il était fils de Fernand Gadoury et de Émérence Savignac. Entré chez les Clercs de Saint-Viateur de Joliette le 10 juillet 1930, il fait sa profession perpétuelle le 24 juillet 1934 et est ordonné prêtre le 6 juin 1936.

À la suite de ses études théologiques, le Père Gadoury passa une année à Saint-Barthélemy et une autre au Collège Bourget de Rigaud. En 1938, il fut nommé comme professeur au Noviciat de Joliette où il demeura jusqu'en janvier 1951. À l'été 1953, il exerça pendant deux ans les fonctions d'aumônier au Collège Notre-Dame de Roberval. De l'automne 1955 à l'été 1961, il remplit la charge de chapelain à l'Hôpital Saint-Elisabeth à Roberval. Après quelques années comme père spirituel en diverses écoles, il accepta en 1964 le chapelinat au Monastère des Religieuses Adoratrices du Très Saint-Sacrement à Chicoutimi; il y demeura jusqu'en octobre 1978. Un an plus tard, en mars 1979, il devint vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-Grâce à Chicoutimi, puis en 1980, à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima à Jonquière.

Au début de mars 1984, la maladie l'obligea à s'amener d'urgence au Centre Champagneur de Joliette. Transporté à l'Hôpital Maisonneuve de Montréal, il subit une intervention chirurgicale et le 13 avril, il succomba à la suite d'une défaillance cardiaque.

Le Père Gadoury laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, Mme Théophile Héneault de Montréal, M. Alfred Gadoury de Cartierville, Mme Philippe Legault de Montréal, M. Viateur Turcotte de Saint-Barthélemy, Mme André Savignac de Berthierville, M. Marcel Joly de Berthierville, Mme Jean-Paul Laporte de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le Père Gadoury sera exposé samedi soir le 14, à 7 h 00, à la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur de Joliette, 132 nord, rue Saint-Charles, où auront lieu les funérailles le lundi, 16 avril 1984, à 19 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Joliette.



MARIE-ANTOINETTE GRÉGOIRE-COUPAL

Née à Napierville, le 20 novembre 1905, du mariage de Luména Fredette et d'Emile Grégoire, elle étudie chez les religieuses de Sainte-Anne et se révèle en participant heureusement aux concours littéraires pour la jeunesse. À vingt ans, elle assume la direction de la section du foyer au Bulletin des Agriculteurs; plus tard, elle remplira les mêmes fonctions à La Terre de Chez Nous. En 1932, la publication d'un premier volume, LE SANGLOT SOUS LES RIRES, lui vaut le prix d'ACTION INTELLECTUELLE, narration française; en 1934, un roman historique édité chez Fides, LA SORCIÈRE DE L'ILOT NOIR, est couronné par l'ACADÉMIE FRANÇAISE. Une trentaine de volumes, contes, romans, biographies, récits de voyage seront ensuite édités, la plupart chez Fides et Beauchemin. Marie-Antoinette Grégoire-Coupal, particulièrement douée pour la poésie et le conte psychologique, en a signé des centaines ainsi que de nombreux reportages d'intérêt général dans Le Devoir, Le Richelieu, La Ferme, Semailles, Le Jeudi, Notre Temps, Horizons, Le Messager de Saint-Antoine, l'Oratoire, la revue de Notre-Dame du Cap, etc. De nombreux voyages à l'étranger et des recherches religieuses approfondies lui valurent une audience particulière avec Pie XII et la rencontre de personnalités remarquables comme Lucie, la miraculée vivante de Fatima, le Père Pio et plusieurs autres qui firent le sujet de conférences fort appréciées chez nous et en Nouvelle-Angleterre. En 1927, son mariage avec Louis Coupal l'avait transplantée de Napierville à Brébeuf; au début des années 60, sa collaboration active à la revue Notre-Dame-du-Cap l'attacha définitivement au Cap-de-la-Madeleine où elle est décédée subitement le 27 mars dernier.

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une perturbation actuellement dans la région des Grands Lacs se déplaçait lentement vers l'est. Elle apportera des nuages et des averses dispersées sur l'ouest du Québec. Les conditions demeureront cependant ensoleillées sur la plupart des autres régions. Dimanche, les conditions continueront à se détériorer progressivement d'ouest en est avec le déplacement vers l'est de la perturbation. Les températures resteront près ou au-dessus des normales pour les deux jours.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et possibilités d'averses. Max.: 14. Précipitations: 30 %. Demain: averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 11
COUCHER: 18 h 37

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, de Pontiac-Gatineau et du Lièvre: plutôt nuageux et possibilité d'averses. Max.: 14. Précipitations: 30 %. Demain: averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Vents modérés par moments. Max.: 14. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux.

Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ciel variable. Vents modérés. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Démain: averses.

Outaouais, Montréal: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 14. Précipitations: 30 %. Demain: averses.

Québec, Beauce: nébulosité croissante. Vents modérés par endroits. Max.: 8. Demain: nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 12. Demain: ciel variable.

Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par endroits. Max.: 8. Demain: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: généralement ensoleillé. Vents modérés par endroits. Max.: 6. Demain: beau.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: généralement ensoleillé. Vents modérés par endroits. Max.: 6. Demain: ensoleillé.

Sept-Iles, Basse côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: généralement ensoleillé. Max.: 6. Demain: ensoleillé.

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par endroits. Max.: 2. Demain: ensoleillé.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 419038782. CAUSE(S) NO: 421647914, 4221990002, 424216542, 427430275, 802418525, 802418536, 808136092, 813240315, 813485713, 819706462. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — ALAIN CLOUTIER, partie défenderesse. INTERVENTION: 5696. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de ALAIN CLOUTIER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass Supreme, de couleur beige, immatriculée 180S090. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 10 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 107487111. CAUSE(S) NO: 108136243, 405858235, 406442923. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — FRITZ JACQUES DURAND, partie défenderesse. INTERVENTION: 5717. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de FRITZ JACQUES DURAND, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Chrysler Cordoba de couleur bleue, immatriculée 541P331 et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, , huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 11 avril 1984.

Prenez avis que M. Ovide Gosselin, 106 Grand Ligne Nord, St-Cyprien, Cté Rivière du Loup G0L 2P0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de transférer son permis de camionnage en vrac Q-507086-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur de son fils Michel Gosselin, 106 Grand Ligne Nord, St-Cyprien, Cté Rivière du Loup G0L 2P0. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec G1K 7W5.
Première parution: 13 avril 1984
Deuxième parution: 14 avril 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-02-004082-831
HENRY MILLINGTON,
demandeur
— c. —
MARCEL LAROUCHE INC.,
défenderesse
ORDONNANCE
Il est ordonné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de la défenderesse.
Saint-Jérôme, ce 18 novembre 1983
A. BRUNET
Protonotaire-adjoint

Prenez avis que M. Albert Rioux, 101 rue Principale, St-Jean de Dieu, Cté Rivière du Loup G0L 3M0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de transférer son permis de camionnage en vrac Q-501502-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur de son fils Normand Rioux, 101 rue Principale, St-Jean de Dieu, Cté Rivière du Loup G0L 3M0. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec G1K 7W5.
Première parution: 13 avril 1984
Deuxième parution: 14 avril 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 422479400. CAUSE(S) NO: 808497966, 811333493. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — JEAN-LOUIS LOUISSAIRE, partie défenderesse. INTERVENTION: 5634. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JEAN-LOUIS LOUISSAIRE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Grand Prix, de couleur rouge vin, immatriculée 6891,086. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 11 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 117260883. CAUSE(S) NO: 817446700, 818658094, 818658116. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — PIERRE MASSÉ, partie défenderesse. INTERVENTION: 5242. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de PIERRE MASSÉ, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Monte Carlo, de couleur bleue, plaque # 3578982, immatriculée 5242. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 11 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 113544082. CAUSE(S) NO: 807868062, 407834862. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — MAURICE DENIS, partie défenderesse. INTERVENTION: 5743. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de MAURICE DENIS, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 camion de marque Chevrolet beige et brun, immatriculé F374-175, et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 12 avril 1984.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN RANGER ET
DAME MARTINE LAVOIE RANGER
Avis est par les présentes donné que M. Jean Ranger, briqueteur et Dame Martine Lavoie Ranger, ménagère, 10 rue Morin, St-Liboire, Cté Bagot, P.Q., ont fait cession de leurs biens la 4ième jour d'avril 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour d'avril 1984, à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

AVIS LÉGAL
INSPECTION SOUS-MARINE
J.P.B. LTÉE
AVIS est par les présentes donné conformément à l'Article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R. 1978, Chapitre P-16), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, cession et transport consenti par Inspection Sous-Marine J.P.B. Ltée passé devant Me Claude Laurier, notaire, le 10 décembre 1982, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 14 décembre 1982, sous le numéro 3313737 (laquelle garantie s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur de Inspection Sous-Marine J.P.B. Ltée en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
Fiduciaire en vertu dudit
acte de fidéicommis.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 112415041. CAUSE(S) NO: 116775831, 404786196, 413524565, 413983743, 416215540, 426674732, 426994831. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — ARSÈNE ROUSSY, partie défenderesse. INTERVENTION: 5741. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de ARSÈNE ROUSSY, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 camionnette de marque Vantura Econoline, de couleur bleue, immatriculée 9071,724. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 10 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 111562942. CAUSE(S) NO: 113660691, 419549115, 420399836, 420630206, 426779032. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — LINDA TURCOTTE, partie défenderesse. INTERVENTION: 5685. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de LINDA TURCOTTE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Pontiac Le Mans, de couleur noire, immatriculée 946M154 et accessoires. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 11 avril 1984.

AVIS
Avis est par les présentes donné que la compagnie RAYMOR COMPANY LTD. — COMPAGNIE RAYMOR LTÉE demandera au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institution financières la permission de dissoudre sa charte.
DATÉ à Montréal, ce 26e jour de mars 1984
Doreen Laurin,
Secrétaire

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Avis est donné que Lucien Rocheleau, rentier, célibataire, domiciliée au 4085, rue St-André, app. 811, à Montréal, Province de Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en Lucien Dubé.
MONTRÉAL, le 4 avril 1984
Me Michel Laporte
Procureur du requérant

CECILE HARRAR
AVIS est par les présentes donné que CÉCILE HARRAR domicilié à 3465 avenue Ridgewood, appartement 206, dans la Cité et District de Montréal, demandera au ministre de la Justice pour obtenir un décret changeant son nom en celui de CÉCILE BARINGTON.
MONTRÉAL, 10 avril 1984
MICHAEL N. BERGMAN
Procureurs de la Requérante
1255 Carré Phillips
Suite 211
Montréal, Québec
H3B 3G1

DANS L'AFFAIRE DE
LA FAILLITE DE:
MICHEL MONTMARQUETTE, couvreur, 83, rue St-Philippe, St-Henri, Montréal, Qué. H4C 2T8
Débiteurs
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que MICHEL MONTMARQUETTE, a fait cession de ses biens en date du 11ième jour d'avril 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour d'avril 1984 à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné au 1440 ouest Ste-Catherine, Suite 810, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 11ième jour d'avril 1984
DORIS C. MICHEL
SYNDIC
BUREAU DE:
DUNWOODY & COMPAGNIE
1440 ouest Ste-Catherine
Suite 810
Montréal, Québec
H3G 1R8
Tél.: 861-9081

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 105934474, 108073840, 109611880, 109616511, 115970842, 116207210, 405696572, 406723310, 407062350, 408270704. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RICHARD JULIEN, partie défenderesse. INTERVENTION: 5699. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de RICHARD JULIEN, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Mercury Meteor, de couleur verte, immatriculée 828L332. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 10 avril 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 412541463. CAUSE(S) NO: 413168571, 417313212, 404540851, 415837004, 417243411, 419524033. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RAYMOND FREEMANTLE, partie défenderesse. INTERVENTION: 5083. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de RAYMOND FREEMANTLE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Ford, de couleur bleue, immatriculée 235S230. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 11 avril 1984.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CENTRE D'ÉDITION JURIDIQUE C.E.J. (1983) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 jour d'avril 1984, sous le numéro 3460405.
Ce 10 jour d'avril, 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS AUX CRÉANCIERS
DISSOLUTION
C.T.R. CONSULTING GROUP INC.
AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la société susmentionnée à l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution, et qu'à cette fin elle a obtenu un certificat d'intention de dissolution daté du 2 avril 1984.
DONNÉ à Montréal, ce 12e jour d'avril 1984
MAURICE E. LAPERRIÈRE
(Dirigeant)

Voir aussi en pages 30 et 31

Prenez avis que "LA FONDATION DE L'ATHLÈTE QUÉBÉCOIS", demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
Par: Ghislaine Allard
Secrétaire

Prenez avis que ACCEL INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
Par: Brian Brown
président

télévision

Suite de la page 29

23.15 Sports dimanche
24.06 Prelude à la nuit

6 CBMT

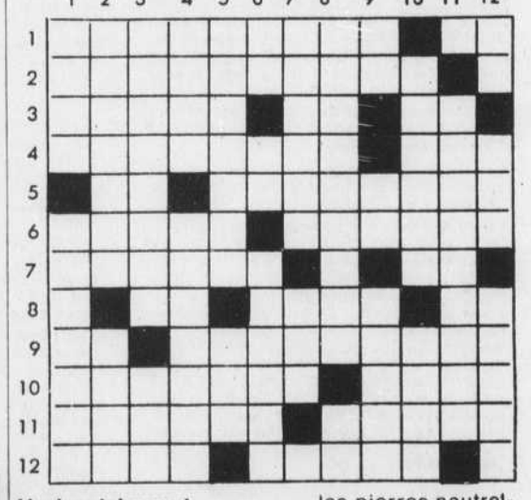
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 The glittering crowns (special)
15.00 Sportsweekend
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle Rock
19.30 The Beachcombers
20.00 NHL Hockey Playoffs
23.00 The National
23.15 Nation's Business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday Best
« Sex and the single parent » avec Susan Saint James, Mike Farrell et Julie Sommars

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 Sunday cinema
« The bluebird » avec Elizabeth Taylor, Jane Fonda, Cecely Tyson et Will Greer
15.30 Sports hot seat
16.00 Travel 84
16.30 Question Period
17.00 Untamed world
17.30 Sun country
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 Hardcastle & McCormick
20.00 Knight Rider
21.00 Scarecrow & Mrs. King
22.00 W5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« Tell me my name » dr. 77 avec Arthur Hill, Barbara Barrie et Bernard Hughes
01.30 The Waltons
02.30 Eyesat

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Genre de compote de fruits. — Avalé.
2—Vente des marchandises.
3—Action de receler. — Platine. — Immaculée Marie.
4—Faire administrer par l'État. — Dans le Jura, vallée creusée sur le flanc d'un anticlinal.
5—Du verbe avoir. — Comparaison développée dans un récit.
6—Première vertèbre du cour. Impartialité.
7—Ce qui fait saillie sur une surface. — D'un verbe gai.
8—Éminence. — Arme ancienne. — Technétium.
9—Connifère. — Qui est avant.
10—Lieu où l'on meurt. — Bien au clair.
11—Raccorder avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur. — Mélangée.
12—Se trompe. — Marche d'un escalier.

Verticalement

1—Maman. — Personne chargée de diriger une rencontre sportive.
2—Sel de l'acide acétique. — Où l'on fait cuire diverses substances.
3—Ouvrage ornemental imitant les rochers et les pierres nautrelles. Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avaitla propriété collective des terres.
4—Qui n'a pas l'usage de la parole. — Digne d'être aimée.
5—Raccourcir dans l'expression de la pensée. — Venue au monde.
6—Chemin de halage. — À lui. — Celui qui fait la fête.
7—Unité de mesure d'intensité de courant électricique. — Pas beaucoup.
8—Déranger le mécanisme. — Magnésium.
9—Dans. — Avalé. — Sorte de canard.
10—Petite caisse emboîte dans un meilleur. — Dieu des vents.
11—Foule.
12—Usages. — Nom scientifique du Saint-Pierre. — Qui aime à faire souffrir.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	P	T	I	S	E	R	■	P	L	I
2	E	V	E	I	L	■	P	U	C	I	E	R
3	T	O	N	■	V	A	■	R	O	S	E	■
4	H	U	T	T	E	■	T	R	O	N	E	■
5	L	A	U	R	A	C	E	E	S	■	R	A
6	E	B	R	O	U	E	M	E	N	T	■	C
7	E	L	E	E	■	P	E	L	E	R	I	N
8	M	E	■	N	I	■	N	U	■	O	R	E
9

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Savouret, un extraordinaire électroacousticien

par
Carol Bergeron

★ **Printemps électroacoustique de Montréal 84**. Première soirée, mercredi 11 avril, concert de 20 h 30: *Alcides Lanza* (1929-), « *Acufenos III* » (1984) pour flûte, piano et bande, avec Lise Daoust (flûte), Lorraine Vaillancourt (piano); *John Oliver*, « *Before the freeze* » (1983/84) pour clarinette et bande, avec Claude Schryer (clarinette); *Myke Roy*, « Ode à l'anonyme » (1984) pour flûte et processus de réinjection, avec Lise Daoust (flûte) et Myke Roy (diffusion); *Alain Savouret* (1942-), « La conférence illustrée et égarée du professeur Coustique » scherzo de la « Sonate baroque » pour bande seule; *Serge Perron* (1954-), « *Fusion* » (1980) pour piano et bande, avec Alcides Lanza (piano); *Philippe Ménard* (1946-), « *Ré-à-Lise* » (1984) pour flûte et processus de réinjection, avec Lise Daoust (flûte) et Philippe Ménard (diffusion). Concert de 23 h 00: *Jeffrey Bass*, « Hadron's collision » (1984) pour bande seule; *John Celona*, « Scatters » (1984) pour bande seule; *François Guérin*, « Nuits » (1984) pour bande seule; *Paul Dolden*, « The melting voice through mazes running » (1984) pour bande seule; *Christian Calon* (1950-), « Paradis » (1984) pour bande seule.

Deuxième soirée, jeudi 12 avril, 20 h 30: *Satoshi Sumitani*, « Quark-G » (1983) pour bande seule; Françoise Barrière (1944-), « Scènes des voyages d'Ulysse » (1981) pour bande seule; Alain Savouret, « Andante de la Sonate baroque » pour bande seule; *Alcides Lanza*, « Sensors IV » pour choeur et bande, avec le McGill University Concert Choir; *Marcelle Deschênes*, « Jour J » (version 1984) multi-média. Concert de 23 h 00: *Francis Dhomont* (1926-), « Sous le regard d'un soleil noir » (1981/82) pour bande seule. Centre Calixa-Lavallée (Parc Lafontaine) 3819 rue Calixa-Lavallée.

Le *Printemps électroacoustique de Montréal 84* devait s'ouvrir par un duel symbolique et amical entre une flûtiste de Montréal, Lise Daoust, et un flûtiste de Toronto, Robert Aitken, duel auquel la radio d'État canadienne (CBC) avait promis une caution toute nationale. Le Torontois étant malade, la rencontre espérée n'a pas eu lieu et dans un geste de sollicitude la CBC est restée au chevet du malade.

Il a donc fallu modifier le programme et le résultat nous a permis d'apprécier le magnifique talent de la flûtiste Lise Daoust. L'excellence de sa prestation nous a vite fait oublier les changements de dernière minute. Pour la circonstance, Lise Daoust interprétait des oeuvres qui font appel à l'électroacoustique. — Le discours instrumental se complète d'un autre discours que le compositeur confie à la bande magnétique, on appelle cela de la musique mixte. — L'opération n'est probablement pas très simple et les réussites ne sont sans doute pas nombreuses. Sans enlever quoi que ce soit au mérite des autres compositeurs, je dois avouer que *Acufenos III* d'Alcides Lanza m'a paru incontestablement la pièce la mieux réussie.

Mais le moment le plus intéressant du concert nous est venu d'un ajout au programme. Une sorte de coup de théâtre, qui nous a permis de découvrir un extraordinaire électroacousticien. Il ne nous aura fallu que l'espace d'un scherzo plein d'humour, pétillant d'imagination et magistralement réalisé pour nous rendre compte que l'ACREQ avait flairé juste en invitant le compositeur français Alain Savouret.

Au concert de 23 h 00, heure à laquelle presque tout le monde avait, mercredi soir, préféré reprendre le chemin de la maison, il n'y a pas eu de surprise: le calme plat des oeuvres pour bande seule sans grand intérêt. Dommage cependant que *Paradis* de Christian Calon ait été placée en fin de programme, cette oeuvre méritait une plus juste place.

Par la qualité de toutes ses composantes, c'est la soirée de jeudi qui aurait dû servir à inaugurer le festival de l'ACREQ. Un programme varié à souhait, entièrement composé d'oeuvres capables d'utiliser l'extraordinaire richesse du vocabulaire électroacoustique. Du Japonais Satoshi Sumitani aux Français Françoise Barrière, Alain Savouret et Francis Dhomont, en passant par Alcides Lanza d'origine argentine et la Québécoise Marcelle Deschênes, que des compositeurs dont la maîtrise de l'écriture électroacoustique a su nous remplir d'aise et d'étonnement.

Dans les oeuvres pour bande seule de Savouret et de Dhomont, le matériau sonore est d'une extraordinaire clarté, il prend sans effort et sans perte d'énergie la forme du propos des compositeurs. Seule une impression de longueur m'empêche de dire la même chose des pièces de Sumitani et de Barrière.

Égal à lui-même, Alcides Lanza, d'une oeuvre à l'autre, est toujours aussi habile à construire des architectures mixtes, cette fois-ci, pour choeur mixte et bande.

En attendant que Marcelle Deschênes nous offre quelque chose de complètement neuf dans le domaine du multimédia, elle nous offre en collaboration avec Paul St-Jean et Carlo Bengio (images et mise en scène) une nouvelle version de *Jour « J »*, une des composantes de *OPERAaaH*. Cette fois-ci tout semble fonctionner à merveille et l'effet de cet environnement sonore et visuel est aussi spectaculaire que poétique.

Québec-Rock essaie de percer sur le marché français

(PC) — Le magazine *Québec-Rock* tente une percée sur le marché français. A compter des premiers jours du mois de mai, *Québec-Rock* sera en vente dans les kiosques de la région parisienne et de quelques grandes villes de province. Il s'agit du premier magazine québécois à s'attaquer au marché de la France à une grande échelle: dès le premier mois, 15,000 exemplaires seront mis en circulation.

L'éditeur de Québec, Guy Perron, compte d'abord sur le succès remporté par son magazine au Québec pour se lancer dans l'aventure française. A l'heure actuelle, les ventes de *Québec-Rock* dépassent les 41,000 exemplaires au Québec. Ce chiffre est au moins trois fois supérieur au tirage du magazine lorsqu'il fut acheté par Perron il y a un peu plus de deux ans. Avec l'aide d'une nouvelle équipe, tant du côté de la rédaction, du marketing, de la publicité que de l'administration, Perron a littéralement changé le visage de la publication. Autrefois de format tabloïd, imprimé sur du papier journal, *Québec-Rock* est aujourd'hui de format plus réduit et imprimé sur un luxeux papier glacé. Le contenu du magazine n'est plus limité à la musique rock, mais s'intéresse à tous les courants musicaux populaires, à l'actualité underground, à la mode, à l'électronique, aux sports et à la politique. L'originalité de *Québec-Rock* tient d'abord à son langage.

les annonces classées 286-1200

• Pour insérer votre annonce,
2 façons de le faire: par téléphone
du lundi au vendredi de 9h. à 16h30.
par courrier: c.p. 6033, succ.
Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Ameublement

Vendons contenu d'appartement. 235 ave Metcalfe, Westmount, app. C2 — 342-3553. 16-04-84

Tapis Kerman 19 x 12, Pupitre-secrétaire. Paire fauteuils bleu & blanc. 1 lampe sèvre. Service à thé argent 3 morceaux — 342-3553. 16-04-84

Set de salon, table à dîner en rotin plus chaises, bahut en pin, lit simple, etc. — Visites: 14 avril — 11h à 17h. 3475 Van Horne #8. 16-04-84

■ Antiquités

Armoire monumentale. Fin XVIII siècle. Provenance certifiée de Maskinongé. Pin, couleur vert original. Panneaux soulevés, fiches queues de rat, moulures intégrées. Hauteur: 7' 2". Idéal pour grande maison. Excellent état. Prix à discuter. tél.: 766-2306. 16-04-84

Artisans du Meuble Québécois. Copie meubles Louis XIII — chêne massif — velours Yorgal — 1 causeuse, 1 fauteuil. — 667-7085. 16-04-84

Décapage de boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 01-05-84

Achète comptant antiquités: meubles, tableaux, bibelots. Après 17 heures. — 353-9602. 16-04-84

Vente finale de fermeture. Choix exceptionnel de pièces du mobilier québécois du XVIIIe et XIXe siècles: armoires, bahuts, coffres, chaises, tables rouets, etc. Eastman 1-297-3263. 16-04-84

■ Appartements / Logements

Plateau Mt-Royal. 3½ à sous-louer à partir de mai. Propre, tranquille, chauffé, éclairé, semi-meublé. 527-5865. 16-04-84

Ville St-Laurent près métro du collège. Luxueux grand 3½. Triplex moderne, électrique, les entrées, climatisé, système alarme, terrasse sur parc. 395 $. 1er juillet. 744-4830. 16-04-84

DANS UNE MAISON centenaire rénovée située au centre-ville, il y a 3 logements à louer, soleil 3 côtés, foyers, belles boiseries décapées. Au sous-sol, il y a un bain tourbillon et un sauna. Possibilité d'option d'achat. 3½, 5½, 7½ app. 900 $ à 1 500 $ chauffé. 934-0841 ou 671-7929. 16-04-84

CÔTE D'AZUR meublé à louer, environs de Grasse. Juillet, août 250 $/sem. 484-7304. 16-04-84

LaSalle, 8012 Georges XVI, 6½ chauffé, S.S. salle de jeux, chambre supplémentaire, 2 s.b., garage double. Près toutes commodités. 1er juillet. 730$. — 768-0785. 16-04-84

C.D.N. Edouard Montpetit, 5½ non chauffé, taxes d'eau incluses. 3e étage 450$ — 1er étage 550$ — 665-2184. 27-04-84

Près Honoré-Beaugrand, bas de duplex, 5½ chauffé. Cour, garage. 525$. — 353-6276. 16-04-84

V.M.R., 3½, 4½ spacieux, poêle, réfrigérateur, garage. Près autobus. — 387-0650 après 17h — 739-9169. 16-04-84

C.D.N. beau duplex, 6½ bas, chauffé, ensoleillé, 2 balcons, tranquille, adultes préférablement. — 738-1467 16-04-84

Centre-ville, carré St-Louis, 8½ sur 2 étages, rénové, 2 s.b., ensoleillé, calme. 844-7264. 16-04-84

Boul. St-Joseph près Papineau, 4½ chauffé, cuisinière et réfrigérateur inclus, 2e étage. Libre 1er mai. 325$. — 658-5010. 18-04-84

OUTREMONT, 4½ ensoleillé sur jardin, libre, poêle, frigo, toilette neuve 450$. — 274-2862. 16-04-84

Vieux-Montréal, cours LeRoyer, 2 étages, 1 c.c., ensoleillé, cheminée, poutres, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle. 600$. — 1er juillet. 482-5613 entre 14h - 21h. 19-04-84

N.D.G. haut de duplex — 6½ chauffé, cuisinière, garage, disponible 1er juillet. Tél.: 489-8792. 16-04-84

C.D.N. Fendall près de UdeM. Haut duplex, 6½ chauffé. Juillet 645$. Préférence adultes 737-7216. 16-04-84

OUTREMONT, avec Nelson, grand 6½, rez-de-chaussée de duplex. Chauffge, électricité inclus. Jardin 750$. Tél.: soir en sem. 271-2955. 16-04-84

Plantagenet, coin Soissons, 6½ chauffé, 3 c.c., logement rénové intérieur-extérieur. Libre 1er juillet mais occupation possible des mai. 775$ /mois. Pour visite, composez 282-9480 (bureau) 733-4304 (domicile-soir) M. Beauregard. 16-04-84

N.D.G. bas duplex, 6½, portes françaises, boiseries, salle de bain, cuisine neuves, salle à dîner avec cabinets incrustés, sous-sol. 650$. non chauffé. Immédiatement. Juillet. Préfère adultes. 484-9486 soir, fin sem. 16-04-84

■ Appartements / logements

Ridgewood près CDN, grand 3½, ensoleillé. Libre vers 15 mai. Possibilité meublé. Appeler Yolande au 342-1515 (jour) et 735-4871 (soir). 16-04-84

PLATEAU. Très près métro. Bas duplex rénové, 5½, 400$. Non chauffé, balcons, cour. Libre avril — 523-2045. 16-04-84

ST-LAMBERT, rue Mercille près école, centre-ville, garderie. Calme, 5½ rez-de-chaussée, rénové. Impeccable. Balcon avant, terrasse arrière, pelouse. Cave. 525$ non chauffé — 671-3545. 16-04-84

OUTREMONT, Tournesol 4½ grand luxe, garage. 785$/mois tout compris — 272-8455 21-04-84

N.D.G., spacieux 6½, bas duplex, 475$. Information — 488-3162. 16-04-84

OUTREMONT, Bernard, grand appartement 6½, chauffé, foyer, boiseries, solarium, charme. Coucher soleil. 825$ — 279-3989. 16-04-84

Outremont. Côte Ste-Catherine. Haut de duple. 7½, chauffage et taxes payés. 925$ — 277-7415. 16-04-84

St-Lambert, condominiums béton, 3½, 4½, bain sauna, piscine, tennis, garages — 672-3200. 14-05-84

Personne seule cherche logement très tranquille. 3 ou 4 pièces. Près autobus 254-6204. 16-04-84

Sherbrooke, Parc Lafontaine, luxueux condo 5½, 2 c.c., 1,300 p.c., 700$/mois. 621-2945. 18-04-84

Boul. St-Joseph est, luxueux 4½, 5½ meublé ou non. 500$ — 550$. Métro — 522-8497. 12-05-84

Boul. St-Joseph est, 3 - 5½ pièces fermées, chauffées. 350$ - 550$. Juillet - 521-4498 après 4 heures. 18-04-84

Nouveau Rosemont, 8½ — 850$. Métro Cadillac, luxueux, s.s., foyer, bas triplex, garages. — 256-1371/363-4294. 05-05-84

Outremont, luxueux haut duplex, 7½, garage, chauffé, 950$ — 270-6851. 16-04-84

N.D.G., métro Villa Maria, haut duplex, ensoleillé, spacieux, 3 c.c., grand salon, salle à manger, s.s., puits de lumière, foyer, boiseries décapées, 650$ plus chauffage. Réfrigérateur, poêle si désiré. Juin ou juillet. — 484-7292. 16-04-84

MEUBLÉ. Complètement équipé, 7½, foyers, boiseries. Court ou long terme. Libre 1er mai 950 $/mois. Soir: 481-5459. 2-5-84

C.D.N., grand 3½ chauffé, eau chaude, taxe d'eau. Disponible immédiatement, juin ou juillet. 274-1251. 20-04-84

NOUVEAU-ROSEMONT, demi sous-sol, 3½ — 295 $, 4½ — 455 $. Métro Cadillac, poêle, réfrigérateur. 256-1371/363-4294. 05-05-84

N.D.G., 7½, bas duplex, impeccable, s.s. fini, cuisinière, frigo, chauffé, 2 foyers, 2 balcons, grand jardin, garage, salle de lavage, boiseries, 870$. — 486-4195. 16-04-84

St-Lambert, rue Desaulniers à sous-louer grand 4½ chauffé, 1 c.c., planchers bois franc, garage chauffé. Près des autobus et métro. 385$ jusqu'au 1er juillet 410$ après. Libre 1er mai. 672-1961 ou 672-6974. 18-04-84

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3½, 4½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

Outremont, CHERCHE à louer 4½, 2 c.c., de préférence 1er mai. Après 722-2679. 16-04-84

VIEUX LONGUEUIL. Boul. de Normandie. Cottage 8½. Près C.E.G.E.P./autobus. libre 1er mai. 675$ — Sam. Dim. soir 651-2343. 19-04-84

Van Horne — 4½ chauffé, eau chaude, spacieux, appareils. 1er juillet. 385$. 389-2090. 19-04-84

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 17-4-84

SNOWDON, Circle Road, proximité métro et autres services. Luxueux 1½. Juillet 330$ — 2½. Mai 345$. — 3½. Juillet 405$. — 620-4154. 16-04-84

OUTREMONT. Grands 4½ (525 $ - 1er mai) 5½ (390 $ s.s. - 1er juin) 5½ (695 $ - 1er juillet). Chauffés, eau chaude, cuisinière et réfrigérateur fournis. 272-5961. J.N.O.

NOUVEAU-ROSEMONT, 3½ — 365 $, 4½ — 430 $. Métro Cadillac, haut de triplex. 256-1371/363-4294. 05-05-84

NOUVEAU-ROSEMONT, 8½ — 840 $, 6½ — 700 $. Métro Cadillac, luxueux bas de triplex, garages. 256-1371/363-4294. 05-05-84

■ Chambres à louer

Pour jeune étudiante après 17 heures. 270-1997 16-04-84

■ Bureaux à louer

Vieux Ste-Rose, Laval

Idéal pour professionnels. Espaces de bureau dans maison québécoise rénovée.
— 900 p.c. climatisé (étage)
— 200 p.c. climatisé avec réception (rez-de-chaussée)

Information: Michel Roy
(514) 625-4661

16-04-84

■ Condominiums à vendre

Ouvert aux visiteurs dimanche de 14h à 16h.

1247 Ste-Elizabeth

Condos de 5 et 6 pièces avec ou sans garage, foyer, terrasse. Prix à partir de 75 000$. Voir V. Bussière 527-3131 ou 523-2263.

RE/MAX TARDIF INC.
Courtier

16-04-84

■ Autos à vendre

Volks camper 81, modèle Vanagon, très propre 41 000 km., conditions parfaites, n'a jamais roulé l'hiver, propriétaire non-fumeur. 13 000$. 671-6311 — 671-3545. 16-04-84

■ Bureaux à louer

Boul. St-Joseph, près métro, 2 bureaux pouvant être partagés pour spychiatre, psychologue, thérapeute, para-médical, etc. 323-8398/279-0202. 16-04-84

Sherbrooke et Peel, sous-location, édifice prestigieux, 900 p.c., loyer compétitif. — 849-9484. 03-05-84

7433 St-Denis près métro, 8 pièces plus s.s. Idéal pour Clinique, avocat, notaire. 1er juin. 336-0940 / 655-0515. 16-04-84

Centre-ville, métro Berri, Maison Victorienne rénovée, 2 étages bureaux plus loft mansardé. 678-1209/842-2808. 28-04-84

■ Chalets à louer

Avant de louer, visitez Chanteclair et comparer. 40 chalets de luxe 1/6 chambres, foyer, bain tourbillon, sauna, plages privées, piscine, tennis. Jour, semaine, mois et saisons. Ligne directe 430-0430, 1-(819)-326-5922, soir 931-6780. 16-04-84

St-Sauveur, 3 chambres, foyer, piscine chauffée, tennis. 3 300 $. 1-226-2702. 16-04-84

LAC la TRUITE, La Minerve. À louer: chalet spacieux, bord de l'eau, 1½ âcres boisés. 2 chambres à coucher, chambre de bain, cuisine complètement fournie, chauffage électrique. Pêcher, nager, dépanneur au lac. Appelez 435-1851, 9h-21 heures. 16-04-84

St-Sauveur, Mont-Suisse, duplex (classe 6 et 32) différé d'impôt, (2 x 5 pièces), meublé, équipé — 844-4636. 16-04-84

OKA, St-Placide, 3 chambres, foyer, complètement meublé. Piscine, accès au lac. Mai à septembre. 2 500$ A. Payette, jour: 522-3641 — soir: 735-7488. 24-04-84

Orford sur le lac, 3 c.c., tennis, équitation, voile. Saison. Après 18h. 935-5559 fin de sem. 1-297-3449. 16-04-84

■ Chalets à vendre

ST-HYPPOLITE. Magnifique chalet pour quatre saisons. 1 heure de Montréal. Bord du lac. Vue splendide. Endroit paisible. Plage privée. Proximité du ski alepin et de randonnées. 3 c.c., foyer naturel en pierre. Murs en pin noueux naturel. Tapis mur à mur. Chauffage électrique. Garage. Meuble avec équipement complet. 42 500$. — 739-3714. 16-04-84

■ Commerces à vendre

Auberge type « familial » avec dépanneur. Face à la mer en Gaspésie. En opération depuis 7 ans. Clientèle établie: réseau barouche, vacances-famille, bed & breakfast. Arrêt Voyageur. Tél.: (514) 495-3580 après 18 heures ou (418) 288-5533. 16-04-84

Café Ledwige, joli décor, quartier intéressant, prix raisonnable. — 524-4986 ou 527-2258. 16-04-84

■ Condominiums à vendre

Vieux Montréal près métro. Très ensoleillé, vue superbe sur la montagne, 3½ — 59 900 $ — 843-6638 après 18 heures. 16-04-84

■ Bureaux à louer

ÉDIFICE GIRARDIN

Espaces disponibles immédiatement. Centre-ville, près métro Berri/Demontigny. Grandeur 700 à 6 885 p.c. Services d'entretien, de climatisation, etc.,

849-3856 / 849-3581

24-4-84

■ Condominiums à vendre

Adjacent Outremont
Appartements
« design »

3340 Ch. de la Côte Ste-Catherine angle Decelles, superbe junior 4 ou 5 pièces ensoleillées, près métro, U. de M., Centre d'Achats, centre-ville.
Prix 45 000 $
à 55 000 $
Sur semaine visites libres de 16.30h à 19h.
Samedi et dimanche 13h à 16h.
INFORMATION
376-1401 / 725-2700

16-4-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT (adj) condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph, entièrement rénové, vue sur la montagne, mur brique, foyer, bidet, terrasse, garage, 84 500 $ sur 2 paliers 2 000 p.c., 2 s.b., 105 000 $. Visites libres: dimanche 11h à 15h et sur rendez-vous, 4845 Hutchison. 274-1766 ou 342-1830. 16-04-84

Adjacent WESTMOUNT, grand 4½ ensoleillé, rénové par architecte 58 000 $. Comptant 12 000 $. 483-4313. 16-04-84

Nous sommes 3 ami(e)s, tous d'instruction supérieure. Nous aimons la vie paisible et la bonne mangeaille. Au centre-ville, nous avons rénové une maison centenaire dans une aire historique. Il y a 6 logements, soleil 3 côtés, des foyers et des belles boiseries que nous avons décapées. Au sous-sol, il y a un grand bain tourbillon, un sauna et un coin vivoir. Nous cherchons 3 acheteurs qui vont s'intégrer à notre groupe. Prix 85 000 $ à 140 000 $. 3½, 5½, 7½ app. — 671-7929. 16-04-84

Château Deceles, 4911 Côte-des-Neiges, luxueux 5½, cuisine toute équipée, air climatisé, piscine, garage, 2 salles de bain complètes, 2 balcons, occupation immédiate. Prix 85 000 $. Tél.: pour rendez-vous entre 9h - 12h00 — 738-5922. 24-04-84

Montréal-Nord, bord rivière, condo 4½, piscine intérieure, salle réception, garage. Prix réduit — 325-1557. 16-04-84

■ Condominiums à louer

St-Lambert, rue Du Rhône près Pont Champlain, condo 3½, tout confort. Garage. 1er juillet 460 $. 671-9353, 933-2606. 16-04-84

■ Offres d'emplois

VILLE MONT-ROYAL

BIBLIOTECHNICIEN(NE)

Ville Mont-Royal requiert les services d'un(e) bibliotechnicien(ne) pour la section des enfants de la Bibliothèque Reginald J.P. Dawson. La personne choisie sera parfaitement bilingue possédant un diplôme en bibliothéconomie d'une école reconnue. Une connaissance de la littérature française pour enfants et une certaine expérience dans ce domaine seraient un atout.

Les personnes intéressées peuvent faire leur demande par écrit au:

Directeur du service du Personnel
90 avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal, Québec
H3R 1Z5

16-4-8 4

■ Copropriétés à vendre

Hutchison, 2 pas du Parc Mont-Royal et Jeanne-Mance, 2e étage, triplex. 44 500 $ — 276-8885/282-3896. 16-04-84

Centre-ville, grand 5½ entièrement rénové, puits de lumière, 67 000$. Hypothèque 10½%. Libre immédiatement. 670-4117. 16-04-84

Adjacent Hampstead, haut duplex 7½ à louer 800$ — 1er juillet ou à vendre. Appelez après 20 heures 733-6867. 16-04-84

Deacon adjacent à Outremont, bas de duplex entièrement rénové, bien situé. Excellentes conditions. Ouvert 14h à 16h dimanche 15 avril 739-9947. 16-04-84

3815 St-Hubert près de Roy. Logement de r. de c., 2 050 p.c. de plancher, 7 pièces fermées, (pièces doubles) s.s. pleine grandeur, (béton). Idéal pour bureaux de professionnels. Nous pouvons ré-aménager selon vos besoins. — 524-7533. 16-04-84

LAPORTE près métro. 7½. Libre en juillet. Financement en place. Hypothèque à partir de 225 $/mois. Les Immeubles Jadem Spécialisés en copropriétés. 845-3945/844-9718. 19-04-84

DROLET et MT-ROYAL. Près métro. Libre en juillet. 5½ — 6½. Financement en place. Hypothèque à partir de 168 $/mois. Les Immeubles Jadem Spécialisés en copropriétés. 845-3945/844-9718. 19-04-84

Outremont et Lajoie. Très belle, ensoleillée, 7½, 8½ à vendre en copropriété dans triplex. Visites dimanche 2h à 4h. — Pour rendez-vous 272-0292 ou 274-4812. Vente privée, courtiers s'abstenir. 16-04-84

ANJOU, condo 5½, 2 c.c., foyer, balcon, décoré. 352-9230. 16-04-84

■ Cours

Cours d'anti-gymnastique. Méthode Thérèse Bertherat. Session commençant le 24 avril. 738-2443. 16-04-84

Cours de perfectionnement maquillage pour professionnels. Appelez après 6 heures. 276-1736. Mikie Hamilton. 24-04-84

Cours correctifs individuels en mathématiques. 6ième à CEGEP 1 Orthopédagogue. Méthode unique. Ph. D. Éduc. Exp. 23 ans. Int.: 389-5001. 16-04-84

■ Déménagements

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Fermes à vendre

HUNTINGDON. 1 heure de Montréal par 138. Ferme 107 âcres (47 ha.) Nombreuses possibilités. Demi-cultivable, demi-boisé, cours d'eau. Possibilité étang, maison ancienne rénovée 89 000 $. Tél.: 521-4877. 16-04-84

■ Hébergement

Maison Ste-Ursule, au coeur du vieux Québec. Chambre 20 à 40$. Cuisinette. Rés. (418)694-9794. 25-04-84

■ Instruments de musique

Piano à queue Yamaha, modèle L-5 noir. Parfait état. Valeur actuel 17 500$ laisserais pour 12 000$. — 523-3988. 16-04-84

■ Livres

Reliure à la main, restauration de livre de tout genre. Appeler soir: 523-0010. 16-04-84

■ Maisons de campagne à vendre

Mont Orford, luxueuse résidence 9 pièces, foyers, piscine creusée, site enchanteur. Groupe Associé Immeubles Michel Cousineau Enrg. courtier. 1-(819)-565-7474. 17-04-84

Magnifique maison de campagne à quelques milles du Mont Orford, très grandes pièces ensoleillées, 6 c.c., 2 foyers, solarium. Garage double, 2 bâtiments, terrain de 105 acres. Vue magnifique. — 687-2328 après 16 hres ou 1-(514) 535-6748. 16-04-84

■ Offres d'emplois

GOUVERNANTE RÉSIDENTE

Pour maison sans enfant en banlieue nord de Montréal. Adressez vos expérience, exigences salariales, références, au 6837 — 19e avenue, Montréal, H1Z 2L9

16-04-84

■ Offres d'emplois

Réceptionniste bilingue à contrat, 7,50$ de l'heure. Expérience dactylo et classement. Faire parvenir votre c.v. avant 19 avril 84 au: CCCSF 800 ouest, Dorchester, bureau 1036, Mtl. H3B 1X9. 16-04-84

Réceptionniste trilingue, français, anglais, arabe. Bonne présentation. Capable de traduire de l'arabe au français et anglais. Pour rendez-vous 288-7825 demandez Jocelyne. 16-04-84

Cherche secrétaire juridique senior pour notaire de 5 à 10 ans d'expérience. Ahuntsic. Salaire 18 000 $ à 20 000 $ — 389-4248. 17-04-84

■ Oeuvres d'art

Collectionneur cherche à échanger quelques beaux tableaux du peintre Niska contre d'autres oeuvres ou autres choses. 621-9064. 16-04-84

COSGROVE, huiles sur toile paysage. 16" x 20" — 20" x 24" — 25" x 32". Particulier vendrait à moins 30% valeur remplacement. C. Lorrain 739-2771. 17-04-84

■ Occasions d'affaires

Recherche association active — antiquités. Après 17 heures. 353-9602. 16-04-84

■ On demande

Couple professionnel cherche grand appartement y compris atelier. Outremont, Université McGil ou environ, maximum 600$. 1er août. 845-1968. 16-04-84

Particulier achète bungalow à rénover. Après 17 heures. 353-9602. 16-04-84

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

Outremont, futur condo exceptionnel, art déco, foyer, 2 cc., près de Laurier. Michèle Asselin, 279-9803.

Outremont, 873 Champagneur, co-propriété, rez-de-chaussée libre 1er juin, chauffage électrique. I. Viaud 341-4391.

Outremont, charmant cottage rénové, 4 chambres, chauffage électrique, garage, jardin. Pierre Pétrucci 342-1039.

Outremont, duplex détaché, 3 chambres, sous-sol fini, garage double, libre pour juillet. Pierre Pétrucci 342-1039.

Outremont, 2 triplex 95 000$ 6½ chacun, 2 triplex 5½ partiellement rénovés. 115 000$ chacun. L. Valois 733-6681.

Outremont, duplex style tudor, 6½-7½, impeccable, double occupation. 219 000$. Louise Valois 733-6681.

Outremont, 3e, 1675 pc., 77 000$, 2e superbes rénovations, 83 000$, 2e spacieux 45 000$, bas de duplex & s.sol 125 000$. L. Valois 733-6681.

St-Laurent, condo de luxe, 2 chambres, piscine, vue sur la montagne, garage. Mme Rousseau 527-4035.

COURTIER

16-04-84

■ Offres de services

Étudiante allemande, cherche travail au pair dans famille à partir de juillet, pour un an. 437-0764. 16-04-84

Peinture professionnelle et tapisserie. Satisfaction garantie. Bon prix. Jacques 631-3610. 19-04-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. 26-4-84

■ Propriétés à louer

A louer maison 9 pièces, cour près métro Mont-Royal. 600 $. Rendez-vous 521-7127, midi à 16h. 17-04-84

St-Louis de Terrebonne — 15 min. Montréal. Maison neuve dans très grand terrain boisé, 3 chambres, foyer, tout équipé. 1er juillet — 477-0914. 16-04-84

DORVAL, superbe maison pour cadre, 2,000 p.c., site enchanteur, rivière. 631-4648. 18-04-84

St-Antoine sur Richelieu. Endroit superbe 5½ — 330$ non chauffé. A l'électricité. Bonnes références seulement. 1-787-3385. 24-04-84

■ Propriétés à vendre

BELOEIL, sur le bord de l'eau. Magnifique bungalow, pierre naturelle et aluminium, 11 pièces, 5 chambres, 1 bureau, grande salle familiale avec foyer. 2 s.b., piscine creusée avec patios, 2 cabanons, garage double avec un deck, marina privée, très beau panorama. Occupation immédiate. Pas d'agent. 130 000 $. 467-0599, 1-534-2812. 16-04-84

Nouveau-Bordeaux, bungalow impeccable, 2 foyers, 4 c.c., s.s. fini, extra. Meilleur offre. 325-8764. 16-04-84

BOULEVARD PIE IX — À deux pas du Métro. Maison idéale pour professionnel ou pour personnes âgées. Secteur très recherché. Revenu brut 30 300 $. Alice Gagnon 486-7482, 934-1818. Montréal Trust, courtier. 16-04-84

VIEUX MONTRÉAL — Condominium 1440 pieds carrés. Vue sur le fleuve. Foyer. 2 chambres à coucher, plus pièce de rangement. Appartement impeccable. Alice Gagnon 486-7482, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 16-04-84

N.D.G. rue NORTHCLIFFE. Vente privée, magnifique cottage semi-détaché, 5 c.c., condition impeccable, gaz naturel, fenêtres plombées, magnifiques boiseriess, s.s. fini, 3 foyers, 4 salles de bain. Tél: M. Boulay 288-4241 entre 10:30 et 6 heures, soir 679-6688. 197 500$. 16-04-84

N.D.G., Marcil, duplex 7 - 7½, s.s. fini avec lavoir et s.b., cuisine super, ensoleillée, boiseries décapées, foyers, patio, jardin, stationnement, gaz. Près métro 159 000$. Juillet. Agents s'abstenir. 488-0223. 19-04-84

WESTMOUNT — 58 Thornhill — Magnifique duplex, rue paisible. Très spacieux. Haut libre à l'acheteur pour le 1er juillet. Marie Claire Lalancette 288-7720, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 16-04-84

■ Propriétés à vendre



À QUÉBEC
TRÈS BIEN SITUÉE
1055, chemin St-Louis
Sillery

PROPRIÉTÉ IDÉALE pour abriter résidence et bureau professionnel, galerie d'art etc...

Également: Cottage moderne, impeccable. Pleine vue sur le fleuve, à SAINTE-FOY.

YVETTE TARDIVET,
(418) 683-2648
MONTRÉAL TRUST
courtier,
(418) 653-6720

17-04-84

■ Propriétés à vendre

BROSSARD, secteur N. Transports en commun, écoles secondaires et centres sportifs à proximité. Spacieux cottage-split, 4 c.c., 2½ s.b., salle adjacente à la cuisine, avec foyer, salon, grande salle à dîner, espaces de rangement "Franklin" au sous-sol, 2 garages, piscine creusée 119 000$. Particulier. — 656-5734. 16-04-84

Ville Mont-Royal. 520 Rockland, cottage 10 pièces, 5 chambres et électricité, 1½ s.b., den, s.s. fini, garage, jardin ensoleillé 170 000$. Visites: Dimanche 13h. — 17h. 739-6157. 16-04-84

Outremont, duplex en pierre sur Lajoie. Appartement du haut louer 750 $/mois. Appartement du bas libre 1er juillet, 3 c.c., 2 s.b., et 3 pièces au s.s., garage double. 215,000$. Après 19h. 276-0463. 16-04-84

Napoléon (quartier St-Louis) triplex, (3) 4½ dont 2 logements sont sur 2 étages, rénovation intérieure, cachet ancien, possibilité copropriété. 105.000$ — 842-3656/849-4004. 17-04-84

OUTREMONT, cottage en pierre, 4 c.c., 2½ s.b., foyer naturel, garage. Vente rapide 150è000$. Sans agent — 273-9860 après 18h30. 16-04-84

Rive-Nord. Super domaine pour homme riche. Près autoroute. Érablière, écurie, bord de l'eau. Comptant requis 100 000$. R. Pelletier 465-9952, J.G. Lachance 658-6636. Imm. Action, courtier. 16-04-84

Pour les amoureux de maison de pièces authentiques un vrai bijou. St-Hyppolite 70 000$. 432-6693. 16-04-84

Bungalow style split-level, 4 chambres à coucher. Piscine « Val-Mar » creusée, 2 foyers: intérieur et extérieur. Site enchanteur. Pas d'agent. Aux Iles Laval, 135 000$. 689-4864. 16-04-84

■ Propriétés à vendre

St-Paul Ile-aux-Noix. Cottage normand. Impeccable. Superbe terrain. Magnifique site. Près de marinas. Faut voir! Appelez Nicole Moore 465-5580 / 335-1234 / 861-8174. Imm. Express Inc. courtier. 16-04-84

CENTRE ST-ANDRÉ. duplex rénové avec style. LUC RONDEAU 931-4326, 735-2761. LE PERMANENT, courtier MLS. 16-04-84

PLATEAU MT-ROYAL: cottage rénové 7 pièces, salle à manger, grand jardin. Prix 57 500$. Gilles Drouin 353-9942, 272-5281. Trust Général, courtier. 16-04-84

Aubaine St-Jean, Ile d'Orléans. Obligé de vendre. Maison ancestrale, face au fleuve, rénovée, 5½, terrain riverin, 15 329 p.c. Visites possibles: les 21-22-23 avril. Tél.: (418) 829-3640 / 276-1481. 16-04-84

VARENNES. Très grand split-level, 7 pièces, s.s. isolé de 8', garage, toit cathédrale, 2 foyers, bain romain, 2 s.b., décoration intérieure exclusive. Terrain 8,206 p.c., située dans quartier résidentiel à 5 min. de marche de tous les services incluant autobus au métro Longueuil. 84 500$. — 652-9777. 16-04-84

N.D.G., Vendôme, splendite cottage 11

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Directeur(trice) général(e) à l'ADISQ

L'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois (ADISQ) est présentement à la recherche d'un candidat à la direction générale.

Le candidat devra faire preuve d'une compétence certaine en administration. Il devra en plus pouvoir s'exprimer oralement et par écrit en français et en anglais, avec clarté et élégance. Il devra avoir la liberté de se déplacer à travers la province et à l'étranger au besoin. Il devra aussi avoir le sens de l'initiative, du leadership et de l'entregent. Le niveau académique du Baccalauréat sera considéré comme un minimum.

Le salaire initial sera de 30 000$ ou plus, selon les qualifications.

Envoyez votre curriculum à l'ADISQ, avant le 30 avril, à l'attention de Mlle Gisèle Barry, Secrétaire général, 2322 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2K 1E5.

Aucune candidature soumise par téléphone ne sera considérée.

La librairie LE CARREFOUR

Edmonton, Alberta

est à la recherche

d'un(e) LIBRAIRE

pour le poste de gérant(e)-adjoint(e)

La personne recherchée doit posséder les connaissances littéraires, une formation commerciale et l'expérience de gestionnaire requises à ce poste.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Fonctions:

— Assurer le fonctionnement quotidien des activités de la librairie; achats, service aux librairies régionales et à la clientèle.

— Organiser et coordonner le travail du personnel.

— Participer à l'élaboration et à l'exécution de programmes de promotion et de publicité.

— Assurer toute autre tâche connexe.

Rémunération intéressante, caisse de retraite et autres avantages.

Les entrevues auront lieu à Québec, Montréal et Ottawa.

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant le 30 avril 1984 au:

Dossier 1191
Le Devoir
c.p. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

TRADUCTION

de l'anglais au français

La diversification de notre clientèle nous amène à recruter, pour notre bureau de Montréal, un traducteur exceptionnellement doué, capable de fournir un produit de qualité irréprochable dans des délais records. La charge de travail est la plupart du temps très élevée et notre clientèle particulièrement exigeante. Cette annonce ne s'adresse qu'à des traducteurs professionnels, pouvant justifier d'une expérience de travail d'au moins deux années consécutives dans un cabinet de traduction et de plusieurs années complémentaires, soit dans un service de traduction, soit comme pigiste.

Cette offre intéressera les personnes dont le salaire actuel se situe entre $30 000 et $40 000.

Discrétion assurée.

Envoyez ou déposer C.V.:

TRANSLATEC CONSEIL LTÉE
515 ouest, rue Sainte-Catherine
Bureau 515
Montréal (Québec)
H3B 1B4
Tél.: 288-0808

PROFESSEUR À PLEIN TEMPS

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

Secteur: COMMUNICATION-ANIMATION

L'Université Saint-Paul d'Ottawa recherche un professeur de plein exercice en **animation.**

— **Conditions requises:** Maîtrise en psychosociologie des groupes restreints, ou l'équivalent; expérience universitaire d'au moins 4 ans, ou l'équivalent.

— **Nature des fonctions:** La personne enseigne au Certificat d'études en animation, programme sous-gradué. Elle anime des ateliers pratiques et des sessions de croissance personnelle et de dynamique de groupe.

— **Traitement:** Le rang académique et le salaire seront déterminés selon les qualifications et l'expérience, en tenant compte des échelles établies à l'Université Saint-Paul.

— **Date:** La nomination entre en vigueur le 15 août 1984.

— **Destinataire:** Faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 15 mai 1984 à l'adresse suivante:

Le directeur
Institut des communications sociales
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa (Ontario)
K1S 1C4

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

POSTE DE REMPLAÇANT

DURÉE: 1 an

FONCTION:
Enseignement au niveau pré-diplômé avec participation à des séminaires de maîtrise.

DOMAINE: Géomorphologie

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
Doctorat et expérience de l'enseignement de la discipline. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est ouvert aux citoyens canadiens et résidents permanents.

ENTRÉE EN FONCTION: 1er juillet 1984

DATE DE CLÔTURE: 1er mai 1984

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et 3 lettres de recommandation à:

Dr. Peter Johnson
Directeur
Département de Géographie
Université d'Ottawa
165 Waller
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ DE DROIT
SECTION DE DROIT CIVIL

PROFESSEUR DE DROIT

DOMAINES: Droit des affaires et droit civil

STATUT: Professeur à temps complet, au rang d'adjoint

FONCTIONS: Enseignement au niveau de la licence ou de la maîtrise. Recherche juridique; encadrement des étudiants.

EXIGENCES: Maîtrise en droit, de préférence doctorat.

CONDITIONS: Suivant les dispositions de la convention collective et sujet à l'approbation du Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa.

ENTRÉE EN FONCTION: Juillet ou août 1984

EXCLUSION: Suivant les politiques gouvernementales, cette offre s'adresse exclusivement aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résidents permanents.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae, avant le 4 mai 1984, à:

Raymond A. Landry, doyen
Faculté de droit
Section de droit civil
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des sciences sociales

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Concours également ouvert aux femmes et aux hommes

DESCRIPTION DU POSTE
Un poste de professeur dans les domaines suivants: Politique canadienne ou Administration publique canadienne.

CRITÈRES DE SÉLECTION
Être titulaire d'un doctorat. Pouvoir assurer des enseignements et un encadrement des étudiants au niveau des trois cycles, et être actif dans la recherche en politique canadienne ou administration publique canadienne.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Poste avec plan de carrière. Conditions de travail et traitement selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er août 1984

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre justifiant leur intérêt et compétence en politique canadienne ou administration publique canadienne. Chaque candidat doit demander à trois répondants de faire parvenir une lettre de recommandation. Le tout doit parvenir **au plus tard le 15 mai 1984**, à l'adresse suivante:

M. Harry Qualman, directeur
Département de science politique
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des lettres

PROFESSEUR(E)
EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

TYPE DE POSTE: Poste régulier à temps complet.

DESCRIPTION DU POSTE
La personne titulaire de ce poste devra:
Assumer un enseignement en littérature québécoise aux trois cycles. Diriger des thèses de maîtrise et de doctorat. Créer un groupe de recherche ou s'associer à un groupe déjà subventionné. Participer aux travaux et collaborer à un projet de recherche collective du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ). Participer aux activités départementales et universitaires.

CRITÈRES DE SÉLECTION
Être titulaire d'un doctorat en littérature québécoise, ou de l'équivalent. Posséder une expérience d'enseignement et de recherche en littérature québécoise. Avoir diffusé le résultat de ses recherches en littérature québécoise sous forme de publications ou de communications. Pouvoir témoigner d'un double intérêt tant pour l'étude du corpus littéraire québécois que pour celle des problèmes théoriques qui s'y rattachent. Pouvoir témoigner d'aptitudes pour le travail en équipe dans le domaine de la recherche littéraire. Pouvoir témoigner d'aptitudes pour le travail de recherche dans le cadre de projets subventionnés. Pouvoir témoigner d'un intérêt réel pour l'enseignement au 1er cycle.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er août 1984

Le département souhaite notamment recevoir des candidatures de femmes.

Faire parvenir un curriculum vitae et le nom et l'adresse de trois répondants **avant le 1er mai 1984** confidentiellement à:

M. Jean-Claude Simard, directeur
Département des littératures
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

Grand Théâtre de Québec

Directeur des relations avec les producteurs
Directeur artistique

Le Grand Théâtre de Québec est une entreprise culturelle dont l'une des principales caractéristiques est d'assurer la qualité du contenu artistique de ses activités dans une optique d'éducation, d'accessibilité et de développement culturel. À l'intérieur d'un nouveau plan d'organisation, le Grand Théâtre recherche deux personnes dont l'une assumera la direction des relations avec les producteurs et l'autre, la direction artistique.

Sous l'autorité immédiate du directeur général, **le directeur des relations avec les producteurs** coordonnera l'ensemble des relations avec les producteurs susceptibles de faire appel au Grand Théâtre de même qu'avec les clients réguliers, effectuera des démarches actives auprès des producteurs québécois, canadiens et internationaux, planifiera l'utilisation des salles, négociera les contrats avec les producteurs et entretiendra des relations de travail avec le syndicat des techniciens de la scène. Les candidats que nous recherchons pour ce poste devront posséder une connaissance approfondie et une longue expérience du milieu de la production scénique, de même qu'une capacité de transiger d'une part, avec les producteurs et d'autre part, avec les équipes scéniques requises pour la production des spectacles.

Également sous l'autorité du directeur général, **le directeur artistique** coordonnera l'ensemble des productions-maison de même que des coproductions et mettra sur pied un module "animation" chargé d'agir en périphérie de la programmation des spectacles au moyen d'expositions et d'événements spéciaux. Les candidats que nous recherchons pour ce poste devront avoir une connaissance approfondie des différents secteurs des arts d'interprétation, une expérience en matière de gestion artistique et une capacité d'assurer un leadership dans le milieu artistique québécois.

La rémunération sera fonction de la compétence et de l'expérience des personnes choisies.

Ces postes sont également ouverts aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en se référant au dossier 34-11-528A pour le directeur des relations avec les producteurs et au dossier 34-11-528B pour le directeur artistique, au plus tard, vendredi, le 27 avril 1984 à l'endroit indiqué ci-après.

Johanne Reney
Charette, Fortier, Hawey & Associés
880, chemin Ste-Foy, 8e étage
Québec (Québec) G1S 2L2
(418) 687-3333

Charette, Fortier, Hawey & Associés/
Touche Ross & Associés

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

AVIS DE CONCOURS

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Concours de recrutement d'un Directeur du scrutin pour les circonscriptions électorales de Anjou, Laval-des-Rapides, Maisonneuve, Outremont, Papineau et Taschereau

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec doit, par voie de concours public, nommer une personne pour occuper la fonction de Directeur du scrutin pour chaque circonscription électorale.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur général des élections, le Directeur du scrutin est notamment chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la Loi régissant le financement des partis politiques.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le candidat doit avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir 18 ans accomplis, être citoyen canadien, être domicilié au Québec depuis 12 mois, n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale et n'être dans aucun cas d'incapacité prévue par la loi.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

L'évaluation des candidats portera plus particulièrement sur une connaissance pertinente de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales, de la Loi régissant le financement des partis politiques et du territoire de la circonscription électorale pour laquelle ils posent leur candidature. Une formation académique suffisante ou l'équivalent pour rédiger des rapports et assurer la formation du personnel électoral, de même qu'une expérience pertinente dans l'organisation et la gestion d'activités diverses à caractères socio-politique, socio-économique, socio-culturel ou autres activités similaires.

PARTICIPATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats répondant aux conditions d'admission seront appelés à subir un examen écrit dont le résultat déterminera leur participation éventuelle à une entrevue devant un comité de sélection.

NOMINATION

La sélection est établie sur la base de critères de compétence et d'aptitudes et la nomination est faite selon l'ordre de mérite des candidats.

INSCRIPTION

• PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 14 avril 1984 au 27 avril 1984 inclusivement.

• FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent s'inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription disponible **aux seuls endroits suivants:**

Directeur général des élections
Centre de renseignements
3460, rue La Pérade
Rez-de-chaussée
Sainte-Foy, QC
G1X 3Y5

OU

Directeur général des élections
1575, boul.
Henri-Bourassa ouest
6e étage
Montréal, QC
H3M 3A9

Pour toute information relative à la tenue de ce concours ou pour obtenir un formulaire d'inscription, veuillez communiquer SANS FRAIS avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro: **1-800-463-4378.**

ANJOU CONCOURS D.G.E. DS.08
LAVAL-DES-RAPIDES CONCOURS D.G.E. DS.09
MAISONNEUVE CONCOURS D.G.E. DS.10
PAPINEAU CONCOURS D.G.E. DS.11
TASCHEREAU CONCOURS D.G.E. DS.12
OUTREMONT CONCOURS D.G.E. DS.13

Le Directeur général des élections du Québec

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

DÉCORATEUR ENSEMBLIER

Minimum 5 ans d'expérience.

Possédant une voiture et une clientèle déjà établie pour une société de la rive-sud.

Rémunération avantageuse.

Envoyer votre curriculum vitae au:

Dossier 1193
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

Le Centre Hospitalier de l'Université Laval

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

L'INSTITUTION:

Le CHUL est un centre hospitalier universitaire de 414 lits poursuivant une triple vocation de soins, d'enseignement et de recherche.

LE POSTE:

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire est responsable de la coordination et de l'évaluation des soins infirmiers, du contrôle et du fonctionnement de sa direction.

LES EXIGENCES:

Le(La) candidat(e) détient une maîtrise en sciences de la santé (sciences infirmières) ou une formation équivalente, possède cinq (5) années d'expérience pertinente et, a démontré dans ses fonctions antérieures des aptitudes à planifier, diriger, contrôler et communiquer.

LES AVANTAGES:

Rémunération: classe 19

Avantages sociaux: ceux en vigueur pour les cadres du réseau des affaires sociales.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ AVANT LE 28 AVRIL À:

Centre hospitalier de l'Université Laval
a/s Madame Pauline Demers
2705, boul. Laurier
Sainte-Foy
G1V 4G2

Concours: **Directeur(trice) des soins infirmiers**

CECI

Dans le cadre de l'ouverture de bureaux régionaux en Afrique francophone, le CECI organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de ressources humaines dans les pays en voie de développement est à la recherche de candidats pour les postes suivants:

1. **Directeur régional** SAHEL
   Lieu de résidence: Bamako, MALI
2. **Directeur régional:** AFRIQUE CENTRALE
   Lieu de résidence: Libreville, GABON
3. **Agent de liaison** HAUTE-VOLTA
   Lieu de résidence: Ouagadougou
4. **Agent de liaison** GUINÉE BISSAU
   Lieu de résidence: Bissau

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX:
Sous l'autorité du directeur général, ils voient à la mise en application des décisions prises par l'organisme, à la supervision et à la coordination de toutes les activités du CECI dans la région: programmes de développement rural et urbain, coopération volontaire, boursiers et stagiaires étrangers, etc...

À titre de représentants officiels du CECI, ils ont le souci de faire connaître l'organisme auprès de tous les interlocuteurs pertinents et d'assurer le développement continu du CECI dans la région.

Ils auront pour tâches principales de:
— préparer et négocier les projets d'accords de coopération avec les gouvernements des pays de leur région, les ONG locales et internationales, institutions d'éducation, etc..
— animer et appuyer l'équipe du CECI dans leur région;
— analyser les projets en cours et les nouvelles requêtes, identifier de nouveaux secteurs de coopération et participer à l'évaluation de programmes et projets CECI dans la région.

Exigences:
— 2e cycle universitaire ou équivalent
— expérience de coopération en Afrique
— expérience reconnue d'administrer dans le domaine du développement international
— qualités: dynamisme, autonomie, leadership.

Conditions:
— Salaire selon la grille salariale du CECI entre 25 et 40 000$
— avantages sociaux
— logement fourni
— frais de voyage pour le coopérant et sa famille.

LES AGENTS DE LIAISON
Sous la responsabilité de leur directeur régional, les agents de liaison agissent comme représentant officiel du CECI dans leur pays de résidence.

Ils auront pour tâches principales de:
— participer à l'identification et à l'évaluation de requêtes d'employeurs, pour les programmes de coopération volontaire et de développement rural et urbain dans leur pays d'affectation;
— négocier les arrangements particuliers avec les partenaires locaux;
— accueillir, animer et appuyer l'équipe du CECI dans leurs pays.

Exigences:
— le cycle universitaire ou équivalent
— expérience de coopération en Afrique
— expérience d'administration
— qualités: dynamisme, autonomie, leadership.

Conditions:
— Salaire selon la grille salariale du CECI entre 20 et 40 000$
— prime de responsabilité
— avantages sociaux
— logement fourni
— frais de voyage pour le coopérant et sa famille.

Afin de s'initier aux principes d'administration et de gestion du CECI, les candidats retenus suivront une formation de six semaines au siège social de Montréal.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du Directeur général avant le lundi 7 mai.

CECI
4824, Chemin Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
H4V 1G4

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences et de génie**

PROFESSEURS EN GÉNIE MÉCANIQUE

FONCTION

Le Département de génie mécanique de l'Université Laval doit combler le plus tôt possible DEUX postes de professeur à plein temps. Les professeurs engagés participeront à l'enseignement aux niveaux des trois cycles, à la recherche, à l'encadrement des étudiants ainsi qu'aux autres activités connexes.

Le (la) candidat(e) choisi(e) au premier poste oeuvrera principalement en production automatisée (FAO, Robotique) et dans des domaines connexes; celui (celle) au deuxième poste oeuvrera principalement en construction mécanique (mécanique des machines, Robotique, dessin et conception mécanique, CAO, contrôles hydraulique et pneumatique. . .).

EXIGENCES

- Posséder un doctorat en génie mécanique ou une expérience équivalente.
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou pouvoir le devenir.
- Avoir de préférence une expérience ou un intérêt marqué dans l'application de l'informatique dans son domaine de spécialisation. (Possibilité de stage de perfectionnement)
- Pouvoir enseigner en français.

TRAITEMENT

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 21 mai 1984** à:

Dr Dinh N. Nguyen, directeur
Département de génie mécanique
Faculté des sciences et de génie
Université Laval
Québec G1K 7P4

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

LE CENTRE CANADIEN D'OECUMENISME

Est à la recherche d'une personne bilingue, ayant le français comme langue maternelle, jouissant d'une formation universitaire, motivée au plan de la foi, apte à remplir la fonction de directeur(trice) adjoint(e) au Centre.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le 1er mai 1984 à:

Centre Canadien
d'Oecuménisme
2065 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
H3H 1G6



Brian souffre d'insuffisance rénale. Une maladie qui gonfle son petit corps de substances toxiques. Sa vie dépend de traitements de dialyse qui purifient son sang. Brian a besoin d'un rein. Mais, la réussite de greffes et la prévention des maladies rénales coûte très cher.

Vous avez les reins solides? Luttez avec nous. Pour donner à la Fondation appelez sans frais au 1-800-268-7742, opératrice #77.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS ANALYSTE DE BASES DE DONNÉES

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Nous recherchons une personne hautement motivée pour travailler au sein d'un groupe de professionnels au Service des Sources d'information.

Le poste: En étroite collaboration avec l'Administrateur de la base de données, vous serez chargé de l'exploitation et de la maintenance quotidienne de bases de données en direct. Vous devrez également élaborer et rédiger des normes et des procédures pour le système de gestion des bases de données (DBMS), et prodiguer des conseils techniques.

Compétences: Si vous détenez un diplôme universitaire en science informatique ou l'équivalent, et cinq années d'expérience pertinente dont trois dans la maintenance des logiciels d'application ADABAS/NATURAL en milieu CICS et dans la certification du contrôle de la qualité, nous étudierons votre candidature avec soin.

Les candidats compétents sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jeanne-Mance Limbos
Agent de dotation
Division des Ressources humaines
110, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9

Carrières intéressantes pour des professionnels de la vente

Miles Laboratories Ltd., un chef de file canadien dans le domaine des soins de santé, offre une occasion de carrière exceptionnelle à des personnes dynamiques pour représenter la division des produits pharmaceutiques dans l'est et l'ouest de la ville de Montréal.

Les candidats doivent posséder une solide formation académique; être parfaitement bilingues, et posséder un minimum de 2 ans d'expérience au sein d'une compagnie pharmaceutique dans la vente de médicaments obtenus sur ordonnance. Une expérience dans la vente de médicaments utilisés dans les traitements cardiovasculaires vous serait d'un précieux secours.

Miles offre d'excellentes possibilités de croissance professionnelle ainsi qu'un salaire et des avantages sociaux très concurrentiels, y compris une voiture de fonction et les frais de déplacement.

Toute personne désirant postuler est priée de faire parvenir un curriculum vitae à: Robert A. Ritter, Superviseur du personnel, MILES LABORATORIES LTD., 77 Belfield Road, Rexdale, Ontario M9W 1G6.

MILES

CENTRE HOSPITALIER RESTIGOUCHE HOSPITAL CENTER

HYGIÉNISTE DENTAIRE

NUMÉRO de concours CHRHC 84-10

L'hôpital:

Situé à Campbellton, dans le nord du Nouveau-Brunswick, le Centre Hospitalier Restigouche peut accueillir 478 patients. L'hôpital dispense des soins psychiatriques à 6 clientèles particulières: soins aigus, déficience mentale, réadaptation, psychogériatrie, psychiatrie légale et soins physiques. L'hôpital dessert un bassin de plus de 220 000 habitants.

La région:

Centre commercial important pour les régions avoisinantes, Campbellton compte environ 10 000 habitants. Située à proximité de la Gaspésie, cette région montagneuse offre aux adeptes du sport de nombreuses activités telles le golf, le tennis, la voile, le ski alpin, le ski de fond, etc. Plusieurs spectacles et manifestations d'envergure locale, provinciale et nationale animent sa vie culturelle. Une galerie d'art, une bibliothèque et un musée régional présentent de nombreuses expositions itinérantes. Enfin, la compagnie aérienne Eastern Provincial Airways assure la liaison entre Charlo (30 km de Campbellton) et Montréal, six fois par semaine. L'envolée dure environ une heure et la compagnie offre des réductions sur une base régulière. Via Rail Canada assure, sur une base quotidienne, les services de transport ferroviaire entre Campbellton et les principales villes canadiennes; un service d'autobus nous relie aux grands centres.

Le service:

Le service de soins dentaires, en plus de l'hygiéniste dentaire, compte sur les services d'un dentiste à raison d'une journée par semaine et d'une assistante dentaire.

Le poste:

En tant qu'hygiéniste dentaire, vous serez amenée à appliquer les techniques d'hygiène dentaire en matière de prévention et de prophylaxie, à faire le dépistage et, au besoin, à diriger les patients à l'attention du dentiste.

Exigences:

Être détenteur d'un diplôme collégial spécialisé en hygiène dentaire. La connaissance de l'anglais parlé sera un atout pour le candidat.

Rémunération:

Selon l'échelle présentement en vigueur et compte tenu de l'expérience, le salaire peut varier entre 18 668 $ et 22 620 $.

Avantages sociaux:

— Indemnité de relogement, incluant les frais de déplacement (montant négociable).
— Sessions de perfectionnement aux frais de l'employeur.
— On offre aux candidats choisis, la possibilité de visiter d'autres établissements de santé afin de développer un modèle d'intervention adapté aux besoins de notre établissement.
— Avantages sociaux habituels tels que crédits de congé de maladie, vacances annuelles, etc.
— Tous les frais de déplacement occasionnés par l'entrevue seront remboursés par l'hôpital.

Pour de plus amples renseignements, prière d'appeler à frais virés le numéro suivant: (506) 753-4461 poste 358, et demander M. Jean Bartkowiak, directeur général adjoint.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Conrad Pichette
Directeur du personnel
Centre Hospitalier Restigouche
C. P. 10
CAMPBELLTON (Nouveau-Brunswick)
E3N 3G2

DOYEN DE LA GESTION DES RESSOURCES

FONCTIONS:
Sous la juridiction et la responsabilité immédiate du vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, le doyen de la gestion des ressources doit administrer et exécuter les politiques et directives arrêtées par les autorités concernées v.g. Conseil d'administration, Comité exécutif, Commission des études.

TÂCHES:
— Présider la Sous-commission des ressources;
— Administrer les politiques concernant les personnels d'enseignement et de recherche et les ressources financières affectées à l'enseignement et à la recherche;
— Appliquer les normes et critères des règlements généraux de l'Université du Québec, de l'Université du Québec à Montréal, et les conventions collectives des personnels d'enseignement;
— Assurer les relations avec les départements concernant le nombre, la qualité et la rémunération des personnels d'enseignement;
— Servir de lien entre les départements et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et les services de l'Université;
— Participer à l'élaboration et à la rédaction des procédures relatives aux personnels d'enseignement;
— Administrer les programmes de perfectionnement à long et à court termes du personnel d'enseignement;
— Obtenir l'information requise pour la mise à jour des dossiers des personnels d'enseignement et de recherche et fournir les statistiques et relevés concernant ces personnels;
— Conseiller le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sur les ressources humaines et matérielles requises par de nouveaux programmes ou de nouvelles activités;
— Exécuter toute autre fonction de même nature que pourrait lui confier le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme de 3e ou de 2e cycle avec expérience universitaire;
— Qualités administratives et expérience de gestion dans le milieu académique;
— Connaissance des structures de l'Université du Québec à Montréal;
— Connaissance des structures universitaires québécoises.

SALAIRE: Selon la politique salariale des cadres de l'UQAM.

DATE LIMITE:
Votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae devra être reçue SOUS PLI CONFIDENTIEL **avant 17 heures, jeudi le 19 avril 1984 à l'adresse suivante:**

Me Pierre Brossard
Secrétaire général
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888 - Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Collège Universitaire de Saint Boniface — LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE SUIVANT:

PROFESSEUR DE

PSYCHOLOGIE/RECHERCHE EN ÉDUCATION

AU NIVEAU DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION

Le programme de deuxième cycle du collège est de nature interdisciplinaire et s'adresse à l'enseignement en français langue première ou en immersion.

Rémunération: classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction: le 1er juillet 1984

Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 1er mai 1984, à:

Richard R. Benoit
Directeur du programme de deuxième cycle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg, Manitoba
R2H 0H7
(204) 233-0210

PETRO-CANADA®

DE L'ARGENT COMPTANT!

1$ DE RABAIS avec les PETRO-DOLLARS

(Découpez votre Petro-dollar au bas de cette page)

OU

1$ DE RABAIS

avec un des coupons suivants:

ESSO "1$ DE RABAIS"

GULF "CHALET SUISSE" ET "HARVEY'S"

SHELL "LOTO-SHELL"

SUNOCO "1$ DE RABAIS"

Nous acceptons vos coupons non gagnants

Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents pour mieux vous servir.

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$ CHAQUE SEMAINE

En plus d'épargner avec vos Petro-dollars ou les coupons de la concurrence, vous avez une chance de gagner 10 000$ chaque semaine. Il y aura un tirage par semaine pendant six semaines.
Remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le dans la boîte de tirage de n'importe quel poste d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec. Le règlement du concours est affiché dans tous les postes d'essence Petro-Canada ou BP participants.



LA GAGNANTE DU 3e TIRAGE DE 10 000$

Mlle Christine Hervieux de Montréal reçoit son chèque de 10 000$ des mains de Maurice Richard. Mlle Hervieux est la gagnante du troisième tirage hebdomadaire de Petro-Canada qui a eu lieu le 4 avril 1984. Félicitations!

Petro-Canada se réserve le droit de retirer cette offre en tout temps, sans préavis.

®UNE MARQUE DE COMMERCE DE PETRO-CANADA

1$ 1$

PETRO-DOLLAR

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein, remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres d'essence ou plus sera réduit de 1$.



Nous acceptons les cartes PETRO-CANADA, BP, Master Card et Visa. Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 22 avril 1984.

1$ PETRO-CANADA® 1$

Marque de commerce de "PETRO-CANADA"

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000$ CHAQUE SEMAINE!

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Il y aura un tirage par semaine pendant 6 semaines.

(Écrire en lettres moulées)

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____ PROVINCE_____

CODE POSTAL_____ TÉL._____

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.

PETRO-CANADA®

NOTE: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.
®Marque de commerce de "Petro-Canada"